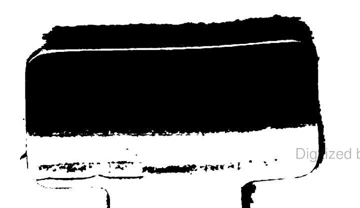


Le titre de l'original est:
Taxation, Revenue, Expenditure, Power, Statistics and Debt of the whole British Empire; their origin, progress and present state. ... London, Baldwin Cradock, 1833. 547 p. 8°.

Gött. Gel. Anzeig. 1835. Nr. 208.



HISTOIRE FINANCIÈRE,

ET

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE

L'EMPIRE BRITANNIQUE.

SOUS PRESSE DU MÊME AUTEUR,

HISTOIRE FINANCIÈRE ET STATISTIQUE GÉNÉRALE de la France et de ses dépendances, ou : IMPOTS, REVENUS, DÉPENSES, DETTES, FORCES ET RICHESSES DE LA FRANCE, avec un exposé des ressources de cette nation comparées à celles de l'empire britannique.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, N° 24.

HISTOIRE FINANCIÈRE,

ET

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE

L'EMPIRE BRITANNIQUE,

AVEC

UN EXPOSÉ DU SYSTÈME ACTUEL DE L'IMPOT,

SUIVI

D'UN PLAN PRATIQUE POUR LA LIQUIDATION DE LA DETTE;

OU

IMPÔTS, REVENUS, DÉPENSES, DETTES, FORCES ET RICHESSES DE L'EMPIRE BRITANNIQUE ET DE SES NOMBREUSES COLONIES DANS TOUTES LES PARTIES DU MONDE.

Ouvrage enrichi de 128 *tableaux et d'un grand nombre de documents officiels et inédits.*

PAR PABLO PEBRER,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SCIENTIFIQUES.

TRADUIT DE L'ANGLAIS, PAR J. M. JACOBI, AVOCAT.

TOME PREMIER.

PARIS.

F^d. BELLIZARD et C°., ÉDITEURS,

RUE DE VERNEUIL, N° 1, *bis.*

LONDRES, BOSSANGE, BARTHÈS ET LOWELL.

ST.-PÉTERSBOURG, F[d]. BELLIZARD ET C°.,

LIBRAIRES DE LA COUR.

1834.

PRÉFACE.

Quand on considère l'édifice imposant de l'empire britannique, on s'étonne de sa solidité au milieu des fautes et des nombreuses imperfections qui existent dans ses fondements et s'étendent, en se multipliant, sur toutes ses parties. L'observateur ne peut faire un pas dans ses recherches sans être frappé des contradictions, des paradoxes et des anomalies qui abondent dans le système économique

qui régit le royaume-uni. D'un côté, la surabondance des capitaux cause la détresse, au lieu d'assurer la prospérité de ceux qui les possèdent; de l'autre, un excédant de travail, source intarissable de richesses, produit le malaise et la pauvreté des travailleurs. Les inventions et les arts qui ont multiplié à l'infini les moyens de satisfaire à tous les besoins, de pourvoir à toutes les commodités et à tous les plaisirs de la vie, engendrent la misère, l'infortune et l'agitation parmi les classes les plus nombreuses de la Grande-Bretagne. Il est donc bien évident qu'il y a quelque vice radical occulte, et que l'on a fait un mauvais usage des ressources prodigieuses de cet immense empire.

Le patriotisme et le talent d'un nombre considérable d'écrivains nationaux ont fait de grands efforts pour découvrir le siége de ce mal profond et invétéré; malheureusement les opinions émises sur ce sujet sont si contradictoires et si empreintes de partialité que

cette importante question, qui touche au sort de plusieurs millions d'hommes, est restée jusqu'à ce jour enveloppée d'incertitudes et de ténèbres. Toutefois après avoir comparé les opinions les plus divergentes et pesé les motifs sur lesquels elles sont étayées, après avoir fait une étude longue, pénible et approfondie de la matière, après avoir analysé les diverses parties du système financier suivi par le gouvernement britannique, nous sommes parvenus à cette conclusion, que *la source principale des maux qui pèsent sur la Grande-Bretagne, est dans la* DETTE, *dont les funestes effets se font sentir sur toutes les branches de l'industrie nationale.* Tout le reste n'est qu'accessoire, et la réforme, en suivant son cours ordinaire, amènera nécessairement des améliorations; mais aussi long-temps que subsistera la *véritable cause* du malaise général, on ne doit point espérer d'obtenir aucun résultat satisfaisant pour le pays.

Profondément convaincus de la vérité et

de la justesse de l'exposé que nous venons de faire, nous avons conçu le projet, trop hardi peut-être, mais louable, de combattre et de détruire le mal dans sa source, à l'aide du remboursement de la dette nationale. La plupart des auteurs nationaux, qui ont traité d'économie politique, effrayés, sans doute, par les difficultés que présente une si vaste entreprise, et craignant surtout de s'exposer aux traits du ridicule, ont entièrement négligé de chercher la solution de ce grand problême financier. Quant au petit nombre de ceux qui s'en sont occupés, on peut dire qu'ils ont rempli leur tâche avec une grande maladresse et d'une manière bien imparfaite. En effet, au lieu de chercher à concilier les intérêts de tous ceux dont le concours peut seul assurer le succès de l'opération, ils les ont choqués; ils se sont arrêtés à des expédients partiels, au lieu de conseiller une mesure générale; enfin ils ont borné leurs recherches à *quelques parties* du système

économique de l'empire, au lieu d'en embrasser *l'ensemble*, puisque chacune de ces parties exerce une action quelconque sur les autres. De cette manière, avec les meilleures intentions, on a indiqué les moyens et conseillé les mesures les moins propres pour atteindre le but qu'on s'était proposé.

La marche que nous nous sommes tracée est toute différente : nous avons adopté en principe, qu'aucune mesure financière d'une si grande importance ne saurait être proposée sans avoir pris en considération l'ensemble du système économique dans toutes ses ramifications, sans avoir examiné toutes les branches de l'industrie et consulté les intérêts souvent contraires des diverses classes de la société ; enfin sans avoir calculé et mûrement pesé les résultats que cette immense opération est destinée à produire sur toute l'étendue de l'empire britannique. Ainsi nous avons dû :

1° Retracer l'origine, les progrès et l'état

actuel du revenu et de la dépense; faire connaître comment le revenu a été employé, le mauvais usage qui en a été fait le plus souvent, et surtout la quantité qui en a été successivement consacrée au paiement des intérêts de la dette.

2° Remonter à l'origine de la dette nationale, en suivre le cours, en déterminer la nature et le montant, enfin examiner par quelles mesures et sur quels plans elle a été créée et quels instruments ont servi à son prodigieux accroissement.

3° Évaluer les capitaux disséminés sur les diverses parties de l'empire; calculer les revenus annuels et déterminer par là les moyens dont on peut disposer pour la liquidation de la dette.

4° Ces résultats une fois obtenus, il fallait examiner quelle funeste influence la dette nationale exerce sur toutes les industries et sur toutes les classes de la société, et suggérer enfin l'unique remède pour détruire le mal

dans sa source, au moyen d'un plan pratique où nous essayons de montrer comment on pourrait employer les immenses ressources de l'empire à l'amortissement de la dette, faisant connaître en même temps les avantages qui résulteraient d'une semblable opération et répondant aux objections auxquelles elle pourrait donner lieu.

Entreprendre de traiter une question qui touche à des droits de propriété si délicats et si compliqués, à des intérêts de classes si nombreux et si divers, une question sur laquelle les opinions des publicistes sont restées si contradictoires et si confuses, c'était sans doute se charger d'une tâche remplie de difficultés, entourée d'obstacles sans nombre; mais l'aridité du sujet, la monotonie qui paraît être inévitable quand on s'occupe de mesures qui se ressemblent et qui ont servi à accroître les revenus et à grossir la dette nationale; enfin la nouveauté et la hardiesse d'un plan ayant pour objet de

développer le système économique d'un si vaste empire, d'en expliquer les résultats et d'exposer en même temps en quoi consistent la puissance, les ressources et la prospérité de la Grande-Bretagne : voilà de véritables motifs de découragement et qui semblaient devoir nous faire entièrement abandonner notre projet.

Toutefois, convaincus que tout développement des puissances productives, tout accroissement des richesses de l'empire britannique doit exercer une influence salutaire sur les autres nations ; entraînés, d'un autre côté, par l'image des heureux résultats qui suivraient une mesure si importante en allégeant les peines, la misère et le fardeau qui accablent une grande nation, en même temps qu'ils répandraient le bien-être sur le monde civilisé, dont la Grande-Bretagne est devenue le véritable centre, nous nous sommes enhardis à entreprendre une œuvre peut-être au-dessus de nos forces, mais à

laquelle nous avons consacré de longues méditations et que le triomphe de la réforme nous porte enfin à mettre au jour.

N'ayant jamais perdu de vue que notre but était de travailler pour l'amélioration du sort de nos semblables, nous n'avons pas écrit un seul mot pour favoriser des intérêts particuliers ou pour satisfaire quelque ambition personnelle. Tous nos efforts ont tendu constamment à rassembler des faits authentiques et des données positives, à les exposer avec franchise et impartialité, à raisonner sur leur nature et sur leur importance, enfin à en tirer les inductions et les conséquences les plus rigoureuses. Quant à ces sentiments divers qu'on éprouve en décrivant les exactions, les tyrannies, les injustices et les dévastations qu'un peuple a eues à souffrir de la part de ses gouvernants, ou bien en réfléchissant aux torrents de sang répandu et aux trésors sacrifiés pour des objets étrangers et souvent même contraires aux intérêts natio-

naux, ces pénibles sentiments nous les avons exprimés hautement et de la manière la plus énergique.

Afin de mettre notre sujet à la portée d'un grand nombre de lecteurs, d'en rendre la sécheresse moins sensible et les détails moins ennuyeux, nous avons eu soin d'y rattacher le récit des révolutions et des événements les plus remarquables arrivés, suivant l'ordre chronologique compris dans le cadre de l'ouvrage. A ce sujet, remontant aux causes des événements, et indiquant leur portée, nous avons exposé les mesures financières qui en ont été la conséquence ou qui ont servi à leur donner plus de développement et une action plus puissante. En même temps, nous avons signalé les principaux personnages qui y ont figuré, en traçant leurs caractères avec les couleurs qui nous ont paru les plus propres à donner à chaque tableau l'expression convenable et conforme à la vérité.

Étant dégagés de toute prévention et de

tout esprit de parti, sans nous arrêter aux formes gouvernementales, nous avons montré la même impartialité à l'égard des républicains et des royalistes, des whigs et des torys, des libéraux et des serviles. La même balance nous a servi pour peser les exactions et les procédés tyranniques de Charles I[er], et les excès révoltants des *saints* de la république. Enfin en admirant quelques mesures financières de Pitt et des ministres qui lui ont succédé, nous avons stigmatisé les faux politiques qui ont fait endurer des maux inouïs à une nation industrieuse, digne d'un meilleur sort. Aussi, sans perdre de vue l'objet de notre ouvrage, nous avons distribué le blâme ou la louange, sans nous arrêter à des distinctions de partis, ni à des différences d'opinions et de systèmes, étant d'ailleurs convaincus que la saine raison ne saurait être limitée dans le cercle tracé par une secte particulière, ni la sagesse et la vertu dans une sphère déterminée.

Comme, en matière d'économie domestique, on attache généralement peu d'importance aux autorités étrangères, nous avons eu le plus grand soin de puiser toutes nos données à des sources nationales. Ouvrages historiques, traités sur la dette, sur l'impôt, sur le revenu et sur la dépense, états et rapports officiels, nous avons tout lu, vérifié, analysé, et nous pouvons affirmer avec sécurité que la plupart des faits relatés dans notre ouvrage reposent sur des autorités incontestables et sur des actes authentiques[1].

[1] Si l'on trouvait quelques différences dans les tableaux officiels, il faut les attribuer à la manière irrégulière et confuse dont sont tenus les comptes publics dans le royaume-uni. Nous devons pourtant déclarer que tous nos tableaux ont été confectionnés avec beaucoup de soin : nos fastidieuses et pénibles recherches se sont étendues à plusieurs centaines d'in-folios. Les directeurs du musée britannique ont montré la plus grande complaisance en nous communiquant tous les documents qui étaient à leur disposition : nous les en remercions avec reconnaissance.

Dans nos évaluations soit du capital, soit des produits de l'empire, nous avons constamment adopté la base la plus modérée, en prenant pour guides les documents officiels et les meilleurs écrivains sur la statistique et sur l'économie politique. Toutefois, dans un travail de cette nature, il ne faut s'attendre qu'à des appréciations approximatives : c'est d'ailleurs tout ce qu'on peut désirer. A l'égard des nombreux tableaux, nous n'avons rien négligé pour y introduire la précision, la clarté et l'exactitude. Enfin, tout ce qui nous a paru propre à jeter du jour sur des matières aussi compliquées a trouvé sa place dans notre ouvrage, qui renferme une masse de documents précieux, épars en une infinité de volumes ou ensevelis sous la poussière des archives du royaume[1].

[1] Dans les tableaux empruntés à Colquhoun, malgré la réputation de cet auteur distingué, nous avons reconnu et corrigé de nombreuses erreurs. Ce travail

Avant de chercher à établir une base pour effectuer la liquidation de la dette, nous avons démontré l'urgente et absolue nécessité de recourir à une semblable mesure, et nous avons signalé les conséquences de l'oppression toujours croissante par suite de l'obligation de payer les intérêts de la dette. A ce sujet, nous avons prouvé quels funestes effets l'existence de la dette exerce sur les principales sources productives d'un empire manufacturier et commerçant comme la Grande-Bretagne; enfin quel décroissement comparatif doit avoir lieu dans les demandes des productions de ce pays.

Dans l'arrangement des dispositions de notre plan pour la liquidation, nous n'avons jamais perdu de vue les intérêts des diverses

nous a souvent donné plus de peine que la confection de nouveaux tableaux. Ainsi, par exemple, dans un des tableaux sur le règne de la reine Anne, il y avait une erreur de plus de *neuf* millions sur un total de soixante-deux. Nous pourrions en dire autant des autres.

parties intégrantes de l'empire. Les intérêts des planteurs, des négociants et des armateurs des colonies des Indes orientales, ont été combinés avec ceux des consommateurs, des propriétaires fonciers et manufacturiers du royaume-uni. Les avantages que l'adoption de cette grande mesure doit procurer au commerce et à l'industrie du Canada ont été mis en comparaison avec ceux qu'en retireraient les Indes occidentales. L'accroissement que prendrait le commerce de l'empire indien, l'amélioration de l'agriculture toute défectueuse en ces vastes et riches contrées, enfin l'avancement de ces populations immenses dans la civilisation, ont été mis dans la balance avec les progrès de la navigation et avec l'extension des demandes de toutes sortes de produits des manufactures britanniques.

En parlant des impôts, des droits et des taxes, nous avons signalé ceux qui portent le plus désavantageusement sur les sources

productives et dont la suppression serait la plus favorable aux principales branches du revenu et pourrait même faciliter l'exécution de la grande mesure proposée. A cet égard, nous avons fait connaître les opinions émises par les économistes des deux partis, mais il nous a paru plus convenable de suivre une marche différente et de n'adopter leurs idées qu'avec d'importantes modifications.

Au sujet des importantes questions qui occupent si fortement les esprits et qui se rattachent si intimement à toute mesure ayant pour objet la liquidation de la dette (telles sont les questions sur le système monétaire, sur la liberté du commerce, sur la politique à tenir envers les colonies, etc., etc.), nous avons eu toute déférence pour les opinions émises et débattues dans les écrits périodiques, ces creusets de raisonnement et de savoir, ces prodigieux instruments de civilisation qui ont si puissamment contribué à la grandeur et à la prospérité de la Grande-

Bretagne. Dans cette occasion comme toujours, suivant notre esprit d'impartialité et d'indépendance, nous avons adopté alternativement les opinions des partis opposés, selon qu'elles nous ont paru tendre plus directement à assurer le bien-être et l'amélioration du sort de tous les sujets britanniques.

Toutes ces questions ont fixé l'attention de plusieurs écrivains nationaux; mais, comme nous l'avons déja dit, jusqu'à ce jour elles n'ont été traitées que superficiellement et d'une manière plus ou moins imparfaite. Les ouvrages qui s'y rapportent directement sont peu nombreux et le seul auteur qui s'en soit occupé convenablement, en faisant connaître en même temps les richesses, la puissance et les ressources de l'empire, a écrit, ainsi qu'il le déclare lui-même, plutôt pour tranquilliser les esprits et les préparer à l'établissement de nouveaux impôts et à un accroissement de la dette, que pour chercher les moyens de diminuer les charges de la nation.

Tout en reconnaissant l'insuffisance des lumières d'un seul individu pour parvenir à la solution de ces questions vitales, nous avons pensé que le meilleur moyen de faciliter les recherches, de préparer et d'éclaircir la discussion, était d'abord de réunir dans un cercle peu étendu tous les éléments et les matériaux essentiels qui se trouvaient dispersés dans un nombre considérable de volumes dispendieux et peu à la portée du public; ensuite de signaler les points les plus culminants dans toutes ces questions si intimement liées au système financier de l'empire, de présenter à l'appui une série non interrompue de faits et de renseignements authentiques, de faire voir les effets de la marche qui a été suivie et les immenses résultats que promet la mesure proposée. Enfin il nous a paru d'une grande importance dans les circonstances présentes, de mettre sous les yeux du public un vaste tableau comprenant l'économie, la statistique et les finances de l'em-

pire britannique, en donnant en même temps au parlement réformé tous les éléments nécessaires pour décider avec maturité et sagesse une question immense qui affecte profondément l'état actuel, la stabilité et l'existence future du plus puissant empire de la terre.

Quant au mérite de l'ouvrage, c'est au public à en juger. Cependant la difficulté de rassembler dans un cercle étroit une si grande variété d'objets historiques, moraux, statistiques, financiers, politiques et économiques, et de réconcilier une infinité d'opinions divergentes émises au sujet du système vaste et compliqué suivi à l'égard des finances du royaume, doit nous servir d'excuse pour les défauts et les erreurs qui pourraient être signalés par les lecteurs intelligents. Que l'on considère la peine qu'on a pour arriver à une exactitude parfaite, dans les comptes domestiques ou dans ceux d'un simple établissement de commerce, et l'on sera porté naturellement à excuser quelques inexactitudes de chiffres

ou de calcul qui ont dû se glisser dans l'exposé des opérations financières d'un immense empire. Notre tâche a même été d'autant plus pénible que *nous avions adopté la ferme résolution de ne consulter personne sur la conception, l'arrangement et la composition de notre ouvrage.* Toutefois nous ne craignons pas de déclarer que les *faits* que nous rapportons, les *données* sur lesquelles nos raisonnements sont fondés, enfin les *conclusions* que nous en avons tirées, sont de la plus grande exactitude. Un travail de cette sorte ne saurait rester infructueux; l'impulsion vient d'être donnée, et une fois l'attention appelée sur ce sujet d'une si haute importance, d'autres écrivains entreront dans la lice et, à l'aide des matériaux que nous leur offrons, leurs efforts et leurs talents achèveront cette grande entreprise. C'est le vœu que nous formons dans l'intérêt d'un vaste empire, dont la prospérité se rattache si intimement à celle du monde.

HISTOIRE FINANCIÈRE

DE

L'EMPIRE BRITANNIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du règne de la reine Marie.

Origine des taxes et du revenu public. — Les impôts d'abord payés en nature. — Nature des taxes avant l'invasion des Romains. — Comment ces conquérants levaient les impôts. — Leur système introduit en Angleterre. — Leurs extorsions. — Excédant des revenus envoyé à Rome. — Taxes et revenus sous les rois de la dynastie normande. — Opinions quant au revenu annuel sous Guillaume-le-Conquérant. — Taxes et revenu sous la ligne saxonne, celle de Lancastre, celle d'York et celle de Tudor. — Leurs exactions. — Quand et comment les premières dîmes furent levées. — Premier tarif de

droits imposé sur les marchandises. — Premières taxes dites *income tax* et *property tax*[1], et à quelle condition cette dernière fut obtenue. — Première taxe personnelle levée. — Comment et quand l'église fut forcée de contribuer aux charges de l'État. — Bons effets produits par les doctrines de Wyckliffe sur les revenus et sur les droits du parlement. — Résistance aux prétentions du pape. — Quels effets les mesures de Henri VIII ont eus sur le trésor public. — Origine de la taxe des pauvres. — Origine du revenu de l'Irlande. — Son insuffisance constante à faire face aux dépenses du pays. — Taxe imposée sur les non résidants (*absentees*) au XIVe siècle. — Objets auxquels a été employé le produit des taxes et des extorsions.

SECTION Ire.

La défense du pays, le gouvernement intérieur de la nation, et le bien-être de chacun de ses membres, tels sont les véritables objets de l'impôt. L'histoire du genre humain nous démontre que toutes les nations, même dans l'état primitif de la vie sauvage, ont fait l'abandon d'une partie de leur travail pour pourvoir aux dépenses dont ces objets sacrés étaient soit la cause réelle, soit le prétexte. Les chefs ne tardèrent pas à exiger comme tribut ce qui, originairement, n'avait été qu'un don de convention.

[1] *Note du Traducteur.* L'impossibilité de trouver en français des mots correspondants qui rendent l'idée que présentent les expressions anglaises lorsqu'il s'agit de mots pour ainsi dire techniques, a obligé de conserver les mots anglais, sauf à les expliquer par des notes. Ainsi :

Income tax est un impôt perçu sur les revenus pour lesquels il n'y a pas de capital sensible, tels que places, pensions, etc., etc.

Property tax est un impôt perçu sur les revenus qui ont un capital mobilier ou immobilier, tels qu'intérêts de capitaux, rentes de maisons, fermages de terres, etc.

Les produits de la chasse, de l'agriculture, et même ceux de la pêche, composèrent les premiers revenus de toutes les nations. Tacite rapporte[1] que les habitants des contrées septentrionales payaient à leurs chefs et à leurs princes des redevances en grain et en bestiaux, en témoignage de respect et pour les honorer. Il en était ainsi en Angleterre, à une époque où, partagée en beaucoup de petits états, elle était gouvernée par des chefs nombreux. Cette période de l'histoire d'Angleterre, enveloppée dans l'obscurité, comme celle des autres nations de l'Europe, ne fournit aucune date authentique : mais il est très-probable, qu'indépendamment des redevances en grain et en bestiaux auxquelles ces chefs barbares avaient droit, ils s'appropriaient en grande partie le butin que leur procuraient leurs petites guerres continuelles.

Les Romains, plus habiles tyrans que les chefs qu'ils avaient vaincus, introduisirent un système régulier d'impôt : ces espèces de taxes qu'ils appelaient *tributa et vectigalia* en furent les parties constitutives. Cette dernière taxe, qui consistait en un service de labour, un droit de pacage et dans le transport

[1] *De Mor. Germ.*, c. 15. Les Germains payaient un tribut à leurs chefs et à leurs rois; mais ils choisissaient leurs chefs pour leur valeur, et leurs rois pour leur utilité, ainsi que Tacite le dit ailleurs : *Reges ex utilitate, duces ex virtute sumunt : nec regibus infinita aut libera potestas; et duces exemplo potius quam imperio; si prompti, si conspicui, si ante aciem agunt admirationem, præsunt.*

des marchandises, ne suffisant pas à la rapacité de ces oppresseurs, ils eurent recours aux *tributa*, à la taxe par tête, à un impôt sur les biens vendus à l'encan, ou dans les marchés publics, et à un droit sur les importations et les exportations. Les legs, les maisons, les esclaves, les feux, et différents animaux furent soumis à des droits considérables : les corps humains ne pouvaient même recevoir la sépulture qu'en payant un droit onéreux [1]. Les officiers publics qui administraient les finances de ces brigands barbares (semblables à Pitt dans des temps plus éclairés) récompensaient avec profusion tous ces monstres à figure humaine, bourreaux de leur race, qui parvenaient à signaler quelque nouveau moyen de lever des taxes. Ces mesures augmentaient les revenus à un tel point, que les impitoyables proconsuls romains parvenaient, non seulement à couvrir les dépenses du pays, mais même à faire passer dans la capitale du monde des sommes considérables [2].

[1] Henry, Hist. of Great Brit., vol. 1, p. 238. Whittaker, Hist. of Manches., vol. 1, p. 212.

[2] Les proconsuls romains en agissaient ainsi dans les pays conquis. Ils tiraient de cette partie de la péninsule espagnole appelée Gallice et de la Lusitanie 2,000 l. d'or (ou 645,834 l. st.) par an, César tirait des Gaules *quadrigentia* (ou 322,916 l. s.) par an (Arbuthnot) : son triomphe fut orné de 2,822 couronnes d'or massif, qui, fondues, pesaient 22,414 livres! La plus grande partie de ces trésors provenait de l'Espagne et des Gaules conquises. Les empereurs ne le cédèrent en rapacité ni

Six cents ans s'écoulèrent entre le départ de ces farouches conquérants et l'arrivée de leurs successeurs. Pendant cette longue période de guerres et de carnage, nous voyons l'heptarchie naître, s'élever et périr. Le pays était divisé en sept royaumes, et, se trouvant en grande partie partagé entre autant de chefs barbares, toute régularité dans l'assiette et la levée des taxes disparut, et le service personnel fit place au payement en espèces : c'était, en temps de guerre, une source considérable de revenus. Mais nous en découvrons une autre non moins productive, dans la commutation en amendes des peines encourues pour crimes et atrocités de toute espèce.

Les Danois menacèrent d'abord, puis désolèrent le pays à un tel point, qu'il fallut créer un impôt territorial temporaire pour s'affranchir de leurs déprédations. Le roi Ethelred établit en conséquence (l'an 991) le *danegeld* (impôt danois) [1], qui

aux proconsuls ni aux généraux. L'Espagne tarragonaise fut forcée de donner à Claude une couronne d'or du poids de 700 liv., et il exigea des Gaules une autre couronne de 900 liv.

[1] Danegeld ou hydagium. Mort., Hist. d'Angl. Le tribut payé aux Danois fut en 1002 de 24,000 liv. st., en 1007 de 36,000 l. s. Le dernier fut payé en 1018, lorsque Canut exigea du royaume en général 72,000 liv. st., et de la ville de Londres particulièrement 11,000 liv. st. — Preuve de l'importance de cette capitale à cette époque. Toutes ces sommes furent levées pour engager les Danois à évacuer l'Angleterre (Sinclair).

produisit 10,000 livres, somme égale à 360,000 l. st. de nos jours. Cette taxe (augmentée par la suite), quoique créée originairement pour un objet spécial, continua à être perçue jusqu'en 1051, qu'Édouard-le-Confesseur l'abolit entièrement[1].

Le lecteur doit sentir combien il est difficile de préciser l'importance des revenus et des dépenses de l'Angleterre dans ces temps de confusion. Des économistes et des historiens, qui se sont livrés à cette recherche, assurent que le revenu s'élevait, à cette époque, de deux millions à deux millions et demi de liv. st.; mais nous ne pouvons garantir l'exactitude de ce calcul.

CONQUÊTE NORMANDE.

Guillaume-le-Bâtard, dit le Conquérant, monta sur le trône le 14 octobre 1066, et l'Angleterre vit s'ouvrir pour elle une nouvelle ère politique et financière. On peut ranger sous quatre classes principales les revenus du roi : les domaines royaux, les dons volontaires, les taxes légales, et les exactions arbitraires. La subdivision de chacune de ces branches

[1] Webb (*Account of the Danegeld*). Cette taxe, à raison d'un shilling par chaque *hide* de terre, produisait 12,180 livres saxonnes ou 360,000 liv. st. Quelques-uns prétendent que cette mesure (*hide*) équivaut à ce qu'une charrue peut labourer pendant une année; « d'autres, que c'est la quantité de terre nécessaire à la nourriture d'une famille. » Mort., Hist. d'Angl.

n'est qu'une série d'oppressions[1]. On fit revivre et l'on perçut avec une rigueur inouïe[2] l'odieux impôt danois, qui variait d'un à six shillings par chaque mesure de terre, dite *hide*. A cette époque, les domaines royaux constituaient à eux seuls la plus grande partie des revenus des souverains anglais, et ce n'était qu'en cas de guerre que l'on exigeait des secours extraordinaires.

Vitalis[3], né neuf ans après la conquête, estime que le revenu annuel de Guillaume s'élevait à 400,000 livres sterling; mais Hume observe judicieusement que la livre d'argent de cette époque pesant trois livres de nos jours, il en résulterait que le revenu était de 1,200,000 livres sterling; de plus, que le prix relatif des objets nécessaires à la vie étant alors le dixième du prix actuel de ces mêmes objets, le revenu de Guillaume se serait trouvé en conséquence équivaloir à dix millions d'aujourd'hui, ce qui semble exorbitant pour ces temps-là. Henri[4] fait monter à 5,808,975 livres sterling le revenu

[1] Guillaume commença et acheva un mesurage, non seulement des domaines royaux, mais de toutes les terres du royaume; six années furent employées à ce travail, dont le résultat fut le *Domboc*, ou jugement en dernier ressort, plus connu sous le nom de *Doomsday Book*.

[2] Matthieu de Paris l'appelle *Gravissima pecuniarum exactio*.

[3] *Ipsi vero regi mille et sexaginta libræ sterlinenses*, etc.

[4] Hist. of Great-Brit., vol. 3, p. 28.

annuel du Conquérant; Littleton à 5,369,925 liv. st.; et Voltaire à 5,000,000 liv. st.; mais tous ces calculs semblent exagérés.

GUILLAUME RUFUS.

Les rapines et les atrocités qui signalèrent son règne lui firent donner, à juste titre, le surnom de *Lion rouge*. Il porta le *danegeld* à quatre shillings par chaque mesure de terre [1]; il dépouilla son frère aîné du duché de Normandie, et, dans le but de conquérir non seulement l'Aquitaine, mais même toute la France, il accabla les malheureux Bretons de doubles taxes. Heureusement que, dans une partie de chasse, il eut le cœur percé d'une flèche, au moment où il méditait des conquêtes étrangères aux dépens de ses sujets, appauvris et surchargés d'impôts.

HENRI Ier.

Ce prince, troisième fils du Conquérant, profitant de l'absence de son frère engagé dans une croisade, monta sur le trône avec un titre douteux, mais promettant à ses sujets « une charte, la liberté, et une diminution d'impôts: » il y fut maintenu. Cependant, ainsi que quelques-uns de nos monarques modernes, il oublia bientôt ses serments, se joua des engagements qu'il avait contractés vis-à-vis de son peuple,

[1] Mathew Paris., Hist. Angl., p. 42.

et viola même le traité sous la foi duquel il avait été mis en possession des insignes de la royauté, et du trésor à Westminster.

A l'occasion du mariage de sa fille Mathilde avec l'empereur d'Allemagne, il leva trois shillings sur chaque mesure de terre [1]. On a calculé que cet impôt, qui opprima à l'excès le peuple, produisit 800,000 liv. st. de nos jours. Mais à l'occasion d'une expédition qu'il entreprit sur le continent, il leva un impôt sur tous les monastères et les églises sans exception. Non moins de 200 prêtres, vêtus de leurs surplis, et portant la croix, vinrent au-devant du roi, sur la route de Londres, et le supplièrent à genoux de leur accorder un dégrèvement partiel; mais il rejeta leurs humbles prières [2]. Si telle fut la conduite d'Henri vis-à-vis d'ecclésiastiques revêtus d'un caractère sacré, comment s'étonner, après cela, de ses actes arbitraires envers ses sujets laïques!

Il y eut pendant ce règne un changement notable dans le mode de perception des revenus; on fit payer en espèces les rentes des domaines royaux, qui jusqu'alors avaient été généralement acquittées en nature [3]. On se rappellera qu'à cette époque un bœuf

[1] Brady, vol. II, p. 270.

[2] Mortimer, vol. I, p. 212.

[3] Maddox's Exchequer, p. 186. Carte, Hist. Engl., vol. I, p. 518.

valait un shilling, et un mouton quatre pences ou à peu près un shilling d'aujourd'hui.

ÉTIENNE.

Ce prince, audacieux comme son aïeul Guillaume-le-Conquérant, non seulement chassa du trône Mathilde, la légitime héritière de la couronne, mais, pour se maintenir dans son usurpation, il appela à son secours une nuée de barbares mercenaires. Afin de s'acquitter envers eux, il altéra le titre des monnaies, trafiqua des emplois, des honneurs et des dignités de l'église, et aliéna même les biens de la couronne. L'agriculture fut abandonnée, les villes devinrent désertes, et la famine désola le pays [1]. Les exactions de toute espèce auxquelles Étienne eut recours pour soudoyer ses farouches et avides partisans, produisirent une complication de misère, de détresse et de dévastation telle, que les Anglais se virent contraints d'abandonner leur pays natal. Sous son règne, on continua à percevoir avec la plus grande rigueur l'odieux *danegeld*, que le roi avait juré d'abolir en montant sur le trône.

Étienne fut le dernier roi de la race normande. Sous cette dynastie, on parvint, à force d'exactions, à balancer les recettes et les dépenses. Les monarques de ces temps ne pouvaient autrement réaliser

[1] Lytt., vol. 1, p. 328. Stevens, p. 21.

leurs vues cruelles ou ambitieuses : on ignorait alors l'arme puissante du crédit public. (Tableau I, partie I.)

SECTION II.

Ligne saxonne, ou ligne des Plantagenet.

HENRI II.

La première taxe sur la propriété mobilière, s'élevant à deux pences par livre sterling, fut établie par le premier roi de la ligne saxonne (on avait alors interrompu la perception du *danegeld.*) Mais malheureusement, le sultan d'Égypte ayant fait la conquête de Jérusalem [1], cette taxe fut tout d'un coup portée au *dixième* de la valeur de toute propriété mobilière : par suite de cet événement, les Anglais furent contraints à payer la somme énorme de 70,000 liv. st. ; on força même les juifs à fournir 60,000 liv. st., et à contribuer ainsi à la reprise de Jérusalem, objet purement religieux et qui, blessant

[1]. 35 Hen. II. Hoveden, p. 366. C'est le premier exemple de la perception d'un *dixième*. On appela cette taxe « la dîme Saladin. » Carte, vol. I, p. 719. Pendant la seconde année de ce règne, on tenta l'établissement d'une taxe sous le nom de *Scutage*.

leur croyance, n'intéressait que les cultes chrétiens. On a fait monter à deux millions, monnaie courante d'aujourd'hui, les fonds perçus pour cet objet spécial [1].

RICHARD Ier.

Les extravagances de ce roi, la trahison, la lâcheté et la sordide avarice de l'Autriche [2], en retenant le brave Richard-Cœur-de-Lion à son retour de la Terre-Sainte, et en exigeant 100,000 marcs [3] (ou 300,000 liv. st.) pour sa rançon, épuisèrent le peuple anglais. Le *danegeld* changea de nom, et, sous l'appellation moins odieuse de *hydage* [4], cette taxe fut portée à cinq shillings par mesure de terre (*hide*). On mit pour la première fois un impôt sur les tournois et les amusements publics.

JEAN.

Successeur de Richard Ier, ce prince est plus connu par la grande charte dont le souvenir se rattache à

[1] D'après Mathew Paris, le trésor laissé par Henri s'élevait à 900,000 liv. st.

[2] — Oh! Austria... thou slave, thou wretch, thou coward,
Thou little valiant, great in villany,
Thou ever strong upon the strongest side!
Shakesp., John, act. II.

[3] Le mss. de Chester dit 160,000 marcs.

[4] Stevens, p. 40. Hoveden affirme qu'en deux ans on avait perçu pour les services publics 1,100,000 marcs ou 753,332 l. s.

son règne, que par ses méfaits et ses cruautés envers les juifs, auxquels il extorqua 60,000 marcs. L'un d'eux, habitant de Bristol, ayant été taxé à 10,000 marcs, se refusa au payement d'une somme aussi forte; mais Jean donna l'ordre de lui arracher une dent tous les jours jusqu'à parfait payement. Le courage du malheureux l'abandonna le huitième jour, et il paya [1]. C'est à l'aide de pareilles mesures financières que ce gracieux monarque pourvoyait aux dépenses publiques.

HENRI III.

Le règne de ce roi fut long [2], mais son pouvoir ne fut respecté ni au dedans, ni au dehors. Cependant le commerce fleurit, car les douanes [3] rendirent annuellement 60,000 liv. st. [4].

ÉDOUARD Ier.

Ce prince, le Justinien de l'Angleterre, a acquis une juste célébrité pour les importantes additions

[1] Mathew Paris. Tovey, Anglia Judaica, p. 70.

[2] Les événements historiques de ce pays, et ceux du reste du monde, sont si intimement liés avec l'histoire de l'impôt et du revenu, qu'il a paru indispensable de joindre une table chronologique des guerres et des traités de toutes les nations. On la trouvera à la fin de cette première partie.

[3] Noy, Rights of the crown.

[4] Mathew Paris, p. 647. « Il engagea les joyaux de la couronne, et même la châsse d'Édouard-le-Confesseur. » (Noy.)

qu'il fit à la grande charte, et pour avoir aboli la pratique d'imposer les habitants des villes et des bourgs, sans le consentement de ceux qui les représentaient dans le parlement. Le fameux statut intitulé *Tallagio non concedendo* fut, dit un habile écrivain, « arraché par le peuple anglais à celui de leurs princes le plus capable, le plus guerrier, et le plus ambitieux, qui fut ainsi privé du pouvoir qu'avaient usurpé ses prédécesseurs, d'imposer des taxes tributaires. »

C'est de ce règne que datent les droits de tonnage, de pesage, et la première charte accordée à des commerçants étrangers, dans laquelle on vit pour la première fois paraître un tarif de droits[1]. Beaucoup de gens ont admiré Édouard comme un héros et un grand homme d'état : mais on ne peut nier que la spoliation des biens du clergé, en dépit de la bulle du pape[2], la confiscation, au profit du trésor public, de la propriété des juifs, l'exil de 15,000 israélites, et le supplice de 250 de ces malheureux qu'il fit pendre en un jour[3], ne soient loin de témoigner en

[1] On appelait ces droits *nova custuma*. Gilb. Excheq., p. 275.

[2] Édouard déclara, faisant allusion à l'église, que ceux qui refusaient de soutenir le gouvernement civil n'avaient pas le droit d'en retirer aucun avantage. Carte, vol. II, p. 265. Sinclair.

[3] Tovey, Anglia Judaica, p. 232. Stevens, p. 48.

faveur de l'héroïsme d'Édouard, ou de son habileté comme économiste et homme d'état.

ÉDOUARD II.

Ce roi essaya de ressaisir les prérogatives auxquelles son père avait renoncé; mais il n'était doué ni de la valeur, ni des talents de son prédécesseur. Il chercha à se faire des ressources par les douanes et par des droits sur les commerçants; mais la loi du pays ne permettait pas de créer de nouveaux droits, ou d'augmenter les anciens, sans l'autorisation du parlement, ou sans un *consensus mercatorum*. Les impôts créés par l'autorité royale furent appelés *maltolets* ou droits de malheur[1].

L'Angleterre convoitait la conquête de l'Écosse. On leva en conséquence des impôts considérables pour subvenir aux frais de la guerre; et malgré la bataille de Bannockburn (le Marathon écossais), que les Anglais perdirent le 23 juin 1314, leur courage n'en fut pas ébranlé, car en 1316 le parlement autorisa la levée de nouvelles taxes, et passa un acte en exécution duquel chaque ville et chaque village du royaume étaient tenus de fournir un certain nombre d'hommes armés pour la réduction de ce pays; et, afin d'opérer cette conquête si désirée, le parlement

[1] Noy's Rights of the Crown, p. 77. Gilb. Excheq., p. 272.

accorda le 15me de tous les biens mobiliers des laïques [1]. C'était la seule conquête dont l'importance pour la nation anglaise pût justifier l'imposition de taxes. En vain furent-elles accordées cependant, car l'Écosse ne fut pas conquise.

ÉDOUARD III.

Avec la gloire dont les armes anglaises allaient se couvrir à Cressy, à Sluys et à Poitiers, approchait le fardeau de dépenses énormes sans retour pour l'Angleterre. Le parlement ne mit pas de bornes à sa prodigalité, et ces différentes expéditions donnèrent lieu à la création de taxes exorbitantes qui furent arrachées sous des formes et des dénominations diverses : c'était « le dixième [2], le quinzième » des subsides en nature (sur les grains, la laine, etc., etc.), qu'on appelait «la neuvième gerbe, le neuvième agneau, etc.» Le premier impôt en argent accordé par le parlement eut lieu en 1371, époque à laquelle on vota la somme de 50,000 liv. st. pour continuer la guerre contre la France[3]. Les douanes rendaient annuellement

[1] Gilb. Excheq. Pendant la seconde année de ce règne on fut autorisé à affermer les terres vagues, *si absque injuria alterius fieri potest.*

[2] Rot. Par. Edw. III, vol. II, p. 232.

[3] Stevens, p. 109.

12,000 marcs[1]. Chaque paroisse en Angleterre fut taxée à 1 livre 3 shillings 4 pences, et cette somme fut portée par la suite à cinq livres dix-huit shillings. Ce fut sous le règne de ce prince que fut levée la première taxe personnelle (*poll-tax*), qui était de 4 pences par chaque individu âgé de plus de quatorze ans[2]; en un mot, il n'est pas d'exactions auxquelles on n'eût recours. Leur continuité poussa à la révolte le peuple, qui commençait à se dégoûter de gloire. Cependant le fils du roi, le brave Édouard, dit le Prince Noir, demandant des secours pour rétablir sur le trône d'Espagne Pierre-le-Cruel (son souverain légitime), le roi s'adressa aux pays conquis, et mit à prix la délivrance de leurs souverains respectifs. La rançon du roi de France fut fixée à 3,000,000 d'écus d'or (1,500,000 liv. st.), dont moitié fut payée[3]; celle du roi d'Écosse à 100,000 marcs[4], qui fut également acquittée en grande partie. Édouard reçut encore 50,000 liv. st. pour la dot de sa fille[5], et l'Irlande fournit 30,000 liv. st., indépendamment

[1] Noy's Rights of the Crown, p. 86. Les communes se plaignirent que la manière dont la taxe sur les vins, etc., était assise, était une violation de leurs privilèges. Gilb. Excheq., p. 217.

[2] Rot. Part. 47, Edw. III, p. 317.

[3] Hume, vol. II, p. 469.

[4] Mortimer, vol. II, p. 605.

[5] Stevens, p. 124.

des dépenses de son gouvernement. Toutes ces sommes, ajoutées au revenu ordinaire de l'Angleterre, étant insuffisantes pour tirer Édouard de sa détresse, il engagea la couronne royale et les joyaux les plus précieux de la reine[1] : la couronne ne fut dégagée qu'au bout de huit ans.

Ce monarque mit la France au pillage et épuisa l'Angleterre par les taxes. Tout cela n'empêcha pas que, vers la fin de sa carrière, il perdit non seulement toutes ses conquêtes, Calais excepté, mais encore que son patrimoine fut réduit à Bayonne et à Bordeaux ; et ce prince vainqueur des rois se vit contraint d'accepter toutes les conditions humiliantes que ses ennemis jugèrent à propos de lui dicter[2]. Grande leçon pour les peuples, et qui devrait les dégoûter d'échanger leurs ressources financières contre la vaine gloire des conquêtes étrangères, et de les prodiguer aveuglément pour satisfaire la folle ambition de leurs chefs.

RICHARD II.

Succéda à Édouard son aïeul. Les finances ne purent prospérer sous une minorité pendant laquelle tout

[1] Hume, vol. II, p. 482.

[2] Le revenu de la couronne pendant les vingt années du règne d'Édouard s'élevait à 154,139 liv. 17 s. 5. d. st.

n'était que factions et désordre. Le premier subside accordé par le parlement s'éleva à 160,000 liv. st., somme plus considérable qu'aucune de celles votées antérieurement par la législature [1]. Elle fut perçue au moyen d'une taxe personnelle (*poll-tax*) et d'une taxe sur les revenus (*income-tax*). Les riches s'arrangèrent pour en jeter le fardeau sur les pauvres en faisant taxer à un shilling tout individu âgé de plus de quinze ans. Les Anglais ayant toujours eu une aversion marquée pour cette sorte d'impôt, il y eut une insurrection, à la tête de laquelle se trouvaient Tyler et Straw; ceux-ci, bien qu'ils ne fussent pas les chefs les plus habiles, combattirent vaillamment, mais ils eurent le dessous. Le jeune roi se montra au peuple, fit de grandes promesses, et donna l'espoir d'un allégement de charges. Richard II fut peut-être le seul souverain (sauf toutefois la reine Marie et la reine Anne) qui restitua en partie les subsides qui lui avaient été accordés; mais sa mort soudaine, qui mit fin à la ligne saxonne, empêcha toute amélioration dans les finances [2]. Ce fut sous cette dynastie que l'on commença à établir un impôt sur les propriétés mobilière et immobilière. La science des finances était encore inconnue, seulement on était arrivé à ce point, de ne plus regarder comme nécesaire

[1] Rot. Part. Rich. II, n° 15, vol. III, p. 90.

[2] Hume, vol. II.

la sanction du pape pour l'établissement des taxes ; ce qui prouve évidemment que la doctrine de Wyckliffe, ce grand générateur de la réformation [1], commençait

[1] Ce grand homme, le précurseur de Jean Huss, de Jérôme de Prague, et de Luther, naquit dans le village de Wyckliffe, en 1324 ou environ. Il commença par attaquer les ordres mendiants, qui, semblables à des essaims de sauterelles, infestaient les plus belles contrées de l'Europe et de l'Angleterre, et, sous le masque de la dévotion et de la vertu, dévoraient les fruits de la terre et s'engraissaient de la sueur des peuples. En 1360, il publia ses fameuses « Objections contre l'existence des moines. » Mais Édouard III étant en querelle avec le pape Urbain V, à l'occasion de la demande faite par celui-ci d'une somme de mille marcs à titre de reconnaissance du droit de suzeraineté féodale de la papauté sur l'Angleterre et l'Irlande, les moines, cette milice des papes, publièrent plusieurs écrits pour la défense de leur chef, soutenant ses droits et provoquant Wyckliffe à leur répondre. Celui-ci fit paraître un ouvrage dans lequel il soutenait que le roi et son parlement avaient le droit « de refuser l'infame tribut demandé par la cour de Rome, de soumettre tous les ecclésiastiques à la juridiction séculière dans tous les cas civils, et même d'aliéner les biens de l'église. » A l'accession de Richard à la couronne, le parlement, outré des extorsions continuelles des papes, reprit le sujet, et l'on soumit à Wyckliffe la question suivante : « Un gouvernement ne peut-il, dans des cas « de nécessité, s'opposer à ce que les trésors de l'état passent dans « des pays étrangers, quoique le pape en fasse lui-même la de- « mande ? »

Wyckliffe, dans le but d'anéantir plus complétement le pouvoir papal, acheva cette tâche extraordinaire, « la version de la Bible ». L'ancien testament n'a pas encore été imprimé : mais il

à produire les effets les plus salutaires. Nous les verrons se développer sous les règnes suivants.

Nous touchons à une époque terrible qui compte quatre-vingt-six années de guerre civile, d'anarchie, de carnage et de crime. Les finances ne pouvaient s'améliorer pendant ces temps orageux : mais la lutte entre la maison d'York et celle de Lancastre produisit du moins un bon effet, quant aux droits de la nation et à l'imposition des taxes. La charte ne fut pas violée, et il ne fut levé aucun impôt sans le

est temps que cette importante publication paraisse. « A l'aide de copistes, » dit Lingard, « on multiplia les exemplaires de cette traduction, et le pauvre prêtre Wyckliffe en recommanda la lecture à ses auditeurs; en leurs mains, cet ouvrage fut une arme puissante, et l'on sema ainsi le germe de cette révolution religieuse qui éclata un siècle et demi plus tard. » Wyckliffe ne ralentit pas sa marche. Il eut le courage d'attaquer ce boulevard de la moderne Rome : la transsubstantiation. Le serviteur des serviteurs de Dieu fulmina successivement des bulles contre Jean, et donna l'ordre de l'emprisonner et de le mettre à la torture. Mais le peuple anglais eut le bon sens de refuser d'exécuter les ordres cruels de Grégoire II. (Voir « Vie et opinions de Wyckliffe » par Vaughan, et « Vie de Wyckliffe » par Lebas.) Le but de cette digression a été de faire voir que cent cinquante ans avant Luther, un Anglais avait déja posé les trois grands principes de la réformation, de signaler la chaleur du peuple anglais à défendre un tel champion, et l'honorable détermination du parlement anglais de résister à toutes prétentions sur les ressources du pays, et à toute intervention étrangère dans ses finances.

consentement du parlement. Les deux partis respectèrent cette base des libertés nationales. (Tabl. II, part. Ire.)

SECTION III.

Maison de Lancastre.

HENRI IV.

Henri IV, fils de Jean de Gand, duc de Lancastre[1], le protecteur de Wyckliffe et de Chaucer (l'un le père

[1] Lorsque Wyckliffe fut accusé d'hérésie, et sommé de paraître devant l'assemblée (1377) où l'évêque de Londres remplissait le rôle de l'inquisiteur Torrequemada, Percy, maréchal d'Angleterre, par bienveillance pour le respectable vieillard, et sans égard pour un tribunal qui ne devait son autorité qu'à une puissance étrangère, l'invita à s'asseoir, lui disant « qu'il y avait une multitude de chefs sur lesquels il avait à répondre, et qu'en conséquence il avait besoin d'être assis à son aise pendant une séance aussi ennuyeuse. » Sur quoi l'évêque répondit « qu'il ne souffrirait pas que l'accusé fût assis, » ajoutant « que s'il avait pu penser que le comte maréchal voulût faire le maître, il ne lui aurait pas permis d'entrer à la cour. » Gand, duc de Lancastre, répliqua « que la proposition du comte maréchal n'avait rien que de raisonnable, et que quant à lui (évêque de Londres), devenu si

des prosateurs anglais, l'autre le père de la poésie anglaise), monta sur le trône et l'occupa plus dignement que beaucoup d'autres souverains qui n'étaient pas usurpateurs. Les douanes produisirent davantage. Le *parliamentum indoctum* (c'est ainsi qu'on appelait un parlement dont on refusait l'entrée à tout individu exerçant la profession d'homme de loi[1]) établit un impôt sur les places et les pensions. Les dépenses de la maison du roi furent portées de 10,000 à 15,000 liv. st. Mais la mesure financière qui signala ce règne de la manière la plus remarquable fut l'établissement d'un impôt sur les revenus immobiliers. Le parlement l'accorda sous cette condition expresse, «qu'elle ne ferait pas précédent, de peur qu'elle ne passât à la postérité comme impôt monstrueux de sa nature», et tous les documents qui y avaient rapport devaient être brûlés[2]. Le clergé ayant refusé d'acquitter sa quote part dans ce subside, le *parliamentum indoctum* proposa, en 1410, que les biens et revenus de l'église, qui s'élevaient à 485,000 marcs,

fier et si arrogant, il saurait bien rabattre non seulement son orgueil, mais encore celui de tous les prélats d'Angleterre.» La réponse hypocrite de l'évêque ne satisfit pas le duc, qui dit tout bas à quelqu'un assis près de lui, que «plutôt que d'admettre la réponse de l'évêque, il le ferait sortir de l'église en l'en arrachant par les cheveux.»

[1] Noy's Rights of the Crown, p. 4. Gilb. Excheq., p. 240.

[2] Hist. Angl., p. 369. Bacon's Discourses, part. II, ch. 13.

fussent répartis entre 15 comtes, 1500 chevaliers, 6000 écuyers et 100 hôpitaux[1].

HENRI V.

Il est difficile d'établir avec certitude le montant des revenus de l'Angleterre pendant le règne de ce monarque : quoi qu'il en soit, ses grandes entreprises sont bien connues; elles ont dû, en conséquence, donner lieu à des dépenses très-fortes. Hume, dans le but de signaler Henri à notre admiration, est bien en deçà de la réalité dans le détail qu'il transmet des subsides accordés à ce prince[2]; mais Sinclair, peut-être la meilleure autorité en cette matière, fait monter le revenu d'Henri à 160,000 livres d'argent, ou 500,000 liv. st. de notre monnaie actuelle. Le plan proposé en 1410 par le *parliamentum indoctum* fut renouvelé pendant la 2me année du règne de ce prince : les communes proposèrent la confiscation de tous les biens de l'église au profit de la couronne[3].

HENRI VI.

Agé seulement de neuf mois, fut proclamé roi de

[1] Hume, vol. III, p. 81.

[2] Hume dit que tous les subsides extraordinaires accordés à Henri pendant son règne s'élevèrent à 203,000 liv. st., vol. III, p. 120. D'après les *Fædera* de Rymer, le revenu total était de 76,643 liv. 1 s. 8 d.

[3] Hume, et Par. Hist., vol. II, p. 136.

France et d'Angleterre. Ce prince vécut assez pour se trouver sans sujets et même sans asile. Le parlement fut avare de subsides, mais on imposa des taxes sous le nom dérisoire de cadeaux, *populi liberalitas*[1], et la demande en était accompagnée d'une menace de prendre de force ce que l'on refuserait de payer de bon gré. Cependant l'on accorda des subsides au roi dans les dixième, quatorzième et vingt-septième années de son règne; et pour la première fois on vit s'introduire dans la perception du dernier subside ce principe de gradation qui depuis a été adopté dans le système moderne des taxes[2]. Les individus jouissant d'un revenu

de 1 liv. st. à 20 liv. st. payaient......6 pences par livre.
20 « « à 200 .... 1 sh. «
200 et au-delà............... 2 « «

On peut se faire une idée de la manière dont on entendait alors les principes du commerce, lorsque l'on saura que les commerçants étrangers étaient l'objet de continuelles persécutions, et qu'ils étaient soumis à la capitation, taxe dont les nationaux étaient exempts; les étrangers, même ceux qui débarquaient accidentellement et qui résidaient « six semaines » dans le pays, payaient une taxe de vingt

[1] Stevens, p. 157. Cotton, p. 177.

[2] Rot. Par. 28, Henri VI.

shillings[1]. On ne s'étonnera donc pas si les douanes déclinèrent, et si le revenu tomba à 64,946 l. 16 s. 4 d. Ce fait, consigné dans les archives parlementaires, prouve que, dans tous les temps, les mêmes causes ont toujours produit les mêmes effets[2].

Henri relâcha le duc d'Orléans, son prisonnier, moyennant le payement de 54,000 nobles ou 36,000 liv. st.[3]; et Jacques d'Écosse (bien qu'il ne fût pas prisonnier) fut forcé de payer 40,000 l. st. Malgré cela, les dettes de ce prince extravagant s'élevaient à la somme énorme de 372,000 liv. st. Le parlement en paya une partie en levant des impôts sur le peuple anglais, moyen que nous avons vu employer dans des temps plus modernes[4]. (Tabl. III, Ire part.)

SECTION IV.

Maison d'York.

ÉDOUARD IV.

Édouard IV, le premier prince de la maison d'York, et le plus bel homme de son temps,

[1] Rot. Par. 28, Henri VI.
[2] Idem, vol. 4, p. 33.
[3] Hume, vol. III, p. 178.
[4] Hume, vol. III, p. 215.

augmenta ses revenus en confisquant les biens de la noblesse et de la bourgeoisie, qui avaient soutenu le parti de son rival Lancastre. Le trésor était très-pauvre lorsqu'il monta sur le trône, et les sommes accordées avec parcimonie par le parlement, étant insuffisantes pour couvrir les dépenses, il eut recours à la bienveillance du clergé; et soumettant au peuple ses besoins, il réussit à obtenir des sommes considérables[1].

Les dépenses de l'expédition de France furent défrayées par Louis XI, qui donna soixante-quinze mille écus (couronnes) et une annuité de 50,000[2]. La nation cependant regarda cette transaction comme honteuse. Édouard se procura en outre des sommes importantes en contestant la propriété des biens dont on croyait les titres défectueux[3], en levant des amendes sur les évêchés et les biens temporels du clergé, enfin en se livrant à des opérations

[1] Par. Hist. Ed. IV, vol. VII. Une veuve âgée à laquelle Édouard s'adressa en personne, fut tellement charmée de son air et du ton gracieux dont il lui fit sa demande, qu'elle lui répondit aussitôt: « Par ma foi, pour ton gentil minois tu auras vingt livres. » Cette somme était fort considérable, et le roi, en témoignage de sa satisfaction, donna un baiser à la vieille dame. Cette marque inattendue de condescendance royale la charma à un tel point qu'elle ajouta vingt livres à son premier don.

[2] Hume. Stevens, p. 163.

[3] Carte, vol. II, p. 796.

commerciales : cependant le trésor était constamment épuisé et les sommes accordées pour défrayer les dépenses de la maison du roi étaient toujours insuffisantes, et ce en raison des nombreuses réceptions hospitalières que les usages du temps rendaient inévitables. Le parlement vota une somme de 11,000 liv. st. pour acquitter d'autant cette nature de dépenses; mais on porte à 100,000 la portion distraite des revenus publics qui reçut cette destination [1].

ÉDOUARD V ET RICHARD III.

Pendant ces règnes de courte durée, nous n'apercevons aucune opération financière marquante, si ce n'est le rappel *pour toujours* du *cadeau populi liberalitās*; mais en revanche ces époques sont fécondes en fraudes, en crimes et en trahisons : entre autres crimes qui signalèrent le dernier de ces règnes on compte l'assassinat de deux jeunes et innocentes victimes, les neveux de Richard. (Tabl. IV, Ire part.)

SECTION V.

Maison de Tudor jusqu'à la fin du règne de Marie.

HENRI VII.

Son mariage effectua la réunion des maisons

[1] Rot. Par. 22, Ed. IV, n. 2, vol. VI, p. 796.

d'York et de Lancastre. Ce prince, le premier de la dynastie de Tudor et le plus avare des rois, mit fin par son avénement au trône aux guerres civiles sanglantes qui désolaient le pays, et organisa un système régulier d'exactions. Dans le but d'extorquer de l'argent, il fit revivre toutes les lois pénales, toutes les coutumes et pratiques surannées, quelque anciennes, quelque tyranniques qu'elles fussent [1]. Le seul acte louable émané de Richard III, le rappel *pour toujours du cadeau*, fut révoqué par Henri sous le prétexte que les actes d'un usurpateur étaient nuls [2] : par suite la ville de Londres [3] fut forcée au paiement *d'un cadeau* de plus de 9000 liv. st. (9688 liv. 17 sh. 4 d.)

Si Henri ne mit pas de bornes dans ses demandes au parlement, il faut convenir que celui-ci n'en mit pas davantage dans sa prodigalité des fonds publics. Ce prince obtint plus de 31,000 liv. st. à l'occasion du mariage de sa fille avec le roi d'Écosse [4] : on fit supporter cette charge injuste aux seigneurs féodaux et à leurs vassaux. Il reçut de Charles VIII

[1] Bacon dit : « On convertit la loi en cruauté, et la justice en rapine. »

[2] Hist. Hen. VII, p. 58.

[3] Act. 2, Henri VII, chap. 10. Une des nouvelles taxes fut appelée « Morton's Purge », *Médecine de Morton*, de ce qu'elle avait été originairement imaginée par l'évêque Morton.

[4] Rot. Par. Henri VII, vol. VII, p. 447.

de France 745,000 écus ou 186,450 liv. st.[1], et de plus une annuité de 25,000 écus, en considération de ses droits sur la Brétagne. Il reçut encore de Ferdinand d'Espagne 200,000 ducats, lorsque ce prince lui envoya sa fille Catherine, qui d'abord épousa Arthur et ensuite son frère le cruel Henri.

Mais toutes ces sources de revenus ne pouvaient assouvir l'ambitieuse avarice de ce prince. Les Espagnols avaient découvert le nouveau monde, et les Portugais le passage aux Indes orientales. Ces découvertes ouvraient de nouveaux débouchés au commerce, à l'industrie et aux spéculations. Henri loua des navires aux négociants et aux aventuriers, et leur prêta de l'argent à gros intérêt[2] : mais son manque de délicatesse, et ses actes usuraires joints à ses exactions continuelles, produisirent un dégoût et un mécontentement qui dégénérèrent en révolte. Les comtés d'York et de Durham furent les premiers qui se mirent en état de rébellion ouverte; le comté de Cornwall suivit: 16,000 hommes armés vinrent de ce pays pour attaquer la capitale, mais ils furent défaits près de Blackheath, et 2000 d'entre eux furent tués ou pendus[3].

Cependant les sommes accordées par le parle-

[1] Par. Hist., vol. II, p. 747.

[2] Noy's Rights of the Crown, p. 176.

[3] Part. Hist., vol. II, p. 452. Bacon, Hist. Hen. VII.

ment, et les exactions du roi, combinées avec une économie relative dans les dépenses, produisaient des excédants de recette considérables qui s'accumulaient d'année en année; car Henri, semblable à Ferdinand VI d'Espagne, satisfaisait son avarice en amassant des trésors qui, pour profiter à ses sujets, auraient dû, comme un engrais bienfaisant, être judicieusement répartis. On ne s'accorde pas sur le montant de ce trésor : Fabien Philipps l'estime à 4 millions st. [1]; les plus modérés le portent à 3 millions.

HENRI VIII.

La prodigalité et les folles dépenses de ce roi surpassèrent même l'avarice de son père. Aussitôt qu'il eut dissipé les sommes immenses qu'il en avait héritées, il eut recours aux mesures les plus tyranniques pour extorquer de l'argent. Le parlement lui vota des fonds sous toutes les dénominations : mais en 1523, lorsque Wolsey fit la demande de 800,000 liv. st., l'assemblée exprima son étonnement d'une somme aussi exorbitante, et n'en accorda que la moitié [2]. Henri devint furieux, et ayant envoyé chercher Montague le jurisconsulte et le

[1]. Restauranda, p. 24.

[2] Part. Hist., vol. III, p. 35.

président de la chambre, il lui dit en propres termes : « Si le bill ne passe pas, j'aurai votre tête demain [1]. » Avec des moyens aussi gracieux, aussi doux et aussi constitutionnels, il était impossible de refuser des fonds ou de s'opposer à aucun impôt, même dans le pays de liberté.

Pendant la quatrième année du règne de ce tyran, l'odieuse capitation ou taxe personnelle fut votée [2]. Un duc était imposé à dix marcs, un comte à 4 liv. st., un baron à 2 liv. st., et un chevalier à une liv. 10 shil. En 1523, on demanda un emprunt pour le monarque, qui fut levé sur le clergé à raison de 5 shil. par livre sterling, et sur les laïques à raison de 2 shillings [3] : et aussitôt que lesfonds furent perçus, on publia un décret « annulant toutes les dettes contractées par le roi depuis son avénement au trône [4] » ; mais, par une sorte de justice distributive, les favoris de Wolsey furent les principales victimes de cette honteuse violation de la foi publique.

Les ressources ordinaires ne pouvaient suffire aux dépenses de Henri ; il eut donc recours à des moyens extraordinaires. S'étant déclaré le chef de l'église, il nomma Cromwell son vicaire général, avec mission

[1] Anecdote rapportée par Sinclair.

[2] Journal de la chambre des lords, vol. I, p. 85.

[3] Hume, vol. IV.

[4] 35, Henri VIII, chap. 12.

de réformer les vices hideux des moines. Le ministre fit son rapport, et les observations sur les mœurs des moines en étaient aussi judicieuses que les conclusions en étaient favorables au trésor. Le caractère de ces êtres improductifs et hypocrites était présenté sous tous ses traits abominables; la nation contempla ce tableau avec dégoût, et vit, sans le moindre signe de mécontentement [1], s'opérer par un seul acte la suppression de 376 monastères et couvents, dont les terres, les biens meubles et effets mobiliers, produisaient au moins un revenu annuel de 132,000 liv. st. [2]. Mais ceci n'était qu'une partie du plan d'Henri; car deux ans après il supprima les monastères les plus importants, 605 abbayes, 90 colléges et 110 hôpitaux, qui avaient été créés pour le soulagement des pauvres [3]. Le public n'eut à souffrir que de la suppression de ces derniers établissements.

Henri ne respecta pas même le clergé séculier, il retira soixante-dix fiefs à l'archevêque d'York [4], et il dépouilla les autres diocèses dans la même proportion. Il supprima pareillement les monastères et les couvents d'Irlande, ainsi que ceux appartenant aux

[1] Loi ecclés. de Burn, au mot Monastères.

[2] Stevens, p. 212, et Hume.

[3] 31, Henri VIII, cap. 13.

[4] Stevens, p. 193. Hume, vol. IV.

chevaliers de St.-Jean de Jérusalem[1]. Pour mettre le sceau à ce plan sage et hardi, le roi fit passer au parlement un acte qui l'investissait du revenu des deux universités, de toutes les chapelles libres, des chapitres et de tous les hôpitaux du royaume[2]; et quoiqu'il eût à vaincre des obstacles considérables, il employa des moyens efficaces pour les surmonter. Il ordonna que ceux des religieux qui retourneraient à leurs couvents, fussent pendus avec les habits de leur ordre. Jamais les vices et les crimes d'un monarque ne tournèrent mieux au profit des intérêts d'une nation. Henri exécuta aisément, au commencement du XVIme siècle, ce que l'Assemblée Nationale ne put faire au XVIIIme, et ce que les Cortès d'Espagne projetaient au XIXme.

Cependant toutes ces sommes[3] immenses ne purent couvrir les dépenses extravagantes de ce monarque, qui, sans remords, s'était rendu le bourreau de ses deux belles épouses. On a porté à cinq millions la valeur des maisons religieuses supprimées, mais nous croyons cette estimation beaucoup au-dessous

[1] 37, Henri VIII, cap. 16.

[2] 37, Henri VIII, cap. 4.

[3] Les revenus des maisons religieuses supprimées s'élevant, d'après un calcul modéré, à 272,000 liv. st., leur valeur aujourd'hui serait de six millions (voir Sinclair). Voir aussi « État sommaire de toutes les maisons religieuses à l'époque de leur dissolution. »

de la réalité : toujours est-il que leur suppression, considérée soit sous le rapport de la politique, soit sous celui des mœurs, a eu des résultats de la plus haute importance. C'est à ces vigoureuses mesures que l'on doit l'établissement de la taxe des pauvres; et si la génération actuelle a tant à souffrir des désastreux effets de cette taxe, c'est aux abus qui se sont introduits dans son administration qu'il faut les imputer, et non au principe ou à la source dont cette taxe est émanée.

Il n'y eut pas de moyens dont on ne s'avisât pour satisfaire les caprices et les prodigalités d'Henri. On fit un recensement général des habitants du royaume, avec indication de l'âge, de la profession, de la fortune et du revenu de chacun : mais malheureusement ce travail a été perdu, et le seul renseignement qui soit parvenu jusqu'à nous est, que le revenu annuel de tout le royaume était estimé à quatre millions de liv. st.[1]. Nous ne devons pas omettre de dire que si, pendant la guerre contre la France, la vanité d'Henri fut satisfaite par la conquête de Boulogne, cette guerre fut onéreuse à l'Angleterre, puisqu'elle coûta 1,340,000 liv. st. à la nation.

ÉDOUARD VI.

Succéda à son père Henri VIII. La minorité de

[1] Par. Hist., vol. III, p. 25, et Sinclair.

ce prince fut comme toutes les minorités, et accompagnée des résultats ordinaires, c'est-à-dire au dedans la rapacité et la mauvaise administration des gouvernants, et au dehors la honte et l'absence de toute considération. La France refusa de payer l'arriéré de son tribut montant à 2,000,000 d'écus[1]. Seymour, l'oncle maternel d'Édouard, qui gouvernait sous le nom de Protecteur, vendit Boulogne pour 400,000 écus[2] (133,333 liv. 6s. 8d.), tandis que ses ministres et ses favoris se partageaient entre eux les biens de l'église et les dépouilles des moines. Pour faire face aux dépenses des guerres de France et d'Écosse, le Protecteur obtint du parlement plusieurs subsides, indépendamment des droits de tonnage et de pesage. Une espèce de capitation fort curieuse de un penny et demi, de 2 et de 3 pences par tête de mouton, fut levée sous cette administration, pendant une année[3]. L'impôt de 8 pences par livre de drap était tout aussi ridicule; et, dans le fait, ces taxes étaient trop impopulaires pour pouvoir être efficacement perçues[4].

Une mesure financière, digne de remarque, sous

[1] Henri II, roi de France, répondit « qu'il ne voulait être tributaire de personne. » 2, Ed. VI, cap. 31. Stevens, p. 225.

[2] Carte, vol. III, p. 246.

[3] 3, Ed. VI, cap. 36.

[4] Stevens, p. 225.

ce règne, ce fut la suppression d'un monopole accordé à des commerçants étrangers établis dans le royaume sous la dénomination de *corporation steel-yards* du Peson). L'abolition de ces priviléges nuisibles, en mettant tous les commerçants sur un pied d'égalité, produisit les résultats les plus avantageux au trésor [1]. Les douanes éprouvèrent une augmentation considérable.

Cependant, ces expédients et toutes les autres ressources ne suffisaient pas aux besoins du trésor ni aux dépenses extravagantes de l'administration : on fit des emprunts à des villes riches et commerçantes de la Flandre [2]. La ville d'Anvers prêta au Protecteur une somme considérable à 14 p. % d'intérêt, pour faire marcher le gouvernement. Une dette nationale de 240,000 liv. st. en fut le résultat. L'année commune des revenus sous ce règne a été portée à 400,000 liv. st. (Tabl. V, Ire part.)

MARIE.

On a dit qu'il avait été fort heureux pour l'Angleterre que Marie n'eût régné que cinq ans. Quoi qu'il en soit, le parlement se montra d'abord aussi humble que prodigue envers cette reine. Les droits de tonnage et de pesage lui furent accordés à vie « par

[1] Hume, vol. IV, p. 348.

[2] Sinclair.

vos pauvres et obéissants sujets des communes ». Trois subsides et cinq quinzièmes furent aussi votés[1]. Ses revenus, pendant son règne, excédèrent, d'après Hume, trois millions[2] : d'autres les ont évalués à 4,500,000 liv. st.; ce qui est plus probable, car l'on peut raisonnablement supposer que les revenus, sous le règne de Marie, se soient considérablement accrus par l'union de l'Écosse, événement qui mit fin aux déprédations des Écossais, par suite desquelles les comtés de Northumberland, de Cumberland et de Westmoreland, ainsi que les villes de Berwick et de Newcastle, avaient été exemptés jusqu'alors du payement des subsides.

Mais la bigoterie de Marie, ses persécutions envers les protestants (les *libéraux* du siècle), et son fol attachement pour un mari qui était dégoûté d'elle, réveillèrent l'énergie du parlement, qui lui refusa un subside, par le motif « que c'était en pure perte que l'on accorderait des trésors à un monarque dont les revenus étaient dilapidés[3]. » En effet, les revenus de la couronne souffrirent considérablement pendant le règne de Marie.

Elle était déterminée à s'occuper plus du salut de son ame que de celui de son royaume, et elle se

[1] 1, Mary, cap. 18.

[2] Stevens. Hume, vol. IV, p. 433. Rossi, « Successi d'Inghilterra. »

[3] Parl. Hist. Mary.

montrait aussi disposée à aider son royal époux Philippe dans ses entreprises étrangères, qu'empressée à suivre son infernal système de persécution[1]. A cet effet elle eut recours à des emprunts forcés, à des embargos et à des extorsions de toute espèce. 240,000 liv. st. furent obtenus par ces voies arbitraires et injustes. Elle équipa une flotte pour assister Philippe ; et, pour l'approvisionner, elle pilla les comtés de Suffolk et de Norfolk, s'emparant des blés et des grains, sans accorder la moindre indemnité.

Les revenus de l'Irlande n'apportaient qu'un bien faible secours au trésor de Marie. En mêlant l'histoire de l'origine et du progrès des revenus de cette partie du Royaume-Uni avec les détails qui précèdent, on n'aurait fait qu'engendrer de la confusion sans avantage réel : toutefois les revenus de ce pays commencèrent comme ceux de l'Angleterre (déja décrits), et furent d'abord payés en nature. Ware[2] assure que l'on remettait annuellement, à titre de contribution, au palais de Kincora, 1,450 bœufs, 3,650 vaches, 4,800 cochons, 100 chevaux, etc., etc.; mais nous pensons que ces quantités sont exagérées. Henri II fit

[1] Elle dit : « Bien que vous puissiez m'objecter, je m'enrichis davantage par le salut de mon ame que par dix royaumes. » Un bill fut passé, qui rendit à l'église les premiers fruits et les dixièmes. On fonda de nouveaux couvents, etc., etc.

[2] Hist. d'Irlande, vol. X., p. 413.

des concessions de terres à ses partisans, « à la charge de fournir les impôts qui étaient nécessaires pour le soutien du gouvernement. » Jean créa une cour de l'échiquier, qui jugeait en matière de perception et d'administration des impôts. Henri III accabla ses sujets d'Irlande sous le poids des exactions; il eut cela de commun avec tous ses prédécesseurs. En 1226 ce roi demanda la remise des revenus épiscopaux et ecclésiastiques. Édouard Ier obtint tous les revenus du clergé, sous le prétexte de la conquête de la Terre-Sainte. Du temps d'Édouard II, après l'invasion de Bruce, « les Anglais ne pouvaient se maintenir, » dit Sinclair, « qu'en arrachant de force l'argent et les provisions des malheureux habitants ». Davies affirme que sous ce même règne « le revenu de l'Irlande était de beaucoup insuffisant, et que cependant on n'envoyait aucuns fonds de l'Angleterre pour combler le déficit. Édouard III obtint du pape de disposer pendant deux ans des revenus de l'Irlande. Leland[1] dit que « les laïques s'y soumirent, mais que le clergé s'y refusa absolument. » Une mesure financière fort remarquable fut prise par le gouvernement de Richard, par laquelle les *absentees* (non résidants) furent soumis à une taxe. Pendant les règnes de Henri IV et de Henri V, le désordre de l'Irlande était tel, que le revenu s'élevait à

[1] Vol. 1, p. 282.

2,339 liv., 18 s. 6 d[1]., tandis que les dépenses montaient à 2,348 liv., 16 s. 11 d. Sous Édouard IV, nous voyons des droits perçus sur toute marchandise vendue en Irlande, excepté « les cuirs et les marchandises des hommes libres de Dublin et de Drogheda[2]. » On accorda à Henri VII un droit d'un shilling par livre sur toutes les denrées importées et exportées. C'est de ce règne que nous pouvons dater l'époque de la renaissance du pouvoir de l'Angleterre en Irlande, lequel, depuis la guerre d'Écosse, était malheureusement tombé dans un état précaire de faiblesse.

Quoi qu'il en soit, on ne voit pas que le revenu de ce pays ait fait de grands progrès, il excéda rarement 5,000 liv. st. par an. L'abolition des monastères et le renouvellement des lois contre les absents, sous le règne de Henri VIII, produisirent bien quelque augmentation dans le revenu de l'Irlande, mais il ne reçut aucun accroissement sous le règne de sa fille Marie. Et au fait, l'Irlande a rarement fourni à l'Angleterre une portion considérable de son revenu : bien au contraire, elle a fini par lui devenir à charge.

[1] Leland, vol. I, p. 284; Rymer's Fœdera, vol. X, p. 113; et Bose, vol. II, p. 433.

[2] Leland, vol. II, p. 617.

CONCLUSION.

Nous arrivons enfin au terme de cette longue période de plus de dix-sept siècles, signalée malheureusement par l'ignorance la plus complète de tous principes commerciaux et financiers, par une série longue et non interrompue d'extorsions de toute espèce, et enfin par l'absence de tout système régulier d'impôt. Nous avons suffisamment fait connaître comment les sommes levées étaient prodiguées dans un but illégal, anti-national et sans profit réel pour le pays.

Il paraît que c'est sous le premier roi de la ligne saxonne que furent levés l'impôt mobilier (de 2 pences par livre sterling) et le premier dixième (appelé taxe saladine). —Des lettres patentes furent accordées pour la première fois à des commerçants, et Édouard Ier établit le premier droit de tonnage et de pesage, ainsi que le premier tarif des denrées. C'est lui qui força l'église à contribuer aux charges de l'état. —Le premier impôt personnel (*poll-tax*) de 4 pences par tête fut accordé à Édouard III, et le premier subside en argent (de 50,000 liv. st.) fut voté par le parlement pour faire à la France une guerre dont les résultats furent les victoires de Poitiers, etc. etc. — L'impôt sur les revenus, ou l'impôt qui affectait la

propriété mobilière et immobilière, fut établi pendant la dynastie saxonne, et accordé à Henri IV sous la condition expresse « qu'on le déroberait à la connaissance de la postérité, » comme impôt monstrueux de sa nature. » — Les subsides étaient un impôt sur les revenus, et ont continué d'être perçus presque sans interruption. —La doctrine de Wyckliffe (dont l'esprit entreprenant sut se dégager des filets, et s'affranchir des entraves de la superstition) se répandit à un tel point, que non seulement l'opinion prévalut que l'église devait partager les charges de l'état, mais que le *parliamentum indoctum* lui-même fut d'avis qu'il serait à propos de répartir la propriété de l'église entre le peuple et les hôpitaux. — Sous le règne de Henri VI la chambre des communes[1] renouvela la proposition de s'emparer

[1] Dans la contestation qui s'éleva entre Édouard III et Urbain, relativement au paiement des 1,000 marcs, les lords spirituels et temporels, ainsi que la chambre des communes, posèrent unanimement en principe, que « ni le roi Jean, ni aucun autre souverain n'avaient eu le droit de grever le royaume d'Angleterre sans le consentement du parlement; que ce consentement n'avait pas été obtenu; et passant sur d'autres points de difficulté, que la transaction en entier était, de la part du roi, une violation du serment qu'il avait prêté en recevant la couronne. » Il fut de plus résolu par la noblesse temporelle et par les représentants du peuple, que « si le pontife venait à exécuter sa menace d'agir contre le roi d'Angleterre, comme étant son vassal,

de tous les biens de l'église, et ce fut à peu près vers cette époque que fut introduit le principe de gradation dans l'imposition des taxes.—D'immenses trésors furent accumulés par les extorsions et l'avarice de Henri VII.—Son fils Henri VIII augmenta considérablement les revenus de l'état par la confiscation des biens de l'église : c'est à cette mesure que l'on doit l'établissement de la taxe des pauvres. — Enfin les revenus de la couronne déchurent sous Marie, par suite de ses restitutions faites sans discernement, et de sa mauvaise administration. Les revenus de l'Irlande eurent la même origine que ceux de la Grande-Bretagne, et furent d'abord perçus en nature. — Le revenu de ce pays fut toujours très-minime, et insuffisant pour couvrir ses dépenses. — Richard II fut obligé d'établir un impôt sur les non résidants (absentees), les mêmes causes opérant dans les premiers temps de la monarchie comme au temps actuel.

Avec Élisabeth s'ouvre une nouvelle ère plus favorable aux finances de la Grande-Bretagne.

on en appellerait immédiatement à la nation pour venir en force au secours du roi. » — Vaughan, Vie de Wyckliffe, vol. Ier.

MARCHE PROGRESSIVE DE L'IMPÔT, DU REVENU ET DE LA DÉPENSE.

SECONDE PÉRIODE.

Depuis l'avénement d'Élisabeth jusqu'à la révolution de 1688.

Marche progressive de l'impôt et du revenu public. — Mesures financières d'Élisabeth. — Leur effet sur le crédit public et sur le revenu. — Ressources d'Élisabeth appliquées à accélérer la première grande révolution européenne. — Cause immédiate qui la fit éclater. — Causes financières du rôle important que les communes commencèrent à jouer, et qui consolidèrent les libertés anglaises. — La première loterie établie sous le règne de Jacques Ier, et où le produit en fut envoyé.—Création du titre de baronnet sous ce règne. — Conditions auxquelles cette dignité fut conférée. — Revenu qui en provint, ainsi que des licences accordées aux maisons de jeu. — Bill des droits acheté de Charles Ier, et moyennant quelle somme. — Entreprises et mesures financières illégales de ce prince; effets qu'elles produisirent.—Quand et par qui la *land-tax* (autre espèce de taxe immobilière), les douanes, *l'excise* (contributions indirectes) et la poste, furent systématiquement constitués comme branches régulières de revenu. — A quelle époque fut établi le premier impôt du timbre (*stamp act*),—et quelles causes financières amenèrent l'entière abolition des droits féodaux et l'introduction d'un système uniforme d'impôt et de représentation. — Revenu de l'Irlande. — Il continue à être peu important.—A quelle époque *l'excise* y fut introduit pour la première fois. — Libéralité du parlement irlandais

envers Charles II. — Mesures adoptées par Jacques II se trouvant dans l'impossibilité de percevoir des fonds qui lui avaient été accordés par le parlement irlandais. — Objets auxquels fut appliquée pendant cette époque la totalité des revenus publics de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et des exactions ou levées illégales de fonds.

Avec la découverte du nouveau monde éclata la première grande révolution en Europe. A la chute de l'empire romain avait succédé l'irruption des Barbares du Nord, et à celle-ci un plus grand fléau, l'accablante tyrannie, les crimes et les débordements des pontifes de Rome. Le puissant monarque et l'humble vassal étaient sans distinction servilement soumis aux ordres perfides de l'église, lorsqu'un moine grossier [1], de l'ordre de Saint-Augustin, doué

[1] La mine qui devait éclater contre la superstition et les abus, ainsi que les désordres de l'église, déja fortement chargée, n'attendait plus qu'une main ferme et habile pour y mettre le feu, et Martin Luther, fils d'un mineur saxon, fut l'homme prédestiné à l'accomplissement de cette tâche délicate. Cet homme extraordinaire naquit en 1483 dans la petite ville d'Eisleben. Agité par les craintes de cette même superstition et de cette ignorance qu'il était destiné à détruire, frappé de la mort d'un ami tué par la foudre à ses côtés, il abandonna l'étude du droit pour celle de la théologie, le diplôme d'avocat pour le capuchon du moine. Bientôt il fut reçu docteur (1512), soutenant et défendant toutes les subtilités et absurdités de l'école, avec bien plus de force qu'aucun des ignorants docteurs contemporains de son université. Mais Luther visita Rome; il vit cette cour, où l'irréligion, la déception et les débordements s'étaient emparés

d'audace et de moyens, eut le courage inouï de résister à leur infame oppression et à leurs mesures

d'un trône qu'ils avaient par la suite occupé sans trouble. Sa ferveur religieuse et son enthousiasme mystique se refroidirent à la vue de la corruption, des crimes et de l'infamie du haut clergé de *l'église de Dieu.* Rome qui, dans tous les temps, n'a vécu que par le pillage et par l'ignorance des nations, avait besoin d'argent; et son souverain pontife, voyant son trésor épuisé, avait eu recours, pour le remplir, aux mêmes mesures, aux mêmes déceptions et aux mêmes infames moyens que tous ses prédécesseurs avaient employés. De plus, Léon, élevé dans une ville commerçante d'une grande importance à cette époque, et plus habile financier que ses prédécesseurs, avait eu la saine idée de faire application de ce principe, que pour obtenir le revenu le plus considérable, il faut lever de petites taxes sur le plus grand nombre possible d'individus, et au fait jamais les indulgences ne furent à meilleur compte. Avec quatre pences on pouvait tirer une ame des flammes. Mais les percepteurs du revenu papal étaient loin de seconder les intentions fiscales de leur maître, ils tenaient plus à leurs droits de vente et à leurs honteux projets, qu'à venir au secours du trésor ou des malheureux qui souffraient dans le purgatoire. Les augustins étaient en possession du droit de débiter cette précieuse marchandise (les indulgences) dans la province qu'habitait Luther; mais les dominicains leur avaient été injustement substitués. Les vendeurs *de jure* et les vendeurs *de facto* se querellèrent; et Luther qui, sans une gaucherie de l'administration, eût été le meilleur de tous les collecteurs des revenus du pape, non seulement devint furieux contre ses rivaux les dominicains, mais encore, avec cette fermeté et cette hardiesse qui le caractérisaient, il menaça de la ruine et le trésor du pape et le pape lui-même. Il afficha

fiscales injustes, de mettre au défi la puissance papale, et de lever l'étendard de la liberté civile et

aussitôt (1517) sur la porte de l'université de Wittemberg les quatre-vingt-quinze fameuses propositions attaquant à la fois les bases et l'édifice de la doctrine des indulgences. Tel fut le motif qui dirigea le premier pas vers cet important mouvement révolutionnaire qui sépara la moitié de l'Europe de la moderne Rome, et l'affranchit de sa honteuse tyrannie.

Cette même année, Luther, infatigable dans la poursuite de son plan, traduisit les psaumes de la pénitence, et se mit à vendre et à distribuer les saintes écritures parmi le peuple ; attaquant ainsi cette autre base sur laquelle repose l'église de Rome, l'ignorance. Léon, frappé d'une telle audace, et indigné de voir le préjudice qu'elle causait au trésor, excommunia Luther (1520). Mais le simple et bourru Saxon, au milieu d'une foule immense de peuple aussi grossier que lui, rassemblé sur la place du marché de Wittemberg, prit la bulle d'excommunication, et la montrant au peuple, la jeta au feu avec toute une collection de décrets et de décisions émanés du gouvernement papal. L'année suivante, une nouvelle excommunication plus sérieuse fut lancée contre lui, et il en appela au concile général de l'église universelle. Mais l'ambassadeur de Charles-Quint à Rome ayant fortement engagé ce prince à protéger et à avancer un moine allemand qui causait au pape un si grand embarras, l'empereur voulut voir Luther, et connaître les opinions de cet homme courageux ; il l'engagea donc à se rendre à la diète de Worms, lui offrant un *sauf-conduit*. Les amis du réformateur se rappelant le *sauf-conduit* de Sigismond, insistaient fortement pour l'in-
qu'il refusât l'invitation impériale. Malgré leurs sollicitations,
trépide Luther leur répondit : « J'irai, dussé-je rencontrer à la « diète autant de démons qu'il y a de tuiles sur les toits des

religieuse. Les Espagnols, le peuple le plus puissant et le plus libre de cette époque, dont la

maisons de cette ville. » Toutes les séductions de l'empereur et son éloquence naturelle et persuasive trouvèrent Luther inébranlable dans ses opinions. Les évêques conseillèrent à l'empereur de violer sa parole, et de faire brûler Luther, comme le pieux Sigismond avait fait à l'égard de Huss et de Jérôme de Prague. Mais Charles tint une conduite plus honorable et se montra plus éclairé et plus humain : il se contenta de laisser mettre le réformateur hors la loi par un édit de proscription. Jamais semblable mesure ne produisit d'effets plus importants sur l'état de la religion, et surtout sur la langue et la littérature allemandes? Luther, contraint de se tenir caché, traduisit le Nouveau Testament dans sa langue natale; et c'est ainsi que le dialecte du district où il reçut le jour fut substitué à la langue commune, et est devenu depuis le langage littéraire de toute l'Allemagne. En 1525, année pendant laquelle il publia la traduction des psaumes, il épousa une *religieuse* d'extraction noble, appelée Boren; il en eut des enfants, dont il existe encore des descendants. Mais en même temps que le catholique Charles-Quint tenait le pape en prison, il ne se relâchait d'aucune de ses mesures de sévérité contre les réformistes allemands. Les princes d'Allemagne furent obligés de se liguer à Smalcald pour la défense de leurs opinions. Les réformistes réunis à la diète de Spire, y firent connaître cette fameuse protestation, qui leur a fait donner depuis le nom de Protestants; et tandis que Luther, du fond de sa retraite à Cologne, dirigeait tous leurs mouvements, il préparait avec le dialecticien Melanchton la confession d'Ausbourg. Ce fut cet acte qui fit du protestantisme un corps de doctrine, et le consolida au point qu'avant sa mort, Luther le vit répandu en Allemagne, en Danemark,

saine politique eût été de diriger ce glorieux mouvement en se mettant à la tête, furent égarés par Charles-Quint, leur grand despote militaire, le

en Suède, en Angleterre, en France et en Espagne. Les églises luthériennes de Séville, d'Avila, de Valladolid, etc., etc., nous présentent les premiers martyrs qui souffrirent pour la religion protestante; et le luthérianisme se propageait avec une telle rapidité que le gouvernement espagnol commença à craindre que toute l'Espagne ne devînt protestante. (Voir Histoire de la Réformation en Espagne, ouvrage fort estimé, ainsi que l'Histoire de l'Inquisition, par Llorente, et celle de Puigblanch.)

Tels furent les miraculeux effets de cette étonnante combinaison de qualités intellectuelles et morales qui formaient le caractère de cet homme. Melanchton dit, à propos de Luther : « Pomeramus est grammairien, et il explique la force des mots; je suis logicien, je fais connaître la liaison des idées entre elles, et j'indique les arguments qu'on doit tirer; Jonas est orateur, sa diction est abondante et fleurie; mais Luther nous réunit tous en sa personne, c'est une merveille parmi les hommes. Tout ce qu'il dit, tout ce qu'il écrit pénètre dans l'ame, et y laisse, comme par enchantement, un aiguillon. » « Il est vrai, dit Bossuet, que Luther eut de la force dans le génie, de la véhémence dans ses discours, une éloquence vive et impétueuse, qui entraînait les peuples et les ravissai; une hardiesse extraordinaire quand il se vit soutenu et applaudi, avec un air d'autorité qui faisait trembler devant lui ses disciples : de sorte qu'ils n'osaient le contredire ni dans les grandes choses ni dans les petites ». *Hist. des Variat.*

Tel est le caractère de cet homme extraordinaire dessiné par ses amis et par ses ennemis. En nous livrant à cette digression, nous avons voulu montrer combien Luther contribua puissamment

destructeur des franchises castillanes [1] : il était d'abord porté à adopter la véritable politique, mais il balança, hésita, et finit par méconnaître ses propres intérêts et ceux du monde. Le sombre Philippe, en succédant à l'honneur d'être le chef de la politique européenne, hérita de la puissance colossale de son père, de ses erreurs et de son mauvais système. Tous ses moyens furent employés, toutes ses immenses ressources financières furent dirigées contre les principes sacrés de cette révolution et de la liberté européenne.

Cependant une femme, une Anglaise, avec une ame plus élevée et un jugement supérieur, se plaça à la tête du parti opposé, et donna à ses moyens et à ses ressources financières une bien meilleure direction, en les faisant servir à aider ceux qui combattaient pour ce grand principe, la liberté de conscience et de discussion.

ÉLISABETH.

Élisabeth, en montant sur le trône, commença par payer les dettes de son père, celles de sa sœur et de son frère Édouard, dont on a porté le total à

à cette première grande révolution européenne dont l'explosion est due à une mesure financière du pape, qui fut à la fois erronnée et mal conçue.

[1] Les villes et communautés d'Espagne se révoltèrent contre les empiétéments commis par Charles-Quint sur leurs franchises, la guerre appelée *Communidades* en fut la conséquence.

4,000,000 liv. st. Mais Hume pense avec raison qu'il doit y avoir quelque erreur dans ce calcul. En même temps, elle adopta les mesures les plus propres à fonder le crédit national en rétablissant le titre alors avili des monnaies du royaume, et en maintenant avec sévérité ce qui formait les bases de la foi publique [1].

Le parlement fut libéral envers elle : car sous son règne on ne vota pas moins de trente-huit quinzièmes et dix-neuf subsides, et les droits de tonnage et de pesage lui furent concédés pour toute la durée de son règne [2]. Le clergé de son côté donna dix-huit subsides estimés chacun à 20,000 liv. st., et la totalité des sommes en espèces qui lui furent accordées pour toute sa vie, s'éleva à 280,000 liv. st. [3]; mais le montant fixe de ses revenus, y compris ses revenus héréditaires ou de

Padilla et Bravo étaient les généraux des *Communeros*, et combattirent bravement à la fameuse bataille de Villaflor; mais ils furent défaits par les troupes régulières de Charles. Le lendemain ils furent pendus, et avec eux expira la liberté castillane. C'est d'après ces chefs, et en conséquence de la cause qu'ils défendirent, que le parti qui dernièrement éprouva le même sort en Espagne avait pris le nom de *Communeros*.

[1] Voir Camden's Eliz; Folkes on Coinage, p. 58; et Harris on Coins, part. II, p. 9.

[2] Par. Hist., vol. IV, p. 73. Statute Book.

[3] Commons' Journal, vol. I, p. 395, ainsi rapporté par Cotton et Salisbury.

patrimoine, et le duché de Lancastre, excédaient 350,000 liv. st.[1].

Les progrès faits dans la découverte du nouveau monde donnèrent de l'ame au commerce et firent naître les spéculations maritimes : ce fut ainsi que les douanes devinrent l'une des branches les plus productives du revenu public[2]. Malheureusement pour cette branche et pour les intérêts commerciaux, la couronne avait le monopole « du sel, de l'huile, de l'amidon, de la graine d'anis et du vinaigre. » — « Est-ce que le pain n'y est pas compris? » s'écriait Hackwell, membre du parlement et ami zélé de son pays [3]. La reine fit un abus honteux de cette funeste prérogative : aucun objet de commerce ne pouvait échapper à sa rapacité dévorante. Une seule patente (privilége exclusif) accordée à quatre de ses vils et éhontés courtisans, ruina 800 familles industrieuses[4]. En vain le peuple se plaignit, en vain le parlement fit des remontrances, Élisabeth, hautaine comme son père, le cruel Henri VIII, entêtée de ses

[1] Stevens, p. 247, Par. Hist., vol. IV, p. 80.

[2] Voir Forbes, vol. I, p. 133. Philipps dit qu'elles rendirent 50,000 liv. st.; et Naunton, qu'en dix ans les recettes furent doublées.

[3] « Car je vous assure que si les affaires vont de ce train, nous verrons bientôt le pain mis en monopole ». D'Ewes, p. 648, Par. Hist., vol. IV, p. 462.

[4] D'Ewes, Cambden's hist. Eliz.

prérogatives comme le fanatique Jacques, répondit « que c'était la plus belle fleur de son jardin et le « plus beau fleuron de sa couronne[1]. »

Les revenus qui défrayaient les dépenses de l'État et les nombreuses entreprises de la reine provenaient de ces sources honteuses. Elle secourut les Hollandais contre l'Espagne, en leur prêtant 800,000 liv. st., mais elle se fit remettre en garantie leur plus importante forteresse; elle aida les protestants français[2], en prêtant à leur roi, Henri IV, 450,000 liv. st., mais à 14 p. $\frac{0}{0}$ d'intérêt; elle dépensa (de 1589 à 1593) 1,200,000 liv. st. dans la guerre avec l'Espagne et contre *l'invincible armada*[3]; et plus de 3,000,000 liv. st. dans l'horrible et cruelle guerre qu'elle fit en Irlande pendant huit ans consécutifs[4]. Des dépenses aussi excessives exigeaient une augmentation de numéraire en circulation : aussi voyons-nous que sous le règne d'Élisabeth on monnaya pour 5,513,717 l. st. d'argent, et pour 795,138 liv. st. d'or[5]. Une autre importante mesure d'ordre intérieur de ce règne

[1] Voir son discours en cette occasion, Par. Hist., vol. I, Camden's Eliz.

[2] Camden's Eliz, Par. Hist., vol. VI.

[3] Par. Hist., vol. IV, p. 364.

[4] Cecil a estimé à 3,400,000 liv. st. le montant des dépenses en 10 ans.

[5] Harris on Coins; et Folkes.

fut la consolidation des lois qui existaient déja pour le soulagement des pauvres[1].

Mais que le lecteur se garde bien de conclure que la conduite d'Élisabeth ait été exempte des méfaits et des extorsions de ses prédécesseurs. Elle fit, à leur exemple, emprisonner ses bien-aimés sujets quand ils refusaient de lui prêter de l'argent : comme Marie, elle frappa d'embargo toutes sortes de marchandises, et (hypocrite plus consommée que sa sœur consanguine) elle sut obtenir, par la ruse, des prix plus avantageux : elle accorda aux catholiques des licences pour dire la messe[2], et pour lesquelles elle leur extorqua 100,000 liv. st.; enfin, contre l'avis de son habile ministre Burleigh, elle vola les Irlandais par l'émission de monnaie au-dessous du titre. Cette reine vierge, ainsi que Catherine de Russie, de honteuse mémoire, prodigua des sommes immenses aux nombreux favoris qui se succédèrent auprès d'elle[3], et pire, en cela, que l'impératrice, elle les fit périr ensuite. Le scandale

[1] Un bill ayant pour but le soulagement des pauvres et des secours à leur accorder sur le produit des bénéfices d'église, fut rejeté par une majorité de vingt-neuf voix. D'Ewes.

[2] Strype's Annals of the Reformation.

[3] Naunton, dans ses Fragmenta Regal., donne une liste des favoris d'Élisabeth au nombre de vingt-deux : les présents faits à Essex s'élevèrent à 300,000 liv. st. « La reine », disait-on, « paie bien, mais récompense médiocrement. »

de ses liaisons put seul égaler la profusion de ses largesses envers Dudley, Leicester et Essex : les présents qu'elle fit à ce dernier furent immenses. Quant aux dépenses de sa maison et de sa toilette, elle les porta à un tel point d'extravagance, qu'à sa mort on trouva plus de 3,000 habillements complets de toutes formes et de toutes couleurs, dont elle ornait sa disgracieuse personne.

La conséquence de ces folles dépenses fut une dette de 400,000 liv. st.[1]. Mais malgré toutes ces erreurs, nous ne pouvons oublier qu'Élisabeth posa les bases du crédit public, et qu'elle fut la fondatrice de notre immense empire dans l'Inde. Toutes les branches du revenu, et particulièrement les douanes, reçurent de l'accroissement. C'est bien de la consolidation des actes et des mesures d'Henri VIII, relativement à l'église et à la propriété des moines, combinée avec la diminution progressive des domaines royaux, que résultèrent les libertés du peuple et l'importance des communes. C'est cette combinaison qui fut la base du pouvoir actuel, ainsi que de la prospérité et de la gloire de tout l'empire britannique[2].(Tabl. V, Ire part.)

JACQUES Ier.

Le fils de Marie, reine d'Écosse, réunissant sur sa

[1] Restauranda, part. IV, vol. V, p. 147.

[2] Harrington dit « que, quoique les amourettes perpétuelles

tête les deux couronnes, fut le premier souverain qui prit le titre de roi de la Grande-Bretagne. Le revenu de ce monarque eut les mêmes sources que celui de ses prédécesseurs : c'est-à-dire les domaines[1], qui donnaient 80,000 liv. st. par an, et une prérogative royale et féodale, en vertu de laquelle les officiers de la couronne fixaient à leur gré le prix des marchandises dont le monarque avait le monopole; ce qui lui procurait annuellement 200,000 l. s.[2]. Le parlement fut également assez libéral quant aux impôts en argent et aux subsides. Jacques obtint pendant son règne, outre le droit de tonnage et de pesage, neuf subsides et dix quinzièmes[3]. En calculant les premiers à 70,000 liv. st. et les derniers à 36,000 liv. st.[4], on obtient un total d'un million environ; à quoi ajoutant 20 subsides ecclésiastiques, on peut dire qu'année commune Jacques obtint ainsi 60,000 l. s.[5]; et cependant on vit Salisbury, dans

de la reine Élisabeth fissent de son règne une espèce de roman, cependant la chambre des communes, même alors, commença à lever la tête et à prendre cette attitude si redoutable pour les rois, qu'ils pâlirent d'effroi devant ces assemblées. » Voir aussi Nickoll's Calvinism and Arminianism compared.

[1] Noy's Rights of the crown, p. 8.

[2] Com. jour., vol. I, p. 864.

[3] Com. jour., vol. I, p. 264; Macauley's hist., vol. I, p. 251.

[4] Brief declaration of the present state of His Majesty's revenue, ann. 1651.

[5] Sinclair.

son discours au parlement, se plaindre de sa parcimonie, observant que « pendant tout le cours des 60 années antérieures, il n'y avait que trois exemples d'un refus de la part des communes d'accorder des subsides ou des fonds. » Mais ce parlement était justement irrité de la conduite du roi et des expédients auxquels il avait recours, lui qui (au sujet d'emprunts forcés) avait déclaré « que personne ne devait être contraint de prêter s'il ne le voulait pas, ni être tenu de motiver son refus[1]. »

Pendant ce règne, la loterie fut établie pour la première fois[2], et l'on employa la plus grande partie de ses produits à donner une certaine impulsion aux colonies d'Amérique. En 1620, un grand nombre de maisons à Londres furent pourvues de licences pour jouer aux cartes, et procurèrent ainsi un nouveau revenu à l'État, long-temps avant que nos voisins les Français eussent l'idée d'une pareille source de produits. Mais les monopoles, autre source importante des revenus de Jacques, détruisaient le commerce et paralysaient l'industrie naissante. « Tout le commerce de l'Angleterre », dit Hume, « était entre les mains d'un petit nombre d'accapareurs rapaces, et toute perspective d'une amélioration pour l'avenir était sacrifiée au souverain

[1] Com. jour.

[2] Mortimer, vol. II, p. 512.

pour un léger avantage temporaire[1]. » Les communes cependant prirent l'initiative, et par un acte condamnèrent « tous monopoles comme contraires aux lois et aux libertés reconnues du peuple[2]. » Mais le pédant Jacques eut recours à d'autres expédients pour satisfaire ses caprices et ceux de ses courtisans aussi pédants que lui[3]. Il vendit les titres de baron, de comte, et de vicomte, à quiconque voulut en acheter. Le prix de l'un de ces titres variait de 10,000 à 20,000 liv. st.[4]. Ce fut à cette époque que l'on créa le titre de baronnet; il y eut une émission de 93 de ces derniers titres, qui, au prix de 1,095 liv. st. chaque (c'était le taux), produisirent 98,550 liv. st.[5]; les titulaires étaient en outre tenus d'entretenir pendant trois ans trente-quatre soldats à huit pences par jour pour chaque homme. Les amendes rapportèrent des sommes bien plus considérables encore : Benet paya 20,000 liv. st., Suffolk, 30,000 liv. st., Middlesex 50,000 liv. st. et le grand Bacon fut condamné à en payer 40,000[6].

[1] Hume, vol. V, p. 108.

[2] Par. Hist., vol. V, p. 228.

[3] Noy's Rights of the crown. Voir l'excellent traité « Cottoni Posthuma ».

[4] Franklyn, Annals, p. 33.

[5] Hume, vol. VI, p. 23. Voir aussi, Brief declaration, etc.

[6] Macauley, vol. I, p. 230, Par. Hist., vol. V.

Sous un tel régime la Chambre étoilée valait un hôtel des monnaies.

Mais la branche la plus productive du revenu, et celle qui fournit l'occasion d'établir d'une manière stable les droits de la nation anglaise, ce fut la douane. Jacques se mit dans la tête, qu'à l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs, il pouvait, de son autorité, lever des fonds par le moyen des douanes; mais le parlement, plus éclairé et moins intimidé que quelques-uns de ceux qui l'avaient précédé, pensa, avec raison, qu'il en devait être autrement. Les communes passèrent un acte contre ces impôts arbitraires; mais la chambre des lords (qui vote rarement en faveur des libertés du peuple) refusa honteusement sa sanction à ce bill important[1].

Nous pouvons nous faire une idée de la rapidité avec laquelle le commerce allait croissant, par le relevé des importations et des exportations. Les reçus des douanes s'élevèrent à la fin de ce règne à la somme de 190,000 liv. st. (Tabl. VI, Ire part.); et l'on peut estimer à 600,000 liv. st. la totalité

[1] Lords' Journal, vol. VI; Hume, vol. VI, p. 61. Ce que l'on a écrit de mieux sur cette importante question est l'ouvrage de Davies, intitulé: « The question concerning imposition fully stated », en faveur de la prérogative; et, pour la défense des droits nationaux: «The liberty of the subject maintained against the power of imposition », par Hackewell.

du revenu annuel [1]. Voyons l'emploi que fit Jacques d'une forte portion de ces sommes. Il s'occupa beaucoup de la marine, à laquelle il consacra annuellement 50,000 liv. st.; il acquitta 400,000 liv. st. de dettes contractées par Élisabeth; il eut trois cours qu'il entretint avec un luxe déréglé et une profusion excessive [2], et il donna 93,278 liv. st. au Palatin avec sa fille en mariage. On connaît ses largesses envers ses infames courtisans d'Écosse et d'Angleterre, le débauché Carr, comte de Somerset, Rich, comte de Holland, et Villiers, duc de Buckingham. Pendant les quatorze premières années de son règne, 424,464 liv. st. en espèces furent prodiguées à ces indignes favoris [3]; des sommes plus considérables encore furent consacrées à l'expédition romanesque de son fils Charles en Espagne, et dans la malheureuse tentative de la conquête de la Bohême, entreprise pour satisfaire l'ambition du Palatin. (Tabl. X, Ire part.)

CHARLES Ier.

Ce prince fut un des plus grands tyrans, mais (heureusement pour l'Angleterre) un des plus malheureux. En succédant au trône, il hérita du

[1] Sinclair, vol. I.

[2] Macauley's hist., vol. I, p. 22. « Brief declaration », etc.

[3] Brief declaration, etc.

despotisme, et des notions absurdes de son père sur la prérogative royale. Le commencement de son règne fut signalé par ses guerres contre l'Autriche, la France et l'Espagne; guerres dans lesquelles il prodigua le sang de ses sujets et les trésors de l'État : il lutta en même temps contre ces deux dernières puissances à la fois. (Voir les tables chronologiques). Mais toutes ces entreprises furent aussi malheureuses dans leurs résultats qu'elles étaient impolitiques dans leur principe[1]. Charles, après avoir poussé les huguenots à la révolte, les abandonna lâchement à leur bourreau Louis XIII[2]. Cependant, avant l'entière cessation de ses guerres contre la France et l'Espagne, il tourna ses armes contre cette portion de ses paisibles sujets, qui, détestant les momeries et la hiérarchie de l'église épiscopale, préféraient la doctrine simple et sévère de Calvin. Charles, comme un fanatique aveugle, se mit deux fois à la tête de ses flottes et d'une puissante armée destinée à massacrer ses sujets d'Écosse, et l'on vit ce roi, suivi de ses troupes mises en mouvement pour l'exécution de ses projets arbitraires et despotiques, s'adonner au luxe jusqu'alors

[1] Hume, vol. VI.

[2] Vassor, Hist. de Louis XIII. « Les réformés de France ne furent point compris (dans le traité); une si grande infidélité, après des paroles données et souvent réitérées, sera une flétrissure éternelle à la mémoire de Charles. »

inconnu de faire successivement halte dans vingt-quatre palais complétement meublés, échelonnés sur la route [1].

Tout ceci exigeait des sommes immenses. Charles tirait son revenu des mêmes sources que son père : il sera donc inutile d'en faire une nouvelle énumération. Les subsides ecclésiastiques et ceux qui lui furent accordés par le parlement au nombre de vingt, s'élevèrent à plus de 600,000 liv. st.[2]. Les douanes rapportaient annuellement 500,000 liv. st.; les domaines royaux non-seulement produisaient un revenu considérable, mais encore ils procurèrent à Charles une somme de 300,000 liv. st. qu'il emprunta sur cette garantie. Le montant intégral des sommes levées par Charles pendant son règne, en y comprenant celles qu'on vient de mentionner, s'éleva à 21,495,000[3] liv. st., ce qui donne une commune de 895,819 liv. st. par an [4], revenu qui suffisait amplement à l'acquit des dépenses ordinaires du royaume.

Néanmoins ce revenu ne put couvrir les frais occasionés par les entreprises extraordinaires de Charles, entreprises dont les causes étaient injustes : il eut en

[1] Hume, vol. VII, p. 341.
[2] Voir la fameuse «Remontrance»; 1640. Rush. vol. I, p. 190.
[3] Hume, vol. VII, p. 34.
[4] Commons' Journ., vol. VIII, p. 150.

conséquence recours à des extorsions de toute espèce. 200,000 liv. st. furent levées par la voie illégale et déja abolie d'un emprunt forcé; et ceux qui refusaient de prêter à ces conditions arbitraires furent emprisonnés ou reçurent des garnisaires[1]. Mais on ne pouvait emprisonner ni punir aisément toute la cité de Londres, qui refusa hautement de fournir la somme demandée. On créa des places et des charges dans le seul but de les soumettre à des droits élevés. Les marchands détaillants et les cabaretiers se virent forcés de payer des droits illégaux dont furent frappés les denrées et les vins qu'ils débitaient[2]. On fit en même temps revivre un ancien droit depuis long-temps aboli, et qui consistait en habits et en argent à titre de *conduite*, qu'on avait dû fournir aux troupes[3]. Enfin on extorqua par voie d'amendes 100,000 liv. st. à des gens qu'on obligea de recevoir l'ordre de la chevalerie. La Chambre étoilée remplit ses terribles fonctions en imposant aussi des amendes pécuniaires considérables. Fowles fut condamné à payer 5,000 liv. st.[4] à ce titre, pour n'avoir fait autre chose que dissuader l'un de ses amis de transiger avec les commissaires ayant le détail de la

[1] Stevens, p. 247.
[2] Macauley, vol. II, p. 218.
[3] Stevens, p. 250.
[4] Macauley, vol. II, p. 218. Naunton, Frag. regal.

chevalerie dans leurs attributions; on extorqua une somme de 30,000 liv. st. à ceux qui avaient enfreint une loi tombée en désuétude, laquelle prohibait la conversion des terres labourables en prés. Les délits commis dans les forêts du roi furent punis de la même manière, et l'on enrôla de force, soit comme soldats, soit comme matelots, tous ceux qui voulurent résister à ces exactions[1].

Un acte rendu par le second parlement accorda à Charles Ier 250,000 liv. st., sous la condition expresse qu'il donnerait son assentiment au bill des Droits : l'une des clauses de cet acte et la plus importante était « qu'il ne serait exigé aucun don, emprunt, cadeau, taxe ou autre charge quelconque, sans le consentement de la chambre des communes[2]. » Malgré cette disposition, aveuglé par le despotisme et foulant aux pieds des engagements aussi sacrés, Charles imposa, de sa propre autorité, la fameuse taxe appelée *Ship money*[3]. 800,000 liv. st. furent le produit de cet impôt odieux, que ce prince leva pendant quatre années avec une tyrannie sans exemple, mais qu'en définitive il paya de sa vie. Cependant Pym, Selden, Saint-John, et par-dessus tous le

[1] Hume, vol. VI, p. 230.

[2] Par. Hist., vol. VIII, p. 256; 17 Carl. 1, cap. 41; Rush., vol. II, p. 103.

[3] *Ship money* était un impôt établi sur les navires. (Note du trad.)

courageux Hampden, résistèrent avec une fermeté inébranlable aux assauts de la persécution royale [1]. Le quatrième parlement rejeta avec dignité les insidieuses ouvertures de Charles pour faire légaliser son impôt arbitraire du *ship money*. Le Long Parlement arriva. Par la première décision importante qu'il rendit, il déclara que le *ship money* était un impôt illégal et arbitraire, qu'il était pour toujours aboli, enfin que le jugement rendu contre Hampden était contraire aux lois : les juges qui avaient condamné ce patriote furent mis en accusation, et les collecteurs de cette taxe furent déclarés hautement coupables [2]. Néanmoins cette conduite vigoureuse fut

[1] Pym avait coutume de dire (ainsi que lord Nugent l'observe dans ses excellents mémoires sur Hampden), que lorsque la citadelle des libertés publiques était menacée, il la défendait en homme convaincu que, dans une semblable bataille, toutes les armes étaient légitimes. (Macauley, vol. 2 ; Hume, vol. 6). Selden, l'auteur de 1° *Analectum Anglo-Britannicum*, ou Forme du gouvernement anglais avant les Normands ; 2° *Titles of honour ;* 3° *de diis Syriis*, ouvrage plein de recherches sur l'Orient ; 4° *Mare clausum*, ou Défense des droits des Anglais sur les mers environnantes, en réponse à l'ouvrage de Grotius, intitulé *Mare liberum* ; 5° et par dessus tout, de *History of Tithes*, ouvrage dans lequel il réfute la doctrine de l'origine des dîmes ; Selden était un des plus habiles dialecticiens, et un des écrivains les plus savants et les plus patriotes de son temps.

[2] 16 Carl. 1, cap. 14.

sans effet auprès du roi ; ce despote militaire, poursuivant la carrière illégale dans laquelle il était entré, fit passer de l'argent en Allemagne, pour lever et faire venir en Angleterre mille hommes de cavalerie qui devaient l'aider dans ses plans d'oppression contre ses sujets. Il ordonna aussi que par voie de réquisition chaque comté et chaque ville du royaume eût à fournir un certain nombre de cavaliers, de fantassins et de chariots, pour son expédition contre les Écossais : enfin il déploya l'étendard de la guerre civile, et commença le massacre de ses sujets[1].

De tels actes épuisèrent la patience de la nation ; et il en est de même de la patience de tout homme impartial quand il entend affirmer par des écrivains statistiques « que l'opinion unanime des historiens est que Charles fut un homme presque sans tache »[2] ; tandis que Hume, ce défenseur partial et habile des Stuarts, lui qui a excusé et tenté de justifier avec un rare talent la conduite de Charles Ier, est obligé de déclarer « que l'on ne doit attribuer ses désastres ni aux rigueurs de sa destinée ni à la

[1] Dans le premier engagement qui eut lieu, le prince Rupert, qui était contrefait, massacra un parti de soldats qui appartenaient aux Communes.

[2] Moreau, *Chronological tables*.

malignité de ses ennemis, mais à sa précipitation et à son défaut de jugement[1]. »

Le lecteur ne peut éprouver d'autre sensation que celle de la fatigue et du dégoût en voyant se dérouler sous ses yeux le tableau de cette série non interrompue de crimes, d'extorsions, de cruautés, de tyrannie et d'injustice, dont le peuple anglais a été accablé par ses rois. C'est aussi avec la plus grande répugnance, et même en faisant violence à ses sentiments et à ses inclinations, que l'auteur a traité un sujet pénible sous tant de rapports. Mais les taxes imposées pendant le cours de ces forfaits étaient si intimement liées avec les faits eux-mêmes, qu'il eût été impossible de retracer l'origine et la marche progressive de l'impôt, sans en aborder les causes. (Tabl. X, Ire part.)

RÉPUBLIQUE.

Le Long Parlement ne pouvait entretenir une nombreuse armée, avec les ressources ordinaires : il eut donc recours à toutes sortes de contributions ; mais il avait pour lui l'opinion nationale : la cause qu'il défendait était celle du peuple. On leva des sommes considérables au moyen de contributions

[1] Hume, vol. VI, p. 472.

volontaires : presque tous les habitants de Londres envoyèrent leur argenterie à la monnaie; les objets de peu de valeur, comme les ornements les plus précieux, reçurent la même destination; rien ne fut épargné : les femmes donnèrent même leurs dés et leurs agrafes. Chacun brûlait de soutenir la cause des *justes* (*godly*) contre le roi et les *mal intentionnés* [1] (*malignants*); jamais les efforts de la liberté ne furent mieux secondés : chacun se retrancha un repas par semaine, et le prix en fut consacré à la défense de cette cause sacrée [2]. Cette taxe bizarre dura six années, pendant lesquelles elle produisit 608,400 liv. st.

Un système financier plus étendu fut alors introduit : une *land-tax* (taxe qui affectait les immeubles ruraux) fut substituée aux subsides; établi pour la première fois d'une manière régulière, cet impôt fut très-productif. Pym organisa l'*excise* sur un nouveau plan [3]. Cette branche du revenu fut aussi introduite avec régularité, mais sous cette condition expresse, « qu'elle cesserait à la fin de la guerre. » En attendant, l'*excise* atteignit non seulement le vin, les liqueurs, etc., mais encore le sel, la viande et le pain [4].

[1] Hume, vol. VI, p. 532.

[2] Stevens, p. 290.

[3] Walker's Hist., vol. VIII, part. II, p. 193.

[4] Black, vol I, p. 318.

Le produit des douanes augmenta également, malgré la guerre civile[1]. On établit sur les charbons une taxe de quatre shillings par *chaldron*[2]. Enfin ces deux branches du revenu public, les douanes et l'*excise*, devinrent si importantes, qu'en 1657 Cromwell refusa de les affermer 1,100,000 liv. st. par an[3].

Le Long Parlement établit aussi la poste : cet établissement rapporta annuellement 10,000 liv. st., outre les dépenses considérables qu'il épargnait. Les républicains exigèrent avec rigueur les sommes dues par les tenanciers des possessions féodales de Charles[4]; les terres de la couronne dans la principauté de Galles furent vendues au prix minime de dix années de revenu, et l'on disposa à bas prix des nombreux palais royaux, de leurs ameublements, et des autres effets mobiliers. D'un autre côté, l'église fut obligée de contribuer, et l'on vendit au taux de dix et douze années de revenu, les terres des évêques et celles qui dépendaient des cures[5]; enfin les dîmes furent confisquées pour le service public[6]. On eut

[1] Walker's Hist., part. II, p. 193.

[2] Le *chaldron* est une mesure pour les charbons, contenant 36 boisseaux anglais.

[3] Walker's Hist., p. 260. Black, vol. I, p. 318.

[4] *Ibid.*

[5] *Ibid.*, p. 260.

[6] Hume, vol. VII, p. 99.

aussi recours aux emprunts forcés, que l'on fit tomber sur les « francs mal intentionnés » (*hearty malignants*)[1]; et si nous en croyons Walker, « sous ce prétexte de malveillance », presque la moitié de leurs propriétés mobilières et immobilières fut confisquée. C'est ainsi que les républicains forcèrent les ennemis du nouveau système à contribuer à le soutenir[2]. Mais dès que le despotisme militaire fut établi, ces exactions oppressives s'accrurent encore : on partagea le royaume en douze districts militaires, et les soldats furent logés partout chez les citoyens. Enfin on imposa et on perçut avec une rigueur excessive une taxe connue sous le nom de *décimation*[3].

Le revenu fixe de l'Angleterre, sous le protectorat, fut de 1,517,274 liv. st. 17 s. 6 d.; celui de l'Écosse de 143,652 liv. st., et celui de l'Irlande de 207,790 liv. st.: en tout 1,868,719 liv. st. Les sommes perçues pendant la période républicaine, provenant de toutes les branches légales du revenu, ajoutées au montant des exactions et extorsions, s'élevèrent à un total général de 83,331,198 liv. st., ce qui donne une moyenne annuelle d'environ 4,300,000 liv. st. L'examen du tableau VII à la fin de cette Ire partie donnera une idée plus complète de

[1] Walker.

[2] *Ibid.*

[3] Hume, vol. IV, p. 27.

tant de confiscations, et de brigandages de toute espèce.

Mais comment furent employées ces sommes immenses? Les mêmes hommes qui avaient opposé au tyran une résistance opiniâtre, et qui avaient si héroïquement défendu les droits de la nation, une fois arrivés au pouvoir, méconnurent entièrement leurs devoirs et trahirent les intérêts de leurs constituants. Ils votèrent une allocation de 4 liv. st. par semaine à chacun des membres du parlement, et se distribuèrent entre eux 300,000 liv. st. *Les justes* (godly) allouèrent aux *saints* (saints) 679,800 liv. st. Les fraudes publiques furent ouvertement permises, et le parlement s'adjugea 1,000 liv. st. par semaine, lorsque l'armée, manquant de tout, mourait de faim et que l'arriéré de sa paye s'élevait à 331,000 liv. st.[1]. Comment s'étonner, après cela, que Cromwell, accompagné d'un petit nombre de soldats, ait ignominieusement chassé de la chambre ces hommes perfides et méprisables, qui trahissaient la cause qu'ils prétendaient défendre? « Allons, leur dit-il, sortez d'ici, faites place à des honnêtes gens; Dieu ne veut plus de vous! »

Mais si la période républicaine fut souillée par tous ces abus, que nous condamnons avec raison, nous ne pouvons nous dispenser de reconnaître que les impôts furent alors mieux et plus efficacement

[1] Walker, vol. IV, part. II, p. 109.

appliqués à leur véritable objet, l'intérêt national, qu'ils ne l'avaient été sous le gouvernement monarchique. Sous Cromwell (le plus grand homme de son siècle, l'homme étonnant, et le seul despote militaire qui ait jamais été utile à son pays), la justice fut rendue avec une exacte impartialité[1]. Un nouveau système financier fut introduit; les lois sur la navigation furent rendues; l'instruction publique fut protégée; on posa les fondements de l'industrie, et l'Angleterre atteignit au plus haut degré d'influence et de gloire. Les Hollandais se virent forcés de reconnaître la supériorité navale de la république anglaise[2]; l'orgueil de l'Espagne fut puni, la France humiliée, et le Portugal contenu par la crainte. Les importantes possessions de Dunkerque et de la Jamaïque furent ajoutées à la nouvelle république; l'Irlande fut réduite, et l'Écosse soumise. Une puissante armée au dedans, et des flottes nombreuses et

[1] *La dissimulation*, comme le dit judicieusement lord Nugent, « fut l'arme employée par bien des méchants avec lesquels Cromwell eut affaire. Cromwell sut tourner contre eux cette même arme, et il resta vainqueur. » (Mémoires sur Hampden.) Lingard dit : « Ses deux objets furent la liberté civile et la liberté religieuse. »

[2] Un des articles de la paix de 1654 portait « que les navires hollandais, vaisseaux de guerre ou autres, en rencontrant un navire de la république anglaise, baisseraient leur pavillon et améneraient les huniers. »

invincibles au dehors, firent respecter le nom anglais sur tous les points du globe d'une manière inconnue jusqu'alors et qui peut-être n'a pas même été égalée par la suite [1]. (Tabl. VII, Ire part.) Mais la nation, opprimée et fatiguée du despotisme militaire, privée d'ailleurs de cette main vigoureuse qui avait su réunir les éléments les plus incompatibles, était préparée à un nouvel ordre de choses : elle n'avait besoin que de recevoir l'impulsion, et cela ne tarda pas à avoir lieu. Traître au parti qui l'avait élevé au rang militaire qu'il occupait, après lui avoir rendu une existence qu'il avait légalement perdue [2], Monk

[1] Voir les stances héroïques de Dryden sur la mort d'Olivier Cromwell.

[2] Cromwell mourut le 3 septembre 1658; Charles II débarqua le 25 mai 1660. « George Monk », dit Aubrey, « était un gaillard fort, vigoureux et bien bâti; ayant eu dans sa jeunesse le malheur de tuer un homme, il avait été forcé de s'enfuir dans les Pays-Bas, où il se fit soldat. » Ainsi commença le premier duc d'Albemarle! Il naquit en 1608, à Petheridge, dans le comté de Devonshire, et il servit dans l'armée, sous Charles, contre les Écossais : son intrépidité et les services qu'il rendit au roi à cette époque de la révolution lui firent obtenir le grade de lieutenant-colonel. Mais à la bataille de Nantwich, en 1641, où l'armée royale commandée par Byron fut défaite par l'armée des communes sous les ordres de Fairfax, Monk fut fait prisonnier, et envoyé à la Tour, où il composa ses Observations sur les affaires militaires et politiques. Ce fut là aussi qu'il se lia avec Clarges, sa blanchisseuse, fille d'un forgeron qui demeurait dans le Strand;

eut le temps nécessaire, dans les deux années qui suivirent la mort du Protecteur, pour ourdir son perfide complot. Le fugitif Charles fut rappelé, et débarqua à Douvres, pouvant à peine croire au témoignage de ses sens, que le trône de la Grande-

et après l'avoir eue comme maîtresse, il l'épousa du vivant de son mari Radford : ce fait était alors bien notoire. Aubrey assure « que la mère de Clarges était une des plus belles femmes de son temps, et exerçait la profession de barbier. » Quoi qu'il en soit, l'opinion du plus grand nombre était que Monk devait tous ses succès à ses relations élevées et respectables. Il accepta un commandement contre les Irlandais qui se trouvaient en état de rébellion ouverte, et il sortit ainsi de prison. Après avoir combattu contre les Irlandais, il alla en faire autant contre les Écossais. Cromwell, qui lui portait une affection particulière, lui donna un commandement dans la guerre entreprise pour la conquête de l'Écosse, et plus tard il le laissa dans ce pays à la tête de l'armée républicaine, lorsqu'il fut lui-même obligé de revenir en Angleterre pour arrêter les progrès de l'armée royale. Monk s'empara de Stirling et de Dundée, fit son entrée à Aberdeen, et resta en Écosse, qu'il gouverna avec la main de fer d'un tyran, jusqu'à la mort de Cromwell en 1658. Il retourna alors en Angleterre à la tête de la plus grande partie de ses troupes, qu'il dirigea contre Richard, fils de son protecteur. On a dit qu'il intrigua avec l'ambassadeur de France dans le but d'usurper le Protectorat; mais sa femme Clarges et le frère de celle-ci contribuèrent puissamment à lui faire prendre le parti de rétablir le roi. Monk était trop réservé et avait trop de prudence pour faire connaître aussitôt ses intentions et les confier à de tels personnages; mais il ne tarda pas à se déclarer en faveur

Bretagne fût rendu à sa famille naguère abhorrée.

CHARLES II.

De nouveaux arrangements financiers eurent lieu à l'avénement de ce prince. Les droits du parlement furent mieux entendus et plus clairement définis. Mais en présence de ce changement, il y eut une explosion générale de sentiments de royalisme, et l'économie du parlement fit place à la prodigalité: les communes accordèrent au roi Charles 1,200,000 liv st. comme revenu fixe de la couronne; les dépenses diverses (*miscellaneous*) s'élevèrent à 4,168,926 liv. st., et le montant de l'argent voté pour le service, pendant le règne de ce prince, fut de 13,414,858 liv. st., somme jusqu'alors sans exemple [1].

de Charles; il se rendit au-devant de ce prince lors de son débarquement à Douvres le 25 mai. Le roi lui conféra l'ordre de la Jarretière, et le créa bientôt après duc d'Albemarle. En 1665 Monk fut nommé commandant des forces navales, et, de concert avec le prince Rupert, il défit dans les dunes, le 24 juillet 1666, les flottes des amiraux hollandais Ruyter jeune et Van Tromp. Dans cette affaire sanglante, qui dura deux jours, vingt navires hollandais furent brûlés ou coulés, et il y eut quatre mille hommes tués ou blessés. Telle fut la carrière de Monk, qui la termina en 1670, âgé de 62 ans.

[1] Commons' Journal, vol. VIII, p. 498.

Le tableau VIII, Ire part., indique les causes de ces allocations de fonds. Cependant le commerce prit de l'accroissement; car, d'après Munn et l'inspecteur Davenant, les importations et les exportations s'élevèrent à 6,000,000 de liv. st. Les douanes devinrent en conséquence l'une des branches les plus productives du revenu public; elles donnèrent 400,000 l. st. par an. On a calculé que l'*excise* rendait annuellement 300,000 liv. st.[1]. L'impôt du timbre fut introduit pour la première fois[2]. Les taxes sur la propriété mobilière produisirent 69,786 liv. st. 10 s. par mois[3]. Telles étaient les ressources ordinaires; mais Charles en eut d'extraordinaires. Clarendon vendit Dunkerque au nom du roi, et cette vente fit entrer au trésor 400,000 liv. st.; plus tard Clarendon fut mis en jugement pour cette transaction. Le butin fait dans la première guerre contre la Hollande rapporta 340,000 liv. st.[4]; et le roi reçut 30,000 l. s. en considération de la signature de la seconde paix. Les exactions illégales et arbitraires produisirent 100,000 liv. st. Charles dupa aussi ses créanciers d'un capital de 1,200,000 liv. st., lorsque Clifford

[1] 12 Car. II, cap. 4.

[2] 22 Car. II, cap. 3.

[3] 15 Car. II, cap. 9. Une cotisation de 70,000 liv. st. par mois fut imposée en 1660.

[4] D'Estrades.

fit fermer le trésor royal, et, au lieu de rembourser tout ce qui avait été avancé sous la garantie de l'échiquier, il ne paya que l'intérêt légal de six pour cent [1]. Le roi de Portugal, démembrant ses domaines, céda à Charles II Tangiers et Bombay (Bombay dont quelques braves marins portugais avaient fait la découverte et la conquête), et lui donna un demi million avec la main de la jolie princesse Catherine, sa fille. Hume pense que 250,000 liv. st. seulement furent payées. D'un autre côté, Louis XIV considérait Charles II comme étant à la fois son instrument et son pensionnaire, et il lui servait régulièrement une pension annuelle de 950,000 liv. st. Toutes les sommes reçues par ce monarque pendant son règne s'élevèrent, selon quelques écrivains [2], à 53,824,492 liv. st.; mais suivant d'autres calculs plus modérés, elles ne montèrent qu'à 43,983,390 liv. st. [3] (Tabl. VIII, Ire part.)

Voyons maintenant l'emploi que fit Charles de cet immense trésor. Les dettes qu'il avait contractées avant la restauration furent payées par le parlement [4]. Mais Charles II fut le premier souverain en Angleterre qui, en temps de paix, eut une armée sur pied

[1] Commons' Jour., vol. X, p. 109.

[2] Carte, vol. VI.

[3] Voir « a letter to Carte. »

[4] 12 Car. II, cap. 21 et 29.

pour laquelle il fallait annuellement 212,000 liv. st. D'un autre côté, la marine coûtait 300,000 liv. st., et l'artillerie 40,000 liv. st. par an. Toutefois la profusion de ce prince, la rapacité de ses favoris, l'extravagance de ses nombreuses maîtresses, et les dépenses de ses harems qui déshonoraient la royauté, absorbèrent la plus grande partie du surplus de ces sommes. Cinq de ses bâtards furent créés ducs, savoir Richmond, Saint-Albans, Grafton, Cléveland, et Monmouth. A la fin ces dépenses désordonnées réduisirent le roi à un tel état de pauvreté, que l'on fit savoir publiquement « que celui qui trouverait le moyen de subvenir aux besoins de ce prince, obtiendrait, comme récompense, l'emploi de trésorier. »

Pendant ce règne on monnaya une quantité considérable d'or et d'argent. Il y eut près de 8,000,000 convertis en numéraire (7,899,435 liv. 15 sh. 1 $\frac{1}{2}$ d.) (Tabl. IX, Ire part.)

Les droits féodaux, et les exactions connues sous la dénomination de *wardship marriage*[1], furent abolis, et l'on adopta deux mesures financières fort remarquables. Par l'une, le clergé fut mis sur le même pied que les laïcs, tant à l'égard de l'impôt que pour le droit d'élire des représentants au

[1] Impôts que les seigneurs exigeaient sous différentes formes de leurs vassaux qui voulaient se marier. Il y avait la *licence*, l'*admission*, etc. (*Note de l'éd. fr.*)

parlement. L'autre mesure, non moins importante, ordonnait « qu'à l'avenir les actes du parlement portant allocation de fonds, spécifieraient l'objet auquel chaque somme votée devait être appliquée. » (Tabl. X, Ire part.)

JACQUES II.

Ce roi bigot, attaché jusqu'au fanatisme à l'absurde doctrine de la prérogative, succéda à son frère Charles II. Son plan était de se procurer de l'argent « quand même, » à l'effet de détruire la religion établie et les libertés britanniques. La couronne avait un tel pouvoir, et le parlement était alors si prodigue, que l'on accorda à Jacques II, pour toute sa vie, une somme annuelle de deux millions sterl. [1], le revenu le plus élevé dont aucun monarque anglais ait jamais joui. On lui donna aussi une somme de 400,000 liv. st., pour étouffer la rébellion de son neveu Monmouth, qu'il fit décapiter. En un mot, il n'est aucune des branches du gouvernement de Jacques dans laquelle l'arbitraire n'ait été introduit. « Je regarderai comme une offense, » dit-il dans un de ses discours au parlement, « toute tentative de votre part pour assurer la fréquence de vos réunions, en ne m'accordant que peu à la fois. » — « Je ne vous cache pas, » dit

[1] Voir « An account laid before parliament. » Com. Jour., vol. X, p. 37. Hume, vol. VIII, p. 221. Mortimer, vol. VIII, p. 658.

le despote, « qu'un semblable moyen ne réussirait pas avec moi. Ce que vous avez de mieux à faire pour m'engager à vous réunir souvent, c'est de bien agir à mon égard [1]. » N'était-il pas à la fois naturel et juste qu'on chassât ignominieusement un pareil tyran? (Tabl. X, Ire part.)

Le revenu de l'Irlande, durant toute cette période de 130 ans, continua à être insignifiant et ne suffit jamais à couvrir les dépenses de l'administration de ce pays. Au commencement de l'époque dont nous parlons il était réduit à 6,000 liv. st.; et nous avons déja fait remarquer quelles sommes immenses l'Irlande coûta à l'Angleterre sous le règne d'Élisabeth [2]. Ce fut pour couvrir ce déficit que l'on créa les baronnets sous Jacques Ier [3]. A la restauration, l'Irlande partagea l'enthousiasme momentané de l'Angleterre. Le parlement irlandais accorda à Charles II les revenus héréditaires, l'*excise*, les droits de tonnage et de pesage, et une taxe de deux shillings par feu. On établit aussi une contribution volontaire, payable en trois ans, dont le montant fut accordé au roi à titre de subside : on en ajouta une seconde qui fut levée sur les terres et sur tous les biens meubles. C'est sous ce règne qu'il est fait pour la première

[1] Collection of Kings' speeches, p. 177.

[2] Voir Collection of papers of Thurlow.

[3] Hume; et Leland, Hist. of Ireland, vol. IV, p. 483.

fois mention de l'*excise* en Irlande[1]. Jacques II ne fut pas aussi heureux : le parlement irlandais lui accorda une somme de 20,000 liv. st. à prendre sur les terres ; et le roi établit de sa propre autorité un impôt de 20,000 liv. st. sur les biens meubles : mais n'ayant pu parvenir à le percevoir, il s'en indemnisa par l'émission de pièces fausses et de numéraire de bas aloi. C'était, il faut en convenir, un mode de compensation curieux et surtout inusité. (Tabl. X, Ire part.)

RÉCAPITULATION.

Nous avons vu, pendant la période qui vient de s'écouler, les ministres d'Élisabeth commencer à établir les bases du crédit public, en rendant à la monnaie le titre qu'elle avait perdu, et en payant la dette : une partie des ressources financières de l'état servit à consolider la grande révolution européenne produite par la réformation. Les communes commencèrent à jouer un rôle important dans les mesures de finances par suite de la réduction des domaines royaux et de la consolidation des actes relatifs aux propriétés de l'église. Les lois concernant les pauvres furent affermies. La loterie prit naissance sous Jacques Ier, et ses premiers produits furent envoyés en Amérique pour encou-

[1] Leland, vol. II, p. 512.

rager l'agriculture des colonies, qui constituent aujourd'hui la puissante république des États-Unis du Nord.

Nous avons vu que le bill des Droits, portant, entre autres clauses, « qu'aucun don, cadeau, etc., ne serait exigé sans le consentement des communes », fut acheté à Charles I[er]; qu'un système régulier de finances fut créé, que la *land-tax*, les douanes, l'*excise* et la poste, furent régulièrement établis, et qu'enfin les bases du commerce, de l'industrie et de la supériorité navale de l'Angleterre, furent jetées et affermies sous la république. Charles II introduisit pour la première fois l'impôt du timbre. Sous son règne les droits féodaux furent entièrement abolis; le clergé fut placé sur le même pied que les laïcs tant à l'égard de l'impôt que pour la représentation nationale; et un acte du parlement introduisit le principe de la spécialité des dépenses. Enfin nous avons vu Jacques II chassé du royaume pour avoir eu recours à l'arbitraire dans le but de combler le déficit de ses revenus. Tels sont les traits marquants de cette période. Mais une époque financière vraiment extraordinaire commence avec Guillaume III.

MARCHE PROGRESSIVE DE L'IMPÔT, DU REVENU ET DE LA DÉPENSE.

TROISIÈME PÉRIODE.

Depuis le commencement du règne de Guillaume III jusqu'au traité de Paris (*20 novembre* 1815).

Marche progressive de l'impôt et du revenu.—Introduction de l'impôt sur la drèche (*malt-tax*). — Impôt sur les colporteurs et les marchands forains, sur les mariages, les célibataires, etc. — Le système d'impôt établi sous le gouvernement républicain, adopté de nouveau et perfectionné. —Les vrais principes du commerce admis. — A quelle époque on accorda les primes et sur quels articles. — Produit de la *land-tax* pendant le règne de la reine Anne. — Rappel des droits sur les matières brutes employées dans les manufactures. — Influence du pouvoir aristocratique sur l'impôt. Pitt soumet tout à l'impôt. — Progrès et extension de l'impôt, et revenu public en Irlande. — Le revenu excède 8,000,000 l. st. — Impôt et revenu public en Écosse. — Influence des découvertes modernes sur l'impôt et sur les dépenses publiques. — Progrès étonnants faits dans les douanes, la *land-tax*, la poste, le timbre et l'*excise*, et à quel point élevé parvinrent ces différentes branches du revenu public. — Le produit net de tous les impôts depuis l'avénement de George III jusqu'au traité de Paris, en 1815, montant à 1,386 millions l. st., particulièrement employé à combattre la seconde grande révolution européenne amenée par la politique mal entendue des souverains et de l'aristocratie. — Bonnes et mauvaises mesures financières adoptées par les ministres pendant cette période.

GUILLAUME III ET MARIE.

Après la défaite du père de Marie à la Boyne, les deux cousins montèrent sur le trône de la Grande-Bretagne. Une révolution purement aristocratique venait de s'effectuer : mais la constitution, après une lutte sanglante de plusieurs siècles, était enfin affermie. La population augmentait; la consommation devenait chaque jour plus importante, le commerce et la navigation faisaient des progrès continuels en Angleterre, et la face de l'Europe commençait à changer. Deux branches du revenu public, la douane et l'*excise* rendaient chacune plus de 1,000,000 l. st. par an; la *land-taxe* produisait au-delà de 1,500,000 liv. st. Cependant les déficits se multipliaient, et Guillaume eut recours à de nouvelles taxes. L'impôt sur la drèche, et les taxes sur les fiacres, sur les colporteurs et sur les marchands forains, furent alors établis pour la première fois. On taxa les mariages, les naissances, les célibataires. Un homme vivant de son bien, sans profession, payait 6 shillings; un duc, 12 liv. st. Tous ces revenus étaient insuffisants. Guillaume introduisit le système d'emprunt : il leva par cette voie plus de 13,000,000 de liv. st.; enfin le total des sommes provenant soit des impôts, soit des emprunts, s'éleva dans les douze années de ce règne à plus de 72,000,000 de liv. st. (Tabl. XI, Ire part.)

L'année qui suivit celle où le roi se cassa les

vertèbres du cou, le revenu atteignit 3,896,205 liv. st. (Tabl. XII, I[re] part.); tandis qu'à son avénement il n'était que de 2,000,000 environ. Mais on dépensa 30,477,382 liv. st. dans les guerres contre la France et l'Irlande. (Tabl. XIII, I[re] part.) L'intérêt de la dette absorba 13,691,498 liv. st., et la liste civile 8,800,506 liv. st. (Tabl. XIV, I[re] part.)

Néanmoins une nouvelle ère commença pendant ce règne, et l'on vit se développer de véritables notions d'industrie, de commerce et d'économie. On avait établi un droit sur l'exportation des produits des manufactures de laine. Cet impôt fut rapporté, par le motif (est-il dit dans l'acte) « que la richesse et la prospérité du royaume dépendent de l'amélioration de ses fabriques de laine et du commerce avantageux qui résulte de l'exportation de ses produits. [1] » On taxa également les exportations de grain, de pain, de viande et de biscuit. L'opinion pencha ensuite vers le système opposé, et l'on accorda des primes pour l'exportation de ces mêmes articles.

Ce fut pendant ce règne que prirent naissance la banque et le papier de crédit, ces deux grands agents économiques, ce pouvoir immense qui peut, comme le dit si bien l'immortel Pope, accomplir les choses les plus difficiles:

[1] 12 Will. III, cap. 20.

Can pocket states, can fetch and carry kings:
A single leaf shall waft an army o'er,
Or ship off senates to some distant shore.

« *Le papier de crédit* peut renverser les empires, attirer ou renvoyer les rois; une seule feuille équipera des flottes et fera passer les mers à des armées nombreuses. »

Nous verrons bientôt leurs merveilleux effets.

ANNE.

Anne, seconde fille de Jacques II, succéda à sa sœur Marie. On commença à agir d'après un système financier tout nouveau et fort extraordinaire. Il a beaucoup d'analogie avec celui de Pitt, tant par les sommes énormes qu'on tira de la nation par la voie de l'impôt et des emprunts, en opposition aux vues des whigs et des torys, que par l'emploi que l'on fit de ces sommes prodigieuses. Il est vrai qu'à cette époque les rois d'Angleterre n'avaient plus le pouvoir d'opprimer la génération présente par des exactions ou des taxes illégales; mais ils en avaient un bien plus grand: c'était celui d'asservir, d'opprimer et de ruiner la postérité. C'est ce que fit Anne. Son administration, en chargeant de nouveaux impôts les objets de consommation, fit monter à près de 2,000,000 de liv. st. les produits annuels de l'*excise*; et en maintenant la *land-tax* au taux

de 4 shillings par livre sterling, elle la rendit aussi productive qu'elle l'est aujourd'hui. Aussi le revenu total des douze années du règne d'Anne s'élève-t-il à plus de 62,500,000 liv. st. (Tabl. XV, I[re] part.); ce qui porte à 5,691,803 liv. st. son revenu ordinaire, année commune. (Tabl. XVI, I[re] part.) Mais elle chargea les générations futures de près de 60,000,000 liv. st. Ainsi donc cette reine reçut pendant son règne la somme immense de 122,000,000 de liv. st. (Tabl. XVII, I[re] part.)

Voyons quel fut l'emploi de ces fonds. Les whigs étaient actifs, remuants, et désiraient ardemment la guerre. Ainsi sous le prétexte d'humilier le despotisme en Europe, et de défendre les droits des peuples, on dépensa des sommes considérables contrairement à la saine politique, et pour des objets étrangers aux véritables intérêts de l'Angleterre. Placer sur le trône d'Espagne un misérable despote de préférence à un Français, ou soutenir l'ignorance, la superstition et la tyrannie de l'un ou de l'autre de ces indignes rivaux, voilà les motifs pour lesquels, en faisant couler le sang anglais, on chargeait la postérité de tant de millions de dettes[1]. (Tabl. XV, I[re] part.) Les guerres pendant ce règne coû-

[1] La guerre fut déclarée par l'Angleterre en 1702. La paix fut signée à Utrecht, le 13 avril 1713. (Voir la Table chronologique.)

tèrent au-delà de 43,000,000 de liv. st. (Tabl. XVIII, 1re part.)

Mais si le parti aristocratique dans le parlement fut si prodigue des fonds publics pour des objets tout-à-fait étrangers aux intérêts de l'Angleterre, un grand événement politique d'où dépendait l'élévation de l'empire britannique, l'union de l'Écosse, eut lieu définitivement sous l'administration de la reine Anne. Cependant cette mère infortunée de dix-huit enfants n'en eut pas même un pour lui succéder au trône.

GEORGE Ier.

Arrière-petit-fils de Jacques Ier du côté d'Élisabeth, simple électeur du petit cercle de Hanovre, il vint siéger comme roi sur le premier trône de l'Europe. George Ier, le seul monarque peut-être qui n'ait pas été ingrat envers son peuple, fut du petit nombre de ceux qui n'oublièrent pas leurs engagements. Il respecta la constitution anglaise; c'était assez pour qu'elle produisît ses glorieux effets. Il fut le véritable ami de son peuple, et il eut aussi pour ministres de vrais patriotes. On ne s'étonne donc pas de voir que la paix fut maintenue presque sans interruption, et qu'il y ait eu sous son règne réduction des taxes, des dépenses et de la dette nationale. Les sommes qui entrèrent dans les caisses

du trésor sous George Ier s'élevèrent en tout à 79,832,160 liv. st. (Tabl. XIX, Ire part.) : sur quoi 41,000,000 liv. st. furent appliqués au paiement du principal et des intérêts de la dette contractée par ses prédécesseurs (Tabl. XX, Ire part.). Le montant des dépenses annuelles de la nation ne dépassa jamais 2,583,000 liv. st. (Tabl. XXI, Ire part.) ; et les dépenses extraordinaires pour le service de l'armée, de la marine et de l'artillerie pendant dix-sept ans, n'excédèrent pas 6,048,267 liv. st. (Tabl. XXII, Ire part.). Le total du revenu calculé sur les quatre années qui précédèrent la mort du roi, a été de 6,762,463 liv. st. (Tabl. XXXIII, part.)

Pendant ce règne, le système d'économie fit encore un grand pas. George Ier et ses ministres protégèrent ouvertement les manufactures. On passa un acte pour rapporter tous les droits imposés sur l'exportation des produits des manufactures anglaises [1], et un autre bill pour abolir les droits existants sur les matières brutes, sur toutes sortes de drogues, etc., etc. Tels furent les résultats bienfaisants de la politique et des idées pacifiques de ce règne.

GEORGE II

Son fils, emporté, rude dans ses manières, et d'humeur atrabilaire, préféra au bonheur de son peuple

[1] Commons' Journal.

une guerre perpétuelle et ruineuse. Carteret[1] trahit ses devoirs pour obtenir une augmentation d'impôt. L'oppression du peuple, et l'accroissement de la dette nationale, furent les résultats infaillibles des caprices du roi. On ne voit pas que les douanes aient prospéré de 1729 à 1759, puisque dans la première année leur produit s'éleva à 1,872,342 l. st., et que dans la dernière il ne fut que de 1,911,072 l. st.; ce qui ne présente qu'une augmentation insignifiante de 38,730 liv. st. en trente ans : et il y eut douze années intermédiaires pendant lesquelles les douanes rendirent un peu plus de 1,000,000 liv. st., tandis que nous voyons l'*excise* monter à près de 4,000,000 liv. st. (Tabl. XXIV, Ire part.) La totalité du revenu public en 1759 s'éleva à 8,523,540 liv. st. Les revenus cumulés des trente-trois années de ce règne furent de 217,217,301 liv. st. (Tabl. XXV, Ire part.); on contracta pour 59,000,000 de dettes : en conséquence, le montant intégral des sommes reçues s'éleva à plus de 276,000,000 de liv. st. (Tabl. XXVI, Ire part.)

Et comment disposa-t-on de ces sommes immenses? —La liste civile et les dépenses du roi absorbèrent

[1] Voir « Selection from the papers of the Earl of Marchmont, in possession of the right hon. G. Rose, illustrative of the events from 1685 to 1750 ». — Le parti de Carteret fut à la fin défait par les Pelhams.

27,000,000 de liv. st. George déclara la guerre à l'Espagne sous le prétexte le plus frivole [1] : la contestation avait pour objet une somme insignifiante, (environ 100,000 liv. st.), et cette guerre coûta 46,000,000 liv. st.[2]. (Tabl. XXVII, Ire part.) Le sujet de la seconde guerre, appelée *la guerre de sept ans* [3], était, s'il est possible, plus ridicule encore. Ainsi ce fut pour un but aussi impolitique que celui de placer une fille allemande sur le trône éloigné d'Autriche, que George appela les barbares Moscovites à figurer dans les affaires de l'Europe, fit couler le sang de ses sujets et dissipa les trésors de son royaume; tandis que les mécontents dans l'intérieur, secrètement encouragés par la France, s'enhardirent au point de se mettre en état de rébellion ouverte : 111,000,000 de liv. st. furent ainsi dépensés. (Tabl. XXVIII, Ire part.)

Quels avantages tira-t-on de sacrifices aussi énormes? — L'honneur de soutenir l'Autriche, qui, peu d'années après, fit la guerre à l'Angleterre (voir la Table chronologique) ; et l'acquisition des colonies de la Grenade, de Tabago, de Saint-Vincent et du Canada, moyennant 3,000,000 de liv. st.

[1] Cette guerre, commencée en 1739, fut terminée par le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748.

[2] Present state of the Nation, 1748.

[3] Commencée en 1755, terminée à Paris en 1763.

payés aux propriétaires et colons français pour racheter leurs droits sur le sol[1].

L'administration de George II méconnut les véritables intérêts de la nation. Mais il ne faut pas toutefois attribuer exclusivement au roi tous les malheurs que nous venons de signaler : car depuis l'avénement de Guillaume III, les rois d'Angleterre ne doivent plus être considérés comme seuls responsables de l'oppression exercée sur le peuple, du sang versé, et des trésors prodigués en pure perte. Le pouvoir ministériel avait tout-à-fait remplacé la tyrannie et le despotisme que les rois exerçaient auparavant sur le parlement. La législature, élue par l'influence combinée de l'aristocratie et de l'administration, était constamment aussi soumise aux volontés du ministère, qu'elle l'avait été à Henri VIII. Ce règne de George II offrit un exemple frappant à l'appui de ce que nous venons d'avancer. Un impôt vexatoire sur le sel venant à être considéré comme préjudiciable à nos pêcheries (fondement de la puissance navale), fut rapporté en 1730; mais Walpole, le ministre qui en avait proposé le rappel, ayant réduit la *land-tax* à un shilling pour complaire à l'aristocratie, n'eut pas de honte de demander lui-même le rétablissement de l'impôt sur le sel[2].

[1] Chalmers. « Political Annals of British Colonies. » Vol. I, p. 63.

[2] Commons' Jour. Sinclair.

Le ministère de George, non content d'avoir soutenu une guerre dispendieuse à l'occasion des colonies, consacra à diverses reprises 1,697,424 l. st. pour rendre leur état prospère. (Tabl. XXVI, Ire p.) On fit un bien meilleur usage d'une somme de 152,037 l. st. employée au rachat de droits féodaux et de priviléges nuisibles exercés par les barons écossais. En résumé, le pied de paix n'étant que de 2,766,000 l. st. (Tabl. XXIX, Ire part.), les dépenses sous le règne de George ne se seraient élevées qu'à 88,000,000, au lieu de 276,000,000 liv. st., si son administration n'avait pas suivi une politique contraire aux intérêts nationaux et financiers de l'Empire britannique [1].

GEORGE III.

La plus grande époque financière, non seulement de l'Angleterre, mais encore de toutes les nations civilisées, commence sous le règne de George III. Tous les objets qui nous ont apparu jusqu'ici sous une forme colossale, ne se montrent plus qu'en petit, lorsque nous les comparons avec les objets qui signalent la période dans laquelle nous entrons. Nous allons voir des sommes minimes

[1] Voir «History of national taxes»; et «History of public revenue imprimé en 1759» Imprimé en 1759.

converties en millions, de petites divisions changées en armées nombreuses, et des escadres en flottes[1]. Nous allons voir les plus habiles économistes déroutés dans leurs théories, les hommes d'état les plus pénétrants trompés dans leurs vues, et les plus grands calculateurs déjoués dans leurs résultats. Enfin nous allons voir la nation anglaise supporter des charges dépassant ce que l'on n'aurait jamais pu imaginer. Nous ne nous écarterons cependant pas de la règle que nous nous sommes imposée, d'établir les faits, et de laisser au lecteur le soin d'en tirer des conclusions. En même temps, nous devons dire qu'il est à regretter que *ce système de jonglerie*, suivi dans un but purement ministériel, dans l'établissement des comptes, et joint à la confusion et à la complication qui se font remarquer dans les comptes de l'Irlande et de l'Écosse, rende impossible de présenter cette imposante époque d'une manière aussi claire et aussi lucide qu'on l'aurait désiré : toutefois nous essaierons de traiter le sujet de façon à obtenir de grands et utiles résultats, et nous tâcherons

[1] Les troupes anglaises pendant la guerre *de sept ans*, et au commencement de ce règne, s'élevaient à 70,000 hommes de toutes armes. L'établissement militaire en 1814, indépendamment des troupes étrangères à la solde de l'Angleterre, était de 721,897 hommes, presque le triple des forces d'Auguste, qui, maître du monde, n'entretenait sur pied qu'environ 242,000 hommes (Arbuthnot. Gibbon.)

de le mettre à la portée de ceux même qui sont le moins initiés dans ces matières abstraites.

Cette période se présente comme si, avec George III, une guerre interminable eût dû ravager et désoler le monde. Le père de Pitt fut obligé de donner sa démission[1]. En 1762, sous le prétexte *du pacte de famille*, on déclara la guerre à l'Espagne, et en 1765, l'acte pour établir le timbre en Amérique donna naissance à une lutte sanglante, qui fut à la fois la plus injuste, la plus immorale et la plus impolitique. Comme il était impossible de poursuivre le

[1] Le père de William Pitt naquit à Londres en 1708; il quitta la carrière militaire pour la carrière politique, et le régiment des *Blue* pour la représentation du bourg d'*Old Sarum* au parlement (1735). La véhémence, la force et l'entraînement de son talent oratoire, le placèrent bientôt au pinacle, et portèrent le dernier coup à l'administration de Walpole. Il fut nommé pour la première fois en 1746 à la place de vice-trésorier de l'Irlande, et cette même année il fut placé à la tête de l'administration. Mais George III et son ministère adoptant des principes politiques contraires à ses vues et à ses opinions, il fut obligé de se retirer. L'état était alors embarrassé du ministère Rockingham, et l'acte du parlement qui introduisit le timbre dans les colonies américaines venait de passer. Mais la nation sentait le besoin de voir le timon de l'état dans des mains plus habiles : Pitt fut appelé à le prendre, et, sous le titre de lord Chatham, il vint siéger dans la chambre haute. Il appliqua aussitôt tous ses efforts à régler les différents avec l'Amérique; mais ses sages mesures étant entravées dans leur exécution par

système adopté pour le revenu ordinaire, les ministres et leurs adhérents se torturèrent l'esprit pour découvrir de nouvelles taxes. Au moyen de stratagèmes adroitement conçus, ils imposèrent enfin de

ses propres collègues, il résigna une seconde fois (1768). Ce grand homme d'état, occupé d'établir au-dehors la gloire de son pays, n'en travaillait pas moins avec activité à sa prospérité intérieure, en protégeant la constitution anglaise contre les mesures erronnées de la chambre des communes, qui voulait introduire un dangereux principe d'expulsion, en persistant à repousser de son sein Wilkes, qui avait été légalement élu membre du parlement. Chatham s'opposa, avec la plus grande énergie et avec une brillante éloquence, à l'adoption de ces infames mandats d'arrestation en termes généraux, lesquels, sans désigner aucun individu par son nom, s'appliquaient à tous ceux dont l'apparence répondait ou était supposée répondre au signalement le plus vague. On ne s'étonnera pas que le patriote Pynsent lui ait légué ses propriétés dans le comté de Somerset, imitant la générosité de la duchesse de Marlborough qui, dès 1744, lui avait fait un legs de 10,000 liv. st., « à titre de récompense (ainsi que le porte son testament) pour le noble désintéressement avec lequel il avait maintenu l'autorité des lois et empêché la ruine de son pays. » Mais c'était la question américaine qui appelait les derniers efforts du grand Chatham, et qui, en épuisant l'énergie de toutes ses facultés, devait couronner sa glorieuse carrière. Il parut pour la dernière fois en 1778 à la chambre des lords, appuyé sur son fils Pitt, enveloppé de flanelle, et la pâleur de la mort répandue sur tous ses traits. Après avoir exprimé avec la plus vive émotion ses sentiments contre les funestes mesures que l'on proposait, il tomba sans connaissance dans les bras du duc de Cumberland et de lord

nouvelles charges. Cependant le peuple était déjà fatigué d'une guerre qui, ainsi que le disait Pitt en adressant des reproches aux ministres, « n'était qu'une dépense inutile de sang et de trésors, sans avoir un but raisonnable. » Mais cet apostat, ce traître au parti qui l'avait fait connaître au monde [1], n'attaquait le ministère que pour y parvenir et décupler l'impôt contre lequel il avait déclamé. Pitt arriva enfin au pouvoir pour s'être montré opposé à la guerre américaine et à la guerre continentale; mais aussitôt qu'il eut atteint son but, le pays se trouva plus que jamais dans le trouble et dans la confusion : on entreprit contre la France ces guerres qui n'ont pas d'exemple dans l'histoire, et les dépenses augmentèrent à mesure que la lutte prit un caractère plus violent et une plus grande extension. On imagina et l'on mit à exécution de nouveaux plans pour augmenter les taxes et opprimer le peuple. Les auteurs des systèmes les plus bizarres et les plus désastreux furent récompensés plus largement que les plus braves officiers des flottes victorieuses. « Tout ce que l'œil pouvait saisir, tout ce

Temple, et expira; comme s'il n'eût pu soutenir le spectacle de cette guerre injuste et parricide qui devait se terminer par le démembrement de l'Empire britannique.

[1] Ce fut le langage d'un membre de l'opposition (Grey), en attaquant Pitt au moment de sa désertion. (*Life of Pitt.*) Voir aussi *History of taxes*, par Cunningham.

qui était sensible au toucher, la faculté de se mouvoir, le *jour* même, tout fut *taxé.* »

Il ne serait pas difficile de faire connaître les divers systèmes et les expédients à l'aide desquels Pitt et ses fanatiques disciples accrurent toutes les branches du revenu pendant cette période mémorable. Ces moyens furent aussi nombreux qu'extraordinaires. Mais ce récit, loin de donner au lecteur des notions claires et précises, ne ferait que créer de la confusion dans son esprit. Le chiffre des sommes est tellement élevé, que la simple énonciation en paraîtrait fausse ou erronée, si les documents authentiques ne venaient attester l'accroissement, les progrès et l'élévation prodigieuse du revenu public. Le lecteur voudra bien noter qu'en 1798, le produit des *assessed taxes*[1] fut triplé; que le 3 avril de cette même année, Pitt proposa son plan de rachat de la *land tax*, et que, le 3 décembre 1799, il fit la motion d'établir l'*income taxe* (impôt sur le revenu). Le Tabl. XXX, Ire part., fera voir qu'à l'avénement de George III, les douanes rendaient 1,960,000 liv. st.; en 1804, plus de 7,000,000; trois ans après, au-delà de 9,500,000; et à la fin de la guerre (1815), étant parvenues à leur apogée elles produisirent 10,960,775 liv. st. La *land tax* rapporta en 1790, 3,600,000 liv. st.; en

[1] Impôt sur les fenêtres, les domestiques, les voitures, les chevaux, les chiens, etc. (*Note de l'éd. fr.*)

1804, 5,300,000 liv. st.; trois ans plus tard, 6,900,000 l. st.; et à la fin de la guerre, elle parvint à 7,543,865 liv. st. Le timbre qui, en 1760, avait donné 263,207 liv. st., produisit 3,170,000 liv. st. en 1804; pendant les trois années suivantes, 4,132,000 liv. st.; et à la fin de la guerre, 5,601,791 liv. st. La poste éprouva en proportion un accroissement bien plus considérable, car ses produits, qui en 1760 n'étaient que de 83,493 liv. sterl., furent en 1815 de 1,541,000 liv. st. Enfin l'*excise*, qui, à l'avénement de George III, produisait 3,837,000 liv. st., donna, en 1804, 17,900,000 l. st.; trois ans plus tard, au-delà de 23,000,000 liv. st.; et dans la dernière année de la guerre, 26,537,633 l. st.!! Enfin la *property tax*[1] rendit près de 12,000,000 liv. st. Le revenu public net, pendant la première année du règne de George, s'éleva à 8,800,000 liv. st.; en 1793, il atteignit 17,600,000 liv. st.; en 1808, 61,500,000 liv. st.; et, à la fin de la guerre, 76,833,494 liv. st.! Le montant du produit de toutes les branches du revenu public depuis l'avénement de George III jusqu'à la fin de la guerre en 1815, s'éleva à 1,386,268,446 liv. st.!!! (Tabl. XXXI, Ire part.)

Telle fut la somme prodigieuse levée pendant cette

[1] Impôt sur tout ce qu'on possédait. Impôt auxiliaire en quelque sorte de la *land tax* et d'une branche des *assessed taxes*. (V. la not. à la page précéd. *Éd. fr.*)

période extraordinaire ; somme trois fois plus considérable que la masse d'or et d'argent existant dans le monde en 1809, année pendant laquelle il est reconnu que les métaux ont été le plus abondants[1]. Le montant de ce trésor dépasse l'imagination, et l'histoire ne présente aucun exemple d'une aussi forte masse d'impôts.

Si toutes ces sommes réunies avaient pu faire face aux dépenses faites par Pitt et les ministres qui ont gouverné la nation pendant cette période remarquable, la postérité s'étonnerait seulement qu'il ait existé un peuple capable de supporter de si prodigieux fardeaux et de si énormes exactions. Mais il n'en fut point ainsi : ces ressources furent insuffisantes. Pitt et ses successeurs, non contents d'opprimer et de torturer la génération contemporaine, obtinrent du parlement la pernicieuse autorisation de contracter des dettes, et firent emprunts sur emprunts au plus bas intérêt[2], ajoutant (ainsi que nous l'établirons plus tard) la somme énorme de 531,000,000 liv. st. à la masse prodigieuse que nous avons déja indiquée. Le tout forma donc un grand total de 1,917,367,587, liv. st.!! Certes il faut convenir que North, Pitt et Castlereagh, ont été des hommes étonnants, et que George III, honnête

[1] Jacob porte cette masse à 380,000,000, Humboldt à 325,000,000, et Storch à 220,000,000. liv. st.

[2] Voir les tableaux de la seconde partie.

homme, mais monarque inflexible, a eu sans contredit des ministères singulièrement composés.

Voyons maintenant l'emploi de ces vastes trésors. Quelqu'incroyable que cela puisse paraître, les faits prouvent que toutes ces sommes furent dépensées principalement pour atteindre trois grands buts : faire exécuter dans nos colonies des lois injustes; abaisser d'abord, et ensuite rétablir sur le trône la dynastie des Bourbons, et pourvoir à l'entretien des différentes branches de la famille royale. Des sommes énormes furent prodiguées en pure perte, pendant la guerre d'Amérique, indépendamment de trois millions et demi accordés aux fidèles (*loyalists*) : et depuis le commencement du règne de George jusqu'à la fin des trois années qui suivirent cette paix, à laquelle nous perdîmes définitivement nos colonies, « nous voyons, dit Sinclair, 98,565,762 liv. st. exclusivement appliqués au service militaire, sans un seul brillant exploit, sauf la défense de Gibraltar [1]. » Mais de plus grands événements approchent.

Le grand principe de la première révolution européenne avait été ratifié à Passau. La liberté de conscience et le libre exercice de la religion protestante avaient été solennellement établis à Augsbourg (v. la Tabl. chronolog.); cependant la liberté civile et la liberté religieuse si intimement liées l'une à l'autre, quoique reconnues publiquement, n'étaient

[1] Sinclair, vol. III.

pas encore consolidées. Élisabeth et Cromwell dirigèrent tous leurs efforts vers ce grand objet; mais l'Europe était divisée : une portion soutenait l'esclavage et l'ignorance, tandis que l'autre avait épousé la cause de la liberté et des lumières. Cette lutte cruelle et sans exemple dura près de deux siècles : l'épée du despotisme et les bûchers de l'inquisition parcoururent les plus belles contrées de l'Europe. Enfin le tranchant du fer meurtrier se trouva émoussé par la constance des champions de la réformation, et les flammes s'éteignirent dans le sang des martyrs de la liberté religieuse. L'église, quoique souvent battue, ne désespéra jamais. Puis rappelant toute son énergie, secondée par l'ignorance de l'aristocratie, elle forma une puissante alliance avec le trône naguère son ennemi invétéré. L'église, le trône et, l'aristocratie s'engagèrent dans une cause commune qui avait pour objet le maintien de l'oppression, de l'ignorance et de l'absolutisme. Cependant la presse, cet agent redoutable, ce propagateur des lumières, ce réformateur salutaire des abus, ce boulevart des droits populaires, malgré les cruelles et constantes persécutions auxquelles elle était en butte, la presse continua à frapper l'église de l'arme terrible du ridicule, à exposer au grand jour la frivolité de l'aristocratie, et à démasquer les vices des cours et l'excès des abus du pouvoir royal.

A la fin, une révolution, éclose dans le nouveau

monde, vint hâter l'explosion d'une mine déja si effroyablement chargée. Un peuple neuf, pauvre et persécuté, osa, au milieu des forêts de l'Amérique, soutenir les droits imprescriptibles de l'homme contre la richesse et la puissance de l'une des plus grandes nations européennes. L'aristocratie (fascinée et égarée par les doctrines philosophiques du temps), et les monarques eux-mêmes, méconnaissant leurs propres intérêts, prêtèrent un puissant secours à ce peuple [1]. Ceux qui avaient quitté l'Europe pour

[1] « Telle est l'étrange inconséquence de l'espèce humaine. Ceux qui gouvernaient la monarchie s'armaient contre un roi pour deux républiques ; ils soutenaient par les plus pénibles efforts la cause d'un peuple en insurrection. Toute la jeunesse était excitée par eux à regarder comme les objets de son admiration des républicains tels que Francklin, Washington, John Adams, Gates; nos drapeaux conduisaient à la victoire, et nos jeunes courtisans, colonnes futures de la vieille aristocratie, couraient sur les côtes de l'Amérique puiser les principes de l'égalité, le mépris des priviléges et la haine contre tout despotisme, soit ministériel, soit sacerdotal..... Quoique jeune encore, et par conséquent entraîné par l'esprit de mon temps, ce tourbillon ne ferma pas totalement mes yeux sur ces inconséquences ; je me souviens toujours de l'étonnement avec lequel j'entendais toute la cour dans la salle de spectacle du château de Versailles, applaudir avec enthousiasme Brutus, tragédie de Voltaire, et particulièrement ces deux vers :

Je suis fils de Brutus, et je porte en mon cœur
La liberté gravée et les rois en horreur.

« Quand les premières classes d'une monarchie se fanatisent à

aller servir volontairement dans cette glorieuse entreprise, rougirent de honte, à leur retour, en voyant le système dispendieux, immoral et corrompu des vieux gouvernements. Lafayette parut[1], et une seconde grande révolution éclata, comme un volcan furieux, au cœur de l'Europe, dont les puissants souverains furent comme assourdis par cette explosion effroyable. Ils regardaient tous comme un blasphème politique la seule tentative de réformer les

ce point pour les maximes les plus outrées des républicains, une révolution ne doit pas être éloignée ni imprévue; mais aujourd'hui les plus zélés défenseurs de l'ancien état social ont oublié complètement à quel point ils avaient eux-mêmes poussé le peuple sur la pente rapide où il ne fut bientôt plus possible de l'arrêter.....

« Le bandeau des illusions couvrait tout, même le bandeau royal. Frédéric-le-Grand et Catherine ne suivaient pas à la vérité bien franchement les conseils de nos Platons modernes, mais ils les louaient et les consultaient. Joseph II, sans les consulter, adoptait leurs doctrines et marchait plus vite qu'eux. Il tentait imprudemment ce que les philosophes ne faisaient que projeter. » *Ségur, Mém. et Anecd.*

[1] Le gouvernement républicain conféra l'ordre de Cincinnatus à Lafayette et à Ségur, en reconnaissance des services distingués qu'ils avaient rendus en Amérique. « Cette décoration, dit Ségur, consistait dans une aigle d'or suspendue à un ruban bleu bordé de blanc : Cincinnatus était représenté d'un côté quittant ses rustiques foyers pour prendre les armes comme dictateur : de l'autre on le voyait déposer son glaive, son bouclier et reprendre la charrue.

abus, et de limiter le pouvoir absolu. L'aristocratie s'offensait, comme de la plus grave insulte, de toute proposition pour une égale répartition des charges, et l'église était transportée de fureur à la seule idée de perdre ses dîmes. Jamais les grandes puissances de la terre ne se liguèrent plus sincèrement pour la défense de leur cause commune. C'était pour elles une question de vie ou de mort : l'on ne vit jamais

« Une telle décoration si nouvelle, si républicaine, en brillant au milieu de la capitale d'une grande monarchie pouvait donner beaucoup à penser ; mais nul n'y songeait. Quelque évidente que fût l'impression produite par la vue de ce signe de liberté, nous n'étions occupés que de montrer sur notre poitrine cette palme guerrière et de fixer sur nous dans les promenades publiques les regards d'une foule d'oisifs que la moindre nouveauté attire et rassemble : à leurs yeux cette décoration ne paraissait qu'un nouvel ordre de chevalerie ; et par routine, confondant les institutions démocratiques avec les distinctions aristocratiques, on donnait vulgairement, à la ville comme à la cour, à cet emblême de l'égalité et de la liberté le nom d'*ordre*, de sorte qu'on l'appelait assez ridiculement l'*ordre de Cincinnatus*.

« Ce qu'il y eut même de plaisant, c'est qu'un colonel, homme très-distingué par sa naissance, excellent officier, mais dont l'instruction avait été négligée, me dit, quand je fus nommé commandeur de Saint-Lazare et chevalier de Saint-Louis : « Te voilà, mon ami, bien riche en saints, car tu en as trois : « *Saint-Louis*, *Saint-Lazare* et *Saint-Cinnatus*. Mais pour « ce dernier saint, je me donne au diable si je sais où nos amis « de l'Amérique ont été le déterrer. » Or notez que lui-même avait été en Amérique et venait de recevoir cette décoration ». *Idem*.

de plus grands efforts combinés. Leur résistance fut immense; mais la force qui leur était opposée était encore supérieure.

La Convention nationale, ce gouvernement unique dont la puissance ne peut être appréciée qu'en considérant la nature des obstacles qu'elle avait à surmonter, et dont les mesures ne peuvent être jugées que d'après leurs étonnants résultats; la Convention, non seulement abattit à ses pieds le représentant de la plus ancienne dynastie de l'Europe (jetant derrière elle ce corps mutilé comme une barrière, pour se couper toute retraite et rendre impossible un retour sur ses pas), non seulement elle arrêta la guerre civile et défit les armées européennes, mais encore elle déclara audacieusement la guerre à l'Angleterre. Les machinations du congrès de Pilnitz, adroitement fomentées par les secrètes intrigues, les actes hostiles et le langage insultant de Pitt envers la France, accélérèrent sans doute la déclaration terrible d'une assemblée irritable, hardie et résolue comme la Convention; mais la grande question à résoudre était: *la souveraineté des nations*, *les droits de l'homme, et le droit qu'ont les peuples de choisir ou de modifier la forme de leurs gouvernements*. Les rois luttaient contre ces principes, dont la Convention voulait assurer le triomphe.

Quoi qu'il en soit, Pitt, adoptant une politique diamétralement opposée à celle du ministre de la

grande reine Élisabeth, lors de la *première révolution européenne*, saisit avidement la déclaration de guerre, comme un prétexte pour s'opposer à la *seconde* : c'était, en outre, une excellente occasion pour lui de s'affermir dans son poste à la tête de l'aristocratie de l'Europe. Alors, pour mieux aveugler la nation, il fit valoir la nécessité de se défendre, et, ainsi qu'il le disait, « d'étouffer au berceau l'hydre hideuse de la révolution. » Le géant qui devait étouffer ce fantôme, c'était la masse des impôts à fournir par la nation anglaise. Ce fut donc pour atteindre ce but que tous les expédients furent mis en œuvre. La première coalition fut formée [1] entre l'Autriche, la Prusse et les sauvages Moscovites. L'Angleterre laissa, sans mot dire, ces trois puissances se partager la Pologne. Une seconde coalition eut lieu, et l'or de l'Angleterre en fut le principal agent. On réunit sous les mêmes drapeaux deux nations ennemies naturelles l'une de l'autre, le Turc féroce et le Russe barbare, et on les fit se battre sinon dans les rangs, du moins à côté des troupes anglaises. L'or fit également sortir l'Autriche de son état de torpeur, et elle fut payée sous cette condition, *qu'elle ne*

[1] La première coalition fut formée en 1792, époque à laquelle le roi de Prusse publia son manifeste et commença son attaque contre la France ; en février 1795, une alliance fut signée entre l'Angleterre et la Russie, et le partage de la Pologne eut lieu dans le mois de novembre de la même année.

ferait pas la paix[1]. Les hordes les plus sauvages du Nord furent soudoyées pour cette nouvelle croisade. On acheta les cours d'Allemagne, de Naples, de Portugal, d'Espagne, même les États barbaresques, et on les fit guerroyer contre une nation déterminée à se défaire d'une frivole et oppressive aristocratie, et à choisir elle-même la forme de son gouvernement. 297,000,000 de liv. st., outre les charges de l'état de paix, furent dépensés dans la première guerre contre la révolution française, ou trois fois le montant des dépenses des dix-neuf années de la république anglaise! C'est ainsi qu'un ministre égaré, de concert avec le plus servile et le plus corrompu des parlements, disposa en pure perte des capitaux et de l'énergie de la nation britannique. Il n'est pas facile de déterminer si le but que l'on se proposait fut atteint; mais ce que l'on peut affirmer avec toute assurance, c'est que l'on n'eut aucun égard à cette maxime salutaire d'un grand orateur de l'antiquité, que l'économie est la meilleure source du revenu[2].

Cependant si l'économie ne présida guère aux mesures de l'administration dans la première guerre, il est certain que la profusion régna pendant la seconde. Pitt a bien pu trouver des défenseurs pour

[1] Voir le traité avec l'Autriche. Voir aussi la Tabl. chron.

[2] *Optimum est in privatis famulis, et in reipublicæ vectigalibus parcimonia.* » (Cicero, de Repub.)

l'excuser lors de la première lutte, mais il ne trouverait pas de panégyristes pour la seconde : l'agression vint tout entière de son côté. Malgré toute sa pénétration, Pitt ne s'aperçut pas que Bonaparte, enfant ingrat de la révolution, créait une nouvelle aristocratie en amalgamant la nouvelle et l'ancienne noblesse; méditait des alliances de famille avec la maison d'Autriche, la plus imbue de préjugés aristocratiques, et songeait même au rappel du pape. Le ministre déclara la guerre inconsidérément en 1803, et, après des dépenses énormes faites de 1803 à 1805, il forma la troisième grande coalition, composée de la Russie, de l'Autriche, de la Suède et de Naples (V. la Tabl. chronolog.). Tout le monde sait combien de trésors il fallut sacrifier pour vaincre les difficultés immenses qu'il y avait à réunir et faire agir de concert une masse composée d'éléments aussi hétérogènes. Mais Bonaparte était encore à la tête des soldats de la république, et en trois mois de temps les trésors anglais étaient perdus, et la coalition elle-même entièrement anéantie [1].

Heureusement pour Pitt et ses successeurs, la vapeur, puissance nouvelle et merveilleuse dans ses effets, fut reconnue. Les découvertes que firent Hargraves, Arkwright et Watt, des moyens d'appliquer les forces de ce puissant moteur aux travaux des manufactures, combinées avec une extension

[1] A la bataille d'Austerlitz, en décembre 1805.

de commerce, produisirent les résultats les plus surprenants. Voilà le secret. De cette source inépuisable découlèrent des ressources immenses et imprévues. Quoiqu'il ne fût pas donné à Pitt de vivre assez pour être témoin de leurs merveilleux effets, son esprit et sa politique lui survécurent et passèrent à ses successeurs. Percival et Castlereagh marchèrent sur ses traces, et redoublèrent à la fois d'efforts et d'oppressions. Trois autres coalitions, plus formidables que les précédentes, furent successivement formées : toutes les premières puissances de l'Europe se trouvèrent en action; la force numérique des armées excéda tout ce qu'on pouvait imaginer, et les dépenses répondirent à ces entreprises gigantesques. Mais deux de ces coalitions furent complétement défaites après avoir coûté des sommes énormes. La cinquième fut concertée en mars 1813. Cette effroyable combinaison, sans exemple dans l'histoire, fit sortir de leurs repaires tous les Barbares du Nord, et les poussa dans le cœur du pays le plus civilisé de l'Europe. L'Angleterre eut à sa solde un million de combattants [1], et près de 114,000,000 de liv. st. furent dépensés en 1814 seulement, ou trois millions au-delà de ce qu'avait coûté la guerre *de sept ans* [2].

[1] Les états officiels donnent ce nombre.

[2] Cette guerre impolitique de George II contre l'Autriche, la Russie et la Suède, entraîna 111,271,996 liv. st. de frais extraordinaires, indépendamment des dépenses du pied de paix.

Les services de l'armée de terre, de la marine et de l'artillerie, absorbèrent les sommes immenses indiquées dans le tabl. XXXII, Ire part. Le départ de Napoléon pour l'île d'Elbe, et le rétablissement de Louis XVIII sur le trône de France, tels furent les résultats de tous ces efforts combinés.

Mais le système d'administration bourbonienne, que rien ne pouvait corriger, ne permit pas à Louis XVIII de garder son trône. D'un autre côté Napoléon, poussé par son impatiente ambition, rompit son ban et reparut en France. Une nouvelle coalition fut formée. Cette sixième et dernière ligue, dans laquelle l'Europe entière prit parti, se mit en marche vers la France, ayant l'Angleterre à sa tête[1]. Quelle puissance pouvait résister ? Napoléon fut accablé, et Louis XVIII fit sa seconde entrée triomphante dans Paris, au milieu d'un cortége de Calmoucks, de Baskirs, de Cosaques, et de hordes sauvages de toute espèce mêlées à des soldats anglais, enfants d'un pays libre. On ne peut mettre en doute que le roi

[1] L'armée et l'artillerie coûtèrent à l'Angleterre, pendant l'année 1815, cinq millions de plus que pendant toutes les guerres sous le règne de la reine Anne.

Total en 1815.	Armée.......	33,795,556 liv. st.
	Artillerie.....	4,480,729
		38,276,285
Armée et artillerie pendant le règne de la reine Anne....................		32,975,331
	Excédant....	5,300,954

d'Angleterre n'ait eu la gloire d'avoir replacé sur le trône de France une famille qni ne sympathisait pas avec la nation, mais ce fut au prix de plus d'un milliard de liv. st. Les véritables intérêts de l'Angleterre et de la France y ont-ils gagné en raison du sang versé et en proportion des millions sacrifiés? ou bien le monde civilisé en a-t-il recueilli quelque avantage? (Voir le Tabl. XXXIII, Ire part.)

Nous avons essayé de présenter une esquisse des résultats que ces guerres ont eus pour les finances, passons maintenant à la troisième branche principale de la dépense, celle qui avait pour objet de soutenir l'éclat du trône. On a toujours considéré comme excessives les dépenses de la famille royale. En 1780, Burke introduisit un bill qui avait pour objet « de mieux administrer à l'avenir la liste civile de Sa Majesté»; et Dunning fit la motion suivante: «Il est nécessaire de déclarer 1° que l'influence de la couronne s'est accrue, qu'elle s'accroît encore, et qu'elle doit être diminuée; 2° que le parlement a le droit d'examiner et de corriger les abus et les dépenses de la liste civile, aussi bien que de toutes les autres branches du revenu public, toutes les fois qu'il lui semblera utile de le faire [1].» Cette motion passa à une majorité de 113 voix : une économie de 32,000 liv. st. en fut le résultat; mais cette somme fut réduite à 16,000 liv. st. l'année suivante. Voilà tout ce que l'éloquence

[1] Com. Jour., vol. X, 1780.

de Burke put obtenir sur ce point. Cet essai fit pourtant une grande sensation. Le fait est que, de 1786 à 1802, plus de 16,000,000 de liv. st. furent assignés à la liste civile seulement : plus de moitié de cette somme fut consacrée aux dépenses personnelles de la famille royale [1] ; enfin la totalité des fonds employés pour cet objet depuis l'avénement de George III jusqu'à la fin de cette période (1815), a excédé *cinquante-huit millions* [2] !

Les nations ont quelquefois adressé des prières au Tout-Puissant pour le supplier d'augmenter le nombre de leurs princes : mais malheureusement pour le trésor de ce pays, la famille royale n'a été que trop nombreuse. Le montant des sommes payées

[1] La somme effective payée aux différentes branches de la famille royale en 1802 s'éleva à 348,000 liv. st. (Colq., p. 207). Notre calcul dans l'exposé que nous venons de faire n'a pour base qu'une allocation annuelle de 250,000 liv. st.

[2] Un document soumis au parlement établit ce que la couronne a gagné ou perdu sous les règnes de George III et de George IV par l'abandon que fit George II des revenus héréditaires. Depuis le 26 octobre 1760 jusqu'au 26 juin 1830, le montant total des revenus héréditaires aliénés au profit de l'état s'est élevé à 94,871,427 liv. st. ; tandis que le montant des sommes annuellement payées à la couronne sous le titre de liste civile, en y comprenant les fonds extraordinaires accordés par le parlement pour l'acquit de ce qui était resté dû à neuf différentes époques, et autres allocations extraordinaires, ce montant, dis-je, a présenté un total de 66 millions liv. st.; ce qui établit au profit de l'état un boni de 29,000,000 de liv. st.

annuellement aux différents membres de la famille royale (au nombre de quinze), depuis 1760 jusqu'en 1815, s'est élevé à 12,600,000 liv. st.; tandis que les fonds accordés pour l'encouragement des découvertes utiles, pendant une période de 47 ans, ne montent qu'à 77,463 liv. st.[1] Près d'un million a été donné à Wellington en récompense de ses services pendant six années de guerre; tandis qu'en 21 années, on n'a avancé que 68,300 liv. st. au bureau d'agriculture, importante institution et l'un des fondements de la puissance et de la prospérité de la nation. 1,361,707 liv. st. ont été accordés pour les besoins de l'église, et 4,600 liv. st. seulement ont été consacrés à l'institution des pauvres nécessiteux, et à l'établissement formé pour arrêter les effets des fièvres contagieuses. De 1801 à 1812, la banque a reçu 6,000,000 de liv. st. pour de simples services et pour agiotage (indépendamment de l'intérêt attaché aux bons du trésor, *exchequer bills*), tandis que 141,198 liv. st. seulement ont été accordés pour l'encouragement du commerce.

Nous venons de signaler quelques-uns des traits qui caractérisent notre politique financière dans l'intérieur : quant au dehors, nous voyons cinq millions de liv. st. appliqués à relever des fortifications que l'empereur Joseph avait démolies. Une ligne de forteresses avait été établie sous la surveillance

[1] Voir Colq., p. 208.

de Wellington, dans le but de servir de rempart contre l'ambition de la France et d'assurer la paix de l'Europe ; quelques années après (en 1832), le gouvernement anglais a consenti à leur démolition. On a dépensé des sommes considérables, et l'on s'est donné beaucoup de mal pour réunir en un seul corps de nation, et placer en dedans de cette ligne de forteresses, deux peuples distincts et séparés, différant de langage, de caractère, d'habitudes, d'intérêts et de religion. Mais en même temps que la politique anglaise s'efforçait de faire de l'homogénéité avec des éléments hétérogènes, de construire, en quelque sorte, un triangle avec quatre angles, ses agents persécutaient et entravaient ce parti nombreux et éclairé, qui travaillait à réunir sous le même sceptre toute la péninsule espagnole, l'alliée naturelle de l'Angleterre, et la véritable barrière à opposer à l'ambition française : mais « *sic parva sapientia regitur mundus*[1]. »

[1] Quiconque a lu la Stratégie de l'archiduc Charles, et les Guerres de la Révolution par Jomini, sera convaincu de l'importance de cette ligne de forteresses, et de leur nécessité absolue comme base d'opérations, soit pour la défense, soit pour l'attaque. Mais quant à la Grande-Bretagne, amalgamer ainsi deux nations aussi divergentes en tout, dans le but d'opposer une barrière aux irruptions françaises, tandis qu'au même instant elle décourageait toute tentative d'élever, dans le même but, une barrière bien plus forte par l'union (si facile à opérer) de deux nations du même caractère, ayant les mêmes habitudes, les mêmes

Le lecteur peut maintenant se faire une idée juste des objets auxquels la sagesse du parlement et la politique de Pitt (continuée par Castlereagh) consacrèrent près de *deux mille millions sterling*. Mais

intérêts, le même langage et la même religion, c'était perdre à plaisir la seconde occasion qui lui était offerte d'assurer ses véritables intérêts : et ce fait est la preuve que les absurdités les plus étranges se perpétuent d'âge en âge, et trouvent encore des partisans chez les nations les plus éclairées. La péninsule espagnole, divisée comme elle l'est, entrecoupée par une frontière de 300 milles du côté du Portugal, présentant deux autres lignes de frontières du côté de la Gallice et de l'Andalousie, gouvernée par différents souverains, mue par une politique opposée, se nuit à elle-même, est impuissante contre la France, et n'est d'aucun poids dans la balance européenne. On aperçoit en France et en Espagne tous les éléments qui constituent cette aversion et cette espèce d'inimitié qu'on remarque entre deux nations : la proximité de frontières, le peu de relations commerciales par suite de la similitude des produits; la légèreté dans le caractère de l'un de ces peuples, et le sérieux de l'autre; enfin cette éternelle tendance à l'envahissement de la part de la France et sa politique toujours remuante, et conspirant sans cesse à rendre la péninsule impuissante, et à la réduire à un stérile désert d'Afrique. Voilà les motifs qui justifient le peu d'amitié dont nous venons de parler. Tandis qu'au contraire on trouve en Angleterre et dans la péninsule tous les matériaux essentiels pour former une alliance naturelle et sincère : éloignement de frontières, nécessité de relations commerciales, résultant des besoins mutuels des deux nations; surabondance de produits naturels dans un pays, leur rareté ou leur manque absolu dans l'autre; le défaut d'industrie et de manufactures dans la péninsule; l'industrie supérieure de la Grande-Bretagne et l'impérieuse nécessité

en examinant ce sujet sous le rapport financier, il est impossible de ne pas se demander ce que l'Angleterre a gagné par le sacrifice de tant de sang et

où elle est d'étendre le débouché de ses fabriques; la rareté de la population et les vastes étendues de terres incultes en Espagne, l'excès de population et l'état d'épuisement du sol en Angleterre; enfin la commune antipathie de ces deux nations pour la France; tous ces motifs devraient être plus que suffisants pour porter le cabinet britannique à renoncer à cette politique étroite, imprévoyante et absurde, de fortifier une partie de la péninsule contre l'autre, et d'en perpétuer la désunion. On préfère exercer une influence imparfaite sur une partie seulement des deux nations, quand on pourrait l'exercer sur la totalité et la diriger vers le véritable intérêt des deux pays.

Certes, le grand but européen d'arrêter l'ambition de la France, et de paralyser les effets de son esprit d'envahissement, serait plus sûrement atteint par ce moyen qu'en visant à y parvenir du côté de la Belgique. La bataille de Baylen neutralisa toutes les grandes victoires de Marengo, d'Austerlitz et de Jena; la reddition de l'armée de Dupont contribua plus efficacement à rendre le courage à l'Europe abattue, humiliée et vaincue, que tous les avantages obtenus par les coalitions et par les victoires des puissances continentales. C'est sur l'union des deux parties de la péninsule que repose la puissance anglaise et espagnole, et cette union est le seul et véritable boulevart de l'indépendance des nations européennes contre l'ambition et les attaques de la France.*

* Nous ne pouvons laisser passer la note qu'on vient de lire sans y joindre les trois questions suivantes:

1° Quelle nation a jamais fait preuve de plus de désintéressement et de générosité que la France?

2° Une invasion française doit-elle être regardée comme plus dangereuse et plus funeste qu'une invasion opérée par toute autre puissance?

3° L'auteur se montre-t-il juste envers la France? (*Éd. fr.*)

de trésors pour arrêter la révolution européenne dans son cours. Une politique opposée à celle de Pitt n'eût-elle pas été plus avantageuse à l'empire britannique ? L'offre qu'on dit avoir été faite par le gouvernement français d'échanger ses établissements dans l'Inde pour une partie de nos colonies des îles sous le vent, aurait mis l'Angleterre à même d'étendre à peu de frais sa puissance dans cette partie du monde; tandis que la confusion des partis en France, le fanatisme du clergé, le sot entêtement de la noblesse, l'état vacillant de toutes les puissances aristocratiques du continent, la situation isolée de l'Angleterre, placée au dehors du continent, et la supériorité de sa marine, toutes ces circonstances se combinaient pour assurer à ce pays des avantages incontestables. Si la Grande-Bretagne était restée dans une forte neutralité armée, elle aurait indubitablement attiré à elle le commerce du monde entier, sans se voir exclue de celui de presque tout le continent, exclusion qui a été la suite de son intervention.

Mais Pitt et ses admirateurs voyaient les choses bien autrement[1] : ils pensèrent, comme quelques auteurs modernes qui ont traité de l'économie politique, que l'impôt était un moyen pratique d'enrichir

[1] Chambers, Canard, Spence, Colquhoun, Gray. Ce dernier auteur appelle la dette publique, un capital utile, *service capital*.

une nation, et l'établissement des taxes un bonheur réel pour les manufacturiers, les agriculteurs et les commerçants. Il est inutile de discuter ici ces opinions : quoi qu'il en soit, nous ferons observer qu'il est de principe en économie politique, que les individus s'entendent mieux que les gouvernements à gérer un capital, et à le rendre productif, même lorsque l'administration l'emploie en objets utiles et profitables à la communauté. Vauban a dit que « l'argent le mieux employé est celui que le roi laisse entre les mains de ses sujets[1]. » Or si l'on eût laissé entre les mains des Anglais, peuple si industrieux et si persévérant, seulement la moitié de ce qui a été si étrangement dépensé; si la partie productive de la nation avait eu à sa disposition le milliard de l. st.[2] employé à payer une masse d'artisans de destruction, on aurait obtenu certainement bien d'autres résultats. L'argument mis en avant, que les richesses de la nation se sont accrues, ne

[1] « Nul sentiment dans l'homme n'excite son intelligence, et ne l'éveille autant que l'intérêt personnel. Il donne de l'esprit aux plus simples. » *Say*.

[2] La totalité des fonds levés dans la Grande-Bretagne par la voie des emprunts et des impôts pendant les vingt-trois années qui s'écoulèrent depuis le commencement de 1793 jusqu'en 1816, s'éleva à environ 1,564,000,000 l. st., dont 1,100,000,000 de liv. st., d'après les calculs de Lowe et d'Hamilton, furent employés à acquitter les charges de la guerre.

prouve rien. A quel point donc seraient-elles parvenues si l'on eût suivi un système contraire? Un peu plus de 2,000,000 de l. st. furent accordés, pendant cette période, pour des travaux publics, et 141,000 l. st. pour encourager le commerce et la navigation. Si, dans l'opinion des gens habiles de ce parti, ces sommes, comparativement peu importantes, produisirent les effets les plus étonnants et les plus avantageux, quel eût été le résultat *si cinq cents fois le montant de ces sommes avait été appliqué aux mêmes objets?*

Laissant aux hommes d'état de ce pays les réponses à faire à nos questions, et, nous bornant aux faits, nous ferons remarquer que depuis l'avénement de Guillaume III jusqu'en 1815, plus de *onze cents millions* de liv. st. ont été dépensés principalement dans le but d'abaisser la maison des Bourbons; tandis que pendant la même période, *une somme égale* a été prodiguée pour la relever, la replacer et l'affermir sur le trône! Quand on vient à considérer sérieusement que tout cela a été l'œuvre de la nation la plus libre et la plus calculatrice qui existe; quand on réfléchit sur l'inconséquence, l'ignorance et la folie des hommes, on n'est certainement pas porté à s'enorgueillir du génie, ni à admirer l'excellence tant vantée de la race humaine.

Le revenu public de l'Irlande, quoique peu important au commencement de cette période, s'accrut

constamment et progressivement; et son accroissement fut en proportion plus considérable que celui de la Grande-Bretagne. Quand Schomberg y débarqua en 1689, le revenu s'élevait à la somme minime de 8,884 liv. st.; cinq ans après, il montait à 430,000 liv. st.; cinq ans plus tard, à 710,000 l. st., et à la fin du siècle il fut de 766,000 liv. ster. (Tabl. XXXIV, Ire part.) Il se maintint à peu près sur ce pied jusqu'à l'avénement de George III (Tabl. XXXV, Ire part.), époque à laquelle une plus grande régularité fut introduite dans toutes ses branches. La moyenne de son produit annuel pendant les dix premières années du règne de ce monarque, fut de 892,287 liv. st.; pendant les dix années suivantes, de 1,335,100 liv. st.; et au commencement de la révolution française, il s'élevait à 2,161,983 liv. st. (Tabl. XXXVI, Ire part.)

L'union de l'Irlande avec l'Angleterre, ce grand événement politique, si vanté par un parti et si blâmé par l'autre, fut effectuée en 1802. Cette mesure fut sans contredit avantageuse tant à l'Irlande elle-même qu'à son revenu, puisqu'en 1803 il dépassa 4,830,000 liv. st. (Tabl. XXXVII, Ire part.) Depuis cette époque, le commerce et l'industrie ont constamment fait des progrès dans cette île; les différentes branches du revenu ont éprouvé de grandes améliorations, et ont reçu une meilleure organisation. Ces branches étaient, comme en Angle-

terre, les douanes, la *land-tax*, l'*excise*, etc., etc. L'union eut des résultats favorables, puisque quatre ans après l'événement le revenu avait augmenté de près de 2,000,000 de liv. st., et s'élevait à plus de 5,816,000 liv. st. Il marcha de pair avec la tranquillité du pays et l'accroissement de la population, et en 1809, 1,000,000 de liv. st. fut encore ajouté au revenu antérieur. L'agriculture fit aussi des progrès sensibles : la guerre offrit un grand débouché pour ses produits. La demande constante d'approvisionnements pour l'armée de Portugal donna une forte impulsion à cette branche de l'industrie, et le revenu public en éprouva les effets les plus salutaires; puisqu'en 1812 il parvint à 6,698,537 liv. st. Mais si d'un côté l'agriculture s'améliorait, de l'autre le commerce et les manufactures (surtout les fabriques de toiles) se trouvaient dans un état non moins florissant. Les demandes de ce dernier produit augmentaient considérablement dans la péninsule aussi bien que dans les vastes domaines de l'Amérique espagnole. Il y avait accroissement dans les exportations et dans les importations, ainsi que dans la consommation qui se faisait en Irlande. On en ressentit les effets dans les douanes et dans l'*excise*, et le grand résultat fut qu'en 1813 le revenu atteignit 7,326,000 liv. st. Enfin les mêmes causes continuant à produire les mêmes effets avantageux, l'Irlande vit, à la fin de

cette période, son revenu s'élever à la somme extraordinaire de 8,335,966 l. st. (Tabl. XXXVII, Ire part.) Ce fut là le montant du revenu ordinaire; mais si nous y ajoutons les emprunts contractés pour le compte de ce pays, l'on verra le budget des recettes de l'Irlande monter à 9,217,000 liv. st., en 1803; à plus de 12,800,000 liv. st., en 1812, et au-delà de 19,700,000 liv. st. à la fin de la guerre. (Tabl. XXXVIII, Ire part.)

Le lecteur doit bien penser que dans le détail historique que nous avons donné du revenu et de la dépense de la Grande-Bretagne, le revenu de l'Écosse et celui de l'Irlande s'y trouvent compris; mais comme il pourrait désirer connaître la marche progressive du revenu en Écosse, nous ajouterons qu'au commencement de ce siècle (1804), le produit total brut du revenu de cette partie de l'empire britannique était de 2,734,429 liv. st.; en 1807 au-delà de 3,800,000 liv. st.; en 1812 de 4,600,000 liv. st.; et qu'à la fin de cette période il atteignit le chiffre élevé de 5,368,487 liv. st. (Tabl. XXXIX, Ire part.)

RÉCAPITULATION.

Nous voici arrivés au terme de cette période extraordinaire dans laquelle nous avons vu que le système d'impôt introduit par la république, fut continué et perfectionné par Guillaume III, qu'une révolution aristocratique avait placé sur le trône; que ce prince établit l'impôt sur la drèche, ainsi que

les différentes taxes sur les fiacres, les colporteurs, les marchands forains, les mariages, les naissances et les célibataires. Nous avons remarqué qu'après avoir soumis à l'impôt le pain, les grains, etc., il passa au système diamétralement opposé et accorda des primes sur l'exportation de ces mêmes articles. Nous avons vu que Guillaume nous apporta, du pays essentiellement commerçant qui l'avait vu naître, le système des emprunts, la banque et le système de consolidation, ainsi que des notions commerciales plus saines qui commencèrent à se développer sous ce règne. Enfin sous Guillaume III on commença à connaître la véritable base de l'industrie et des manufactures, puisque l'on rapporta entièrement les droits imposés sur l'exportation des produits des manufactures de laine.

Nous avons vu, sous la reine Anne, recourir au système des emprunts et à l'augmentation des taxes, système suivi plus tard par Pitt, ce qui établit entre ces deux époques une analogie frappante. L'*excise* atteignit 2,000,000, liv. st. et la *land-tax*, cotée à quatre shillings, produisit autant qu'aujourd'hui. L'emploi du produit de ces exactions fut loin d'être profitable aux intérêts de l'Angleterre; mais la réunion si désirée de l'Écosse effectuée sous ce règne, fut une large compensation à un grand nombre de désavantages.

Nous avons vu George Ier, qui fut vraiment le

père de son peuple, maintenir la paix, réduire la dépense, acquitter en partie la dette de ses prédécesseurs, et, au lieu d'imposer de nouvelles charges au peuple, protéger ouvertement les manufactures en abolissant les droits sur l'exportation des marchandises anglaises, et en rapportant les impôts sur les matières brutes.

Son successeur, préférant la guerre au bonheur de son peuple, augmenta le fardeau des impôts et des autres charges : cependant les douanes furent stationnaires, tandis que l'*excise* produisit près de 4,000,000 de liv. st., et la totalité du revenu public s'éleva à 8,000,000. de liv. st. Nous avons vu sous ce règne réduire la *land tax* à un shilling pour complaire à l'aristocratie, et rétablir l'impôt sur le sel, qui avait été rapporté dans l'intérêt de nos pêcheries et de la navigation; et nous avons vu aussi que la guerre contre l'Espagne, et celle entreprise pour soutenir Marie-Thérèse, coûtèrent 157,000,000 de liv. st.

Enfin nous avons vu que la plus grande époque financière du monde commença avec George III. Nous avons vu Pitt arriver au pouvoir au moyen des attaques qu'il dirigeait contre le système des ministres, en s'opposant avec force aux guerres d'Amérique et du continent et en combattant contre le surcroît des impôts : mais bientôt il oublia ses engagements, et toutes les taxes furent doublées

et triplées; l'*income tax* et la *property tax* furent rétablies, et *tout ce qui pouvait être vu ou touché* se trouva fortement imposé : nous avons vu les douanes parvenir de 1,500,000 à 11,000,000 liv. st., la *land tax* de 3,600,000 liv. st. à 7,500,000 liv. st., et l'*excise* de 3,800,000 liv. st. à 26,500,000 l. st. Nous avons vu que la découverte utile de l'application de la vapeur aux opérations manufacturières eut les plus heureux résultats, en donnant de l'extension au commerce et en augmentant les produits des manufactures, et qu'il en résulta un accroissement de consommation, et une augmentation progressive et non interrompue du revenu, de 8,800,000 liv. st. jusqu'à près de 77,000,000 de liv. st.! En sorte que le montant net des sommes produites par les différentes branches du revenu, depuis l'avénement de George III jusqu'à la fin de cette période, excéda la masse prodigieuse (qu'on n'eût pas même supposée avant cette époque) de 1,386,000,000 de liv. st., à laquelle furent ajoutés 531,000,000 de dettes. Enfin nous avons vu que cette somme monstrueuse fut dépensée principalement pour introduire et faire exécuter des lois injustes dans les colonies d'Amérique, pour relever la dynastie détrônée des Bourbons, soutenir l'aristocratie, et combattre les principes de la seconde grande révolution européenne.

Nous entrons maintenant dans une période plus heureuse, une période de paix.

MARCHE PROGRESSIVE, ET ÉTAT ACTUEL DE L'IMPÔT, DU REVENU ET DE LA DÉPENSE.

QUATRIÈME PÉRIODE.

Depuis le traité de Paris jusqu'au moment actuel.

Grandes mesures financières adoptées pendant cette période. — Leur influence sur le revenu et sur l'impôt. — Accroissement du revenu par la diminution ou la suppression de diverses taxes nuisibles. — Abolition de l'*income tax*, de la *property tax* et des loteries. — Progrès surprenants de toutes les branches du revenu de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. La *land tax* et les *assessed taxes* excédant le revenu public de l'Espagne, les douanes dépassant les revenus réunis de la Russie et de la Hollande, l'impôt du timbre étant supérieur au revenu de la Prusse, et l'*excise* au revenu de la France. — Montant annuel et total général de toutes les branches du revenu. — A quels objets furent employées ces sommes immenses. — Efforts de l'opposition et de l'administration pour réduire l'impôt, résultats de leurs plans. — Sommes appliquées à la démolition et à la construction de palais, à l'érection de cent soixante-huit églises et chapelles, et dépenses faites au château de Windsor. — La dernière révolution européenne liée avec la réforme. — Moyens adoptés par la nation anglaise pour faire revenir au pouvoir le ministère réformiste. — Bonnes et mauvaises mesures financières adoptées par le ministère. — État actuel du revenu et de la dépense.

La guerre avait cessé de ravager l'Europe, et cet homme qui semblait né pour asservir les nations, Napoléon était enchaîné sur le rocher de Sainte-Hélène. Une nouvelle ère politique commençait, et un nouveau système financier devenait nécessaire. Le pied de paix de 1792 fut discuté et adopté, sauf toutefois, les modifications exigées par le nouvel état de choses.

La somme de 27,000,000 de liv. st., montant des crédits accordés pour cette année (1816), était certainement considérable, quoique étonnamment réduite en comparaison des crédits des années antérieures. Le gouvernement fit un arrangement avec la banque d'Angleterre, par suite duquel celle-ci l'aida à lever la somme nécessaire [1].

La réduction des dépenses étant alors à l'ordre du jour, les charges de la nation se trouvèrent diminuées. 18,000,000 de l. st. d'impôts furent supprimés dans le courant de cette année; on raya 39,000,000 des dépenses de l'armée et de la marine, par suite du licenciement, depuis 1814, de 300,000 soldats et matelots; 99,000 hommes ayant été jugés suffisants pour le pied de paix [2]. Et malgré les dangereux

[1] Voir « State of the nation, » p. 17, et Com. jour.

[2] Sur ces quatre-vingt-dix-neuf mille hommes, vingt-cinq mille (plus du quart) étaient employés à maintenir la tranquillité en Irlande. Disséminés dans tout le pays, ils occupaient

effets de la transition subite et violente d'une extrémité à l'autre, la nation anglaise commença à respirer et à jouir des bienfaits de la paix.

Il est satisfaisant de remarquer ici que, le principe de la diminution des impôts une fois admis, le gouvernement ne s'en écarta en aucun point, et que les réductions, quoique lentes, ont été progressivement effectuées. Mais le resserrement qu'éprouvèrent le commerce du dehors et celui de l'intérieur, et le déchet d'un tiers dans la récolte de l'année, donnèrent lieu à l'adoption, en 1817, de deux excellentes mesures, savoir: l'application d'un million et demi au soulagement de la classe pauvre, en lui fournissant du travail, et l'abolition de sinécures s'élevant à 100,000 liv. st. [1]. Les opérations de consolidation effectuées en 1818, quoique étroitement liées avec le revenu et l'impôt, seront traitées séparément.

Dans le discours d'ouverture du parlement, en 1819, le prince régent félicita le pays sur de nouveaux résultats, savoir : le rappel de l'armée d'occupation en France, la grande réduction opérée dans les départements de la guerre et de la marine, et l'amélioration progressive du revenu et de toutes les ressources du trésor. Pour cette fois le discours

quatre cents casernes. Malheureusement des forces semblables y sont encore nécessaires aujourd'hui.

[1] Com. jour., et Rapport du comité des finances.

du trône disait vrai : le revenu de l'année s'éleva à 54,000,000 de liv. st., offrant ainsi un excédant de 2,500,000 liv. st. sur celui de 1818, estimé par le comité des finances à 51,500,000 liv. st. ; la dépense de 1818 étant de 50,000,000, il y avait un excédant de 1,500,000, tandis qu'en 1819 cet excédant fut de 3,000,000 l. st. Mais on devait cette même année 5,000,000 à la banque, et 5,000,000 aux porteurs des bons du trésor (*exchequer bills*), en tout 10,000,000 de liv. st. Cette circonstance porta le comité à faire cette importante déclaration, « que les finances du pays ne seraient établies sur une base solide et durable qu'autant que le revenu de l'année excéderait la dépense de 5,000,000 au moins [1]. » Le ministère agissant d'après cette déclaration, imposa 3,000,000 de nouvelles taxes, au choix desquelles présidèrent les principes les mieux reconnus en économie politique. D'un autre côté, 12,000,000 de liv. st. furent retirés du fonds d'amortissement (dépôt regardé jusqu'alors comme sacré), et appliqués tant au remboursement des emprunts qu'à l'acquit des bons du trésor. Par la reprise effectuée cette année des paiements en espèces, on renouvela cette ancienne garantie contre une trop grande circulation de papier-monnaie. Nous nous réservons d'examiner plus tard cette importante mesure.

[1] Voir le Rapport du comité.

Malgré l'abolition des taxes de guerre, le revenu national augmenta. Ses principales branches, les douanes et l'*excise*, furent très-productives. En 1820, les douanes rapportèrent 14,700,000 liv. st., et l'*excise* donna près de 28,000,000. (Tabl. XLI, Ire part.) L'allocation de la liste civile fut fixée cette année d'après le projet de 1816; et une somme de 12,000,000 de liv. st. fut distraite du fonds d'amortissement, par ce même parti qui avait tant vanté son efficacité extraordinaire, et insisté avec tant de force sur son inviolabilité[1]. Mais, en 1821, l'avenir financier du royaume prit un aspect plus favorable. L'*excise* rapporta la somme énorme de 31,200,000 liv. st., le timbre plus de 7,000,000, et la *land tax* 8,182,000 liv. st., ainsi qu'on le voit par le tabl. XLI. Le roi avait promis, dans son discours, de diriger les efforts de ses ministres vers de nouvelles réductions; les ministres remplirent la parole du roi : les crédits éprouvèrent en conséquence une diminution de 2,000,000 de l. st. sur le montant de ceux de l'année précédente[2]. Vers cette même époque la loterie fut abolie.

Il serait fatigant de passer minutieusement en revue toutes les mesures financières relatives à l'impôt, ainsi que les progrès du revenu public pendant les années suivantes; de rapporter ici comment l'impôt dit *property tax* cessa d'être perçu; com-

[1] Com. jour.

[2] Voir « State of the nation. »

ment fut rappelé l'*income tax*, cet impôt vexatoire et abhorré; et enfin comment une nouvelle source de revenu fut ajoutée à celles déja existantes par le bill dit *corn act*, passé en 1818 [1], lequel en effet augmenta considérablement le revenu public. Il nous suffira de dire qu'en même temps que toutes les sources du revenu recevaient de l'accroissement, les efforts de l'opposition et du gouvernement ne cessaient point d'être dirigés vers la réduction des dépenses. Ainsi, en 1829, les ministres félicitèrent la chambre sur la prospérité toujours croissante du pays, due à l'amélioration des deux branches principales du revenu, l'*excise* et les douanes. Et en effet leur produit avait dépassé de plus de 2,000,000 l'estimation approximative qui en avait été faite, et la dépense avait été de 767,000 liv. st. au-dessous de celle présumée. (Voir le budget du chancelier de l'échiquier pour 1829.) En 1830, le chancelier de l'échiquier annonça une réduction de 1,300,000 liv. st., et exprima son intention de faire remise des droits d'*excise* sur la bière, le cidre et le cuir, soulagement qu'il évaluait à près de 5,000,000 de liv. st.

Les ministres présentèrent bientôt la liste civile de Guillaume IV; mais elle ne fut pas aussi aisément

[1] Ce bill (acte sur les grains) a pour objet de permettre l'importation des grains en Angleterre. (*Édit. fr.*)

réglée que celle de son prédécesseur George IV. Le puissant parti aristocratique, qui, pendant plus d'un siècle, avait, presque sans interruption, maîtrisé les destinées du pays, eut à cette occasion trop de confiance en ses forces, et pensa pouvoir l'emporter. Wellington marchait à sa tête; il s'imagina qu'on ne pouvait lui résister, il se crut invincible; mais les adversaires de ce chef n'étaient pas inactifs. On le serra de près. Le renvoi à un comité fut proposé, et passa à une majorité de vingt-neuf voix, et le fier vainqueur de Waterloo fut débordé et complétement battu dans la chambre des communes. C'est ainsi qu'une motion, qui avait pour objet l'économie de quelques milliers de livres sterling, occasiona à l'Angleterre peut-être la plus grande de ses révolutions : elle fraya le chemin à la réforme.

Mais une lutte d'un caractère bien autrement violent avait lieu en France. Le sang ruisselait dans Paris pour amener une autre révolution démocratique.

La première révolution avait presque manqué son but. Napoléon, enfant gâté et ingrat de la révolution, dont il usurpa tous les avantages, maître des moyens immenses que ce prodigieux événement avait produits, se trouvant à la tête des invincibles armées de la république, tourna tous ces avantages contre la révolution elle-même : il voulut allier les hommes de l'ancien

régime avec ceux du nouvel ordre de choses (deux partis essentiellement opposés); il peupla les Tuileries de l'ancienne et de la nouvelle aristocratie, il convertit la France en une vaste caserne de soldats, et l'Europe entière en un vaste champ de bataille, en une région de pillage, de carnage et de dévastation [1]. Le mot de *liberté* devint un mot insignifiant, la liberté elle-même un objet de ridicule; les droits de l'homme furent méprisés et foulés aux pieds; les souverains et leurs sujets furent également confondus dans la ruine, gémirent également sous l'oppression militaire qui pesait sur tous. Les nations étaient poussées à bout, et attendaient avec anxiété la première occasion favorable pour secouer le joug. Elle se présenta enfin. Les monarques firent entendre le mot sacré de LIBERTÉ et ces paroles

[1] Sans vouloir excuser Napoléon, nous devons à la vérité de consigner ici qu'il n'a pas été aussi grand dévastateur qu'il le paraît à M. Pebrer. Notre auteur lui-même nous a présenté les coalitions des rois comme ayant été successivement dirigées contre l'indépendance de la nation française : Napoléon les a combattues et comme général et comme empereur. Ce n'est pas pour avoir porté la guerre sur tous les points de l'Europe qu'il mérite des reproches. Les premiers torts ont toujours été du côté de l'Europe. D'ailleurs les peuples ont plutôt gagné que perdu dans les guerres contre Bonaparte, sans même en excepter l'Espagne, qu'il a délivrée à jamais des bûchers de l'inquisition. (*Note de l'éd. fr.*)

enivrantes et consolatrices de MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE. Les peuples se levèrent en masse, et le colosse fut abattu. Ce ne furent ni les frimas de Moscou, ni l'or de l'Angleterre qui précipitèrent la chute de Napoléon, ce fut la désertion des peuples, désertion provoquée depuis si long-temps; ce fut la volonté unanime et puissante des nations.

Mais à peine la victoire fut-elle obtenue, que les monarques (célébrant encore avec leurs peuples le triomphe dû à leurs communs efforts) manquèrent à leurs promesses spécieuses de constitutions et de chartes limitées [1]. Une femme hypocrite, nommée Krudner, suggéra l'idée de la SAINTE-ALLIANCE (en 1815); et ces mêmes souverains, que le sang et les efforts de leurs sujets venaient de rendre à l'indépendance; ces princes qui avaient fait le serment le plus solennel de s'acquitter envers les peuples, se liguèrent dans une *sainte-alliance*, dont l'objet apparent était de gouverner ces peuples avec justice et équité, en faisant, des préceptes de la religion chrétienne, la règle de leur conduite [2]; mais dont l'objet réel était de les asservir plus complétement

[1] Voir la proclamation du roi de Prusse et celles des princes d'Allemagne.

[2] Voir la lettre de George IV en réponse à l'invitation des alliés de devenir l'un des membres de la Sainte-Alliance. Il refusa d'en faire partie, par le motif que les principes de ce pacte sont incompatibles avec les libertés des peuples.

encore, de les tenir dans une sujétion absolue, et, loin de leur donner les institutions libérales si souvent promises, de détruire même celles qui avaient été accordées.

La patience se trouva enfin épuisée. La Charte! s'écriait le peuple de Paris, en attaquant les Suisses dans le palais du roi; la Charte! tel était le cri terrible des barricades. Toute l'Europe fut en convulsion, et toutes les nations, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'à Varsovie, réclamèrent leurs justes droits. La souveraineté du peuple leva une autre fois la tête en Europe; les vains fantômes de légitimité et de Sainte-Alliance s'évanouirent, et les monarques eux-mêmes furent la cause primitive et principale de cette nouvelle révolution démocratique. Celle-ci fut la troisième grande révolution européenne.

Le peuple, fier de cette conquête, et dans le plein exercice de sa souveraineté, élut un *roi-citoyen*, et le plaça sur *un trône populaire entouré d'institutions républicaines*. Ce furent les propres expressions du nouveau roi, lorsqu'il accepta et jura le nouveau pacte constitutionnel. S'il viole les conditions de ce pacte, il perd tous ses droits; ils n'ont pas d'autre fondement. Cependant le roi des Français semble agir contrairement à ces stipulations. Quoi qu'il en soit, il a bien paralysé la révolution, mais son mouvement n'est pas anéanti. Ces deux

principes, la souveraineté du peuple et la monarchie absolue, sont toujours en présence; ils se disputent la victoire : la lutte est patente en France; elle est cachée, mais n'en est pas moins forte, dans le reste de l'Europe. Si le premier de ces principes vient à triompher, qui sait si les peuples se fieront encore aux promesses des monarques?

Mais cette révolution s'opérera-t-elle par des moyens paisibles, fermes et mille fois plus puissants, tels enfin que ceux par lesquels le peuple anglais a dirigé la sienne? *Nous ne paierons plus de taxes jusqu'à ce que le bill soit passé : pas de sang versé, pas de barricades :* voilà la seule arme employée par le peuple de la Grande-Bretagne, arme puissante que lui fournit le système représentatif, et une civilisation éclairée. Cependant les Anglais allèrent plus loin : convaincus que l'argent est le mobile qui fait réussir ou échouer toutes les révolutions du monde, ils agirent en conséquence, afin d'obtenir plus sûrement l'objet qu'ils s'étaient proposé. « *L'argent ne revient pas à la banque* », dit Palmer le gouverneur en présence du comité; « *jusqu'à ce jour il n'est revenu aucune partie des fonds qui en sont sortis* (c'est-à-dire depuis la résignation de lord Grey jusqu'à sa rentrée au ministère), *et la banque, pendant ces événements extraordinaires, a payé* 1,600,000 *l. st.*!![1] »

[1] Voir la déposition de M. Palmer devant le comité.

Ainsi donc, si l'admission du bill eût été retardée, si le puissant parti aristocratique eût eu le dessus, le plus fort gouvernement de la terre se serait trouvé privé de toutes ressources, la plus grande nation commerçante du monde aurait été paralysée dans toutes ses transactions, et le plus riche établissement connu aurait infailliblement manqué [1]. Ces faits parlent

[1] Le 9 mai 1832, lord Grey et le chancelier, à l'occasion des pétitions en faveur de la réforme, qu'ils présentaient à la chambre, l'informèrent qu'eux et leurs collègues avaient résigné leurs portefeuilles par suite du vote sur le bill de réforme dans la séance du 7, où ils avaient perdu la majorité.

Le 11 mai, une pétition du *common council* de Londres fut présentée à la chambre des communes, la priant de refuser tout vote de fonds jusqu'à ce que le bill eût force de loi. Le vicomte Ebrington proposa une adresse au roi, exprimant les regrets que causait à la chambre la retraite des ministres, et suppliant Sa Majesté d'appeler à ses conseils des hommes décidés à faire passer le bill sans modification dans aucune de ses dispositions et clauses essentielles. Après un long débat la motion fut adoptée à une majorité de deux cent quatre-vingt-huit voix contre deux cent huit.

Le 17 mai, le duc de Wellington, en présentant à la chambre des lords une pétition contre la réforme, annonça que la négociation dont il s'était occupé depuis quelques jours, dans le but de former un nouveau ministère sous ses auspices, avait manqué, et que lord Grey était revenu en communication avec le roi. Lord Grey, en confirmant ce fait, ajouta qu'il ne pouvait reprendre ses fonctions qu'autant qu'il serait sûr de pouvoir faire passer le bill sans modification dans aucun de ses principes. (Voir la note sur les Banques d'épargne, dans la 3e part.)

d'eux-mêmes; ils expliquent pourquoi le duc de Wellington a échoué dans ses tentatives pour composer un ministère anti-réformiste.

Le bon sens du peuple anglais donna ainsi à toutes les autres nations cette grande et salutaire leçon d'expérience, *qu'il faut conduire les révolutions avec calme*, *à l'effet de réussir*. Si le bill opère la moitié des résultats que les réformistes espèrent, et que leurs adversaires redoutent; si les mesures financières que cet événement peut faire adopter, sont mises à exécution, le monde commerçant en éprouvera les importantes conséquences, et elles influeront puissamment sur la civilisation universelle. Et si, comme nous l'avons déja indiqué, la politique anglaise et les mesures adoptées par le gouvernement britannique ont joué un rôle si éminent dans la *première* grande révolution européenne et dans la *seconde*, la réforme, qui coïncide avec la *troisième*, doit indubitablemeut exercer sur elle une puissante influence, la retarder ou la consolider.

Les partisans de la réforme ayant triomphé, le ministère réformiste resta en place, et le chancelier de l'échiquier présenta aussitôt son budget (février 1831). Quoique le plan de finances du chancelier fût loin d'être basé sur des idées saines, et d'être conçu d'après les principes de la science de l'impôt, néanmoins on ne pouvait que louer ses intentions pures et honorables: il cherchait à alléger les charges

publiques. Il annonçait la résolution de supprimer deux cent dix places; il proposait de réduire les droits sur le tabac, sur les journaux et sur les insertions dans les feuilles publiques; de rapporter les taxes sur le charbon, sur la chandelle, sur les cotons imprimés, sur le verre, et sur une quantité d'articles divers; taxes qui, fort onéreuses pour le peuple, ne rapportaient au gouvernement que 2,000 liv. st. par an. Il estimait à 4,080,000 liv. sterl. l'allégement qui en résulterait. Mais pour remplacer en partie le déficit que cette suppression devait occasioner, il proposait une égalisation des droits sur les vins, un changement dans les droits perçus sur les bois de charpente, un impôt d'un penny par livre sterling sur les cotons importés, *une taxe sur tous individus voyageant par les bateaux à vapeur*, et *un droit sur le transfert des effets publics* (*stock*, *or funded property*)[1]. Il espérait que l'accroissement de consommation résultant de la réduction de certains droits, et de la suppression de quelques autres, et les nouvelles taxes proposées, donneraient au trésor la somme de 2,740,000 liv. st. Ainsi, assurait-il, le revenu de l'année excéderait la dépense de 4,500,000 liv. st. La taxe proposée sur les fonds publics blessait trop ouvertement les

[1] Ward, J. Smith et Goulburn s'opposèrent vigoureusement à cette mesure.

principes d'une saine économie, pour que l'on insistât sur son adoption : elle fut donc tout-à-fait abandonnée, ainsi que le changement dans les droits sur les bois de charpente, et la taxe sur les voyageurs dans les bateaux à vapeur. L'inspection du tabl. XLI de cette Ire partie fait voir que l'état de nos finances en 1831 peut être comparé avec celui du commencement de cette période (1816). Ce tableau indique aussi le produit des douanes, de l'*excise*, du timbre, de la poste, etc., etc., et donne une idée complète de la marche progressive des principales branches du revenu, des changements qu'elles ont éprouvés, de l'élévation à laquelle elles sont parvenues, et de leur état actuel (1832). Il faut remarquer que, bien qu'il résulte du tabl. XLI que le produit brut de l'*excise* a été en 1822 de 31,800,000 l. st., et en 1831 de 22,352,000 seulement, il ne faut pas en conclure que la consommation a diminué, ou que cette branche du revenu n'a pas fait de progrès : mais c'est qu'il a été fait remise des droits sur divers articles. A l'aide des tabl. XLII et XLIII on pourra examiner et comparer jusqu'à l'année actuelle, l'accroissement, la diminution et les changements qu'ont éprouvés les différentes branches du revenu.

Le revenu de l'Irlande a marché de pair avec celui de la Grande-Bretagne. En 1818, il était au-dessous de 5,000,000 de liv. st. (Tabl. XLIV, Ire part.); mais, en 1822, il dépassa cette somme de 250,000

liv. st. Le Tabl. XLV présente l'état ancien et l'état actuel des douanes, de l'*excise*, de la poste, etc.

Il est surtout digne de remarque que, pendant cette période, la propriété n'était que légèrement imposée, et que la branche la plus productive du revenu public était celle des taxes imposées sur les articles de consommation. Il est aussi à remarquer que pendant les six années qui se sont écoulées de 1822 à 1828, il y a eu un excédant de près de 19,000,000 de liv. st., en même temps qu'une diminution extraordinaire s'opérait simultanément dans l'impôt. Mais mieux encore, si nous pouvons nous en rapporter au comité des finances de 1828, « on avait effectué dans le taux de l'impôt une réduction équivalente à un produit annuel de 27,000,000 de liv. st.[1] suivant le taux de 1816. » Mais la circonstance la plus remarquable, c'est que l'augmentation progressive la plus forte se fit sentir sur ces mêmes articles de consommation sur lesquels avait été opérée une réduction de droits. Leçon bien salutaire pour ces ministres à théorie qui ont en main les rênes de l'État, et dont les idées sont diamétralement opposées aux faits justifiés par l'expérience.

Le Tableau XLI, Ire partie, présente le montant intégral de toutes les branches du revenu public, leurs progrès et leur état actuel. Il y a eu des années

[1] Voir le Rapport.

où l'*excise* a produit plus que tout le revenu de la France[1]. Les douanes, en 1832, rapportèrent au-delà des revenus de la Russie et de la Hollande ! Le timbre seul atteignit à une somme égalant à un million près le revenu de la Prusse, et la *land tax* et les *assessed taxes*, produisirent une somme égale au revenu de l'Espagne !

Le résultat général est que le grand total des revenus de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, pendant cette période de paix, s'est élevé à 933,084,153 liv. st. (Tabl. XLVI, Ire part.) Mais quel a été l'emploi de ces sommes énormes, à quels objets ont-elles été appliquées? Nous avons signalé (non sans éprouver un vif sentiment de satisfaction) les louables efforts de l'administration et de l'opposition pour réduire les dépenses de la marine, de l'armée et de l'artillerie : les dépenses de la marine ont varié dans les proportions

[1] Le revenu de la France a été :

		fr.			fr.
En	1819....	808,312,572.	En	1826....	976,948,919.
	1820....	875,352,252.		1827....	915,729,742.
	1821....	882,321,289.		1828....	872,746,938.
	1822....	949,134,984.		1829...	1,021,714,602.
	1823...	1,092,094,282.		1830...	1,177,000,000.
	1824....	951,994,200.		1831...	1,122,197,435.
	1825....	946,948,411.		1832...	1,130,000,000.

Pour la Russie, voir *Storch on political economy* ; et pour la Hollande, *Bydragen tot dehnishouding van Staat in he het koningryk der Nederlander*, par le comte *Van Hogendorp* ; ainsi que *Richesse de la Hollande*, par Lussac.

suivantes. En 1817, elles s'élevèrent à 9,500,000 l. st.; en 1823, à 4,900,000 liv. st. (ce fut le minimum); et, en 1832, à 5,689,858 liv. st. (Tabl. XLIII et XLVII.) Le total, de 1817 à 1832 inclusivement, s'est élevé à 99,178,184 liv. st. Les dépenses de l'armée ont été, en 1817, de 13,000,000 de liv. st.; en 1831, de 6,900,000 liv. st. (minimum); et, en 1832, de 7,216,293 liv. st. Ce qui forme un total de 134,867,875 liv. sterl. A l'égard de l'artillerie (suivant la même variation proportionnelle), les sommes appliquées à son service se sont élevées à 25,673,243 liv. st. Ainsi ces trois chapitres de dépenses réunissent une somme de 259,719,202 liv. st. Mais l'opposition n'a pas aussi bien réussi dans ses efforts pour réduire les dépenses diverses (*the miscellaneous*). Les constantes et louables tentatives de Brougham, de Hume, de Graham, etc., à l'effet de réduire les dépenses inutiles faites pour la construction, la démolition et la reconstruction de palais, ont été vaines. Un pareil résultat fut également réservé à l'importante motion de Taylor. Ce député demandait une enquête pour voir s'il n'y avait pas divertissement de fonds publics, et violation des priviléges de la chambre, par l'emploi à des changements absurdes et inutiles dans le palais de Buckingham, de la somme de 250,000 liv. st. appartenant à des sujets britanniques qui avaient des réclamations à exercer contre le gouvernement français. Les sommes dépen-

sées pour réparer et meubler le château de Windsor dépassent tout ce qu'on a vu dans les temps modernes : elles s'élèvent aujourd'hui à 1,092,000 liv. st.; et, après tout, ce palais, ainsi qu'on l'appelle, n'est qu'une masure aux yeux de tous ceux qui ont vu la magnificence des palais du continent. Des sommes incalculables ont été appliquées à l'érection de nombreuses églises et chapelles sous le règne d'un des monarques les moins religieux qui aient jamais occupé le trône de la Grande-Bretagne. Cette dépense se poursuit encore avec profusion, quoique d'après le douzième rapport des commissaires, cent soixante-huit églises et chapelles aient été achevées, que dix-neuf soient en ce moment en construction, et que les plans pour en bâtir huit autres aient été approuvés. Et cependant les commissaires ont proposé d'accorder de nouveaux fonds pour ériger encore en différents endroits onze églises et chapelles. C'est pour payer ces dépenses que, le 24 juillet 1832, il y avait déja en émission des bons du trésor jusqu'à concurrence de la somme énorme de 1,440,000 liv. st. Ainsi le total des dépenses diverses s'élève à 40,467,838 liv. st.

Passons maintenant à la liste civile. En janvier 1820 George IV, dont la vanité égalait l'élégance des formes, monta sur le trône. Ce roi fut aussi relâché dans ses mœurs que sévère à l'égard de celles de sa femme; et si l'innocence de

Caroline de Brunswick était aussi suspecte que celle d'Anne Boleyn, la malignité de George ne le céda en rien à celle d'Henri VIII : mais les temps étaient différents. Cette querelle domestique, jointe à la cérémonie vaine et pompeuse d'un couronnement, occasiona une lutte fort dangereuse dans la nation, et donna lieu à une restriction des libertés nationales, consacrée dans le bill des *six acts*, ainsi qu'à une augmentation prodigieuse dans les dépenses. Le couronnement de Guillaume IV offre un contraste frappant avec celui de son orgueilleux prédécesseur. Sa Majesté régnante a préféré le bien-être de son peuple au vain éclat d'une folle parade. Aussi les dépenses du couronnement du roi et de la reine ne se sont élevées qu'à la somme modique de 43,159 liv. st. 11 s. 6 d. [1].

[1]	liv. st.	sch.	d.
Dans les différents départements de la maison de LL. MM.	22,234	10	3
Dans le bureau d'armes, pour les hérauts et poursuivants d'armes du roi..	1,478	3	9.
Dans le bureau des travaux pour l'ornement de l'abbaye, etc.	12,085	14	5.
A la monnaie, pour les médailles du couronnement.	4,326	4	6.
Feux d'artifice et représentations gratuites sur les différents théâtres publics le jour du couronnement.	3,034	18	7.
TOTAL........	43,159	11	6.

La liste civile a absorbé pendant cette période la somme énorme de 16,630,253 liv. st., et le montant des pensions et allocations accordées pour l'entretien des divers membres de la famille royale s'est élevé à 6,284,572 liv. st. (Tabl. XLVIII, Ire part.) Le surplus des 900,000,000 de liv. st. précédemment indiqués a été dévoré par la dette, « cette meule, comme le disait Hume en son temps, qu'il faut réduire en poussière, faute de quoi elle finira par écraser la nation. »

Le Tableau L représente le montant du revenu public sous chaque règne depuis Guillaume-le-Conquérant jusqu'au temps actuel; et le Tableau LI, en faisant connaître les variations dans la pureté et le poids des monnaies d'or et d'argent pendant la même période, nous met à même d'évaluer le montant de ce revenu d'après la valeur actuelle du numéraire.

Arrivons enfin à une conclusion générale. Nous avons vu comment le revenu public de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, de la simple et modeste contribution en poisson et en bestiaux qui a été le point de départ, a fini par atteindre un degré d'élévation qu'on a peine à concevoir. Nous avons vu le parlement voter les premiers fonds en espèces montant à 50,000 liv. st. pour l'expédition de Poitiers. Plus tard 700,000,000 de liv. st. ont été accordés pour soutenir ces longues guerres qui ont fini à

Waterloo. Nous avons vu une nation qui a lutté à toutes les époques contre les exactions, obtenir enfin le droit de s'imposer elle-même par l'intermédiaire de ses représentants, et même d'exercer un contrôle sur eux dans l'usage qu'ils font de ce pouvoir. Nous avons vu comment l'*income tax*, et l'impôt qui affectait la propriété immobilière, furent accordés sous Henri IV, et comment, ne produisant que fort peu dans les commencements, ils ont rapporté de nos jours des sommes si énormes. Nous avons vu que le système d'impôt organisé par la république dans ses différentes branches, les douanes, l'*excise*, la poste, l'impôt foncier (*land tax*), etc., etc., qui ne donna comparativement que de légers résultats dans les premières périodes, est devenu de notre temps tellement productif, que chacune de ses branches a égalé et même surpassé la totalité du revenu de quelques-uns des plus grands empires modernes. Nous avons vu comment l'application des découvertes modernes aux manufactures, l'extension du commerce et les ressources du crédit public ont puissamment contribué à la réalisation des sommes prodigieuses devenues nécessaires pour l'entretien de la famille royale, pour la continuation des dernières guerres et pour le service de la dette. Enfin nous avons vu que l'engloutissement de ces trésors immenses est loin d'être le résultat total de ces

dépenses inouïes. Les effets les plus terribles, les conséquences les plus oppressives subsistent et se présentent sous la forme de la DETTE NATIONALE. L'examen de l'origine, des progrès et de l'état actuel de cette énorme dette, formera l'objet de la seconde partie de cet ouvrage.

TABLEAUX DE LA Ire PARTIE.

TABLEAU I.

ÉVALUATION DES REVENUS DE LA LIGNE NORMANDE.

			liv. st.
Guillaume-le-Conquérant, au commencement de son règne	14 oct.	1066	400,000
Guillaume Rufus.. *Idem*...	9 sept.	1087	350,000
Henri Ier......... *Idem*...	2 août.	1100	300,000
Étienne......... *Idem*....	1 déc.	1135	250,000

TABLEAU II.

ÉVALUATION DES REVENUS DE LA LIGNE SAXONNE OU PLANTAGENET.

			liv. st.
Henri II, au commencement de son règne	25 oct.	1154	200,000
Richard Ier....... *Idem*...	6 juil.	1189	150,000
Jean............ *Idem*...	6 avril.	1199	100,000
Henri III........ *Idem*...	19 oct.	1216	80,000
Edouard Ier...... *Idem*...	16 nov.	1272	150,000
Edouard II...... *Idem*...	7 juil.	1307	100,000
Edouard III...... *Idem*...	27 janv.	1327	154,139
Richard II....... *Idem*...	21 janv.	1377	130,000

TABLEAU III.

ÉVALUATION DES REVENUS DE LA LIGNE DE LANCASTRE.

			liv. st.
Henri IV, au commencement de son règne	29 sept.	1399	100,000
Henri V........*Idem*...	20 mars.	1413	76,643
Henri VI........*Idem*...	31 août.	1422	64,976

TABLEAU IV.

ÉVALUATION DES REVENUS DE LA LIGNE DE YORK.

			liv. st.
Edouard IV, au commencement de son règne	4 mars.	1460	100,000
Edouard V.......*Idem*...	9 avril.	1483	100,000
Richard III.......*Idem*...	22 juin.	1483	100,000

TABLEAU V.

ÉVALUATION DES REVENUS DE LA MAISON DE TUDOR.

			liv. st.
Au commencement du règne de Henri VII	22 août	1485	400,000
Henri VIII	22 avril.	1509	800,000
Édouard VI	28 janv.	1547	400,000
Marie	6 juil.	1553	450,000
Elisabeth	17 nov.	1558	500,000

TABLEAU VI.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA VALEUR RÉELLE ET TOTALE DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DE L'ANGLETERRE, DE 1612 A DÉCEMBRE 1613.

EXPORTATIONS DANS TOUTES LES PARTIES DU MONDE.

	liv. st.	s.	d.
1613	2,090,640	11	8
Droits sur ces marchandises	86,794	16	2
Importation payée au dehors sur les marchandises en laine, plomb, fer-blanc, etc.	10,000	0	0
Gain des négociants, fret, etc.	300,000	0	0
Grand total.	2,487,435	7	10
Importation pendant ce temps en étoffes de soie, or et argent, vins d'Espagne, toiles, etc.	2,141,151	10	0
Balance du gain cette année.	346,283	17	10

REVENU DE LA DOUANE DANS L'ANNÉE 1613.

		liv. st.	s.	d.	liv. st.	s.	d.
Londres	Au dehors	61,322	16	7	109,472	18	4
	Au dedans	48,150	1	9			

Dans tous les ports, les revenus des douanes ont été :

	liv. st.	s.	d.	liv. st.	s.	d.
Au dehors	25,471	19	7	38,502	9	4
Au dedans	13,030	9	9			
Total pour l'Angleterre				147,975	7	8

TABLEAU VII.

ÉTAT DES SOMMES LEVÉES EN ANGLETERRE PENDANT LA RÉPUBLIQUE, DEPUIS LE 3 NOVEMBRE 1640, JUSQU'AU 5 NOVEMBRE 1659.

	liv. st.
Six subsides à 50,000 liv. ster. chacun....	300,000
Capitations et cotisations pour le licenciement des armées écossaises et anglaises...	800,000
Contributions volontaires pour soutenir *la bonne cause contre les malintentionnés*.	300,000
Contributions volontaires pour le soulagement des protestants irlandais.............	180,000
Impôt foncier sur différentes cotisations pour l'entretien de l'armée...............	32,172,321
Impôt sur les denrées pendant seize ans, à 500,000 l. st. par an................	8,000,000
Tonnage et mesurage pour dix-neuf ans, à 400,000 l. st. par an...............	7,600,000
Droit sur le charbon.................	850,000
Droit sur les raisins de Corinthe.........	51,000
Poste aux lettres.....................	301,000
Repas hebdomadaires pendant six ans.....	608,400
Cour des gardes et autres prérogatives féodales............................	1,400,000
Licences sur les vins..................	312,200
Infractions des débitants de vin.........	4,000
Charges séquestrées pour le service public.	850,000
Séquestre des terres des évêques, des doyens et du bas clergé, pendant quatre ans...	3,528,632
Dixième du clergé et autres exactions de l'église..........................	1,600,320
Total.	58,857,873

	liv. st.
Report	58,857,873
Vente des terres de l'église............	10,035,663
Droits sur les rentes de fermes pendant douze ans............................	2,963,467
Autres rentes appartenant à la couronne et à la principauté du pays de Galles......	376,000
Vente des terres de la couronne et de la principauté (120,000 l. st. par année)..	1,200,000
Vente de forêts, de terres et de maisons, etc., appartenant au roi..................	656,000
Séquestres de propriétés et transactions avec de simples particuliers en Angleterre...	4,564,986
Transactions avec des délinquants en Irlande.	1,000,000
Vente des propriétés des délinquants en Irlande............................	2,245,000
Vente des terres des Irlandais..........	1,322,500
Rançon des captifs..................	102,000
Eau de la nouvelle rivière..............	8,000
Total.	83,331,489

REVENU DE L'ÉCOSSE SOUS LA RÉPUBLIQUE.

	liv. st.	s.	d.
Le revenu annuel de l'Écosse, provenant de dix sources différentes, est de.....	143,652	11	11

REVENU DE L'IRLANDE.

	liv. st.	s.	d.
Le revenu annuel de l'Irlande provenant de quarante-cinq sources différentes est de	207,790	0	0

REVENU DE L'ANGLETERRE.

	liv. st.	s.	d.
Le revenu de l'Angleterre, provenant de quarante-cinq sources différentes, est de......................	1,517,274	17	1

TABLEAU VIII.

ÉTAT GÉNÉRAL DES SOMMES REÇUES PAR CHARLES II, PENDANT TOUT LE COURS DE SON RÈGNE.

1° Sources diverses.

	liv. st.
1. Dot de la reine......................	250,000
2. Vente des domaines royaux.............	500,000
3. Prix de Dunkerque..................	400,000
4. Pensions de France..................	950,000
5. Pillage............................	640,000
6. Clôture de l'échiquier................	1,328,526
7. Extorsions.........................	100,000
Total.	4,168,526

2° CONCESSIONS PARLEMENTAIRES.

Concessions parlementaires pour les services publics.........................	13,414,863

3° REVENU PERMANENT.

Revenu permanent, ou revenu de la couronne, à 1,000,000 de liv. st. par an....	26,400,000
Total.	43,983,389

SOURCES DES REVENUS DE CHARLES II.

CONCESSIONS PARLEMENTAIRES.

(Pour les dettes de la république et le licenciement de l'armée)

1661. 1. Trois mois de cotisations........ à 70,000 liv. st. par mois.......	210,000

	liv. st.
Report	210,000
2. Première capitation............	252,167
3. Deux mois de cotisations....... à 70,000 liv. st. par mois......	140,000
4. Six mois de cotisations......... à 70,000 liv. st. par mois......	420,000
Total.	1,022,167

2° CONCESSIONS TEMPORAIRES.

1660.	1. Pour prompts secours à Sa Majesté.	70,000
	2. Pour les dépenses du couronnement.	70,000
	3. Confiscations des propriétés des traîtres[1]..................	75,000
1662.	4. Accordé pour payer les dettes du roi.	1,260,000
	5. Pour être distribué entre les loyaux chevaliers..................	60,000
1663.	6. Quatre subsides entiers pour les services temporaires et pour le clergé.	282,000
1664.	7. Premier secours pour la guerre hollandaise.....................	2,477,502
1665.	8. Second secours pour le même objet.	1,250,000
1666.	9. Troisième secours pour le même objet.	1,256,345
	10. Seconde capitation pour le même objet......................	500,000
1668.	11. Allocation pour équiper une flotte.	310,000
1670.	12. Taxes personnelles sur les banquiers et pour les dettes du roi........	800,000
	Total.	9,433,014

[1] Il résulte du journal des *Communes*, vol. VIII, p. 498, que le revenu net de ces propriétés ne montait qu'à 5,000 liv. st. Leur valeur ne s'élevait probablement pas au-delà de quinze fois le prix de l'achat.

			liv. st.
		Report	9,433,014
1673.	13.	Allocation durant la guerre de Hollande, votée afin de procurer le rappel de la déclaration d'indulgence	1,238,750
1677.	14.	Allocation pour la construction de 30 vaisseaux de guerre	584,978
	15.	Troisième capitation pour les préparatifs contre la France	150,000
	16.	Allocation pour licencier l'armée	414,000
	17.	Allocation pour le même objet	241,464

3° ALLOCATIONS PERMANENTES.

1670.	1.	Impôt additionnel sur le vin pendant huit ans	456,000
	2.	Droits additionnels sur les denrées pendant neuf ans, environ	300,000
	3.	Droits de timbre pendant douze ans.	266,666
			13,084,872
		Arriéré de l'*excise*, dons volontaires faits par le parlement au roi et au duc d'York, et fonds entre les mains des receveurs lors de la restauration, le tout évalué à	400,000
		Total.	13,484,872

TABLEAU IX.

L'auteur de l'ouvrage intitulé *Britannia Languens*, afin de démontrer que le commerce en Angleterre avait été depuis quelques années dans un état de dépérissement (suivant les plaintes ordinaires), a fait un état de l'or et de l'argent monnayés en soixante-seize ans, depuis le 1er octobre 1599, jusqu'au mois de novembre 1676. Voici ce tableau :

					liv. st.	s.	d.
1re	période,	19 ans,	depuis oct.	1599			
			jusqu'à mars	1619..	4,779,314	13	0
2^e	*Idem*	*Idem*	*Idem*	1638..	6,900,042	11	1
3^e	*Idem*	*Idem*	*Idem*	1657..	7,733,997	16	0
4^e	*Idem*	*Idem*	jusqu'à nov.	1675..	2,238,997	16	0
				Total..	21,652,352	16	1

TABLEAU X.

Évaluation du revenu public au commencement		liv. st.
du règne d'Elisabeth.......	17 nov. 1558.	500,000
Idem.. *Idem*.. Jacques Ier....	24 mars 1603.	600,000
Idem.. *Idem*.. Charles Ier....	27 mars 1625.	895,819
République.........	1648.	1,517,247
Idem.. *Idem*.. Charles II...	30 janv. 1649.	1,800,000
Idem.. *Idem*.. Jacques II....	6 févr. 1685.	2,001,885

TABLEAU XI.

RECETTES RÉUNIES DU RÈGNE DU ROI GUILLAUME.

	liv. st.	s.	d.
Douanes	13,296,833	14	6
Excise	13,649,328	0	5 $\frac{1}{4}$
Impôt foncier	19,174,059	8	3 $\frac{1}{2}$
Capitations	2,557,641	7	7 $\frac{1}{4}$
Taxes sur les mariages, naissances, etc.	275,517	18	1
Différents articles, les emprunts permanents compris	9,745,300	10	9
Emprunts temporaires non payés	13,348,680	5	10 $\frac{1}{4}$
Total	72,047,361	5	6 $\frac{1}{4}$

TABLEAU XII.

REVENU DE L'ANGLETERRE, en 1701 (année précédant la mort du monarque).

	liv. st.
Douanes	1,539,100
Excise	986,004
Poste, etc.	130,399
Impôt foncier à 2 shil. par liv. sterl	989,965
Différentes petites taxes	249,737
	3,895,205
Revenu au moment de la révolution	2,001,855
Revenu total additionnel à la mort de Guillaume	1,893,350

TABLEAU XIII.

Dépenses de la guerre contre la France et l'Irlande.

	liv. st.
Dépenses extraordinaires de la marine....	9,622,141
Dépenses extraordinaires de l'armée......	14,566,051
Dépenses extraordinaires de l'artillerie.....	2,408,535
Dépenses pour la soumission de l'Irlande..	3,851,655
Total.	30,448,382

TABLEAU XIV.

Dépenses réunies du règne de Guillaume.

	liv. st.
Dépenses navales......................	19,822,141
Dépenses militaires, non compris celles de l'Irlande..........................	18,165,051
Pour l'artillerie......................	3,008,535
Dépenses de la révolution, payées aux provinces unies pour les frais de l'expédition du roi en Angleterre.................	600,000
Dépenses de la guerre en Irlande.........	3,851,655
Frais de renouvellement des monnaies du royaume..........................	3,170,840
Dépenses diverses....................	272,845
Principal et intérêts des dettes publiques...	13,691,458
Balance des comptes finissant le jour de l'Annonciation 1702.....................	624,477
Dépenses de la liste civile, comme il a été exposé ailleurs......................	8,880,506
Total.	72,087,508

TABLEAU XV.

RECETTES DIVERSES DE LA REINE ANNE, PENDANT DOUZE ANS ET NEUF MOIS.

	liv. st.
Les douanes, qui avaient reçu une grande extension, ainsi que d'autres petites branches du revenu public, rapportèrent au trésor.	24,113,811
L'*excise*, qui s'était également accru par suite de plusieurs nouveaux droits établis sur le savon, les chandelles, l'amidon, les cuirs, le papier, les tissus imprimés, etc., donna............................	20,859,311
La *land tax*, qui fut aussi très-productive pendant ce règne, parce qu'elle resta presque toujours établie en raison de 2 sh. par liv. st., produisit................	12,285,909
La poste, le timbre et autres petites branches du revenu public donnèrent...........	5,261,346
	62,520,377
Le montant des emprunts levés sur la garantie des taxes temporaires et permanentes, emprunts contractés pour faire la guerre pendant ce règne, fut de.............	59,853,154
Total.	122,373,531

TABLEAU XVI.

(Revenu annuel............. liv. st. 5,691,803)

DÉPENSE POUR L'ÉTAT DE PAIX.

	liv. st.
Liste civile...........................	700,000
Marine................................	765,700
Armée	425,905
Artillerie............................	58,000
Services divers.......................	16,000
Total.	1,965,605

TABLEAU XVII.

DÉPENSES RÉUNIES DU RÈGNE DE LA REINE ANNE, pendant les douze ans et neuf mois de sa durée.

	liv. st.
Liste civile..........................	7,604,848
Marine................................	23,484,574
Armée	32,975,331
Artillerie............................	2,100,676
Services de transport.................	796,220
Réparations et constructions d'églises.....	482,508
Somme payée à l'Écosse pour égaliser les taxes au moment de la réunion.......	398,085
Indemnités pour l'abolition opérée à l'époque de la réunion, de quelques droits affectant les personnes..............	7,641
Frais de monnayage....................	81,934
Dépenses du gouvernement des Indes....	37,100
Argent prêté à la Suède...............	20,095
Services divers.......................	200,000
Remboursements des emprunts temporaires.	31,661,176
Intérêts de la dette permanente.........	22,523,351
Total des depenses réunies.	122,373,539

TABLEAU XVIII.

DÉPENSES POUR LES GUERRES FAITES SOUS LA REINE ANNE.

	liv. st.
Dépenses extraordinaires de la marine.....	13,913,323
Idem........*idem*.... pour l'armée.....	27,014,691
Id.........*id*...... pour l'artillerie...	1,404,676
Id.........*id*...... pour les transports.	796,220
Indemnités pour les pertes faites à Nevis et à Saint-Christophe..................	141,093
Total.	43,270,003

TABLEAU XIX.

RECETTES DE GEORGE Ier pendant les douze ans et demi de son règne

	liv. st.
Douanes...........................	21,632,985
Excise...........................	30,421,451
Timbre............................	1,675,609
Land tax.........................	18,470,022
Taxes éventuelles..................	4,800,000
	77,000,067
Emprunts..........................	2,832,093
Recettes de tout le règne. — Total.	79,832,160

TABLEAU XX.

Dépenses de George Ier pendant les douze ans et demi de son règne.

	liv. st.
Liste civile	10,632,514
Marine	12,923,851
Armée de terre	13,842,467
Artillerie	1,064,449
Services divers	150,000
Total....	38,613,281
Intérêts de la dette publique et des emprunts, diminutions dans la *land tax* sur le crédit des recettes	41,218,879
Grand total.....	79,832,160

TABLEAU XXI.

DÉPENSES DE L'ÉTAT DE PAIX.

	liv. st.
Liste civile	850,000
Marine	740,000
Armée de terre	900,000
Artillerie	73,000
Services divers	20,000
Total...	2,583,000

TABLEAU XXII.

Dépenses extraordinaires sous le règne de George Ier.

	liv. st.
Marine	3,303,851
Armée de terre	2,592,467
Artillerie	151,949
Total	6,048,267

TABLEAU XXIII.

Revenu public à la mort de George Ier, en juin 1727.
Moyenne de quatre années.

	liv. st.
Douanes	1,530,361
Excise	1,927,354
Timbre	132,665
Impôt sur les maisons et les fenêtres	131,011
Fiacres et chaises	9,523
Colporteurs	8,055
Retenue de six pences par liv. st. sur les traitements et les pensions	31,504
Premier et dixième fruits	16,473
Poste	75,545
Impôt sur le sel	185,505
Petites branches tenant à la liste civile	55,892
Taxes connues sous le nom de *fonds général*	58,755
Land tax à 4 sh. par liv. st	2,000,000
Taxe sur la drèche	750,000
Total	6,912,643
A déduire pour non valeurs en 1726	150,000
Total net	6,762,643

TABLEAU XXIV.

Revenu public pendant l'année qui précéda la mort de George II.

	liv. st.
Douanes	1,985,376
Excise (y compris le droit sur la drèche)	3,887,349
Timbre	263,207
Revenus éventuels	650,000
	6,785,932
Land tax à 4 sh. par liv. st. portée pour 2,000,000; Déduction faite des pertes, suivant les états de 1760. 262,392; 1,737,608	1,737,608
Grand total.	8,523,540

TABLEAU XXV.

Recettes totales de George II pendant son règne de 33 ans et 4 mois.

	liv. st.
Douanes	49,838,854
Excise	93,747,167
Timbre	4,377,957
Land tax	49,453,323
Taxes diverses	19,800,000
	217,217,301
Emprunts levés pendant ce règne	59,132,472
Total	276,349,773

TABLEAU XXVI.

Dépenses totales de George II pendant son règne de 33 ans et 4 mois.

	liv. st.
Liste civile	27,280,000
Marine	71,424,171
Armée	73,911,521
Artillerie	6,706,674
Autres dépenses militaires	28,869
Dépenses ecclésiastiques	152,240
Pont de Westminster	216,500
Pont de la cité	45,000
Routes militaires	24,000
Ports creusés ou réparés	43,360
Récompenses publiques	22,000
Monument érigé au capitaine Cornwall	3,000
Rachat des droits féodaux en Écosse	152,037
Sommes dues aux Écossais	72,410
Frais des mines, à 7,000 liv. st. par an	231,000
Dépenses extraordinaires des mines	31,364
Bêtes à cornes	208,123
Hôpital des enfants trouvés	182,277
Tremblement de terre de Lisbonne	100,000
Fortifications et établissements d'Afrique	420,000
Dépenses pour l'Amérique	1,697,424
Dépenses diverses	25,496
Secours	25,000
	183,002,466
Intérêts de la dette publique	93,347,184
Total	276,349,650

TABLEAU XXVII.

DÉPENSES DE LA PREMIÈRE GUERRE, pendant huit ans.

	liv. st.
La *land tax* de huit années, à 4 shil. par liv. st.	16,000,000
L'impôt sur la drèche pendant huit années	6,000,000
Pris sur le fonds d'amortissement	7,800,000
	29,800,000
Déduire pour les dépenses sur le pied de paix.	14,720,000
	15,080,000
Ajouter le montant de la dette contractée	31,333,689
Dépenses totales de la guerre (1739)	46,413,689

TABLEAU XXVIII.

DÉPENSES DE LA SECONDE GUERRE, appelée la *guerre de sept ans.*

	liv. st.
Les sommes votées par le parlement pour soutenir cette guerre, commencée en 1754 et continuée jusqu'en 1767, s'élevaient à 150,442,820 liv. st. avant que le total des dépenses eût été déterminé	150,442,820
Il faut déduire de cette somme les dépenses de l'état de paix pendant quatorze ans, à raison de 2,797,916 liv. st. par an	39,170,824
Montant de la somme consacrée à soutenir la guerre	111,271,996

TABLEAU XXIX.

DÉPENSES DE L'ÉTAT DE PAIX.	liv. st.
Liste civile	836,000
Marine	900,000
Armée	900,000
Artillerie	80,000
Dépenses diverses	50,000
Total	2,766,000

TABLEAU XXX.

ÉTAT OFFICIEL DU REVENU NET DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Douanes, *excise*, timbre, *land* et *assessed taxes*, poste.

(Les progrès du revenu sont indiqués.)

Années : le G indique les années de guerre, le P les années de paix.			Douanes.	Excise.	Timbre.	Land et Assessed taxes.	Poste.
finissant le 25 mars.	G	1760	1,969,933	3,837,349	263,207	Nous avons examiné soigneusement un grand nombre de documents officiels soumis au parlement sur le revenu des *land* et *assessed taxes* de la Grande-Bretagne, mais il ne nous a paséé possible d'y trouver les moyens de faire un état des sommes entrées au trésor par ces deux sources, antérieurement à 1790.	83,493
	G	61	1,888,151	4,612,220	280,751		86,689
	G	62	1,858,417	4,592,528	265,614		77,795
	G	63	2,249,663	4,480,147	278,914		97,833
	P	64	2,169,472	4,808,640	278,269		116,182
	P	65	2,271,231	4,732,307	281,914		157,571
	P	66	2,448.280	4,921,421	285,266		161,943
	P	67	2,355,850	4,800,650	Dans tous les documents officiels que nous avons examinés nous n'avons rien trouvé pour nous mettre en état d'indiquer le revenu net du timbre de 1767 à 1789.		161,944
	P	68	2,445,016	5,013,534			165,783
	P	69	2,639,086	4,731,309			164,760
	P	70	2,546,143	4,613,217			156,062
	P	71	2,642,129	4,507,766			155,543
	P	72	2,525,596	4,659,157			165,503
	P	73	2,439,017	4,782,446			167,176
	P	74	2,567,769	4,570,835			164,077
	P	75	2,481,031	5,031,006			173,188
	G	76	2,480,402	4,866,813			167,482
	G	77	2,229,105	5,079,106			157,575
	G	78	2,162,681	5,074,102			137,994
	G	79	2,502,273	5,287,047			139,248
	G	80	2,723,920	5,749,060			136,409
	G	81	2,791,428	5,828,022			154,157
	G	82	2,861,563	5,758,657			137,325
	G	83	2,848,320	5,515,009			152,858
	G	84	3,326,639	5,534,237			197,655
	P	85	4,592,091	5,462,385			265;679
	P	86	4,076,911	5,530,643			287,509
	P	87	3,673,807	6,071,952			283,005
	P	88	3,780,770	6,503,655			294,792
	P	89	3,686,994	6,861,067			319,297
	P	90	3,357,001	7,255,263	1,214,969	3,622,542	320,000
	P	91	3,764.483	8,082,391	1,293,432	2,776,810	342,000
	P	92	3,925,386	8,523,523	1,385,495	3,013,839	339,000
	P	93	3,988,591	8,730,020	1,420,546	2,865,509	382,484
	G	94	3,947,372	8,338,918	1,361,753	2,918,249	379,000
	G	95	3,521,236	8,778,933	1,411,074	2,900,767	431,000
	G	96	2,535,184	9,591,673	1,671,133	2,800,931	419,000
finissant le 5 janvier.	G	97	3,612,725	9,588,468	1,771,976	3,090,682	491,000
	G	98	4,055,608	10,470,610	2,093,716	3,310,337	586,000
	G	99	5,570,675	11,212,725	2,433,789	3,903,154	669,000
	G	1800	7,498,614	12,121,523	2,642,497	4,325,172	713,000
	G	01	6,763,297	10,832,749	2,645,375	4,302,821	716.000
	G	02	5,871,200	11,260,110	2,876,986	4,187,541	827.000
	P	03	6,058,626	14,644,158	3,025,323	4,783,047	932,000
	G	04	7,179,620	17,975,373	3,177,604	5,309,699	895,000
	G	05	8,357,871	20,604,143	3,354,322	5,309,130	924,000
	G	06	9,084,458	22,281,539	3,918,964	5,545,887	1,057,000
	G	07	9,733,813	23,184,067	4,132,516	5 815,989	1,101,000
	G	08	9,207.735	23,808,226	4,274,555	6,384,750	1,082.000
	G	09	8,797,823	24,650,712	4,536,311	6,909,768	1,076,000
	G	10	10,289,806	22,390,397	5,124,739	7,863,231	1,168,000
	G	11	10,819,151	24,767,772	5,336,455	7,177,897	1,253,000
	G	12	9,436,321	24,900,054	5,090,478	6,868,230	1,274,000
	G	13	10,029,747	22,472,113	5,078,837	6,985,544	1,322,000
	G	14	10,291,327	24,113,252	5,344,486	7,433,496	1,403,000
	G	15	10,960,775	25,264,076	5,601,791	7,543,865	1,462,000
	G	16	10,526,704	26,537,633	5,869,376	7,299,241	1,541,000

TABLEAU XXXI.

Revenu public et ses progrès depuis le commencement du règne de George III jusqu'à la paix générale signée à Paris le 20 novembre 1815. Cet état comprend tout ce que le trésor a reçu provenant de la *land tax*, de l'impôt sur la drèche, des douanes, de l'*excise*, du timbre, des *assessed taxes*, et de tous les autres droits et impôts.

Période	Année	liv. st.
	1761	8,800,000
	1762	8,950,000
	1763	9,100.000
Période de paix	64	9,250,000
	65	9,300.000
	66	9,350,000
	67	9,200,000
	68	9,250,000
	69	9.350,000
	70	9,510,000
	71	9,650,000
	72	9,850,000
	73	10,066,661
	74	10,285,673
Guerre d'Amérique et de France.	75	10,138,061
	76	10,265,405
	77	10,604.013
	78	10,732,405
	79	11,192,141
	80	12,255,214
	81	12,454,936
	82	12,593,297
	83	11.962,718
Paix.	84	12,905,519
	85	14,871,520
	86	15,196,112
	87	15,360.857
	88	15,572.971
	89	15,565,642
Paix.	1790	15,986,068
	91	16,631,000
	92	19,382,435
Guerre contre la révolution française.	93	17,674,395
	94	17,440,809
	95	17,374,890
	96	18,243,876
	97	18,668,925
	98	20,518,780
	99	23,607,945
	1800	29,604,008
	01	28,085,829
Paix.	02	28,221,183
	03	38,401,738
Guerre avec la France.	04	49,335,978
	05	49,652,471
	06	53,698.124
	07	58,902.291
	08	61,524,113
	09	63,042,746
	10	66,029,349
	11	64,427,371
	12	63,327,432
	13	63,211,422
	14	70,926,215
	15	72,131,214
	16	76,834,494
	Total.	1,386,468,446

TABLEAU XXXII.

Ce tableau indique les dépenses annuelles de l'armée, de l'artillerie et de la marine, depuis l'avénement de George III jusqu'à la paix de Paris, en 1815.

DÉPENSES DE L'ARMÉE.

		liv. st.			liv. st.			liv. st.
Guerre.	1761	8,344,030	Guerre.	1780	6,589,080	Guerre.	1799	11,840,000
	62	7,657,205		81	7,723,912		1800	11,941,767
	63	4,593,805		82	7,645,237	Paix.	01	12,117,839
Paix.	64	2,267,867		83	5,577,474		02	11,211,795
	65	1,784,856	Paix.	84	3,153,191		03	11,786,619
	66	1,910,413		85	1,689,169		04	19,108,859
	67	1,537,314		86	1,594,115		05	18,581,127
	68	1,472,484		87	1,831,069		06	18,507,518
	69	1,497,921		88	1,979,020		07	19,875,946
	70	1,547,931		89	1,917,062		08	19,439,189
	71	1,810,319		90	1,609,574		09	21,144.770
	72	1,551,428		91	2,062,548		10	20,337,080
	73	1,516,402		92	1,819,460		11	21,287,004
	74	1,549,720	Guerre.	93	3,993,715		12	25,174,756
Guerre.	75	1,597,051		94	6,641,060		13	33,089,334
	76	3,500,366		95	11,610,008		14	33,797,556
	77	3,797,632		96	14,911,899		15	23,172,136
	78	4,333,666		97	15,488,083		16	13,047,582
	79	6,013,082		98	12,852,844		Total.	514,432,059

DÉPENSES DE L'ARTILLERIE.

	liv. st.		liv. st.		liv. st.
1760 jusqu'à 1788	17,079,011	1797	1,643,056	1808	3,713,071
89	459,444	98	1,303,580	09	5,311,675
90	455,872	99	1,500,000	10	3,819,466
91	594,678	1800	1,695,956	11	4,352,628
92	422,001	01	1,639,055	12	4,620,147
93	783,776	02	1,952,274	13	4,464,273
94	1,345,008	03	1,125,921	14	4,480,729
95	2,321,010	04	3,737,091	15	2,963,891
96	1,954,665	05	4,456,994	16	2,661,711
		06	4,328,144		
		07	3,321,216	Total.	82,526,345

DÉPENSES DE LA MARINE.

		liv. st.			liv. st.			liv. st.
Guerre.	1761	5,072,602	Guerre.	1780	6,777,362	G.	1799	13,642,000
	62	5,688,012		81	8,603,884		1800	13,619,079
Paix.	63	1,975,661		82	7,095,228	P.	01	15.857,037
	64	2,953,200		83	6,197,832		02	13,833,573
	65	2,886,876	Paix.	84	3,086,269	Guerre.	03	10,211,278
	66	2,680,683		85	2,054,507		04	12,350,606
	67	1,400,409		86	2,381,526		05	15,035,630
	68	1,238,883		87	2,286,000		06	15,864,341
	69	1,828,057		88	2,236,000		07	17,400,337
	70	1,580,467		89	2,328,570		08	18.317,547
	71	2,967,409		90	2,483,636		09	19,578,467
	72	1,813,164		91	4,005,405		10	19,829,434
	73	1,833,573		92	1,485,482		11	20,935,894
	74	2,052,917	Guerre.	93	3,971,975		12	20,442,149
	75	1,599,493		94	5,525,331		13	21,212,011
Guerre.	76	3,092,967		95	6,315,523		14	21,961,566
	77	4,053,666		96	11,883,693		15	16,373,870
	78	4.779,151		97	13,033.673		16	9,519,325
	79	4,106,374		98	13,449,388		Total.	453,864,992

ÉTAT des … ent à la Chambre des communes (MOREAU.)

Années finissant le 5 janvier.	Intér[êt] de la d[ette] per-manen[te] …	Sur les fonds consacrés à des objets de localités, y compris les remises faites à l'Irlande.	Services divers à l'intérieur et à l'extérieur.	Frais de perception du revenu.	Diminution des bons du trésor.	TOTAL des Dépenses y compris le fonds d'amortissement.
		liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
1794		200,000	1,125,512	1,122,271	..	22,754,366
1795		..	517,654	1,150,346	1,737,000	29,305,477
1796		..	881,468	1,167,014	..	39,751,091
1797	1…	..	1,245,454	1,174,525	562,400	40,761,533
1798	1…	1,454,059	1,470,239	1,554,720	..	50,739,857
1799	12,251,…	2,000,000	827,600	1,614,990	..	51,241,798
1800	15,689,…	3,000,000	1,177,953	1,629,770	..	59,296,081
1801	15,888,…	2,000,000	1,255,589	1,828,124	..	61,617,988
1802	17,139,…	2,500,000	2,305,427	2,025,469	5,492,000	73,072,468
1803	18,144,…	2,000,000	3,494,320	1,982,079	4,132,100	62,373,480
1804	17,728,…	2,117,444	2,800,500	1,955,368	..	54,912,890
1805	18,925,…	3,733,292	1,882,075	2,135,177	..	67,619,475
1806	19,598,…	3,211,062	2,845,728	2,257,186	..	76,056,796
1807	20,410,…	1,768,000	2,766,693	2,375,825	..	75,154,548
1808	20,701,…	3,681,250	1,227,383	2,699,048	..	78,369,689
1809	20,771,…	2,589,167	2,920,490	2,816,569	..	84,797,080
1810	20,996,…	2,921,528	1,459,434	2,886,201	929,100	88,792,551
1811	21,555,…	5,294,417	2,270,868	2,934,876	877,700	94,360,728
1812	22,100,…	4,432,293	1,962,636	3,096,582	..	99,004,241
1813	22,890,…	2,888,500	5,652,231	3,273,243	..	107,644,085
1814	24,055,…	4,700,417	4,010,350	3,504,938	..	122,235,660
1815	26,292,…	8,723,982	2,384,592	3,573,261	..	129,742,399
1816	27,176,…	7,277,032	3,371,178	3,663,663	16,499,800	130,305,958
	41…	66,482,443	49,855,374	51,421,425	30,230,100	1,699,910,239

… ment de 1703).

…	1702
….	liv. st.
…55	581,886

… ées du règne de George II.)

… NET.	MOYENNE DE DIX ANS. Brut.	Net.
…948	892,071	747,194
…73	971,041	949,507
…11	1,335,097	950,511
…97	2,161,939	1,575,359

TABLEAU XXXVII.

État du revenu ordinaire de l'Irlande depuis l'*Union*, comprenant les douanes, l'*excise*, le timbre, la poste, le pesage, le mesurage et les produits accidentels.

Années.	Revenu brut.	Revenu net appliqué à des objets nationaux, ou versé au trésor.	Frais d'administration.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.
1802	3,738,755	3,056,610	383,529
03	4,830,352	4,036,592	411,045
04	4,401,449	3,662,069	440,661
05	5,291,979	4,476,852	449,094
06	5,329,869	4,611,331	461,468
07	5,816,777	5,125,918	455,653
08	6,708,944	5,896,818	528,663
09	6,823,848	5,921,670	646,692
10	6,551,562	5,551,729	788,318
11	6,233,622	4,851,644	877,507
12	6,698,537	5,488.887	898,073
13	7,326,921	6,239,590	895,085
14	7,478,932	6,454,932	897,591
15	8,118,777	6,944,756	969,435
16	8,335,986	7,128,607	1,039,623

TABLEAU XXXVIII.

Ressources ordinaires et extraordinaires de l'Irlande depuis l'*Union*, y compris les emprunts.

Années finissant le 5 janvier.	Recettes brutes.	Revenu net appliqué à des objets nationaux, ou versé au trésor.	Versements effectués au trésor.	Frais d'administration.
	liv. st.	liv. st	liv. st.	liv. st.
1802	8,189,660	7,505,497	6,838,597	308,529
03	9,217,516	8,422,705	7,697,780	411,156
04	6,922,207	6,181,375	5,305,572	440,716
05	10,870,630	10,050,116	8,841,069	449,175
06	10,609,754	9,889,361	8,620,054	461,546
07	10,656,947	9,963,159	8,656,221	455,752
08	10,064,475	9,250,132	7,746,934	528,771
09	12,468,179	11,564,289	10,192,019	646,790
10	11,090,333	10,089,817	8,795,830	788,318
11	12,181,643	10,790,259	9,559,708	877,681
12	12,884,814	11,633,172	10,309,862	898,264
13	13,907,203	12,816,610	11,469,314	895,121
14	15,395,146	14,368,146	12,968,470	897,653
15	16,235,989	15,068,695	13,635,899	969,560
16	19,757,157	18,546,928	17,168,432	1,039,731



TABLEAU XXXIX.

Résumé d'un état général et officiel présenté à la chambre des communes, le 26 mai 1815, indiquant les revenus ordinaires de l'Écosse, pendant la guerre de 1803 à 1815. Les années finissent le 5 janvier. Cet état comprend les douanes, l'*excise*, les *land* et *assessed taxes*, la poste, l'impôt de guerre, l'impôt sur les propriétés, et les taxes sur les revenus.

Années.	Total du revenu brut.	Total du revenu net.	Impôt de guerre.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.
1804	2,734,429	2,246,027	193,449
05	2,759,278	2,271,972	536,961
06	3,227,005	2,692,624	728,907
07	3,805,108	3,182,677	888,591
08	4,385,442	3,558,783	1,114,724
09	4,201,810	3,544,100	1,011,517
10	4,439,157	3,632,831	1,157,004
11	4,882,206	4,188,814	1,614,254
12	4,699,742	4,031,347	1,513,707
13	4,988,965	4,296,796	1,634,198
14	5,294,577	4,419,751	1,869,806
15	5,368,487	4,483,013	1,796,964

TABLEAU XL.

Évaluation du revenu public.

	liv. st.
L'année avant la mort de Guillaume III	3,895,205
Année commune du règne de la reine Anne	5,691,803
A la mort de George Ier	6,762,643
L'année qui précéda la mort de George II	8,523,540
A l'avénement de George III	8,800,000
En 1788	15,572,971
— 1800	29,604,008
— 1810	66,029,349
— 1815	72,131,214

TABLEAU-XLI.

Etats généraux et officiels des ressources ordinaires et extraordinaires composant le revenu de la Grande-Bretagne et de l'Irlande : montant des recettes brutes, taux des frais de perception, signature et date des états : Indication des progrès du revenu dans ses principales branches, les douanes, l'*excise*, les *land* et *assessed taxes*, et la poste, depuis le 5 janvier 1817 jusqu'à 1831.

Années.	Douanes.	Taux des frais de perception.	Excise.	Taux des frais de perception.	Timbre.	Taux des frais de perception.	*Land* et *assessed taxes*.	Taux des frais de perception.	Poste.	Taux des frais de perception.	Signature et date de chaque états
	liv. st.	l. st. s. d.	liv. st.	l. st. s. d.	liv. st.	l. st. s. d.	liv. st.	l. st. s. d.	liv. st.	l. st. s. d.	
1817	10,714,762	10 15 6	21,239,509	4 3 1	6,255,956	2 10 6	7,347,473	4 0 6	2,002,566	23 8 3	S. R. Lushington, 25 Mars 1817.
18	15,866,673	10 1 2	24,713,720	5 17 1	7,270,723	3 0 9	8,354,761	4 7 3	2,093,028	30 14 0	S. R. Lushington, 25 Mars 1818.
19	15,946,776	10 12 9	28,316,919	4 17 7	7,330 637	3 1 3	8,290,174	4 10 6	2,139,263	31 10 9	S. R. Lushington, 25 Mars 1819.
20	14,734,562	10 19 6	27,955,810	4 19 4	7,113,266	3 9 2	8,172,851	4 15 1	2,129,821	26 18 2	S. R. Lushington, 1 Mai 1820.
21	14,100,521	10 9 10	31,298,733	4 10 6	7,027,837	3 3 0	8,182,819	4 13 3	2,068,061	28 9 2	S. R. Lushington, 24 Mars 1821.
22	14,789,705	10 0 1	31,812,985	4 9 4	7,078,790	3 3 10	8,042,304	4 17 3	2,044,802	30 3 6	S. R. Lushington, 22 Mars 1822.
23	14,364,710	10 15 2	31,190,948	4 7 3	7,106,745	2 18 0	7,538,826	5 1 11	2,128,926	23 4 2	J. C. Herries, 11 Mars 1823.
24	15,504,869	10 2 3	20,308,986	4 11 3	7,216,373	2 15 0	6,595,820	5 12 9	2,154,294	26 8 4	J. C. Herries, 11 Mars 1824.
25	15,491,158	9 8 9	30,779,302	4 5 8	7,672,411	2 16 7	5,228,197	5 15 8	2,255,239	26 12 6	J. C. Herries, 10 Mars 1825.
26	20,367,652	7 7 9	26,089,408	4 16 0	7,881,150	2 6 11	5,183,012	5 11 10	2,367,567	25 11 10	J. C. Herries, 20 Mars 1826.
27	20,582,924	7 9 4	22,541,969	5 13 7	7,101,503	2 12 5	5,030,028	5 14 9	2,392,272	28 8 11	J. C. Herries, 24 Mars 1827.
28	21,009,052	7 1 10	22,224,443	5 11 3	7,275,552	2 12 8	5,092,078	5 16 6	2,278,412	30 8 11	G. R. Dawson, 6 Mars 1828.
29	20,608,710	7 1 1	24,802,507	4 17 6	7,605,107	2 19 3	5,169,874	5 8 7	2,287,961	29 0 2	G. R. Dawson, 23 Mars 1829.
30	20,571,837	6 13 9	23,052,186	5 6 4	7,586,318	2 10 11	5,212,569	5 10 3	2,265,482	29 16 2	G. R. Dawson, 6 Mars 1830.
31	21,084,524	6 2 10	22,354,887	5 8 5	7,555,065	2 10 4	5,301,279	5 6 4	2,301,432	30 3 4	T. Spring Rice, 24 Mars 1831.
32											
33											
34											
35											
36											
37											
38											
39											
40											

TABLEAU XLIV.[1]

États généraux et officiels des ressources ordinaires et extraordinaires composant le revenu public de l'Irlande, indépendamment des emprunts. Indication du montant des recettes brutes, du produit net, des versements faits au trésor, des sommes appliquées à des objets nationaux, enfin des signature et date des états. Les années finissent le 5 janvier.

Progrès du revenu.

Années.	Recettes brutes.	Montant du produit net appliqué à des objets nationaux ou versé au trésor.	Versements effectués au trésor.	Signature et date de chaque état.
	liv. st.	liv. st	liv. st.	
1817	6,524,916	6,300,766	4,941,465	G. Cavendish, 25 Mars 1817.
18	5,672.518	4,931,323	4.438,161	S. R. Lushington, 25 Mars 1818.
19	5,775.730	5,076,289	4,632,091	S. R. Lushington, 25 Mars 1819.
20	5,474,783	4,691,680	4,304,497	S. R. Lushington, 1 Mai 1820.
21	4.918,116	4,066,275	3.652,108	S. R. Lushington, 24 Mars 1821.
22	6,171,314	5,255,682	4,843,798	S. R. Lushington, 23 Mars 1822.
23	5,131,152	5,134,884	3,690,973	J. C. Herries, 24 Mars 1823.
24	4,592,335	4,586,268	3,199,128	J. C. Herries, 11 Mars 1824.
25	4,910,029	4,927,849	3,690,090	J. C. Herries, 10 Mars 1825.
26	5,007,260	4,981,250	3,624,799	J. C. Herries, 20 Mars 1826.
27	4,649.306	4,789,446	3,622,593	J. C. Herries, 24 Mars 1827.
28	4.676,160	4,797,959	3,682,311	G. R. Dawson, 6 Mars 1828.
29	4,755.156	4,839.312	3,749,401	G. R. Dawson, 20 Mars 1829.
30	4,568,617	4,660,983	3.654.609	G. R, Dawson, 3 Mars 1830.
31	4,313,609	4,409,632	3,530,751	T. Spring Rice, 24 Mars 1831.
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				

[1] Les tableaux XLII et XLIII se trouvent dans la feuille ci-jointe.

T

NU ET

trésor po s de la Grande-Bretagne.

832.	FINISSENT LE 5 JANVIER 1831.					1832.					
liv. st	s.	d.	liv. st.	s.	d.	liv. st.	s.	d.	liv. st.	s.	d.
	17	1 1/2	.	.	.	1,002,251	6	9 1/4			
	1	4 1/2	.	.	.	313,674	13	7 3/4			
	18	6	.	.	.	1,315,926	0	5			
	10	9 1/2	.	.	.	1,144,150	5	4 1/2			
	7	1 3/4	.	.	.	185,109	19	1 1/2			
	12	1	.	.	.	281,304	2	4			
	2	10	.	.	.	29,355	16	2 1/2			
			3,014,224	11	4 1/4				2,955,846	3	5 1/4
	7	10	.	.	.	24,027,666	2	6 1/4			
	11	7	.	.	.	1,844,498	4	1			
	2	5	.	.	.	1,501,991	5	6			
	16	5	.	.	.	655,329	11	3			
	3	4	.	.	.	273,296	8	9 3/4			
26,005,95			28,476,606	1	7						

États générau des recette branches finissent l

ANNÉES.	DOUA
1817	2,068
18	2,100
19	2,211
20	2,140
21	1,834
22	2,184
23	2,147
24	1,918
25	1,847
26	2,140
27	2,031
28	2,006
29	1,590
30	1,675
31	1,579
32	
33	
34	
35	
36	
37	
38	
39	
40	

rlande,
ments
s. Les

...urs et gratifications, avec un état des dépenses du Royaume-
...n'ont pas été admises dans ces calculs. (Pour les années 1817

1828.		1829.		1830.		1831.	
...ettes.	Total.	Recettes.	Total.	Recettes.	Total.	Recettes.	Total.
st.	£. st.	£. st.	£. st.	£. st.	£. st.	£. st.	£. st.
. .	2,189,885	. . .	2,105,209	. . .	2,236,373	. . .	2,073,473
...9,392	. . .	19,417,184	. . .	19,298,325	. . .	19,527,100	. . .
...3,226	. . .	22,310,595	. . .	20,761,657	. . .	19,817,381	. . .
...0,506	. . .	7,317,609	. . .	7,285,976	. . .	7,248,083	. . .
...3,714	. . .	5,162,873	. . .	5,206,392	. . .	5,294,870	. . .
...0,357	. . .	2,207,998	. . .	2,184,667	. . .	2,212,206	. . .
...8,159	54,765,386	666,670	57,082,833	676,635	55,413,656	545,058	54,644,703
. .	56,955,271	. . .	59,188,042	. . .	57,650,029	. . .	56,718,177
. .	2,105,209	. . .	2,236,373	. . .	2,073,473	. . .	1,952,508
. .	54,850,062	. . .	56,951,669	. . .	55,576,556	. . .	54,765,669
. .	5,350,942	. . .	3,522,065	. . .	358,407	. . .	106,621
	60,201,005	. . .	60,473,735		[illegible]		

États généraux
des recettes b...
branches prin...
finissent le 15...

ANNÉES.	DOUANES.
	liv. st.
1817	2,082,043
18	2,106,855
19	2,211,826
20	2,146,781
21	1,834,306
22	2,184,118
23	2,147,459
24	1,918,455
25	1,847,630
26	2,140,934
27	2,031,222
28	2,005,057
29	1,590,347
30	1,675,609
31	1,579,183
32	
33	
34	
35	
36	
37	
38	
39	
40	

Irlande,
sements
ts. Les

TABLEAU XLV.

États généraux et officiels des ressources ordinaires et extraordinaires composant le revenu public de l'Irlande. Indication des recettes brutes, du taux de perception, des signature et date de chaque état et des progrès du revenu dans les cinq branches principales, c'est à dire, les douanes, l'*excise*, le timbre, la poste et les *land* et *assessed taxes*. Les années finissent le 15 janvier.

ANNÉES.	DOUANES.	TAUX des frais de perception.	EXCISE.	TAUX des frais de perception.	TIMBRE.	TAUX des frais de perception.	POSTE.	TAUX des frais de perception.	LAND et *assessed* taxes.	TAUX des frais de perception.	SIGNATURE et date de chaque état.
	liv. st.	l. st. s. d.	liv. st.	l. st. s. d.	liv. st	l. st. s. d.	liv. st	l. st. s. d.	liv. st.	l. st. s. d.	
1817	2,082,043	20 9 4	3,208,931	12 8 2	611,709	9 3 11	222,747	59 19 11	524,723	. . .	G. Cavendish, 25 mars 1817.
18	2,106,855	17 6 1	2,032,859	14 11 5	577,902	8 13 5	178,561	67 0 9	379,088	11 10 2	S. R. Lushington, 25 mars 1818.
19	2,211,826	16 13 9	2,153,651	12 9 11	569,998	8 5 3	177,833	71 13 4	360,746	16 19 10	S. R. Lushington, 25 mars 1819.
20	2,146,781	17 18 9	1,995,388	13 3 6	530,912	8 9 3	177,139	64 15 3	333,051	21 8 3	S. R. Lushington, 1 mai 1820.
21	1,834,306	20 15 9	1,955,835	13 10 5	463,375	9 15 6	173,429	64 9 8	361,935	17 4 1	S. R. Lushington, 24 mars 1821.
22	2,184,118	18 15 9	1,997,452	14 7 5	452,159	9 7 2	175,618	57 11 2	277,827	14 15 4	S. R. Lushington, 23 mars 1822.
23	2,147,459	21 7 6	1,878,556	12 16 0	472,022	7 19 8	186,024	50 16 5	54,524	18 10 6	J. C, Herries, 11 mars 1823.
24	1,918,455	23 17 9	1,740,960	13 10 0	495,441	7 17 6	188,826	50 13 3	. . .	73 15 9	J. C. Herries, 11 mars 1824.
25	1,847,630	19 17 8	1,966,118	11 6 11	576,903	7 4 0	199,602	49 12 3	. . .	. . .	J. C. Herries, 10 mars 1825.
26	2,140,934	17 4 2	1,901,010	11 17 5	489,622	7 5 9	207,177	45 1 7	. . .	. . .	J. C. Herries, 20 mars 1826.
27	2,031,222	17 8 7	1,757,149	13 6 6	466,612	6 17 1	207,757	48 1 11	. . .	. . .	J. C. Herries, 24 mars 1827.
28	2,005,057	16 10 0	1,776,667	13 7 6	481,654	6 19 5	216,232	45 11 2	. . .	. . .	G. R. Dawson, 6 mars 1828.
29	1,590,347	19 12 10	2,411,713	8 16 7	483,318	6 9 8	239,559	40 13 1	. . .	. . .	G. R. Dawson, 23 mars 1829.
30	1,675,609	18 2 10	2,038,146	10 18 5	499,125	5 16 3	241,063	39 17 8	. . .	. . .	G. R. Dawson, 3 mars 1830.
31	1,579,183	17 2 11	1,973,866	10 7 10	488,296	5 13 11	247,711	40 6 7	. . .	. . .	T. Spring Rice, 24 mars 1831.
32											
33											
34											
35											
36											
37											
38											
39											
40											

TABLEAU XLVI.

États généraux et officiels des ressources ordinaires et extraordinaires composant le revenu public de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, indépendamment des emprunts. Indication du montant des recettes brutes, des frais de perception et d'administration, des sommes appliquées à des objets nationaux et des versements effectués au trésor, enfin des signature et date de chaque état. Les années finissent le 5 janvier.

PROGRÈS DU REVENU.

ANNÉES.	RECETTES brutes.	FRAIS de perception et d'administration.	MONTANT du produit net appliqué à des objets nationaux ou versé au trésor.	VERSEMENTS effectués au trésor.	SIGNATURE ET DATE DE CHAQUE ÉTAT.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	S. R. Lushington, 25 Mars 1817.
1817	81,901,801	4,765,327	72,880,186	68,605,355	S. R. Lushington, 25 Mars 1818.
18	61,736,344	4,351,836	55,836,888	52,240,887	S. R. Lushington, 25 Mars 1819.
19	74,610,318	4,403,756	68,348,714	65,093,375	S. R. Lushington, 1 Mai 1820.
20	61,872,588	4,249,236	56,040,108	53,388,248	S. R. Lushington, 24 Mars 1821.
21	63,828,420	4,136,641	57,304,650	54,534,262	S. R. Lushington, 23 Mars 1822.
22	64,784,460	4,161,833	58,108,855	55,334,192	J. C. Herries, 24 Mars 1823.
23	63,801,494	4,160,270	63,104,999	54,414,650	J. C. Herries, 11 Mars 1824.
24	67,476,515	4,105,182	66,236,776	57,672,999	J. C. Herries, 10 Mars 1825.
25	69,310,912	3,967,641	67,516,785	59,362.403	J. C. Herries, 20 Mars 1826.
26	68,111,052	3,898,377	65,324,376	57,273,869	J. C. Herries, 24 Mars 1827.
27	63,408,347	4,030,337	62,472,259	54,894,989	G. R. Dawson, 6 Mars 1828.
28	63,768,671	3,966,456	62,306,214	54,932,518	G. R. Dawson, 23 Mars 1829.
29	64,662,799	3,890,151	62,710,108	55,187,142	G. R. Dawson, 6 Mars 1830.
30	59,723,483	3,797,038	58,008,437	50,786,682	T. Spring Rice, 24 Mars 1831.
31	59,308,872	3,713,944	56,884,798	50,056,616	
32					
33					
34					
35					
36					
37					
38					
39					
40					

TABLEAU XLVII.

Dépenses de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, pour le paiement des intérêts de la dette, pour la liste civile, la marine, l'armée, l'artillerie, etc., pendant chaque année de 1817 à 1822.

Années.	Dette nationale, réduction, intérêts et frais d'administration.	Intérêt des bons du trésor.	Emprunts et remises.	Liste civile.	Cours de justice, sommes accordées à la famille royale et services divers.	Gouvernement civil d'Écosse.	Anticipations, secours, etc.	Marine.	Artillerie.	Armée.	Services divers.	A déduire.	Total.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st,	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
1817	45.004,889	2,196,177	4,312,287	1,028,000	696.739	128,514	358,582	9,516,325	2,661,711	13,047,582	3,909,161	2,714,146	80,185,828 [1]
1818	44,108,233	1,815,926	75,857	1,191,168	1,112,494	130,646	451,403	9,473,062	1,435,401	9 614,864	2,466,483	165,039	68,710,502 [1]
1819	44,648,738	2,200,414	60,284	1,236,167	1,139,912	129,627	483,471	6.521,714	1.407,807	8,517,044	2,620,891	144,636	68,821,437 [2]
1820	46,467,999	779,922	53,101	1,181,056	1,357,610	129,988	389,167	6,395,552	1,538,209	9,450,650	1,855 948	150,376	69,448,899 [3]
1821	47,070,927	1,849,219	50,357	1,062,011	1,072,202	132.080	438,339	6,387,799	1,401,585	8,926,423	2,616,700	156,906	70,850,741 [3]
1822	47,130,171	2,219,602	48,464	1,064,877	1,203,946	133,077	476,873	5,943,879	1,337,923	8,932,779	3,870,042	163,739	72,198,017
				6,763,279				41,238,331	9,782.636	58,489,342	17,339,225		430,215,424

La forme des états fut changée en 1823 (Voir Tab. XLIII). [1] Signé C. Arbuthnot, 21 mars 1817. [2] S. R. Lushington, 25 mars. [3] C. Arbuthnot, 2 mars.

TABLEAU XLVIII.

Sommes accordées à la famille royale pendant chaque année depuis 1817.

Année	liv. st.
1817	427,009
1818	447,637
1819	457,678
1820	472,233
1821	327,066
1822	439,299
1823	378,432
1824	377,776
1825	371,644
1826	366,028
1827	364,268
1828	365,906
1829	370,867
1830	378,691
1831	370,018
1832	370.018
1833	
1834	
1835	
1836	
1837	
1838	
1839	
1840	

TABLEAU L. [1]

Revenu public de l'Angleterre, depuis la conquête jusqu'à l'époque actuelle.

	Années	liv. st.
Guillaume-le-Conquérant	1066	400,000
Guillaume Rufus	1087	350,000
Henri Ier	1100	300,000
Étienne	1135	250,000
Henri II	1154	200,000
Richard Ier	1189	150,000
Jean	1199	100,000
Henri III	1216	80,000
Edouard Ier	1272	150,000
Edouard II	1307	100,000
Edouard III	1327	154,139
Richard II	1377	130,000
Henri IV	1399	100,000
Henri V	1413	76,643
Henri VI	1422	64,976
Edouard IV	1460	100,000
Edouard V	1483	100,800
Richard III	1483	100,000
Henri VII	1485	400,000
Henri VIII	1509	800,000
Edouard VI	1547	400,000
Marie	1553	450,000
Elisabeth	1558	500,000
Jacques Ier	1602	600,000
Charles Ier	1625	895,819
République	1648	1,517,247
Charles II	1648	1,800,000
Jacques II	1685	2,001,855
Guillaume III, et Marie	1688	3,895,225
Anne .... (1706)	1704	5,691,803
George Ier	1714	6,762,643
George II	1727	8,522,540
George III .... (1783)	1760	15,372,971
Id	1800	36,728,000
Id	1815	71,153,142
George IV, moyenne de 1820 à	1826	58,000,000
Id ....Id de 1826 à	1830	60,000,000
Guillaume IV, moyenne des trois dernières annees.	1840	46,620,165

[1] Il n'y a pas de tableau XLIX. C'est une faute d'impression de l'original, que nous n'avons reconnue que lorsqu'il n'était plus temps de la réparer, à cause des citations déja faites : mais il ne manque aucun tableau ; il y a eu seulement erreur de numéro. *Édit. franç.*

TABLEAU LI.

État indiquant la quantité d'argent *fin* monnoyé en pièces de vingt schillings ou livres sterling ; la quantité d'argent en barres de onze onces deux grains fin, et de dix-huit grains aloi, contenu en une pièce de vingt schillings ou en une livre sterling, sous les différents règnes, depuis Edouard I[er] jusqu'à Guillaume IV. État semblable relativement à l'or : indication de la valeur proportionnelle de l'or comparé à l'argent, suivant le nombre de grains contenus dans les monnaies, évaluées en grains et en mille parties par livre de 12 onces. (Tiré des Essais sur les monnaies, les échanges, et l'économie politique, par H. James.)

Ère chrétienne.	Année du règne.	Nombre des grains d'argent fin monnoyé en pièces de vingt schillings ou livres sterling, suivant les arrangements pris à l'hôtel des monnaies.	Nombre des grains d'argent en barres monnoyé en pièces de vingt schillings ou livres sterling, suivant les arrangements pris à l'hôtel des monnaies.	Nombre des grains d'or fin monnoyé en pièces de vingt schillings ou livres sterling, suivant les arrangements pris à l'hôtel des monnaies.	Nombre des grains d'or de 22 carats monnoyé en pièces de vingt schillings, suivant les arrangements pris à l'hôtel des monnaies.	Valeur proportionnelle de l'or fin comparé avec l'argent fin, suivant la quantité de chaque métal contenu dans les monnaies.
		grains.	grains.	grains.	grains.	or comparé à l'argent.
1066	Conquête.	4,995,000	5,400,000	»	»	
1280	8 Edouard I	4,995,000	5,400,000	»	»	»
1344	18 Edou. III	4,933,333	5,333,000	407,990	445,180	1 à 12,901
1349	23 »	4,440,000	4,800,000	383,705	418,580	1 — 11,571
1356	30 »	3,996,000	4,320,000	358,125	390,682	1 — 11,158
1401	3 Hen. IV.	3,996,000	4,320,000	358,125	390,682	1 — 11,158
1421	9 Henri V.	3,330,000	4,320,000	322,312	351,613	1 — 10,331
1464	4 Edou. IV.	2,664,000	3,600,000	257,850	281,291	1 — 10,331
1465	5 »	2,664,000	2,880,000	238,750	260,454	1 — 11,158
1470	49 Hen. VI.	2,664,000	2,880,000	238,750	260,454	1 — 11,158
1482	22 Edou. IV.	2,664,000	2,880,000	238,750	260,454	1 — 11,158
1509	1 Hen. VIII	2,664,000	2,880,000	238,750	260,454	1 — 11,158
1527	18 »	2,368,000	2,880,000	210,149	229,253	1 — 11,208
1543	34 »	2,000,000	2,560,000	191,666	209,090	1 — 10,434
1545	36 »	1,200,000	2,162,162	176,000	192,000	1 — 6,818
1546	37 »	800,000	1,297,297	160,000	174,545	1 — 5,000
1547	1 Edou. VI.	800,000	864,864	160,000	174,545	1 — 5,000
1549	3 »	800,000	864,864	155,294	169,412	1 — 5,000
1551 *	5 »	400,000	864,864	»	169,412	1 — 5,150
»	»	1,760,000	»	»	»	»
1552	6 »	1,768,000	1,902.702	160,000	169,412	1 — 11,000
1553	1 Marie.	1,760,000	1,911,351	160,000	174,545	1 — 11,050
1560	2 Elisabeth	1,766,000	1,902,702	159,166	174,545	1 — 11,057
1600	43 »	1,718,000	1,920,064	160,000	171,940	1 — 10,904
1604	2 Jacques I.	1,718,000	1,858,064	157,612	154,838	1 — 12,109
1626	2 Charles I.	1,718,709	1,858,064	141,935	148,487	1 — 13,346
1666	18 Charl. II.	1,718,709	1,858,064	128,780	129,438	1 — 14,485
1717	3 George I.	1,718,709	1,858,064	113,001	123,274	1 — 15,209
1816 **	56 Geor. III.	1,614,545	1,745,454	113,001	123,274	1 — 14,287

* Dans la 5e année d'Edouard VI, le monnoyage d'argent déprécié de trois onces trois grains fins, doit être regardé comme un simple renseignement. On ne monnoya qu'une somme de 120,000 liv. sterl.

** Le gouvernement s'étant chargé lui-même du monnoyage de l'argent, il n'y a plus aujourd'hui de prix fixe payé au public par la Monnaie, pour l'argent en barre. En supposant que le gouvernement continue les réglements actuels de la Monnaie, et qu'il tienne l'or au prix de 77 schil. 10 $\frac{1}{2}$ d. l'once, comme le prix de l'argent varie, la valeur relative de l'argent doit varier dans la même proportion.

PARTIE II.

Origine, progrès et état actuel de la dette nationale et du système de consolidation,

PREMIERE PERIODE.

Depuis les premiers temps jusqu'à l'avénement de George III.

Origine de la dette nationale. — Mesures adoptées par les rois d'Angleterre pour emprunter de l'argent. — Tentatives pour frauder les créanciers.—Résolution du peuple anglais en insistant pour être remboursé des sommes qu'il avait prêtées. — Deuxième mode d'emprunt — Système de consolidation introduit par Guillaume III. — Mis à exécution sous le même règne, dans ses parties les plus essentielles. — Montant originaire de la dette nationale actuelle, et son chiffre total sous Guillaume III. — Ses progrès; mesures adoptées pour l'augmenter, et son élévation dans le règne suivant. — Première apparition des bons du trésor (*bills de l'échiquier*) , et établissement du fonds d'amortissement. — Origine des consolidés actuels, et source primitive de ce fonds. — État de la dette publique sous le règne de George Ier.—Ses progrès sous le règne de George II, et son élévation à la mort de ce monarque. — Objets auxquels furent employées les sommes empruntées à cette époque.

Les embarras qu'on éprouve par suite de besoins réels, et plus souvent de passions déréglées, voilà la source des dettes particulières. Les dettes des nations ont la même origine. Quand les ressources ordinaires d'un pays se sont trouvées insuffisantes pour

l'exécution des projets de son gouvernement ou pour soutenir des guerres le plus souvent impolitiques, on a eu recours à l'expédient des emprunts; et lorsque les sommes qu'on avait empruntées n'ont plus suffi pour couvrir des dépenses toujours croissantes, on a employé la ruse, et pour mieux tromper les prêteurs, on a flatté leur avarice. Telle est l'origine du système de consolidation.

Les rois d'Angleterre, ainsi que ceux des autres nations, ont contracté des dettes dès la plus haute antiquité. Au douzième siècle, Richard Ier engagea les revenus de la couronne, pour rembourser l'argent emprunté à l'occasion de la conquête fanatique de la terre sainte. Henri III engagea les bijoux et les ornements royaux[1]. Édouard Ier emprunta pour payer les dettes de son père, et retirer son ame du purgatoire, ainsi que le porte le registre, *ad exonerationem animæ Henrici, patris nostri.* Richard II fut déposé pour avoir extorqué 1,000,000 de liv. st. sous prétexte d'emprunt, somme qu'il ne rendit jamais: ce fut une des principales causes des guerres civiles de York et de Lancastre[2]. En 1346, Édouard III se fit prêter une somme considérable.

[1] Stens, dans son Histoire des impôts, dit que Richard II était si pauvre, qu'il y avait plus de charité à lui donner de l'argent qu'à un mendiant.

[2] Bacon, Histoire de Henri VII, pag. 45. Le parlement insista particulièrement sur le paiement de 372,000 liv. st. d'alors, ou 1,100,000 liv. st. de notre monnaie.

Henri IV obligea les riches de son royaume à lui prêter sur les taxes futures. (*Voir l'hist. du commerce par Macpherson.*) Henri VIII emprunta beaucoup et sut échapper à la punition qu'il méritait pour avoir fraudé ses créanciers. Il força le parlement à rendre deux actes par lesquels on lui offrait tout l'argent qu'il avait reçu à titre d'emprunt : il se libéra ainsi de toutes les obligations qu'il avait contractées, et évita les poursuites qui pouvaient en résulter. Élisabeth trouva le peuple indifférent en matière de religion; mais il n'en était pas de même en fait d'argent[1]. On insista vivement auprès d'elle pour le remboursement des sommes avancées à ses prédécesseurs, et elle eut assez de prudence pour satisfaire à ces demandes. Burleigh conseilla à la reine de jeter les fondements du crédit public, et ce caméléon politique ne lui donna jamais de meilleur conseil, pendant tout le temps qu'il administra les affaires du pays[2]. Les dettes de la république

[1] Par. hist. de Henri VIII, p. 6.

[2] Nare, *Vie de Cecil*, lord Burleigh.—Dans la critique de cet ouvrage, l'éditeur de la Revue d'*Édimbourg* a fort bien dépeint cet homme extraordinaire. « Il donna, dit-il, une grande attention aux intérêts de l'État, et ne négligea point ceux de sa propre famille. Il n'abandonna jamais ses amis, à moins qu'il ne fût plus convenable de ne plus rester avec eux. C'était un excellent protestant quand il n'était pas très-avantageux d'être papiste. Il recommanda

s'élevaient, à la mort de Cromwell, à 2,474,290 liv. st. (Tabl. I, IIme part.) Charles II, en ordonnant de fermer le trésor, frauda les créanciers de l'état d'une somme de 2,800,000 liv. st.; toutefois un arrangement eut lieu, et une somme de 664,226 liv. st. fut inscrite sur le grand-livre avec un intérêt annuel de 19,927 liv. st. 18 s. 9 d. $\frac{1}{2}$. Ce fut l'origine de la dette nationale actuelle, et tout son montant avant la révolution.

Dans les premiers temps, les emprunts étaient généralement contractés pour peu de temps : c'était alors un principe et une habitude que les fonds désignés pour le remboursement fussent suffisants pour payer le capital et les intérêts dans un nombre déterminé d'années. Dans ces périodes reculées les sommes empruntées étaient toujours proportionnées au montant du revenu existant; ou plutôt, les emprunts n'étaient que de simples anticipations sur les revenus pendant un certain nombre d'années. C'est

à sa maîtresse une politique tolérante, et il insista sur ce point aussi fortement qu'il pouvait le faire sans hasarder ses faveurs. Il ne mit jamais personne à la torture quand il n'était pas probable qu'on en pouvait obtenir des renseignements, et il était si modéré dans ses désirs, qu'il laissa *seulement* 300 propriétés foncières, quoiqu'il eût pu, ainsi que son honnête domestique nous l'assure, en laisser un plus grand nombre, s'il avait voulu prendre de l'argent dans le trésor, ainsi que plusieurs trésoriers l'ont fait.»

au lecteur à décider si ce mode d'emprunt, comparé au mode actuel, était avantageux ou nuisible.

Le système de nos jours est tout-à-fait opposé. Les ministres *modernes* sont pleinement satisfaits quand ils se trouvent en état de pourvoir au paiement des intérêts. Ils ne songent pas même au remboursement du capital; ou, si leur pensée s'arrête sur ce dernier point, ce n'est que par une sorte d'adhésion à la maxime de Terray, « pour annuler le capital par une banqueroute générale, *afin de se mettre à son aise* [1]. » Le nouveau système que les anciens

[1] La maxime de Terray, qu'une banqueroute est nécessaire tous les cent ans, et que le roi ne risque rien d'emprunter, puisqu'il a la liberté d'annuler les vieilles dettes quand cela lui convient, fut mise en pratique en France, quelques siècles avant la naissance de ce singulier abbé. Les divers gouvernements de cette nation ont, depuis les temps les plus reculés, adopté ce principe. Bresson, dans son excellente *Histoire financière de la France*, énumère seulement *cinq* banqueroutes nationales françaises; mais on peut en trouver un plus grand nombre. Pourtant, quoique la France ait fait plus de banqueroutes qu'aucune autre nation, il n'y a pas de doute qu'elle n'en fasse encore davantage. La monarchie, le directoire, la république, l'empire, tous ont approuvé et regardé comme essentielle la maxime de Terray. Les Anglais ont contracté et augmenté leur dette pendant la guerre; les financiers français ont au contraire prodigieusement accru la dette de leur pays en temps de paix. Napoléon, en portant la guerre dans toute l'Europe, n'ajouta annuellement que 6,000,000 de fr. à la dette. Quand les Bourbons sont rentrés, l'intérêt annuel était à peine de 137,500,000 fr.

n'ont point connu, a pris naissance dans les républiques de Venise et de Gênes. Les Hollandais l'ont considérablement amélioré. Introduit enfin en Angleterre par Guillaume III, il y fut porté au plus haut degré de perfection.

Avec Guillaume III commença en Angleterre une nouvelle ère dans le système d'emprunts. Jacques et Tyrconel avaient révolutionné l'Irlande. L'obstiné Sarsfield continua la lutte, après la fuite du roi bigot et la victoire de Boyne. Guillaume demanda de l'argent aux simples particuliers et aux corps publics, pour payer les dépenses énormes de cette cruelle guerre civile; mais les sommes ainsi obtenues furent bientôt dépensées. Le parlement aussi se montra libéral, mais ce qu'il accorda fut insuffisant. Guillaume eut recours à de meilleurs expédients et à de nouveaux moyens, pour combler le déficit. Les *longues annuités* furent créées en 1692 : on se procura 881,493 liv. st. sur des annuités de quatre-vingt-dix-neuf ans, portant intérêt de 10 pour cent jusqu'en 1700, et de 7 pour cent par la suite, avec

La restauration a donné la somme énorme d'un milliard de fr. aux émigrés; et en 1821, la dette française avait été élevée à 3,466 millions de francs! En 1829, elle fut encore augmentée considérablement, et en ce moment, si l'on peut s'en rapporter au dernier état qui en a été fait, elle s'élève à la somme prodigieuse de 5,185 millions de fr.!!! En attendant, les cinq pour cent français sont au-dessus du pair. Combien l'espèce humaine est ignorante et incorrigible!

le bénéfice de survivance pour les personnes désignées par ceux qui avaient mis des fonds dans cette opération [1]. Les *courtes annuités* commencèrent dans l'année suivante (1693). Un million fut emprunté par cet expédient; chaque souscripteur devait recevoir 14 pour cent pendant seize ans, outre un billet de loterie [2]. Cependant les besoins du trésor augmentaient sans cesse. C'est alors que se fit connaître Patterson, l'auteur du projet de la Banque dont Houblon fut le premier gouverneur; Smith, Ward, Tench, Huband, Patterson et autres, en furent les premiers directeurs. (*Voir la charte de la Banque.*) Cet établissement prêta à Guillaume 1,200,000 liv. st. à 8 *pour cent d'intérêt.* Il paraît que ces spéculateurs savaient tirer avantage de la détresse publique: c'est un exemple qu'ils donnèrent à leurs successeurs.

La nouvelle compagnie des Indes orientales était en discussion avec l'ancienne, et toutes les deux étaient menacées de perdre leur monopole. Voulant assurer ses priviléges, la nouvelle compagnie se mit en avant et offrit au gouvernement deux millions à 8 pour cent d'intérêt, sous la condition que ce capital serait remboursé avant l'expiration de la charte, en 1711, espérant par ce moyen perpétuer son monopole. Toutefois, comme le gouvernement ne

[1] 4 et 5. Guillaume et Marie, chap. VII.

[2] 6. Guillaume et Marie, chap. VII.

songea jamais à rembourser le capital des sommes qui lui avaient été prêtées, soit par la compagnie, soit par la Banque, on peut en toute sûreté considérer ces emprunts comme des annuités perpétuelles.

Cependant Guillaume commençait à oublier qu'il n'avait eu d'autres droits à la couronne que ceux que lui avait conférés l'élection du peuple. Il ne pensait plus au *Bill des droits* par lequel il avait été lié du consentement unanime des Whigs et des torys. Il voulait continuer à tenir une armée sur pied; mais il ne pouvait le faire sans encourir le ressentiment des whigs, et sans se faire des ennemis de ceux qui l'avaient placé sur le trône [1]. Il désirait aussi maintenir la balance illusoire des pouvoirs en Europe, et satisfaire son ressentiment particulier contre Louis XIV; mais tout cela ne pouvait avoir lieu sans argent, et pour en obtenir il fallait recourir à quelque nouvel expédient. Le chancelier Montague vint au secours de son maître par son projet *des bons;* ainsi les *bons du trésor* ou *bills de l'Échiquier* parurent pour la première fois (en 1696), et leur émission a été depuis renouvelée périodiquement. On inventa aussi de nouvelles loteries et l'on accorda les primes les plus exorbitantes. Un accroissement considérable de la dette fut la consé-

[1] Les whigs, le duc de Marlborough, Godolphin, et même la princesse Anne, furent soupçonnés de conspirer pour détrôner Guillaume.

quence naturelle de ces opérations mal calculées. Le crédit public descendit si bas, qu'au dire de Davenant, le trésor ne reçut que deux millions et demi sur les cinq qui avaient été accordés pour faire la guerre.

Une des conditions les plus essentielles du système de consolidation, c'est la réduction de l'intérêt du taux le plus élevé au taux le plus inférieur. Cet expédient, si souvent employé de nos jours, le fut pour la première fois en 1699, lorsque les intérêts les plus élevés furent réduits à cinq pour cent; il semble qu'il était réservé au règne du roi Guillaume de créer, de perfectionner et de compléter le système de consolidation dans toutes ses parties. Depuis le 5 novembre 1688, jusqu'en 1702, 44,100,795 liv. st. furent empruntés, et 34,034,518 remboursés, suivant Gaillier [1]. Ainsi la dette nationale n'était à la fin de ce règne que de 16,394,702 liv. sterl. (Tabl. II, part. II.)

ANNE.

A l'avénement de la petite-fille de Hyde au trône d'Angleterre, l'intérêt annuel de la dette était de 1,310,942 liv. st.; mais les whigs, qui auparavant étaient opposés à la guerre, en devinrent tout-à-coup les plus chauds partisans, et se montrèrent les plus grands faiseurs d'alliances [2]. Les efforts du parti

[1] History of the national debt.

[2] Ils formèrent la seconde alliance avec le Portugal et avec

tory (dont le chef principal, Rochester, était cousin de la reine) ne servirent à rien : la faction whig gouvernait la reine par sa confidente, l'épouse de Marlborough ; et la guerre fut déclarée en même temps à la France et à l'Espagne.

Aussitôt après le commencement de la guerre, on adopta les plans financiers les plus ruineux. Des annuités de quatre-vingt-dix ans à quinze ans d'*achat*[1] furent accordées et suivies immédiatement d'annuités à vie. Une vie était fixée à neuf ans d'achat, deux vies à onze ans, trois vies à douze ans. Il n'est pas étonnant que par de semblables opérations les whigs aient amené la ruine du crédit national. En effet, en 1710, les *coupons* et les *arriérés* se vendaient sur la place publique à qua-

d'autres puissances. (Voir la collection des traités et la table chronologique.)

[1] Anne, sect. 2, chap. III. Price, dans son traité *sur la liberté civile et sur la dette du royaume*, calcule qu'emprunter pour deux vies à douze ans d'achat, et pour trois vies à dix ans, c'est donner dix pour cent dans le premier cas, et neuf pour cent dans le second. Voir aussi Swift, Hist. d'Anne.*

* Nous ajouterons, pour mieux faire connaître ce mode d'emprunt, qu'un *an d'achat* correspond à une année d'intérêt. Ainsi une action (annuité) de quatre-vingt-dix ans coûtait quinze fois le montant de l'intérêt annuel qu'elle rapportait; une annuité viagère, le montant de neuf années d'intérêts ; l'annuité pour deux vies ne coûtait que le montant de onze années, parce qu'il y avait double chance d'extinction par la mort des deux rentiers. On se servait pour déterminer le prix d'émission des annuités de la règle qui sert encore pour les estimations de tous les fonds. On sait que la valeur des propriétés foncières évaluée sur les revenus est fixée à la somme à laquelle ils s'élèvent pendant un certain nombre d'années. C'est tantôt 15 ans, tantôt 20, et tantôt davantage. Quant à ces sortes d'emprunts, ils devenaient ruineux lorsque le nombre d'années servant de base à l'estimation des annuités était trop limité.

Note de l'Édit. franç.

rante pour cent d'escompte. La Banque, tirant avantage des circonstances, prêta 400,000 liv. st. sans intérêt au gouvernement, à condition qu'il lui permettrait d'augmenter son capital et lui continuerait son monopole sans aucune autre avance. La compagnie des Indes orientales suivit l'exemple, et se montra même plus généreuse, en prêtant 1,200,000 liv. st. sans intérêt, à la condition aussi d'une prolongation de son monopole.

Cependant, des guerres longues et impolitiques ayant absorbé toutes ces sommes, on eut recours aux tontines, aux loteries, etc. Le jeu fut la dernière et la plus puissante ressource du gouvernement. La nation entière éprouva les effets de cette passion irrésistible, que Pope a si admirablement décrite dans ces vers :

« Statesman and patriot ply alike the stocks,
« Peeress and butler share alike the box,
« And judges job, and bishops bite the town,
« And mighty dukes pack cards for half-a-crown[1]. »

La *compagnie de la mer du Sud* fut établie en 1711, pour faire en apparence le commerce dans la mer du Sud et sur la côte orientale d'Afrique; mais son objet réel était de dégager un gouvernement

[1] « L'homme d'état et le patriote spéculent sur les fonds publics ; la pairesse et son valet suivent ensemble les chances de la fortune; les magistrats s'adonnent à l'agiotage, les prélats cherchent des dupes dans la cité, et les nobles ducs font sauter la coupe pour un petit écu. »

prodigue de ses embarras financiers. Les entrepreneurs obtinrent tout ce qu'ils demandaient. On créa les annuités perpétuelles, et l'on assigna à la compagnie une somme annuelle de 800,000 liv. st. pour en avoir la simple administration (1711), outre six pour cent d'intérêt pour les fonds qu'elle avait avancés. Le capital de la compagnie s'éleva à une somme de 10,000,000 de liv. st. Les arrérages d'intérêts furent convertis en inscriptions déclarées transférables, *dans l'intérêt du public*, comme on le disait avec hypocrisie; et toutes ces transactions avaient lieu sous la direction spéciale de la trésorerie elle-même. Le gaspillage fut tel que les communes se plaignirent au roi « de ce que l'on n'avait point rendu compte de 35,302,107 l. st. » Cette somme est certainement exagérée[1]. D'un autre côté, il faut convenir que si toutes ces opérations étaient ruineuses pour la nation, elles furent avantageuses pour les joueurs, qui, suivant les expressions d'Hutchinson, « en peu de temps augmentèrent tellement leurs richesses, qu'ils surpassèrent toute l'ancienne bourgeoisie, et marchèrent de pair avec la première aristocratie du royaume[2]. » C'est ainsi qu'on encouragea l'agiotage et le jeu, et que la dette nationale fut portée de 16,000,000 à 54,000,000 de liv. st. par le même

[1] Voir le traité sur les emprunts et le crédit public par Harley. Ce traité a été traduit en français.

[2] Voir Traité sur la dette nationale.

parti qui, peu de temps auparavant, avait si fortement combattu ce coupable et désastreux système [1]. (Tabl. II., part. II.)

GEORGE I[er].

Aussitôt que ce monarque pacifique [2], qui avait pour maxime « de rendre justice à tout le monde, et de ne craindre personne», fut monté sur le trône britannique, on adopta l'importante mesure de réduire l'intérêt, qui était de six pour cent, à cinq. Une mesure plus importante encore fut l'établissement du premier fonds d'amortissement pour le rachat du capital de la dette et le paiement des intérêts échus avant décembre 1716. Ce fonds ne devait être employé à *aucun autre usage, intention, ou dessein quelconque.* L'intérêt des sommes à échoir postérieurement à cette époque, ayant été réduit de six pour cent à cinq, il y eut une grande économie annuelle de 328,560 liv. st. 13 s. 7 d. Cependant

[1] D'après un autre calcul, la dette s'élevait, à la mort de la reine Anne, à 52,145,363 l. st. avec 3,351,358 l. st. d'intérêt annuel.

[2] Il fut pacifique en dépit des whigs eux-mêmes, qui firent le procès à Bolingbroke, Ormond et Oxford, pour avoir conclu la paix. Ormond en disant adieu à Oxford, quand il s'échappa en France, lui dit : « Adieu, Oxford sans tête. » A quoi l'autre répondit : « Adieu, duc sans duché. » Quand Walpole accusa Bolingbroke, Coningsby se leva et dit : « Le maître a accusé l'écolier, et j'accuse le maître ; j'accuse Robert, comte d'Oxford et Mortimer, du crime de haute trahison. «

l'adroit Blount, qui possédait toutes les qualités d'un rusé faiseur de plans, proposa au ministère, au nom de la *compagnie de la mer du Sud* « d'acheter toutes les créances des différentes compagnies, afin de devenir la seule corporation créancière de l'État. » Stanhope accepta l'offre, et l'on passa un acte pour la mettre à exécution. Cette œuvre de déception obtint un succès qui dépassa les plus hautes espérances des entrepreneurs. La nation était démoralisée; on excitait le goût du jeu, on flattait l'avarice, on encourageait la fraude. Les fonds devaient rapporter annuellement dix fois leur valeur. La noblesse, les principaux membres des deux chambres, et quelques-uns des ministres eux-mêmes, étaient sérieusement intéressés dans ces transactions infames. Enfin la bombe éclata : les gains imaginaires s'évanouirent comme une fumée; le peuple poussa des cris de désespoir. Chacun reconnut les résultats définitifs de ce plan criminel, encouragé par un ministère qui ne visait qu'à avoir de l'argent. Mais un fait ignoré du plus grand nombre, c'est que l'immense capital de la compagnie, s'élevant à la somme de 33,802,203 liv. st. 5 s. 6 d., fut partagé en deux portions égales, dont l'une resta dans son fonds de commerce, et l'autre fut placée dans les fonds publics, avec intérêt à cinq pour cent, jusqu'en juin 1727, et réduisible alors à quatre pour cent. Cet arrangement donna de l'importance aux *annuités de la*

compagnie de la mer du Sud. On n'emprunta que 2,500,000 liv. st. pendant ce règne; cependant, au décès du roi, le capital de la dette nationale s'élevait à 52,092,325 liv. st.[1]; mais l'intérêt annuel fut réduit d'un million; preuve évidente des avantages des fonds consolidés, et des bons effets d'un système pacifique. (Tabl. II, part. II.)

GEORGE II.

Le long règne de ce monarque fut une succession de paix et de guerre. La dette nationale suivit naturellement ces fluctuations dans son accroissement comme dans sa diminution. George II, dans un de ses premiers discours, dit aux chambres, «que la nation était parvenue au faîte de la gloire, et que le roi n'avait jamais été mieux en état de venger l'honneur de la couronne et de défendre ses priviléges et ses possessions[2].» La paix régna douze ans, et pendant cette période la dette se trouva réduite à 5,137,612 liv. sterl., tandis que l'intérêt annuel ne s'élevait qu'à 253,526 liv. st. (Tabl. II, part. II.) Aussi le crédit public monta au plus haut degré en 1737, et les trois pour cent furent cotés à 107. Le ministère,

[1] Selon un autre rapport publié par Cohen en 1822, elle s'élevait à 53,331,155 liv. 17 s. 5 d. ¼ st., et l'intérêt à 2,181,602 liv. st. 16 s. 4 d. ¼.

[2] Com. Journ.

profitant de cette circonstance favorable, présenta un bill pour convertir les quatre pour cent en annuités de trois pour cent; mais les jacobites ou torys, qui avaient pris le nom de *parti national*, se levèrent contre le bill, qui fut rejeté par la chambre des communes : on empêcha ainsi les ministres de réaliser leurs bonnes intentions.

Cependant George II, jaloux de réduire la dette en conservant la paix avec l'Espagne, avait écrit au roi de ce pays « qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour restituer Gibraltar. » Mais le parti tory était plus porté pour la guerre que le roi ne l'était pour la paix : on fit donc comparaître à la barre de la chambre des communes un matelot qui affirma, en faisant beaucoup de bruit, que les Espagnols l'avaient mutilé, et « qu'il s'adressait à son Dieu pour le pardon et à son pays pour la vengeance. » Ce fut un prétexte suffisant pour déclarer la guerre[1]. Le crédit public éprouva une grande secousse, et la réduction de la dette cessa immédiatement; en même temps, comme pour augmenter le mal, Robinson et Thomson,

[1] Thomson, pauvre Écossais, mais grand poëte, fut engagé par ses amis aristocrates à composer sa *Britannia*, en 1726, pour exciter la nation à se venger des Espagnols qui, comme l'a dit un écrivain anglais, n'étaient point les agresseurs, mais se défendaient avec justice et combattaient pour garantir leurs côtes contre les usurpations continuelles, la fraude journalière et l'insatiable ambition des Anglais. La *Britannia* fut publiée en 1727.

directeurs d'une corporation qui avait pour objet de prêter de l'argent aux pauvres, etc., disparurent avec 500,000 liv. st. appartenant à cet établissement philantropique. Quelques personnages du plus haut rang favorisèrent ces voleurs et se rendirent complices de ce crime abominable.

La gloire anglaise fut obscurcie devant Carthagène[1]; de grands désastres par terre et par mer avaient été le résultat d'une expédition préparée à l'aide des moyens les plus honteux. Walpole fit tête à l'orage, non pas avec sa basse éloquence, mais par la force irrésistible du système de consolidation et d'emprunt. Il se fit aussi un moyen de la corruption et de la vénalité. Avec de l'argent, des pensions et des places, il gagna les deux chambres, qui lui accordèrent autant de millions qu'il en demanda. La guerre fut donc continuée en dépit de l'opposition virulente de Windham, et malgré ses vives attaques sur la basse origine et sur

[1] L'armement contre Carthagène fut un des plus grands que l'Angleterre ait jamais faits; il consistait en 29 vaisseaux de ligne, et un nombre égal de frégates, avec 15,000 matelots, et autant de troupes de terre. Jamais flotte ne fut plus complétement équipée : mais les commandants Wentworth et Vernon, après s'être querellés et avoir été défaits, adoptèrent enfin une mesure humiliante; ils rembarquèrent leurs troupes et se retirèrent, aussitôt que possible, de cette scène de carnage et de contagion. (Goldsmith.)

l'avarice du ministre dirigeant[1]. Walpole redoubla d'efforts. Les whigs mécontents, qui déja avaient trahi leur parti et renforcé les torys, furent achetés avec des pensions et des places, et, jaloux de prouver leur dévouement, devinrent avides de nouveaux exploits[2]. Marie-Thérèse, duchesse de Toscane, aspirait à la couronne impériale. (Tabl. chronolog.) Le ministère anglais se déclara son champion, et paya des Hongrois, des Polonais et des Moscovites, pour les faire entrer dans cette sanglante querelle. Ces grandes coalitions et ces vastes entreprises ne pouvaient s'exécuter sans une énorme dépense et une augmentation proportionnelle de la dette nationale ; aussi trouvons-nous que, « peu de temps après la paix d'Aix-la-Chapelle

[1] Un des chefs du parti national soutint sous George II que les parlements septennaux étaient un empiétement sur les droits du peuple, et qu'il n'y avait d'autre moyen de renverser un mauvais ministère que le changement fréquent de parlement. Attaquant Walpole et faisant allusion à ce personnage, « Supposons, dit-il, qu'un homme de peu d'extraction et d'une médiocre fortune, sans aucun sentiment d'honneur, parvienne à être premier ministre ; supposons que cet homme amasse une fortune considérable, pille la nation à l'aide d'un parlement composé en grande partie de membres dont les siéges sont achetés et dont les votes se vendent, » etc.

[2] Sandys fut nommé lord de la trésorerie, Carteret, secrétaire d'état, et Pulteney (plus tard comte de Bath) conseiller privé.

(31 décembre 1749), la dette britannique s'élevait à 76,138,858 liv. ster. 10 s. 11 ½ d.[1]. »

Cependant, avec les bienfaits de la paix, les opérations financières prirent un nouvel essor. Barnard et le ministre Pelham, qui marchaient d'accord, renouvelèrent la proposition, rejetée quelque temps avant, de la réduction du taux des intérêts. Ils réussirent complètement, et près de 58 millions (57,703,475 l. st. 6 s. 4 d.) des cinq pour cent furent convertis en trois pour cent. Comme cette opération a été répétée en 1822 et en 1824, il est inutile de la détailler : il suffit de dire que, par ces moyens financiers et d'autres semblables, la dette se trouva réduite en moins de sept ans à 3,721,472 liv. st. En 1752, le parlement vota un bill pour convertir en consolidés plusieurs espèces de fonds publics, s'élevant à 9,137,812 liv. st. 5 s. 1 d. : c'est cette somme qui constitue le capital primitif des trois pour cent, annuités consolidées.

Nous touchons maintenant à la troisième époque de la dette nationale sous le règne de George II. Les Anglais commencèrent la guerre de 1775 par l'attaque de deux frégates françaises. (Tabl. chronolog.) Le roi s'obligea à avancer annuellement 100,000 l. st. à l'impératrice Catherine pour l'engager à ravager l'Allemagne avec 50,000 Russes ; cette femme extraordinaire n'avait pas besoin de cet appât pour

[1] Grellier et Cohen.

de
v. p. 29

exécuter ce qui entrait si bien dans ses desseins : pourtant l'offre fut acceptée avec reconnaissance. De son côté, Frédéric promit à George II de lui conserver « l'objet de son idolâtrie, » le Hanovre. Aussitôt les ennemis les plus invétérés, la France, l'Autriche, l'Espagne et la Suède formèrent une coalition contre l'Angleterre et la Prusse. La guerre devint universelle. Les dépenses s'accrurent prodigieusement, et la dette nationale fit de nouveaux et de rapides progrès. En 1759, un emprunt de 6,600,000 liv. sterl., le plus considérable jusqu'alors, fut contracté à 85 $\frac{1}{4}$, avec intérêt de trois pour cent : de cette manière la dette augmenta de 7,500,000 l. st. L'année suivante on fit un emprunt de 8,000,000 de liv. st., et il fallut créer pour 8,200,000 liv. st. d'inscriptions. Pour se procurer des sommes si fortes, on eut recours à de grandes déceptions. On renouvela le ruineux système mis en usage sous la reine Anne, système qui consistait à ajouter un capital factice au capital réel : mais, malgré ces stratagèmes, l'on ne put se procurer les fonds nécessaires pour les énormes dépenses de la guerre, et pour les subsides à envoyer au Hanovre et en Prusse. L'ensemble de toutes ces opérations diverses doubla presque la dette nationale, qui s'éleva alors à près de 146,000,000 de l. st. (Tabl. II, part. II.) Tels furent les résultats de cette guerre désastreuse pour la Grande-Bretagne : toutefois les faits et leurs conséquences se développeront sur une échelle encore plus grande dans la période suivante.

PROGRÈS ET ÉTAT ACTUEL DE LA DETTE NATIONALE ET DU SYSTÈME DE CONSOLIDATION.

SECONDE PERIODE.

Depuis l'avénement de George III, jusqu'à la paix de Paris, en 1815.

Réduction de la dette nationale au commencement de cette période. — Mauvaises mesures qui occasionèrent la perte des colonies d'Amérique et l'augmentation de la dette nationale. — Détresse et embarras causés par la transition de la guerre américaine à la paix. — Montant de la dette à cette époque. — Habiles mesures de Pitt en adoptant le fonds d'amortissement de Price. — Augmentation de valeur et état prospère des fonds publics. — Pitt abandonne ses principes libéraux, et passe du système de paix au système de guerre. — Conséquences. — Moyens extraordinaires mis en usage pour emprunter de l'argent. — Chute du crédit public. — Adoption de la grande mesure restrictive des paiements en numéraire. — Ses effets. — Accroissement de la dette nationale pendant les onze années de la première guerre avec la France, et son montant à la conclusion de la paix. — Puissant secours accordé par la Banque et la Bourse. — Origine, progrès et état actuel de ces deux établissements. — Par qui le plan de la Banque fut formé, et comment le fondateur fut persécuté. — Capital primitif et capital actuel de la Banque. — Ses fonctions. — Des motifs de sécurité publique et particulière que présente cet établissement et des lingots qu'il possède. — Profits et dividendes distribués aux actionnaires depuis sa création jusqu'à ce jour. — Influence des opérations de la Banque sur la valeur de toutes les propriétés, et sur toutes les transactions commerciales du monde. — Mauvais effets, pour l'intérêt public, de la clause restrictive, qui

empêche la formation de nouvelles compagnies de banque avec des chartes.—Total des dépenses et des pertes annuelles de la Banque.— Aperçu du montant annuel des pertes causées par la fabrication de faux billets, ceux de Fauntleroy compris. — Rapport du comité secret sur les affaires de la Banque. — Influence de cet établissement sur l'origine de la Bourse (*Stock Exchange*, échange des fonds). — Comment cet autre établissement fut originairement formé, et aida puissamment à la création de la dette nationale. — Sa plus brillante époque.— Sa constitution, ses règles et cérémonial de l'admission des membres.—Leur nombre.—Services rendus par la Bourse au Gouvernement et à la Banque. — Lois portées contre les opérations de cet établissement. — Leurs effets. — Quand le gouvernement commença à donner des marques de considération publique à l'établissement pour la négociation des fonds publics. — Attaques dirigées contre la Bourse par divers écrivains, desquelles est résultée l'opinion générale de son inutilité. — Son véritable et grand pouvoir. — Son influence sur les opérations financières de tous les gouvernements, et montant des sommes levées pour eux. — Des services rendus par la Bourse aux républiques américaines, et sommes levées pour leurs mines.—Personnages distingués qui ont appartenu à l'association.—Ses efforts pour assister le gouvernement et augmenter la dette, à la fin de cette période.—Mesures financières de Pitt, et augmentation de la dette nationale dans la seconde guerre contre la France.—De l'extension sans exemple que prit cette guerre.—Mesures de Percival, Vansittart et Castlereagh. —Sommes énormes levées et dépensées dans l'exécution de leurs plans, particulièrement en 1813. —Plan de Vansittart. — Résultat de la création et du rachat annuel de sommes immenses. — Augmentation de la dette nationale à la paix de Paris, son chiffre total; termes et conditions des emprunts contractés. — Objets auxquels ces sommes immenses furent employées.

La réduction de la dette nationale commença à cette époque. Pendant les douze années de paix qui précédèrent les dernières guerres, le système de consolidation fut activement suivi, et il se passa à peine

un an sans quelque nouvelle opération dans les consolidés. Une grande partie des quatre pour cent et des engagements de la marine fut payée en 1766, à la suite d'un arrangement fait avec la compagnie des Indes orientales. Le surplus des quatre pour cent créés en 1763 fut également racheté en 1768; et, en 1770, on remboursa les 3½ pour cent créés en 1756. Une opération encore plus judicieuse eut lieu en 1772; un million et demi de liv. st. en fonds de différentes espèces se trouva amorti; et, par un arrangement semblable, en 1775, on amortit encore un million. Ces opérations ainsi combinées produisirent sur le capital de la dette une réduction de 10,739,793 liv. st., et seulement de 364,000 liv. st. dans l'intérêt annuel. Tels furent les résultats financiers du système d'amortissement en 1775. (Tabl. II, part. II.)

Cependant ceux qui considéraient la guerre comme un grand bienfait, comme un moyen, ainsi qu'ils le disaient, « de délivrer le pays d'un grand nombre d'hommes turbulents et vicieux, véritable fléau de la société[1] », virent bientôt leurs souhaits accomplis.

Pendant que la Russie accordait la liberté de commerce et de navigation aux peuples qu'elle venait de conquérir, l'Angleterre libre et commerçante faisait

[1] Ramsay, Essai sur la constitution d'Angleterre, p. 70.

14

naître une insurrection dans ses colonies d'Amérique, en leur fermant le port de Boston, en restreignant leur commerce, enfin en leur imposant des droits en *espèces*[1] illégaux et oppressifs, tandis qu'elle leur enlevait les moyens de s'en procurer[2]. « Laissez-nous, » s'écriaient les Américains, « comme nous étions à la fin de la dernière guerre, et l'ancienne harmonie sera rétablie entre nous. Nous nous efforcerons de vivre sans commerce, et nous pourvoirons à nos besoins par la fertilité de notre sol; nous défraierons notre liste civile, et nous promettons de donner annuellement 100,000 liv. st. pendant cent ans, pour le paiement de la dette nationale. L'Angleterre nous appelle ses enfants; donnons-lui, par notre conduite, raison de s'enorgueillir de cette parenté[3]. »

Mais la sottise, et non la justice, régnait alors

[1] En 1764 on passa un acte qui imposait des droits payables *en espèces* sur toutes les marchandises importées de France et des îles des Indes orientales.

[2] On publia un autre acte qui restreignait le cours du papier-monnaie, et à ces actes succéda le fameux *bill* du timbre, appelé *la folie de l'Angleterre et la ruine de l'Amérique;* mais, *ô! miseras hominum mentes, ô! pectora cæca,* il devint enfin la cause du bonheur de ce dernier pays, et une source de bénéfices pour l'Angleterre elle-même.

[3] Voir Pétition des commissaires de l'Amérique, et Papiers d'état; aussi, Mélanges de Franklin, et Correspondance de Jefferson.

dans les conseils de la Grande-Bretagne. Une guerre parricide commença. Des ministres barbares employèrent les Indiens à détruire leurs frères d'une manière révoltante pour l'humanité. Bientôt, aux atrocités des sauvages, et aux cruautés de la guerre civile, se joignirent les malheurs de l'intervention étrangère. Ainsi, une contestation qui avait pris naissance dans une dispute pour quelques caisses de thé[1], devint la guerre la plus destructive, la plus désastreuse et la plus dispendieuse que l'Angleterre eût jamais entreprise.

Le ministère refusa la contribution offerte pour l'extinction de la dette : il préféra l'augmenter en recourant aux emprunts. Les opérations de consolidation si sagement effectuées en temps de paix se trouvèrent alors renversées. Cinq millions de 4 pour cent furent créés en 1770; on y ajouta six millions l'année suivante, et sept millions de plus en 3 pour cent l'année après. En 1780, les 4 pour cent subirent un accroissement de douze millions, et, dans l'année suivante, les 3 pour cent furent augmentés d'une somme de 18,986,300 liv. st. Enfin, la guerre se termina par un emprunt de douze millions contracté en 1783. La dette s'accrut avec tant de rapidité

[1] Les troubles commencèrent à Boston après que quelques caisses de thé enlevées de trois sloops eurent été jetées à la mer dans le port.

pendant cette guerre, qu'après avoir pris en considération les termes défavorables auxquels les emprunts avaient été contractés, le capital fictif ajouté au capital réel, et les longues annuités accordées pour attirer les prêteurs, nous ne serons pas surpris de trouver, à la fin de la guerre d'Amérique (1783), 102,541,819 liv. st. ajoutés au capital de la dette, et 3,843,084 liv. st. à l'intérêt annuel.(Tabl. II. part. II.)

Le parti qui soutenait avec tant de confiance que « chaque addition à la dette nationale était une augmentation réelle dans la quantité de l'or et de l'argent par tout le pays[1] », n'était pas encore revenu de son erreur. Le peuple toutefois commença à réfléchir sérieusement, et reconnut que les faits contredisaient ces belles théories; car l'or ne coulait certainement pas avec cette abondance tant annoncée. Dans cet état de choses, Pitt fut choisi pour faire valoir les droits populaires. Il fut chargé d'introduire un bill de réforme, de mettre fin à la guerre, et de travailler à la réduction de la dette nationale[2]. Nous verrons comment il remplit ses engagements.

La conclusion de cette guerre déplorable produisit des effets semblables à ceux dont nous avons été témoins à la fin de la dernière guerre continentale. Les hautes espérances des plus habiles économistes

[1] Mortimer, Éléments de finances. Hope, Lettre sur le crédit.
[2] Voy. Vie de Pitt.

de ce temps furent déçues : ce n'était que la cessation d'un stimulant artificiel, la transition subite d'un état violent à un état tranquille. Cependant, les imaginations furent saisies d'une terreur panique, et les fonds tombèrent à 54. Quoi qu'il en soit, Pitt était au timon des affaires, et Price le soutenait. Price qui, dès 1772, avait été frappé de l'idée du premier fonds d'amortissement (nous en avons déja parlé), pensa alors que par l'addition d'un intérêt composé on pouvait former un vaste et nouveau projet. Il proposa à Pitt la prompte réduction de la dette nationale, « en mettant annuellement à part un capital exclusivement destiné à acheter un fonds au prix du marché ; il voulait encore ajouter aux sommes originaires les intérêts de la dette rachetée, et multiplier les opérations de ce fonds. » Pitt, plus pénétrant que ses prédécesseurs, qui avaient rejeté ce plan, adopta volontiers la proposition. Il prouva à la chambre, par des calculs, « qu'un surplus de 900,000 liv. st. resterait au trésor après avoir satisfait à toutes les dépenses[1]. » Il proposa en outre de porter la somme à un million, au moyen de nouveaux impôts.

Ainsi fut établi le fonds d'amortissement (en 1786). Ses effets furent magiques. Le peuple désirait voir l'extinction de la dette ; ce désir fut transformé, par

[1] Journ. com. 1786.

un acte du parlement, en quelque chose qui approchait d'un paiement positif. Il n'y eut jamais illusion plus complète; jamais déception ne produisit des résultats plus étonnants[1] : comme s'il était dans la destinée de l'espèce humaine d'être conduite par la supercherie.

Cependant Pitt ne se contenta pas de ce premier fonds, il en créa un second dans la même année, sous le nom de *fonds consolidé*, formé des impôts réunis sur les maisons, les fenêtres, les fiacres, les domestiques des deux sexes, les colporteurs, etc. etc. Un acte déclara rachetables toutes les annuités dues aux créanciers de l'État. Ce fut la principale base du grand système financier de Pitt. Toutefois la dette n'éprouva qu'une réduction insignifiante d'un peu plus de quatre millions et demi (4,751,260 l. st.) dans le long espace de sept années de paix.

Quoi qu'il en soit, Pitt, ce même homme qui avait conclu avec la France le traité de commerce le plus libéral (traité qui étonnerait les partisans actuels *du commerce libre*[2]); Pitt qui, en combattant les adversaires du commerce libre, déclara « que son esprit était révolté de l'opinion de ceux qui regardaient la France comme l'ennemie constante de l'Angleterre; qu'un

[1] Les fonds s'élevèrent à 76, ou de 26 pour cent.

[2] Debrett Par. Regist., vol. XXI, année 1787. Voir le traité dans Buchanan, Appendix.

tel état de choses était monstrueux et impossible et couvrait une attaque contre la constitution des sociétés politiques[1]; » ce même homme changea bientôt d'opinion : il arrêta le blé déja embarqué pour la France, au moment où ses habitants, et particulièrement le peuple de Paris, mouraient de faim; il adopta encore d'autres mesures non moins odieuses, et poussa ainsi la Convention Nationale à déclarer la guerre de 1793, guerre dont l'odieux tomba alors sur cette assemblée.

Les fonds s'étaient élevés, avant cette déclaration, à 96; mais c'était plutôt à cause de l'état prospère de l'industrie et de l'agriculture, que par l'effet du fonds d'amortissement. Cependant les emprunts succédèrent aux emprunts; et comme l'Angleterre marchait à la tête des puissances européennes, elles se crurent toutes en droit d'emprunter de l'argent sur le marché britannique. La maison Boyd, Binfield et Cie, intermédiaire de deux emprunts de 6,220,000 liv. st. pour les Autrichiens, fut entièrement ruinée ainsi que ses agents. Les républicains marchaient de victoire en victoire, et la cause du peuple était partout triomphante. On ne pouvait faire face aux dépenses, et les aristocrates les plus acharnés commencèrent à désespérer. Le gouvernement, extrêmement embarrassé, résolut enfin (en 1796) de

[1] Nichol, Souvenirs de George III. Esquisse biographique de Fox, par Man.

recourir à des mesures violentes «pour obliger tous ceux qui avaient un certain revenu à en prêter un quart»; alors les joueurs se mirent en avant, et firent en peu d'heures une souscription de 18 millions. Cette opération, infame en réalité, fut néanmoins pompeusement décorée du nom *d'emprunt de loyauté*[1].

Enfin les modernes Huns furent chassés de l'Italie (Tabl. chronolog.), des armées entières mirent bas les armes, et ne purent se relever que par le pouvoir magique de l'or de l'Angleterre. Pitt s'adressa à la Banque pour obtenir des secours; mais la Banque résista avec une honorable fermeté à ses demandes extravagantes. Il redoubla d'efforts, fit des promesses, des cajoleries, de vives instances; les directeurs se méfièrent de ses paroles[2]: ils lui dirent nettement: «Vous nous avez trompés plusieurs fois», et refusèrent enfin toutes ses propositions. Pitt ne se rebuta point. Il n'était pas en son pouvoir de forcer les directeurs à donner «ce qu'ils n'avaient pas»; mais il les força de déclarer que «leurs coffres étaient remplis d'or, et que, dans leur balance, un excédant de 3,826,899 l. st. restait à leur disposition.» Des billets ayant été préparés d'avance, il fit passer l'acte de restriction, qui défendait à la Banque « de faire des émissions

[1] Le gouvernement, outre le paiement d'un *boni* pour les 18 millions, établit 20,124,843 liv. st. à 5 pour cent, avec hypothèque sur les revenus de la nation, pour 1,006,243 liv. st. d'intérêts, indépendamment des charges de l'administration.

[2] Esquisse historique de la Banque d'Angleterre.

ou des paiements en or.» Cet acte a été sévèrement censuré; mais il faut convenir que, prenant toutes les circonstances en considération, une mesure financière si hardie, si grande et si sage, n'avait jamais été adoptée auparavant. D'après l'acte, la restriction ne s'étendait que jusqu'au 24 juin suivant; mais cette prohibition temporaire continua d'année en année et fut prolongée pendant la très-longue période de 24 ans (de 1797 à 1821).

Quelle influence une telle mesure exerça-t-elle sur les progrès de la dette et sur le système de consolidation? Les directeurs de la Banque, dispensés de payer en numéraire, furent en état de donner de l'appui aux extravagants projets financiers et aux opérations du ministère sur les rentes; et ces opérations furent immédiatement commencées sur une plus grande échelle. Les deux autres pouvoirs instigateurs du système, la Bourse et l'illusoire fonds d'amortissement, donnèrent la main à la Banque, et tous ces rouages combinés furent mis en mouvement. La Banque accrut immensément sa circulation, et les bons du Trésor, jusqu'alors émis avec modération, furent jetés dans le marché par 11 et 12 millions de liv. st. à la fois. La Banque donna le signal à la Bourse. Ce centre des joueurs envoya alors ses mille agents dans autant de directions différentes; ils excitèrent le public par les promesses les plus avantageuses, flattèrent l'avarice par des

espérances de gains extraordinaires, s'adressèrent à tous les intérêts, et donnèrent à entendre que rien ne pouvait être plus profitable que la guerre : d'un autre côté, des écrivains mercenaires secondaient leurs efforts et confirmaient la fraude. Jamais les mots de Lucain ne furent mieux appliqués:

> « Hinc usura vorax, avidumque in tempore fœnus,
> « Hinc concussa fides, et multis utile bellum. »

On trouvera dans le tableau III, part. II., le détail général de tous les emprunts contractés depuis 1793 jusqu'à 1819, des conditions pour la conclusion des marchés, et de toutes les circonstances qui accompagnèrent ces sortes de transactions. On y verra que vingt millions furent souscrits en 1800, au moyen desquels on créa pour 32,185,000 liv. st. de consolidés, et de trois pour cent réduits. L'année suivante, on leva l'énorme somme de quarante-neuf millions, à laquelle il faut ajouter onze millions de bons du Trésor, ce qui donne un total de plus de soixante millions; et trente-trois millions de plus furent créés l'année d'après. Est-il donc étonnant que la dette ait atteint la somme prodigieuse de 327 millions[1] dans le court espace de onze ans, ou que le montant total de la dette nationale excède 561,000,000 de liv. st.!!! (Tabl. IV. part. II.)

[1] Sinclair et Colquhoun disent que l'augmentation pendant la guerre fut de 327,469,665 liv. st., et le total de la dette à la

Nous avons déja fait remarquer que la Banque et la Bourse ont été les principaux instruments employés pour lever cette somme énorme. Une esquisse de leur histoire et des degrés par lesquels ces deux établissements sont parvenus à leur position élevée d'aujourd'hui est nécessaire pour confirmer et éclaircir plusieurs des faits contenus dans cet ouvrage; elle servira en même temps à interrompre la monotonie de ces détails arides.

fin de la guerre en 1801, de 561,203,234 liv. st. Cohen porte l'accroissement durant la guerre à 367,626,912 liv. st. Suivant le rapport officiel de Higham, la dette était

	liv. st.
En 1793.............	244,440,306.
Augmentation en 1802.............	284,438,000.
TOTAL........	528,878,306

ESQUISSE

DE

L'HISTOIRE DE LA BANQUE.

Cinq ans après la révolution, en 1694, un entreprenant Écossais offrit de soulager le Trésor et de le tirer de ses embarras. A cet effet, il proposa de lever 1,200,000 liv. st. (Tabl. V, part. II), somme immense pour ce temps-là : cependant son plan fut adopté et il le mit à exécution. Les souscripteurs devaient recevoir 100,000 liv. st. par an ; ils avaient aussi la faculté d'émettre des billets de banque convertibles en or, et auraient formé une corporation sous le nom de *Gouverneur et Compagnie de la Banque d'Angleterre*. La charte [1] expirerait en 1705, *mais le public serait tenu de remplir envers la Banque tous les engagements stipulés dans l'acte.* L'habile et savant fondateur ne songeait guère, en formant une compagnie commerciale dont le pouvoir est resté sans égal, qu'il périrait dans les forêts sauvages de Darien, sur les côtes de l'Amérique centrale[2], abandonné et cruellement persécuté par ce même roi et ce même gouvernement qui lui devaient d'avoir été délivrés de leurs embarras, et auxquels il avait conféré

[1] Cette charte est datée du 27 juillet 1694.

[2] Entre la Nouvelle-Grenade et le détroit de Panama.

N. de l'édit. fr.

un pouvoir immense. L'infortuné Patterson pouvait avec raison se plaindre de l'ingratitude des hommes, et s'écrier : « *O nescia mens fati, sortisque futuræ*[1]. »

Cependant l'association faisait des progrès, et son principal objet était de fournir de l'argent au gou-

[1] Cet homme de génie, persécuté par ses concitoyens, ses associés et son roi, a encore été assez malheureux pour que, même de nos jours, on entende constamment prodiguer les invectives les plus amères contre celui qui a eu une si grande part dans la civilisation et la prospérité de son pays. Faut-il que le génie soit responsable des abus qu'on peut faire de ses œuvres les plus parfaites ! On n'attribue point à l'auteur d'une invention la maladresse de ceux qui l'exploitent. Nous ne pouvons laisser échapper cette occasion de rendre hommage à un homme qui, pauvre, venant d'un lieu malheureux, sans amis et sans ressources, eut l'idée de la *Compagnie de commerce d'Amérique, d'Afrique et des Indes* (objet alors d'admiration pour tout le pays), et qui en outre conçut et sut mettre à exécution le vaste projet des banques d'Écosse et d'Angleterre. Les banques de Patterson n'avaient ni les imperfections qu'un acte du parlement a imposées à la première, ni les défauts qui pèsent aujourd'hui sur la seconde. Il faut bien que Patterson ait été un homme extraordinaire, pour avoir non-seulement réalisé à cette époque les fortes souscriptions requises pour les banques d'Angleterre et d'Écosse, mais surtout pour avoir obtenu des Écossais, avec des marques de joie et de grandes réjouissances, une somme de 400,000 liv. st. pour la colonie de Darien. Quant aux obstacles qui se rencontrèrent dans cette malheureuse expédition, il ne les entrevit point, ou bien son esprit entreprenant méprisa tous les dangers. Mais le roi Guillaume ne devait pas se laisser diriger par des sentiments de vengeance contre ce pauvre et

vernement. A ce sujet, une souscription publique d'un million eut lieu trois ans après que la charte eut été accordée, et deux ans plus tard, on en fit une nouvelle de la même somme. Ainsi le capital de la Banque recevait de l'accroissement à fur et à mesure que les besoins du gouvernement devenaient plus grands : en 1709, il s'élevait à 4,400,000 l. st. (Tabl. V, part. II.)

Les profits des souscripteurs éveillèrent la même convoitise chez d'autres, qui se crurent autorisés à former une association semblable. La *Compagnie des mines* se présenta la première ; mais elle fut trompée dans son attente. La compagnie rivale était déja plus puissante que le gouvernement, envers lequel elle exerçait l'autorité d'un homme fier et riche sur un débiteur nécessiteux.

infortuné Écossais, abandonné sur une plage affreuse et meurtrière « J'ai été mal servi en Écosse, disait le roi, mais j'espère que l'on pourra trouver quelques remèdes pour prévenir les inconvénients qui peuvent résulter de cet acte (l'acte d'incorporation). » Des instructions furent immédiatement envoyées aux gouverneurs des colonies, leur enjoignant de ne donner aucun secours aux colons écossais ; et même on répondit aux cours étrangères que « le cabinet britannique n'avait pas connaissance de cette colonie écossaise. » Ainsi l'on dédaigna l'humanité et la politique pour servir la vengeance et l'ingratitude : on laissa mourir de faim et assassiner ces colons ; personne ne connaît l'endroit où fut sacrifiée la principale victime, et ne sait où reposent les dépouilles mortelles de Patterson.

La charte avait judicieusement pourvu à ce que la Banque «n'achetât ni terres ni revenus appartenant à la couronne, et à ce qu'elle n'avançât aucune somme au roi ni à la reine »; mais elle n'avait fait aucune restriction à l'égard du nombre des membres d'aucune autre compagnie. Les directeurs de la Banque, voulant faire supprimer la *compagnie des mines*, tâchèrent d'obtenir du gouvernement une déclaration, « statuant qu'il ne serait permis à aucun corps politique créé ou à créer, autre que le gouverneur et la compagnie de la Banque d'Angleterre, ni à d'autres personnes réunies ou qui voudraient se réunir en société de commerce, *excédant le nombre de six*, d'emprunter, devoir, ou lever des sommes d'argent sur des bons ou billets payables à présentation, pour un temps moindre de six mois à compter du jour de l'emprunt. » La *compagnie des mines* fut anéantie par cet acte, tandis qu'une autre corporation de négociants obtint le privilége le plus extraordinaire qu'on ait jamais connu, « celui de créer des valeurs dans l'intérêt de ses membres », ou le monopole de fabriquer du papier-monnaie pour en retirer des bénéfices.

Cependant les directeurs de la Banque, à cette époque, ne comprirent pas entièrement leur immense pouvoir : peut-être n'étaient-ils pas encore revenus de la terreur panique dont ils avaient été saisis lorsqu'ils furent obligés d'arrêter leurs paiements en 1696. Le

gouvernement les avait aidés plusieurs fois; néanmoins, avant 1756, ils n'émirent point de billets au-dessous de vingt liv. st.; mais s'ils furent timides sur ce point, ils n'ignoraient pas que la continuation de leur monopole dépendait plus de leur propre volonté que de celle du gouvernement. Ainsi leur charte fut renouvelée de temps à autre, pendant une période de cent et un ans (de 1732 à 1833[1]), et ils obtinrent des actes et des priviléges en faveur de la corporation, « dont les simples titres remplissent près de « 200 pages », suivant la déclaration du secrétaire de la Banque[2]. Cependant il faut observer qu'à mesure que les dettes de l'État s'étaient accrues, le capital de la compagnie avait également reçu de l'extension : ainsi, en 1742, il s'élevait à la somme énorme de 8,900,000 liv. st.; il était de 11,642,000 liv. st. en 1782; et en 1816, il montait à 14,953,000 liv. st. C'est la somme prêtée au gouvernement par la Banque d'Angleterre. (Tabl. V, part. II.)

Les ministres anglais, virtuellement investis du pouvoir dangereux de lever de l'argent, agrandirent

[1] 1694... Charte accordée. 1742... 4me prorogation.
1697... 1re prorogation. 1764... 5me prorogation.
1708... 2me prorogation. 1781... 6me prorogation.
1713... 3me prorogation. 1800... 7me prorogation.
La dernière prorogation de la Charte expire cette année.

[2] Comité secret sur la charte de la Banque (Appendix 6).

leurs opérations, ainsi que nous l'avons déja dit, par suite des guerres et des alliances dans lesquelles ils se trouvaient engagés. La dette nationale fut prodigieusement augmentée par les mesures combinées entre le gouvernement et la Banque, et les bénéfices de la compagnie s'accrurent en proportion du rôle qu'elle remplissait dans ces sortes de transactions. On peut dire, à l'appui de ce fait, que la distribution de profits faite aux actionnaires de cet établissement depuis 1790, monte à 51,546,666 liv. st. (Tabl. VI et VII, part. II.), somme dix fois plus grande que le produit annuel de toutes les mines du globe pendant les derniers neuf ans et demi[1]. Tandis que les bénéfices étaient si considérables, les pertes ordinaires ne s'élevaient qu'à 31,696 liv. st. par an. Quant aux pertes occasionées par les faux, elles n'ont été, pendant les dernières dix années, que de 40,204 liv. st. par an. (Tabl. VIII et IX, part. II.)

Il semble impossible de concevoir une entreprise commerciale qui offre autant d'avantages, ou une association dont les profits soient si certains et si

[1] Jacob évalue le produit total des mines de l'Amérique, pendant les dernières vingt années finissant en 1829, à 80,736,760 liv. st., ou 4,036,838 liv. st. par an; et celui de toutes les mines du globe à 5,500,000 liv. st. par an. (Recherches historiques.)

énormes, et les pertes si incertaines et si insignifiantes. C'est pourquoi l'on a publiquement soutenu que les bénéfices de la Banque ont été excessifs; mais cette assertion n'est certainement pas fondée : car, en considérant les sources illimitées de ces bénéfices, l'influence de la compagnie sur le gouvernement, sur les cours, sur les propriétés publiques et privées, sur le crédit commercial d'un pays comme l'Angleterre, et sur tous les mouvements et les opérations financières du monde entier, non seulement il semble que les profits n'ont pas été excessifs, mais que même les directeurs de la Banque n'ont pas été assez habiles pour tirer, de si grandes ressources, tous les avantages qu'ils auraient pu réaliser.

Le pouvoir de la Banque était grand avant 1797; mais il devint sans bornes dès que le gouvernement, par un acte dont les effets furent magiques, eut affranchi la compagnie de l'obligation de payer en numéraire, et de la responsabilité générale de faillite. Avant cette époque, le pouvoir de la Banque sur le gouvernement était contesté, ou n'était reconnu qu'en partie; mais depuis cet acte il a été patent, et personne n'a pu raisonnablement le révoquer en doute.

Ainsi les bénéfices résultant des transactions avec le gouvernement et de la circulation du papier ont été proportionnés à l'étendue de ces opérations diverses. Pour s'en former une idée, il suffit de savoir

que le montant des emprunts contractés de 1793 à 1815 excède 618 millions de liv. st.! L'opération qui eut lieu en 1816 parle d'une manière encore plus frappante. Vansittart (aujourd'hui lord Bexley), avec qui la Banque traitait, vanta et combla d'éloges l'extrême générosité de la compagnie pour avoir prêté au gouvernement trois millions à 3 pour cent d'intérêt, tandis qu'elle avait entre les mains une somme disponible de 10,807,660 liv. sterl. pour laquelle elle ne payait aucun intérêt!!! En considération d'une libéralité si *grande*, le chancelier conseilla à la couronne de permettre à la Banque d'ajouter ces trois millions à son capital préexistant. Cet arrangement honteux ne tarda pas à avoir lieu et fut annoncé au parlement. Les trois millions ainsi levés furent alors offerts au public, comme l'a observé un habile écrivain, en actions de 215 $\frac{1}{2}$, et s'élevèrent en peu de jours à 223 : de cette manière, les actionnaires de la Banque réalisèrent 6,600,000 liv. st.!! Un bénéfice si énorme, dans cette même année où la plus grande détresse régnait dans le pays, et pendant que 2,730 déclarations de faillites étaient publiées, n'avait rien d'honorable pour le ministère, et ne déposait nullement en faveur de la générosité des directeurs de la Banque.

Les fonctions de la Banque, suivant la déclaration du gouverneur devant le comité, sont de fournir le papier-monnaie avec lequel le public fait des

15.

affaires, et d'être un lieu de dépôt sûr pour l'argent de l'État ou des particuliers qui préfèrent la Banque d'Angleterre à tous les autres établissements du même genre. La compagnie agit aussi comme banque du gouvernement; elle administre la dette publique en tenant un registre et les comptes des possesseurs de fonds; elle paie les dividendes et prend sur elle-même le risque des faux. Enfin elle agit comme banque d'escompte pour la commodité des places de commerce et de manufactures [1].

[1] La Banque d'Angleterre agit aussi comme banque particulière : elle doit allouer des intérêts sur les dépôts, comme font les banques d'Écosse. Les facilités accordées par la Banque aux personnes qui font des affaires avec elle depuis 1825, sont les suivantes, d'après la déclaration du caissier en chef devant le comité :

1. La Banque reçoit par procuration authentique les dividendes de toutes les personnes qui ont des comptes ouverts à la Banque.

2. Les procurations pour les dividendes sont reçues au bureau des ordres.

3. On reçoit pour les personnes qui ont des comptes ouverts à la Banque les bons du Trésor et les autres effets publics : la compagnie se charge de l'échange des bons, reçoit les intérêts, et porte le tout en compte.

4. On peut tirer des mandats pour cinq liv. et au-dessus, au lieu de dix liv. comme auparavant.

5. On reçoit sans examen les caisses de numéraire adressées aux personnes qui ont des comptes à la Banque.

6. Les billets de banque sont payés au comptoir, au lieu

Les profits retirés de toutes ces sources sont nécessairement très-grands; mais ceux qui proviennent de la circulation des billets de banque sont immenses.

Avant l'acte de restriction, le montant de la circulation était d'environ dix millions; deux ans après il s'éleva à treize millions; en 1803 il était parvenu à seize millions; plus tard, il est arrivé à

d'être échangés contre des bons sur les commis payeurs comme autrefois.

7. Les mandats sur les banquiers de la cité remis à la Banque avant trois heures peuvent être retirés entre quatre et cinq; et ceux remis avant quatre heures sont reçus et passés en compte le même soir.

8. Les mandats confiés à la Banque avant quatre heures sont envoyés pour le paiement le lendemain matin à neuf heures, encaissés et passés en compte, et peuvent être retirés aussitôt qu'ils sont reçus.

9. Les ordres de dividendes se prennent au bureau d'expédition des ordres jusqu'à cinq heures après-midi, au lieu de l'être jusqu'à trois, comme autrefois.

10. Les crédits payés en compte sont reçus sans le livre de Banque (livre de passe), et y sont ensuite enregistrés sans les parties qui les réclament.

11. Les lettres de change acceptées, payables à la Banque, sont payées avec ou sans avis; autrefois elles l'étaient avec avis seulement.

12. Les traites des banquiers de province, payables à Londres, sont envoyées le même jour pour le paiement.

13. Les mandats sont donnés en registres, et non en feuilles comme autrefois.

vingt-neuf millions et demi! (Tabl. X et XIV, part. II.) Le montant annuel des bénéfices résultant de cette source a été évalué à 178,875 l. st. (Tabl. XI, part. II.) La Banque peut, en augmentant ou en diminuant la circulation, élever ou faire baisser le prix des fonds publics, aussi bien que la valeur de toutes les propriétés. C'est un fait de la dernière évidence, que l'émission d'un, de deux ou de trois millions, en peu de mois, ferait monter le prix des effets publics de dix ou quinze pour cent.; en retirant de la circulation ces mêmes sommes, on le ferait nécessairement baisser dans la même proportion. C'est ce qui a déja eu lieu, et ce qui pourrait être renouvelé. On diminue la circulation en vendant des billets du Trésor, et en refusant les escomptes; on l'étend en agissant de la manière opposée, et en émettant de nouveaux billets de banque. En conséquence, les prix des effets publics, aussi bien que tous les échanges en général, sont subordonnés à la volonté des directeurs de la Banque d'Angleterre, ou plutôt de celui d'entre eux qui est devenu le plus influent.

Les bénéfices provenant des escomptes d'effets de négociants n'ont pas été proportionnellement aussi grands que ceux résultant de la circulation, ni aussi importants par leur influence sur tous les objets de commerce. On verra dans le tableau XII, part. II, que les facilités procurées au commerce ont été comparativement limitées, excepté pendant une année.

Ces facilités s'élevaient, en 1795, à deux millions et demi; en 1803, à dix millions; en 1810, elles arrivèrent à vingt millions, baissèrent ensuite continuellement, et n'étaient que de 919,000 liv. st. en 1830. Elles s'élevaient en 1831 à 1,519,000 l. st. Le tableau XIII indique le montant des facilités accordées aux banquiers : ce n'est en proportion qu'une bagatelle. Si l'on réfléchit que les escomptes diminuaient pendant que le commerce recevait de l'accroissement, et qu'ils ont été restreints pendant les dernières années, comparativement à l'étendue des opérations commerciales, on sera à même de tirer les conclusions les plus importantes; mais pour se former une idée complète de tous les bénéfices réalisés par la Banque, il suffit de se représenter le montant des garanties publiques et particulières mises à sa disposition en différentes périodes. Elles étaient, en 1778, de plus de treize millions sterl.; en 1789, de plus de vingt; et lors de la déclaration de guerre contre la France, en 1803, elles s'élevaient à trente et un millions; à quarante-huit millions après la paix de Paris; aujourd'hui elles sont de trente-trois millions de liv. st. (Tabl. XIV, part. II.)

Nous avons déja fait observer que le pouvoir de la Banque s'étend sur toutes les opérations du monde commercial. Or, il n'y a personne qui ne sache que l'abondance ou la rareté des métaux

précieux est le régulateur suprême de la valeur de tous les objets aussi bien que de toutes les opérations du commerce. Mais, outre les dépôts déja mentionnés, la plus grande partie du produit des mines américaines qui arrive dans ce pays, entre dans les caveaux de la Banque. Ainsi un énorme dépôt de métaux précieux est formé, et se trouve éventuellement à la disposition des directeurs de la compagnie, qui peuvent, à leur gré, ouvrir ou fermer les issues de leur réservoir immense. Il y a un homme extraordinaire, qui, en moins de cinq semaines, pourrait en retirer et répandre sur la surface du globe 885,000 l. st. (Tabl. XV, part. II), somme égale au quart du produit annuel de toutes les mines d'Amérique. Rothschild, cet homme surprenant, dont les opérations financières sont sans exemple, et qui ne connaît pas même son propre pouvoir, confirme entièrement ce que nous venons de dire, lorsque, dans sa déclaration, il a dit « que non-seulement tout l'or et tout l'argent de l'univers tendent à arriver en Angleterre, mais que toutes les opérations commerciales du globe sont balancées dans l'enceinte de la Banque [1]. »

[1] Question : — S'il n'y avait point d'importation de blé ni d'emprunts étrangers, les échanges étant toujours en faveur de l'Angleterre, ne s'ensuivrait-il pas inévitablement que tout l'or et tout l'argent de l'univers tendraient à venir dans ce pays? Ré-

Ainsi il est évident que le pouvoir de la Banque s'étend non-seulement sur le gouvernement et sur toutes les transactions commerciales du globe, mais encore sur toutes les bases de la société elle-même. Quant à savoir si cet immense pouvoir devrait rester ou non entre les mains de vingt-quatre simples particuliers, c'est une question de la plus haute importance et qui intéresse le monde entier, mais dont la solution est en dehors des limites de nos recherches. Il y aurait trop de présomption de notre part à porter un jugement sur un sujet si grave, lorsqu'un comité des plus éclairés, après avoir posé 5,978 questions à vingt-quatre praticiens habiles, et avoir recueilli un nombre égal de réponses, a solennellement déclaré «*qu'il n'était pas fondé à émettre une opinion péremptoire.*» Toutefois, nous espérons qu'on lira avec intérêt les tableaux et les états officiels qui sont propres à mettre le public en état de discuter et de décider cette importante question[1]. Cependant, on peut dire que, depuis les

ponse. — Oui : ils tendraient à y venir. (Témoignage devant le comité sur la charte de la Banque.)

[1] « Le comité secret nommé pour reconnaître s'il y a nécessité de renouveler la charte de la Banque, et pour examiner le système d'après lequel les banques d'émission sont établies en Angleterre et dans le pays de Galles, comité auquel on avait renvoyé la pétition de quelques compagnies de banque d'actions

temps les plus reculés, les économistes patriotes de la Grande-Bretagne ont vigoureusement réclamé

en Angleterre, et qui avait pouvoir de consulter les minutes des témoignages rendus en sa présence, a arrêté le rapport suivant :

«Votre comité s'est appliqué à faire les recherches dont il avait été chargé par la chambre; il a demandé tous les comptes qui lui ont paru nécessaires pour éclairer les affaires de la Banque d'Angleterre, et il a examiné les pièces afin de s'assurer des principes d'après lesquels la Compagnie établit l'émission de ses billets et dirige ses transactions générales. Il croit de son devoir de constater que les directeurs de la Banque lui ont procuré toutes les facilités qui sont en leur pouvoir, ont répondu promptement et franchement à toutes les questions qui leur ont été faites, et produit tous les comptes qui leur ont été demandés. Le comité a aussi examiné les témoins, qui, par leur connaissance pratique et leur expérience, lui ont paru les plus propres à donner des éclaircissements sur les sujets importants soumis à son examen : tous ont été prêts à fournir au comité les plus amples renseignements.

«Les principaux points sur lesquels le comité a dirigé son attention, sont :

«1° Si la circulation du papier de la métropole devrait se borner, comme à présent, aux émissions d'une banque, et d'une banque qui n'est qu'une compagnie commerciale; ou, si l'on devrait permettre la concurrence de différentes banques d'émission, ayant chacune un nombre illimité d'associés.

«2° Dans le cas où il serait jugé expédient que la circulation du papier de la métropole fût limitée, comme à présent, aux émissions d'une banque, jusqu'à quel point tous les priviléges exclusifs possédés par la Banque d'Angleterre sont-ils nécessaires pour obtenir ce résultat?

contre l'exercice de ce pouvoir et l'abus que l'on en fait. « *La malignité de la Banque*, » s'écriait un

« 3° Quels moyens coercitifs peut-on employer pour assurer au public une administration convenable des banques d'émission, et surtout ne serait-il pas convenable et avantageux de les obliger à publier périodiquement leurs comptes ?

« En ce qui regarde la circulation du papier dans le pays, le comité a examiné 1° l'effet que produirait l'établissement de banques auxiliaires de la Banque d'Angleterre, et 2° l'opportunité d'encourager l'établissement de banques secondaires d'émission dans le pays.

« Il y a dans le dossier des témoignages et des éclaircissements sur tous ces points en discussion, et même sur d'autres points accessoires; mais le comité n'en a point trouvé qui puissent l'autoriser à émettre une opinion déterminée. L'époque de la session à laquelle le comité a commencé ses opérations, l'importance et l'étendue du sujet, et l'approche de la clôture des chambres, justifieront suffisamment aux yeux des Communes les progrès limités de l'enquête et l'insuffisance des matériaux qui ont été recueillis pour pouvoir former une opinion. Le comité a donc cru plus convenable de soumettre tous les témoignages qu'il a pu se procurer à l'examen de la Chambre.

« Il est d'avis qu'une telle publication ne peut entraîner aucun inconvénient. Les seules pièces qu'il ait jugé nécessaire de supprimer sont celles qui n'ont rapport qu'à des intérêts particuliers.

« La Chambre verra que le comité a regardé comme faisant partie des témoignages qu'il a admis, le montant actuel des lingots mis, à différentes époques, à la disposition de la Banque d'Angleterre. Ce renseignement n'a jamais été donné au public. Il est cependant très-essentiel pour avoir une entière connaissance du sujet, et s'il

écrivain, il y a 125 ans, « est si grande, que je ne sais guère par où commencer à en parler. *Cet animal vorace* répand sa malignité sur la terre même et

avait été supprimé par le comité, plusieurs parties des témoignages auraient été inintelligibles, et le public aurait conçu la fausse opinion que la Banque n'est pas en possession d'autant de lingots qu'il est désirable; ce qui aurait produit un effet très-nuisible. La Chambre observera cependant que la Banque est en ce moment abondamment pourvue de lingots; et le comité ne croit pas que cette communication faite au public puisse produire aucune mauvaise conséquence.

« Cependant, le comité ne veut pas que l'on infère, de ce qu'il a cru devoir insérer cette déclaration dans son rapport, qu'il ait formé aucune opinion quant à la convenance de publier périodiquement les affaires de cette banque ou de toute autre banque d'émission. Il existe une différence entre la publication des affaires de la Banque quand une enquête est établie à l'effet de décider si sa charte sera ou ne sera point renouvelée, et une publication périodique dans le cours de ses transactions ordinaires.

« Quant aux grands moyens possédés par la Banque d'Angleterre pour faire face à tous ses engagements, et pour soutenir le crédit dont elle a constamment joui et qu'elle continue de mériter, on ne saurait en douter un instant, quand on a vu les preuves fournies devant le comité : car, en addition à l'excédant resté à la Banque même, et qui monte à 2,880,000 liv. st., le capital dont on paie les intérêts aux propriétaires, et dont l'État est débiteur envers la Banque, s'élève à 14,533,000 liv. st.; ce qui forme un total de 17,433,000 liv. st. au-dessus de toutes les obligations de la Compagnie.

« Le 11 août 1832. »

sur les productions naturelles du pays[1]!!! ». La même opinion se retrouve tracée, soutenue et alternativement exprimée en termes plus ou moins convenables, par une longue série d'écrivains nationaux, depuis les premiers temps jusqu'au moment où a paru l'ouvrage remarquable de sir H. Parnell[2]. Preuve évidente que l'opinion que le pouvoir de la Banque est accablant pour le pays, est un sentiment national, raisonné et invariable.

Nous passons sous silence les accusations portées contre la conduite de la compagnie, ainsi que les récriminations et les invectives contre ses opérations et contre ses bénéfices, parce qu'en toute justice elle a, comme toute autre corporation, et comme tout autre négociant, le droit d'agir suivant ses opinions et conformément à ses propres intérêts; de plus, si le public et le gouvernement ont besoin d'un banquier, on ne peut certainement en trouver un plus riche, plus solide, ni qui soit préférable en aucune façon à la Banque d'Angleterre. Mais il semble impossible de

[1] « Raisons contre la continuation de la Banque. » Londres, 1707.

[2] *Simple exposé du pouvoir de la Banque d'Angleterre, et de l'usage qu'on en fait, avec une réfutation de l'Esquisse historique de la Banque*, par sir H. Parnell. Mais la plus intéressante publication sur ce sujet important, c'est *l'Analyse de la question du cours, et origine et accroissement des banques d'émission*, par Joplin.

concevoir qu'une société aussi haut placée et aussi riche *veuille s'efforcer de conserver plus long-temps cette clause infame, qui empêche d'introduire en Angleterre l'incomparable système des banques d'Écosse*[1]. Cette clause affecte sérieusement les intérêts de tous les particuliers, les progrès, la solidité et les richesses publiques et privées de l'Empire britannique. Après avoir réfléchi sur les funestes effets qui résultent de cette disposition restrictive, et avoir

[1] La Banque d'Écosse fut établie par un acte de Guillaume III, passé en 1695, conférant un privilége exclusif de banque ; et en 1704, parurent les premiers billets de 20 shillings. Le système actuel de banque ne fut introduit qu'après la suppression du monopole de la Banque d'Écosse, en 1715. Le gouvernement anglais ayant cru que la Banque avait aidé le Prétendant, supprima son monopole, et des banques rivales furent créées. Jamais mesure ne pouvait être plus favorable au pays. Si l'on demande en quoi consiste la supériorité du système de banque en Écosse, la réponse est, qu'on la trouve principalement dans ces quatre points : 1° Une plus grande sécurité de capital ; la faillite d'une banque avec un capital payé étant presqu'impossible. 2° L'intérêt reçu sur le capital, intérêt payé à compter du jour du dépôt. 3° « Les comptes en numéraire », au moyen desquels non-seulement le commerce et les manufactures, mais l'agriculture et l'industrie, et même les classes les plus pauvres, reçoivent des secours et des facilités. 4° Par ce système, les métaux précieux deviennent comparativement inutiles, les banquiers et la nation pouvant presque s'en passer, tandis que le capital existant dans le pays gagne en intérêt et augmente continuellement.

considéré que dans un pays de commerce comme l'Angleterre, un système semblable a pu se maintenir pendant plus d'un siècle, tandis que dans une autre partie de la Grande-Bretagne, un système parfait de banque a été suivi en même temps avec le plus grand succès, on ne sait vraiment pas s'il y a plus sujet de s'étonner de la sottise et de la faiblesse de l'espèce humaine, ou de la persévérance et de la ruse d'une corporation commerçante.

En traitant des véritables effets produits par l'exercice du pouvoir de la Banque dont nous avons déja parlé, un des plus habiles écrivains sur la matière (Mushet) dit : « que la compagnie en a abusé sept fois depuis 1780, et a causé, ou fortement contribué à causer des torts immenses au public [1]. » En effet, la Banque possède des moyens d'augmenter ou de diminuer la circulation, dont les effets se font sentir sur les fonds publics, sur le crédit et sur les transactions commerciales, ainsi que le prouve la comparaison des tableaux X et XIV. Il n'est donc

[1] Voir « *Qu'est-ce que le cours a affaire avec les escomptes ?* » par Lambert. « *Lettre sur le cours des monnaies* », par Mushet, traité intéressant et plein de mérite. Aussi, « *Question sur le cours, sans mystère* », excellente production de P. Scrope; et *Sur le papier et la Banque.* », par sir H. Parnell. Enfin, « *Rapport du comité sur les billets de promesse en Écosse et en Irlande* », 1826, etc.

pas étonnant qu'on ait attribué à l'imprudent exercice de ce pouvoir, la confusion, les embarras et la détresse de l'agriculture et du commerce, pendant les années 1783, 1797, 1816, 1818, et 1825 [1]. Après avoir parcouru l'histoire de l'origine et des progrès de la dette nationale, et l'exposé des opérations financières et de consolidation, le lecteur sera en état de se former une opinion sur la question relative à l'influence de la Banque sur la détresse de ces différentes époques. Quant à la dernière convulsion (1825), quoique peu versé dans les affaires économiques de l'Angleterre où je ne faisais que d'arriver, je fus peut-être le seul qui ne balançai pas un instant à l'attribuer aux opérations de la Banque [2]. Tous les autres écrivains en voyaient les causes *dans les trop grandes entreprises*, *dans les emprunts*, *dans les spéculations sur les mines*, etc.

[1] Voyez les auteurs ci-dessus, et spécialement sir H. Parnell. L'auteur de « l'Esquisse Historique » a rejeté la détresse de 1797 sur les demandes importunes de Pitt, et celle de 1825, sur une *méprise* des directeurs de la Banque. Mais, *risum teneatis, amici !*

[2] « Cinq questions sur la détresse commerciale actuelle », par P. Pebrer. Londres, 1826.

En discutant une de ces cinq questions, savoir : « Comment la détresse actuelle du commerce est-elle arrivée ? » non-seulement je l'ai attribuée à la Banque, mais, par une coïncidence curieuse, j'ai presque employé les mêmes expressions que

La vérité de mon assertion n'a pas été contredite par les déclarations faites par les directeurs (dans le comité secret) pour justifier leur conduite dans cette occasion mémorable.

Toutefois en consultant les états sur la Banque, le lecteur arrivera à une conclusion plus claire et plus précise que par la voie du raisonnement : il y verra l'augmentation et la diminution des billets de

M. Rothschild, lors de sa comparution devant le comité, au sujet de la charte de la Banque (1832). En réponse à la « question 4,846 : Comment la détresse de 1825 est-elle arrivée ? » M. Rothschild a dit : « Lorsque la Banque trouvait qu'il s'écoulait une grande quantité d'or, elle encaissait et refusait d'escompter : il y avait alors beaucoup de spéculations ; la Banque ne voulut point escompter les billets pour le blé, les billets de Vienne, et autres billets », etc. etc. Voici les expressions employées dans la brochure citée : *A une époque où les spéculations et les entreprises étaient immenses, au moment où les comptes de janvier devaient être soldés, c'est-à-dire, au moment où la plus grande circulation de numéraire était requise, ce fut alors que la Banque diminua ses escomptes et restreignit ses facilités : ce fut le moment fatal.* Pag. 13. L'alarme une fois répandue, la libéralité avec laquelle la Banque agit ensuite, fut insuffisante pour rétablir la confiance, arrêter la terreur panique et les effets de cette mesure soudaine. « Les autres banquiers peuvent manquer », ce fut le cri répété de bouche en bouche, et bientôt la convulsion devint générale. Le public était alarmé ; les demandes commencèrent et s'accrurent rapidement ; on ne fit point de distinctions, on n'avait pas le temps de raisonner. Chacun se hâta de retirer ses fonds des mains des

banque, le resserrement du numéraire, et sa circulation restreinte dans les temps de détresse; il pourra même prévoir le mal à venir, en voyant les émissions préparatoires de l'année précédente, etc. C'est ici

banquiers, qui, éprouvant les effets du manque de confiance furent obligés de restreindre leurs escomptes. Bientôt ce ne fut qu'avec de grands sacrifices qu'ils firent face à leurs engagements: mais il y en eut qui ne purent résister au torrent. Plusieurs banquiers de province suspendirent leurs paiements. L'alarme se répandit dans l'intérieur même avec plus de rapidité que dans la cité de Londres, parce qu'on y avait moins de connaissance des affaires de l'État; la plus grande frayeur avait saisi surtout une foule de petits capitalistes et d'ouvriers. Les déclamations exagérées des journaux, jointes aux cris et aux lamentations d'une multitude de tisserands laissés sans pain, achevèrent ce tableau de confusion, d'alarme, de défiance et de discrédit, parmi toutes les classes. Telle est dans notre opinion la véritable histoire de l'origine et des progrès de la dernière détresse commerciale. Nous convenons, à la vérité, que la machine commerciale souffrit dans sa rotation, que son mouvement accéléré se trouva embarrassé, que l'on éprouva réellement quelques malheurs; mais la véritable étendue de ces malheurs, de cette grande détresse, le public en général l'a méconnue entièrement. Les discours, les brochures et les journaux, qui traitaient de ce sujet, étaient remplis d'exagérations. Tantôt on représentait le commerce et les manufactures comme étant tombés au dernier degré de dépérissement, et le gouvernement comme étant sans ressources; tantôt on accusait l'imprudence du négociant, ses spéculations hasardeuses, son imprévoyance en s'engageant dans de trop grandes entreprises, etc. etc. Tels étaient les sujets de tous les entretiens pendant ces jours de crise.

le cas de faire remarquer un fait historique important, que la trop grande émission de billets à la fois a conduit la Banque d'Angleterre à fabriquer du papier sans valeur. Cet établissement qui, avant 1740, n'avait pas pour deux millions de liv. st. de billets en circulation, en avait, en 1792, pour près de onze millions. Cette somme était presque doublée en 1810, les billets émis par la Banque dépassaient 21,000,000 liv. st. Aussi leur valeur, comparée avec l'or, tomba alors de 13 pour cent. En 1812, la circulation des billets fut portée à 23,360,220 liv. st.; la dépréciation fut de 20 pour cent. Enfin, en 1824, l'émission des billets de banque s'éleva à 28,308,290 liv. st.; leur dépréciation fut de 25 pour cent. (Tabl. X et XIV, part. II.)

Si la guerre s'était prolongée, et que la compagnie eût continué l'abus de ses émissions de papier, il ne peut y avoir de doute que les billets de la Banque d'Angleterre auraient eu le même sort que les *assignats autrichiens ou français*.

Heureusement pour la Banque, la guerre cessa; les paiements en numéraire furent rétablis, et le crédit de cet établissement reprit toute sa consistance.

Ma prédiction à l'égard de l'accroissement des manufactures de soie, dont on se plaignait tant à cette époque, s'est également accomplie, aussi bien que mon assertion qu'une détresse si exagérée et dont on a fait tant de bruit, ne ruinerait pas le pays, et que toutes les autres branches de prospérité nationale continueraient leurs progrès sans interruption.

A cet égard, la vérité ressortira complètement des faits et des détails suivants.

On verra dans le tableau XVI, part. II, quel a été le montant de l'or monnoyé, possédé chaque année par la Banque, depuis la paix de Paris, et qui s'est élevé à plus de 83,000,000 de l. st., outre l'argent en barres et monnoyé, dont la valeur se trouve indiquée dans le tableau XVII. Le tableau XVIII expose le total le plus élevé et le plus bas des valeurs possédées par la Banque, en lingots ou en numéraire, pendant chaque année, depuis 1815. Ce tableau est d'une grande importance; car le public n'a jamais été exactement informé sur ce point. Le tableau XIX indique le montant total de l'or et de l'argent dont la Banque a été en possession dans les diverses années depuis la paix. Ces valeurs étaient : en 1815, de 2,179,000 liv. st.; en 1821, d'environ 8,000,000; elles s'élevèrent en 1825 à 11,000,000, et en 1831 à plus de 10,330,000 l. st. Le tableau XX fait connaître que les dividendes payés cette année (1832) se sont élevés à 1,164,235 liv. st., et le tableau XXI indique que les bénéfices annuels, terme moyen pendant quatre ans, 1832 compris, ont été de 1,214,444 liv. st. : ceux de 1832 s'élèvent à 1,689,176 liv. st., suivant le tableau XXII, tandis que le tableau XXIII fait voir que les dépenses annuelles ne sont que de 339,000 liv. st.; et il résulte du tableau IX, que la perte occasionée par les faux, dans la dernière année, ne

dépassait pas 1,891 liv. st. Le tableau XIV indique le montant de valeurs en numéraire et en lingots possédés par la Banque depuis 1778, époque où il était d'environ 13,000,000 de liv. st., jusqu'au 7 août 1832, où il s'élevait à la somme énorme de 33,130,000 liv. st.!!!, non compris le *reste* de 2,880,000 liv. st. Les tableaux XXIV et XXV exposent l'état actuel des affaires de la Banque: il en résulte, ainsi que de la déclaration du comité, que la compagnie possède 17,190,760 liv. st. au-dessus de tous ses engagements.

Telles sont les immenses richesses de cet établissement, dont nous avons vu l'origine et les progrès, et qui a été le premier mobile de la dette nationale, et tel est l'usage que les directeurs ont fait d'un pouvoir qui leur est resté sans partage [1].

Mais, comme le disait-il y a plus d'un siècle un écrivain bien informé: « Depuis que les directeurs de la compagnie ont obtenu qu'aucune société ou corporation ne pût émettre de billets de crédit comme banque, ils sont devenus les maîtres des agioteurs; » il reste donc à faire connaître l'origine et les progrès d'un autre établissement, la Bourse, qui, bien que subordonnée à la Banque, a puissamment contribué à l'accroissement de la dette des trois royaumes.

[1] Les richesses et l'importance de cette corporation sont devenues si immenses qu'il n'est pas sans intérêt de connaître les

noms des premiers gouverneurs et directeurs : nous allons les donner d'après une copie de la charte.

Jean Houblon, gouverneur.

Michel Godfrey, vice-gouverneur.

DIRECTEURS.

Jean Huband.	Thomas Goddard.
Jacques Houblon.	Abraham Houblon.
Guillaume Gore.	Gilbert Heathcote.
Guillaume Scawen.	Théodore Janssen.
Henri Furnese.	Jean Lordell.
Thomas Abney.	Samuel Lethieullier.
Guillaume Hedges.	Guillaume Paterson.
Brook Bridges.	Robert Raworth.
Jacques Bateman.	J. Smith de Beaufort-Buildings.
George Boddington.	Obadiah Sedgwick.
Édouard Clerke.	Nathaniel Tench.
Jacques Denew.	Jean Ward.

ESQUISSE

DE L'HISTOIRE DE LA BOURSE,

(OU STOCK EXCHANGE).

Les Israélites, détestés, abhorrés, et persécutés par toutes les nations de la terre, trouvèrent une retraite paisible en Espagne, et y jouirent, pendant 1400 ans, d'une protection honorable pour ce pays. Leur activité naturelle, leur adresse et leur prudence, portèrent plusieurs d'eux à la direction et à l'administration des revenus des rois d'Espagne et des Maures, dont ils devinrent les principaux conseillers en matière de finances. De cette manière ils ne tardèrent pas à s'emparer de la plupart des opérations commerciales et financières de cette riche péninsule. Mais, après la conquête de Grenade et la réunion des royaumes d'Espagne, l'esprit de persécution contre les Juifs pénétra dans ce pays; et comme ils s'étaient montrés favorables aux Maures vaincus, qu'ils avaient aidés et excités dans leurs révoltes contre les vainqueurs, ce fut un excellent prétexte pour les persécuter et les piller. La superstition, le fanatisme et l'oubli des vrais préceptes et de la doctrine de l'Évangile de la part du clergé, la bigoterie des rois et l'ignorance des ministres espagnols, firent

nationale augmenta en proportion, et l'agiotage fit des progrès effrayants; la nation en fut infectée. Chaque bataille, chaque défaite, chaque victoire, fournissait aux habitués de la Bourse de nouveaux sujets d'opérations, et donnait lieu à de nouvelles combinaisons et à de nouvelles ruses. On vit le riche Juif Médina accompagner le héros anglais Marlborough dans ses campagnes, excitant son avarice et corrompant sa partialité par une pension annuelle de 6,000 l. st. Ce grand capitaliste gagna des sommes immenses à la Bourse en envoyant les premières nouvelles des batailles de Ramilies, d'Oudenarde, de Malplaquet et de Blenheim. Les mêmes opérations ont eu lieu de nos jours à l'occasion des batailles de Talavera, de Salamanque, de Vittoria et de Waterloo.

Cependant, les spéculateurs sur les fonds publics étant devenus fort nombreux, et les bureaux de la Banque se trouvant trop encombrés, ils furent obligés de choisir (en 1700) un endroit plus spacieux pour y tenir leurs réunions et y continuer leur commerce. Le passage du Change devint fameux en leur servant d'asile. « Le centre de l'agiotage », s'écrie un écrivain de ce temps, « c'est le royaume du passage du Change. » Les énormes bénéfices réalisés par cette association, les mauvaises manœuvres employées par la plus grande partie de ses membres, et l'insolence des plus riches d'entre eux, éveillèrent l'attention et excitèrent les alarmes d'une nation réfléchie et étran-

gère à de semblables opérations. Les écrivains patriotes attaquèrent avec force le pouvoir croissant des agioteurs. *La bassesse de l'agiotage est regardée comme un secret ou moyen de commerce*, écrivait l'un de ces auteurs. *Cette hydre destructive, cette nouvelle corporation infernale* (!!) s'écrie un autre; tandis qu'un troisième écrivain indique les mesures militaires les plus habiles, pour assiéger et forcer à se rendre *cette place infame*; *la prendre d'assaut, et mettre à mort tous ceux qui l'occupent, sans en épargner aucun.* Un quatrième auteur déclare de la manière la plus sérieuse, que « le cri « général contre l'agiotage a été si long, et qu'on s'en « est plaint avec tant de raison, comme d'une opéra- « tion funeste au public, que les gens qui s'y livrent « sont vraiment endurcis au crime. Tout leur art « n'est qu'un pur système de déception et de fraude; « leur caractère est aussi dégoûtant que leurs occu- « pations; et ce que l'on peut dire de mieux en « leur faveur, c'est qu'il paraît se trouver *deux* hon- « nêtes gens parmi eux. L'occupation des agioteurs « devient un crime, et ils sont plus dangereux que « tous les ennemis de l'État, plus effrayants que la « peste, et plus pernicieux au pays qu'une invasion « d'Espagnols. Le passage du Change est aussi dan- « gereux pour la sûreté publique, qu'un magasin « de poudre pour une ville remplie d'habitants[1]. »

[1] « Anatomie du passage du Change », 1719.

Telles étaient les attaques dirigées contre la corporation de la Bourse, telle était l'opinion qu'on en avait, il y a plus d'un siècle. Cette opinion s'est conservée pendant long-temps, et l'on n'en est pas encore entièrement revenu de nos jours. Quoi qu'il en soit, ces invectives, ces insultes violentes, n'arrêtèrent pas les progrès de cet établissement, qui, au contraire, devint plus puissant et s'accrut à mesure que le gouvernement se montra plus extravagant et moins soigneux des deniers publics. La Bourse se fit le levier indispensable du gouvernement lui-même, qui fut forcé par l'opinion publique prononcée contre l'agiotage, et afin de sauver les apparences, de faire passer plusieurs actes contre ces mêmes opérations qu'il favorisait en secret. Mais ces actes eurent précisément le même effet que celui attribué par Gibbon aux dispositions adoptées contre l'usure par la loi des Douze Tables, et par le gouvernement et le clergé dans les empires d'Orient et d'Occident. Le désir d'acquérir des richesses, et l'espoir du gain, qui triomphèrent des lois de la république et de l'empire, résistèrent également aux décrets de l'église. Tel a été précisément le résultat des actes de la législature anglaise contre l'agiotage de la Bourse. L'avarice, la paresse et l'espoir de devenir riche en peu de temps et sans peine, firent éluder toutes les lois spéciales, et mépriser même le droit commun du pays. En effet, les habitués de la Bourse augmen-

tèrent en nombre : le passage de Sweeting devint alors le lieu de leurs réunions ; le café de Garraway fut choisi comme l'endroit le plus convenable et le plus commode pour les membres de l'association, et chacun pouvait y traiter d'affaires en payant, à son entrée, la modique rétribution de six sous.

Cette puissante corporation continua ses travaux dans un état si modeste jusqu'au moment où les immenses opérations du gouvernement et de la Banque, en 1802, exigèrent un plus grand appui; 49,000,000 de liv st., ainsi que nous l'avons déja dit, furent empruntés pendant cette année mémorable. Il était bien temps que les humbles, mais puissants soutiens d'opérations si vastes et si importantes, quittassent ce réduit obscur et renonçassent à des habitudes peu convenables. Les choses se passèrent ainsi, et, dans la même année, les administrateurs, prenant l'initiative, ouvrirent une souscription, et la Bourse actuelle fut bâtie. On nomma des commissaires et un comité de trente membres, et l'on organisa une corporation régulière et un véritable monopole. On déclara « que le comité pour les affaires générales « admettrait telles personnes (propriétaires ou non) « qu'il jugerait convenable, pour suivre ou fré-« quenter la Bourse, pour y traiter des affaires de « courtage et d'agiotage, etc., au prix qui aurait « été fixé par la commission et les administrateurs

« pour ces sortes d'admissions. » (Acte de fondation, paragr. 37.) Ensuite, imitant la charte de la Banque dans toutes ses dispositions, ils nommèrent des officiers, etc., employant les mots de président au lieu de gouverneur, de vice-président au lieu de vice-gouverneur. La Banque avait son conseil de direction, ils formèrent le comité pour les affaires générales, dont « sept membres devaient être juges et avoir *la seule administration*, *régie et direction* des affaires de l'entreprise, excepté toutefois le maniement des fonds et l'administration et la surveillance des bâtiments. » (Acte de fondation, paragr. 9.) « Le président a vote prépondérant » (paragr. 11); et le secrétaire remplit ses fonctions aussi long-temps qu'il plaît au comité. » Il est vrai de dire que le président et le vice-président de la Bourse ne prêtent point serment après leur élection, comme le gouverneur et le vice-gouverneur de la Banque, qui « promettent et jurent de faire tout leur possible et *par tous les moyens légitimes et légaux*, pour soutenir et défendre le corps politique et social du gouvernement et de la Banque d'Angleterre, et les libertés et les priviléges qui en dépendent, et de se conduire dans l'exercice de leurs fonctions en hommes honnêtes et fidèles, suivant leurs lumières et leur intelligence. » (*V. la charte originale de la Banque.*) Cependant la corporation de la Bourse est investie du pouvoir de faire des « réglements, des

ordonnances et des statuts » plus impératifs, plus vigoureux et plus exclusifs que ceux de la Banque elle-même.

Les réglements portent que « chaque membre de la corporation de la Bourse devra assister au comité pour les affaires générales quand il en sera requis. » — « Le comité a le droit d'expulser tout membre qui aurait tenu une conduite peu honorable ou avilissante. » — « Le comité peut dispenser de l'observation des réglements et des statuts de la corporation. » — « Un étranger, non naturalisé, ou qui n'a point de lettres de naturalisation, est inadmissible, à moins *qu'il n'ait résidé en Angleterre, pendant les cinq ans qui précèdent immédiatement sa demande en admission*, et à moins qu'il ne soit recommandé par *cinq* membres de l'association de la Bourse, lesquels sont aussi tenus de déclarer qu'ils *répondent de l'engagement pécuniaire d'usage.* » — « *Toute personne admise, et qui s'engagera ensuite en des affaires autres que celles de la Bourse, ou qui y ont rapport, cessera d'être membre de l'association.* » Les fondateurs de la Bourse, qui avaient une connaissance plus profonde du cœur humain que les directeurs de la Banque, sachant combien les objets extérieurs agissent fortement sur la multitude, entourèrent l'admission des nouveaux membres de solennités propres à imprimer dans leurs esprits toute l'importance des

devoirs qu'ils étaient appelés à remplir. Le candidat, accompagné de trois membres, si c'est un Anglais, et de cinq, s'il est étranger (porte le règlement) *paraît en présence du président du comité, qui lui adresse les questions suivantes, dont les réponses sont insérées au procès-verbal* :

1. Est-ce là votre signature ? (en lui présentant sa lettre de demande d'admission).

2. Avez-vous lu la résolution écrite au dos de cette lettre ?

3. Êtes-vous naturel du pays ?

4. Êtes-vous majeur ?

5. Êtes-vous engagé dans quelque société ?

6. Êtes-vous engagé dans les affaires ?

7. Êtes-vous commis dans quelque établissement public ou particulier ?

Le président, outre toutes les autres questions qui pourraient lui sembler nécessaires, fait à chacun des recommandants celles qui suivent[1], etc., etc. (Réglement, p. 10.)

[1] Voici une de ces questions : « Avez-vous accepté, ou devez-vous accepter par la suite, directement ou indirectement, de la personne que vous avez recommandée, ou de ses amis, une indemnité pour l'engagement que vous allez contracter ? »

Une autre clause des statuts porte : « Les membres qui recommandent quelqu'un à l'admission, *doivent se présenter avec*

Le cérémonial observé pour la réception d'un chevalier de l'ordre de la Jarretière, ou de la Toison d'Or, n'est pas aussi imposant que l'acte d'admission d'un membre de l'association de la Bourse. Ces formalités semblent puériles et ridicules; néanmoins c'est par son mode d'admission, par ses statuts et ses réglements, que la Bourse est devenue une communauté plus politique et plus exclusive que ne l'est la Banque d'Angleterre, sans avoir dû acheter une charte, et même en évitant les préventions qui s'élèvent contre cette sorte de privilége. Le pouvoir de l'association ne tarda pas à s'agrandir, et, en dépit de l'opi-

la personne recommandée, le jour du scrutin, à une heure; ils sont obligés de connaître *personnellement le candidat et l'état de ses affaires*, afin de pouvoir donner les renseignements que le comité pourrait leur demander. Cette clause est inscrite au bas de la lettre d'admission.

La lettre de recommandation est ainsi conçue: « Nous recommandons M. comme un homme digne et capable d'être membre de l'association de la Bourse; et dans le cas où *il serait publiquement déclaré en faute, soit envers la Bourse de Londres, soit envers une bourse étrangère, dans le délai de deux ans à compter de son admission*, nous nous engageons chacun par la présente à payer à ses créanciers, à la première réquisition, la somme de trois cents livres sterling, pour être employée à l'acquit de ses dettes. »

Enfin une clause des statuts porte: « Que le comité n'écoutera aucune demande ayant pour objet *l'annulation de quelque marché* fait à la Bourse. »

nion publique et de la conduite peu honorable de quelques-uns de ses membres, le gouvernement commença à la traiter avec quelque considération : l'on hasarda même d'en parler à la chambre des communes d'une manière avantageuse. Le commissaire pour la réduction de la dette nationale se rendit avec une certaine solennité dans le local de la Bourse, et la Banque, en recevant l'avis d'une opération financière projetée avec le gouvernement, expédia des messages à la corporation de la Bourse pour lui en faire connaître toutes les particularités. On voit par l'immense dette créée depuis 1802, jusqu'à la paix de Paris, combien ce corps politique, dès qu'il fut organisé, prit part aux opérations de la Banque combinées avec celles du gouvernement. Les faits parlent d'eux-mêmes. L'activité, les efforts de 700 membres de l'association pour engager toutes les classes de la société à se débarrasser de leur argent, ne peuvent être jugés que par l'étendue des opérations et par le succès dont elles furent couronnées.

Le pouvoir de la corporation était donc très-considérable à l'époque de la paix : mais les opérations financières du gouvernement et de la Banque ayant presque entièrement cessé depuis lors, l'on pourrait croire naturellement que l'association de la Bourse aurait aussi perdu de son influence. Il n'en fut pas ainsi : un champ immense et sans bornes fut ouvert à cet établissement, par le nouveau

système de *rentes* et d'emprunts adopté par les puissances du continent. Des membres de la Bourse qui n'avaient jamais fait que le voyage de leurs habitations au lieu de leurs réunions, commencèrent à parcourir les distances de Londres à Paris, et de Madrid à St.-Pétersbourg. Les *rentes* françaises et les obligations russes, prussiennes, autrichiennes, espagnoles et portugaises, se vendaient à Londres, aussi facilement que les consolidés et autres fonds anglais avant la paix. Les membres les plus habiles et les plus influents de l'association assuraient que tous ces fonds offraient des motifs de sécurité, et garantissaient de la manière la plus positive le paiement des dividendes. Il n'y a rien d'étonnant à ce que les spéculateurs aient préféré aux dividendes anglais les grands revenus que procuraient ces fonds étrangers. Aussi une somme énorme de 72,694,571 liv. st. fut empruntée par les puissances continentales, dans la courte période de sept ans (de 1822 à 1829), par l'entremise et par l'influence de l'association de la Bourse!! (Tabl. XXXI, part. II.)

Une foule de gens de toute condition, y compris plusieurs membres respectables de la corporation, commencèrent à trafiquer à la Bourse royale dans les obligations étrangères. Ces nouvelles opérations de bourse n'avaient pu être prévues par les prudents fondateurs de l'établissement : aussi l'acte

réglémentaire ne renfermait à ce sujet aucune disposition. Quelques membres actifs et influents prirent l'initiative pour remédier à cet inconvénient. Ils conçurent le projet de monopoliser tous les bénéfices résultant des opérations sur les fonds étrangers. On adopta le plan d'établir une bourse étrangère, entièrement dépendante de l'association et toute dans son intérêt : une souscription fut ouverte et remplie en quelques heures, et l'on érigea un bâtiment communiquant avec celui de la Bourse. On rédigea des réglements et des statuts, et l'on forma un comité; mais le tout fut subordonné au grand comité pour les affaires générales. Par ces mesures sages et modérées, toutes ces opérations imprévues, mais lucratives, se trouvèrent placées sous la judicieuse censure de l'ancien établissement, et réalisées à son avantage.

C'est ainsi que la corporation a acquis cet immense pouvoir qu'on lui reconnaît aujourd'hui : ses membres sont devenus non seulement les maîtres du marché anglais, mais aussi les régulateurs de toutes les places de l'Europe. On ne peut entreprendre avec succès une opération financière sur aucune de ces places avant d'avoir consulté le *comité de la Bourse* et obtenu son approbation. Ceux qui n'étaient que les agents de la Banque d'Angleterre sont devenus ses supérieurs, et possèdent réellement un bien plus grand pouvoir.

Une simple décision d'un comité composé d'individus inconnus au-delà de leur cercle immédiat, est plus puissante et produira plus d'effet à l'égard d'un emprunt ou d'une mesure financière, que tous les décrets des souverains réunis de l'Europe. Les faits ont plusieurs fois démontré la vérité de cette assertion, et les plans financiers des ministres russes, prussiens, autrichiens ou français, échouent si l'on ne prend des mesures convenables pour s'entendre avec les hommes influents de la Bourse de Londres! La maladresse inconcevable des ministres espagnols, en négligeant cette précaution indispensable, a ruiné le crédit de l'Espagne, dont les fonds sont cotés à vingt-huit pour cent au-dessous de ceux du pape.

Le pouvoir de la Bourse n'est pas limité à l'Europe : le nouveau monde en a aussi éprouvé les effets. Les armées de Bolivar, de San-Martin, et d'O'-Higgins, ont été habillées, armées et équipées par les soins de l'association de la Bourse ; et c'est à elle que les Américains-Espagnols doivent à la fois leur indépendance et leur perpétuelle anarchie. Il est incontestable que sans une pareille intervention, sans les efforts infatigables des membres du comité, l'Angleterre n'aurait jamais expédié dans ces régions lointaines et sauvages près de 34,000,000 de liv. st., indépendamment des sommes immenses envoyées pour le compte de la compagnie

des mines. (Tabl. XXXI.) Nous avons indiqué dans le tableau XXXII, IIe part., la valeur actuelle des actions des mines américaines, comparée à ce qu'elle était au moment où l'illusion commença à se dissiper, ainsi que le montant des sommes expédiées dans l'Amérique espagnole, à l'occasion de cette ruineuse entreprise. C'est au lecteur à tirer les inductions; mais il est certain que les plans de 1824 n'auraient jamais reçu une si grande extension sans le pouvoir de la Bourse. C'était la grande époque de la corporation : le nombre de ses membres s'élevait à mille, et chacun était devenu un petit centre d'opérations et d'activité. D'un bout à l'autre de la ville, dans le comptoir du négociant, dans le salon du pair, sous le portique de la chambre des communes et dans la sacristie de l'église, partout on échangeait avec un égal empressement les coupons émis par le comité de la Bourse. Les actions des mines faisaient oublier les entreprises nationales les plus avantageuses, et on en vit s'élever à cinq fois la valeur des souscriptions originaires. Le spirituel écrivain qui, en exagérant les crimes et le pouvoir des habitués du passage du Change, et en les attaquant de la manière la plus inconvenante, disait, il y a environ un siècle, que *la nouvelle corporation infernale pourrait lever des troupes*, *opposer compagnie à compagnie*, *et alderman à alderman*, ne pouvait certainement pas prévoir qu'un jour ces hommes seraient

assez puissants, non seulement *pour opposer alderman à alderman*, mais pour faire marcher des armées contre des armées, à une distance de mille lieues de l'Angleterre, et en augmentant la valeur de leurs propriétés particulières, de 500 pour 100, par suite de ces mêmes opérations.

Néanmoins tout homme impartial désapprouvera hautement ce style grossier, et toutes ces invectives contre une association nécessaire à la Banque, indispensable au système des emprunts, et encouragée par le gouvernement lui-même. Ces déclamations proférées par des spéculateurs du marché des fonds trompés dans leur attente, n'ont aucune force à cause de leur origine : elles produisent sur le public autant d'effet que les plaintes d'une bande de joueurs malheureux contre l'infame repaire [1] où ils ont perdu leur fortune et peut-être leur honneur. De semblables invectives dans la bouche même des écrivains les plus respectables, les mieux intentionnés et du mérite le plus incontestable, ne produisent qu'une fausse impression sans remédier en rien aux malheurs inévitables du jeu de la Bourse. On a représenté

[1] On a dit, et il est facile de le démontrer, que la position d'un spéculateur sur les fonds publics, s'il n'est pas membre de l'association, est considérablement plus défavorable que celle d'un joueur au *trente* et *quarante*, ou même à la *roulette*.



cette association comme insignifiante, sans pouvoir, et indigne de fixer sérieusement l'attention; on a même avancé que la plupart de ses membres ne méritaient que le mépris le plus prononcé. Quoi qu'il puisse y avoir de vrai dans cette dernière partie de l'accusation, les pages qui la renferment prouvent suffisamment que l'opinion sur le peu d'importance de la Bourse est entièrement erronnée. Il est démontré que cette corporation possède actuellement une puissance égale ou même supérieure à celle d'aucun autre pouvoir existant dans l'État, et que son influence pour la création de la dette nationale a été immense. De cette association sont sorties un grand nombre de familles riches et indépendantes, dont quelques-unes ont été anoblies, comme celles des lord Eardley, des lady Say et Sele, petits-enfants du fameux Israélite Gideon, de lord Dudley, etc. Le nom de Ricardo est aussi très-connu dans le monde financier, et ceux de Bailey et de Gompertz sont également célèbres dans les sciences de l'astronomie et du calcul.

L'importance de la Bourse a un peu diminué depuis le mauvais succès de ses opérations gigantesques de l'autre côté de l'Atlantique. Le public, qui avait éprouvé des pertes énormes sur les actions américaines, l'a fréquentée un peu moins par la suite, et une fois elle a vu le nombre de ses membres réduit à 400 : aujourd'hui elle en compte environ

600[1]. Il est digne de remarque, que dans toutes ces vicissitudes, les Israélites ont conservé à la Bourse leur ascendant primitif, et que très-peu d'entre eux (comparativement parlant) ont cessé d'y faire honneur à leurs engagements.

Néanmoins l'association de la Bourse conserve encore un immense pouvoir et un monopole absolu. Les fondateurs et les administrateurs de cette corporation, infiniment supérieure en habileté à la jésuitique combinaison de la compagnie de la Banque elle-même, lui ont assuré la jouissance de tous les priviléges d'un immense monopole politique et social, sans participer en rien aux dépenses du gouvernement du pays.

Cependant, de même que la Banque d'Angleterre a été fortement blâmée au sujet de la clause restrictive contre la formation des compagnies de banque avec un capital effectif, la corporation de la Bourse a mérité les mêmes reproches,

[1] Nous aurions bien voulu, dans l'intérêt du public, faire connaître d'une manière exacte le nombre actuel des membres de la corporation, ainsi que plusieurs de ses réglements, statuts et documents; mais toutes nos démarches sont restées infructueuses. Les membres de l'association sont extrêmement réservés, et une personne digne de toute confiance, attachée à leur service depuis vingt-un ans, n'ose découvrir aucune particularité, ni donner aucun renseignement, sans consulter le comité des affaires générales, et sans avoir obtenu son consentement formel.

pour avoir permis à ses membres, dont la plupart prennent le nom de courtiers, de s'écarter des usages et des habitudes générales du commerce, en refusant de donner aux intéressés les moyens de vérifier les conditions auxquelles leur courtier a passé un contrat pour leur compte. Dans les affaires de commerce, chacun a le droit de s'assurer par lui-même du prix auquel son courtier a acheté ou vendu des marchandises; et c'est un devoir sacré et obligatoire pour le courtier de l'autre partie contractante de lui donner une réponse vraie et fidèle à l'égard du prix et des conditions du marché, etc. Ce droit essentiel du commettant, base d'une confiance réciproque et garantie contre la fraude, est entièrement méconnu et violé par les associés de la Bourse. Dans cet établissement, lorsqu'un intéressé, voulant s'assurer de la conduite de son courtier (dont il a peut-être des raisons de suspecter la fidélité), s'adresse au membre dont le nom est mentionné dans le contrat, on se contente de répondre: *Monsieur, vous n'appartenez pas à l'établissement: je n'ai rien à faire avec vous.* Cette manière injuste et déloyale de procéder, qui déshonore cette puissante corporation, ne devrait plus être tolérée dans l'intérêt de l'établissement lui-même: car plus tôt on sortira de cette route vicieuse, et plus tôt l'association verra son crédit et sa prospérité s'accroître. Mais si l'on y persiste, on sera

autorisé à croire que la corporation, non contente de son immense influence sur toutes les opérations financières du monde, veut encore surpasser tous les autres monopoles, en exploitant le public contre les usages généralement reçus, et contre les lois du commerce observées indistinctement par toutes les nations.

Examinons maintenant les résultats des efforts des pouvoirs agissants du *système* pour élever le montant de la dette nationale, pendant la plus grande période de son accroissement.

La paix d'Amiens avait soulagé l'humanité et les finances de la Grande-Bretagne; mais Bonaparte et Pitt ne tardèrent pas à priver le monde des bienfaits qu'elle commençait à répandre : la paix ne dura qu'un an, neuf jours et cinq heures. Pitt fit recommencer les hostilités, le 14 mars 1803. La guerre reçut bientôt la plus grande extension, et la dette britannique fit en même temps des progrès immenses. A un emprunt succéda un autre emprunt : il fallait couvrir des déficits toujours renaissants. Ainsi 19,000,000 de liv. st. furent ajoutés à la dette, en 1803; 26,000,000 l'année suivante, 39,000,000 en 1805, et 33,000,000, en 1806 [1]. (Tabl. III, part. II).

	liv. sterl.	
[1] En 1803......	9,600,000.....	3 pour cent.
	9,600,000.....	*Id.* réduits.
	19,200,000	

Cependant ces sommes immenses ne suffirent pas aux dépenses de la coalition. Les anciens soldats de la république étaient encore une fois prêts à donner des preuves de leur courage invincible : le plus grand capitaine qui ait peut-être jamais existé se trouvait à leur tête. Les mouvements d'un immense corps d'armée se firent avec la rapidité et l'exactitude d'une parade militaire. Les phalanges destinées à la conquête de l'Angleterre se trouvèrent comme par enchantement au centre de l'Allemagne, sous les ordres de Napoléon, qui commandait en personne. Enfin les Français, ayant rencontré l'ennemi à Austerlitz, remportèrent cette fameuse victoire qui en a pris le nom. Les Autrichiens furent anéantis, et les Russes se

	liv. sterl.	
1804......	11,890,000.....	3 pour cent.
	14,500,000.....	*Id.* réduits.
	26,390,000	
1805......	33,750,000.....	consol.
	4,950,000.....	3 pour cent réduits
	360,000.....	5 *Id.* *id.*
	39,060,000	
1806......	20,000,000.....	consol.
	13,200,000.....	3 pour cent réduits.
	33,200,000	

virent forcés de suivre les routes et les marches qui leur étaient tracées par le vainqueur.

Ainsi la coalition fut défaite, et Pitt se livra au désespoir. Cependant il avait formé une secte de fanatiques qui soutinrent *que le capital fictif, créé par les emprunts, était transformé en capital fixe, et qu'il était aussi avantageux pour le public, que si un trésor réel équivalent était ajouté aux richesses du royaume* [1]. Le système de corruption parlementaire, perfectionné par Walpole, fut consolidé par Pitt. Les efforts de l'opposition pour empêcher l'augmentation exorbitante de la dette, devinrent un objet de dérision dans un parlement composé des créatures du ministre et payé pour voter suivant ses désirs.

Percival, Vansittart et Castlereagh, successeurs et dignes élèves de Pitt, n'avaient qu'à suivre l'exemple de leur maître : ils firent plus ; et, semblables à tous les sectaires, ils poussèrent le système de Pitt aux extrêmes. Ils empruntèrent, en 1809, plus de 17 millions et demi, et en 1810 et en 1811, plus de 31 millions, et en 1812 et en 1813 ils ajoutèrent la somme énorme de 114 millions de liv. st. à la dette nationale. Enfin en 1814 et en 1815, ces

[1] « Réflexions sur la dette nationale. »

hommes d'état grevèrent encore la nation de 98 millions sterling de dettes [1].

Continuons à signaler le grand plan financier de Vansittart. Il était composé de dix résolutions, qui reçurent toutes la sanction du parlement; la

[1]

		liv. sterl.	
En 1809		8,760,000	4 pour cent.
		8,760,000	3 *id.* réduits.
		17,520,000	
1810.	12,000,000.	15,600,000	3 pour cent.
		1,245,000	consol.
1811.	12,000,000.	12,000,000	3 p. cent réd.
		2,400,000	consol.
		31,245,000	
1812.	22,500,000.	27,126,000	3 p. cent réd.
	12,000,000.	12,000,000	consol.
	27,000,000.	23,100,000	3 p. cent réd.
1813		12,600,000	consol.
	22,000,000	24,500,000	3 p. cent réd.
		14,940,000	consol.
		114,266,000	
1814.	24,000,000	5,640,000	consol.
		7,200,000	5 pour cent.
		19,200,000	3 p. cent réd.
1815.	36,000,000	46,800,000	*Id.*
		3,600,000	4 pour cent.
		15,840,000	consol.
		98,280,000	

seconde de ces résolutions portait que 238,355,143 liv. st. (somme excédant de 118,893 liv. st. le montant de la dette non consolidée de 1786) étaient déja rachetées ; que les inscriptions devaient en être rayées, et que les ministres pouvaient se servir d'une partie du fonds d'amortissement *sans enfreindre ou contredire les vues sur lesquelles il avait été établi par Pitt*. En conséquence, les ministres se servirent de ce fonds, et, semblables à des négociants de mauvaise foi, ils abusèrent du crédit de la nation britannique. En effet, non contents d'ajouter immensément *à la dette consolidée*, ils augmentèrent encore la dette *flottante* ou non consolidée par une prodigieuse émission de bons du trésor. Aussi en 1815 le montant de ces bons dépassait 67 millions et demi, somme excédant la totalité de la dette nationale au milieu du règne de George II.

Ces transactions immenses nous mettent à même de concevoir les pertes énormes faites par le pays, l'étendue des opérations du système de consolidation, et les progrès rapides de la dette nationale. Toutefois les tableaux officiels, dont le lecteur doit prendre plus particulièrement connaissance, donnent une idée encore plus exacte et plus complète de ces opérations extraordinaires : on y trouve la preuve incontestable qu'en 1807 on créa trente-cinq millions de dettes et on en amortit quinze; en 1813 il y eut

cinquante millions de dettes crées, et vingt-quatre de rachetées. Enfin, en 1814, cent six millions furent levés, et vingt-sept amortis!! (Tabl. IV, part. II.) La conséquence de ce système de créer et de racheter fut que, pendant la seconde guerre improprement appelée *révolutionnaire*, et dans le court espace de onze ans, la dette se trouva augmentée de 335,983,164 liv. st. A la paix de Paris, son montant total était de 864,822,441 liv. st.!!! (Tabl. II et IV, part. II) somme quatre fois plus grande que tout le numéraire existant dans le monde d'après les calculs de Storch [1].

Le parti qui appelle le système de consolidation *le chef-d'œuvre de la politique humaine*, a ici la plus ample carrière pour se livrer à ses rêveries : qu'il soit seulement permis de remarquer que la dette nationale, semblable à une boule de neige insignifiante d'abord, s'est augmentée dans sa course, jusqu'à ce qu'elle soit devenue une *avalanche* imposante et terrible. Toutefois cette course rapide et entraînante se trouve arrêtée dans la période toute pacifique qui va suivre.

[1] Voir la note à la page 101, Ire part.

PROGRÈS ET ÉTAT ACTUEL DE LA DETTE NATIONALE ET DU SYSTÈME DE CONSOLIDATION.

TROISIÈME PÉRIODE.

Depuis la paix de Paris jusqu'à ce jour (1833).

Mesures financières adoptées par le gouvernement pour la réduction de la dette nationale. — Élévation de la valeur des fonds et du crédit public. — Réduction de l'intérêt sur les bons du trésor de 5 $\frac{1}{4}$ à 3 $\frac{1}{4}$ pour cent. — Conversion des fonds à 3 pour cent en fonds de 3 $\frac{1}{2}$ pour cent.—Reprise des paiements en numéraire.— Opinions différentes sur les résultats de cette grande mesure. — Conversion des 5 pour cent en 4 pour cent, et des 4 pour cent en 3 $\frac{1}{2}$ pour cent. — Dernière opération, ayant pour objet la réduction de la dette. — Origine, progrès et suppression du fonds d'amortissement. — Violation des actes qui réglaient l'emploi de ce fonds. — Nature illusoire de l'amortissement : ses effets sur l'esprit public et sur le crédit national. — Comment le système de consolidation a été suivi d'une manière absurde. — Résultats définitifs de l'application de ce fonds à la réduction de la dette publique. — Opinion du comité des finances sur cet objet. — Insignifiante réduction opérée sur la dette nationale, pendant cette longue période de paix. — Montant actuel de la dette.

Le stimulant artificiel du système de consolidation avait cessé avec la guerre. Les résultats de la

18

transition soudaine, en 1815, de l'état de guerre à l'état de paix furent semblables, dans de plus grandes proportions, aux effets produits par la paix de 1783 et par celle de 1802. Le budget des dépenses ayant subi tout d'un coup une énorme réduction de 44 millions de liv. st. par an, un véritable malaise se fit sentir dans toutes les classes productives de la société. Faut-il de là conclure, avec le parti tory, que la dette nationale était *une inondation bienfaisante, qui amenait avec elle la fertilité et les richesses*, ou bien que *c'était une propriété additionnelle et positive, produite par le système de consolidation combiné avec l'impôt?* Les whigs, au contraire, soutenaient que la dette publique causait *la détresse du pays*. Nous avons traité ailleurs des effets produits par l'existence de la dette; examinons maintenant les degrés de son accroissement et de sa diminution pendant cette période.

Les opérations financières combinées entre le chancelier de l'échiquier et la Banque firent monter en peu de temps la valeur des effets publics de près de 20 pour cent. (Tabl. XXXIII, part. II.) Les fonds, qui étaient à 62 en 1816, furent cotés à 79 au commencement de 1817. On profita de cette circonstance favorable : l'intérêt sur les bons du trésor fut réduit, pendant cette année, de 5 1/4 à 3 1/4 pour cent; et tandis que d'une part on n'ajoutait que trois

millions à la dette, de l'autre, on la diminuait de plus de vingt-trois millions de liv. st. (Tabl. IV, part. II.) Ce fut le premier acte du système de consolidation depuis la paix. La Banque continua ses émissions, et les effets publics suivirent leur mouvement progressif. L'intérêt d'une portion des fonds fut alors converti d'un taux inférieur à un taux plus élevé : les 3 pour cent furent convertis en 3 1/2. De cette manière on effectua une réduction de la dette, en engageant les détenteurs du premier fonds à acheter le dernier à un prix plus élevé. On n'ajouta aux dividendes annuels de la dette nationale qu'une fort modique somme de 3,000 liv. st., et l'on retrancha du capital pendant la même année (1818) plus de 19,000,000 de liv. st.

Une grande mesure fut adoptée en 1819. Les paiements en espèces furent rétablis pendant cette année par un acte du parlement qui fit cesser les graves inconvénients d'une trop grande émission de papier-monnaie[1]. Le ministère, avec la plus

[1] On lit dans une brochure publiée par Huskisson, «qu'il a été prévu, dès 1797, que si l'on tentait de convertir cet expédient temporaire en un système praticable pendant un nombre indéfini d'années, chaque créancier public et particulier, qui d'après la loi devrait recevoir une livre d'or pour chaque paiement de 46 liv. 17 sch. 6 d., ne recevrait qu'environ dix onces et demie, ou 17 sch. par livre ; et qu'il était impossible qu'un

honorable fermeté, sut tenir dans ce grand procès un juste milieu entre les deux partis. On a déja éprouvé les heureux résultats de cette importante mesure; cependant tel est l'aveuglement de certains hommes que ceux qui l'ont combattue ne sont pas encore revenus de leur prévention. Les circonstances que nous avons signalées en parlant du temps de Pelham, se sont reproduites en cette occasion : mais les résultats ont été plus importants.

La grande mesure de réduire les cinq pour cent en quatre pour cent, fut aussi proposée à cette époque. La Banque possédait une immense quantité de numéraire et de lingots. Il y avait plus de treize millions dans ses coffres (Tabl. XVIII, part. II) : elle augmenta encore davantage la circulation en faisant une grande émission de papier, en diminuant le taux de l'intérêt de cinq pour cent à quatre, et en concluant un arrangement avec les agents du gouvernement au sujet des annuités de demi-paie et de pension. Ainsi, par l'accord du ministère et de la Banque, 140,250,828 liv. st. de fonds cinq pour cent furent aisément convertis en 147,263,328 l. st. de fonds quatre pour cent. Il est vrai que le capi-

parlement voulût souffrir une si grande injustice, et mettre le comble à la détresse publique, en autorisant une semblable restriction. »

tal se trouva augmenté; mais on épargna sur les intérêts une somme annuelle de 1,222,000 liv. st. Telle fut l'opération financière de 1822, opération qui a été regardée par ses adversaires *comme un frauduleux manége contre les créanciers de l'état* [1].

Les mêmes causes ont produit des effets semblables en 1824. Une somme de 76,806,882 liv. st. de fonds à quatre pour cent fut convertie en une somme égale de fonds à trois et demi pour cent. Cette opération, par laquelle le trésor économisa annuellement 381,034 liv. st., eut encore l'avantage de ne point augmenter le capital de la dette. Les directeurs de la Banque ont solennellement déclaré que cette opération a été effectuée par l'émission de billets de banque. Est-il donc étonnant que ces mesures artificielles aient produit la convulsion et la détresse de 1825 !

Les opérations du système de consolidation furent continuées : en 1827, on créa pour 8,500,000 liv. st. de fonds, mais on n'en racheta que pour 2,866,528 liv. st. (Tabl. IV, part. II.) Cependant en 1828, le fonds d'amortissement, une des trois puissances coopératives du système, fut détruit. Cet instrument d'illusion fut condamné par le comité de finances qui se prononça en même temps contre tout système d'emprunt avec amortissement. Ce

[1] « Exposé des manœuvres concertées entre la Banque et le gouvernement. »

rouage du système de consolidation étant d'une grande importance, nous allons donner quelques notions sur son origine, sur son développement et sur sa suppression.

Nous avons déja dit que, dès 1717, un fonds d'amortissement fut établi pour le rachat de la dette nationale contractée avant 1716 : il devait être sacré *et ne devait servir à aucun autre usage*. Cette disposition de l'acte qui établissait l'amortissement fut violée, douze ans après, lorsqu'on chargea ce fonds du paiement des intérêts de l'emprunt qu'on venait de contracter. A ce manque de foi en succéda un autre qui changea entièrement la destination de l'amortissement. Une forte somme appartenant à ce fonds fut consacrée aux dépenses de 1733 : enfin de 1739 à 1748, plus de neuf millions furent employés à différentes branches de dépenses publiques, qui n'avaient aucun rapport avec l'institution de ce fonds spécial. Le parlement renouvela, en 1748, l'acte de 1717 si souvent violé, et sanctionna par un nouveau bill la clause portant « que ledit fonds ne serait employé à aucun autre usage que celui pour lequel il avait été originairement institué. »

Pitt, qui adopta en 1786 le plan de Price, consacra un million au rachat de fonds publics suivant le système de ce financier. Ce million devait s'accroître annuellement des dividendes des fonds

rachetés, des annuités, etc., etc. Ces additions devaient continuer jusqu'à ce que l'amortissement fût de quatre millions par an. Par une disposition suggérée par Fox, les commissaires furent autorisés à souscrire pour tout emprunt public rachetable au pair. L'autorisation de continuer l'achat des fonds au-dessus du pair leur fut également accordée par la même disposition[1]. Une autre clause très-importante fut ajoutée en 1792 aux dispositions légales qui existaient déja sur le fonds d'amortissement : elle portait qu'à l'avenir, toutes les fois que le ministère contracterait des emprunts en annuités perpétuelles rachetables, il serait tenu de prélever trimestriellement, sur le produit des fonds consolidés, une somme égale à un pour cent du montant desdits emprunts et de la mettre à la disposition des commissaires de la dette nationale. » Ces mesures donnèrent un grand développement au fonds d'amortissement; dès ce moment les emprunts devaient porter en eux-mêmes le principe de leur extinction.

Par ces moyens le fonds *originaire* de l'amortissement s'était élevé, en 1802, à 2,531,187 liv. 1 sch. 9 d. st. Cette somme fut ajoutée aux 3,175,134 liv. st. 2 sch. 3 d. qui formaient le montant du nouveau fonds. Ainsi fut établi le *nouveau* fonds d'amortissement

[1] Budget de 1791.

qui devait être exclusivement employé au rachat de la dette. Une clause du bill portait même que « les intérêts de ce fonds seraient accumulés jusqu'au paiement des annuités existantes qui étaient rachetables. » On fit par là disparaître la première restriction de l'amortissement, établi sur le grand principe des intérêts composés.

Vansittart, qui regardait cette dotation comme insuffisante, proposa de voter un nouveau fonds d'amortissement d'un pour cent par an même sur les bons du trésor et autres propriétés flottantes. Cependant nous avons déja vu dans l'histoire du revenu, comment le fonds d'amortissement a été traité par ce ministre, qui fit rapporter la disposition de l'acte de 1802, portant « que le produit de l'amortissement serait consacré, avec intérêts composés, à l'extinction de la dette. » En agissant ainsi, Vansittart soutenait que la foi publique était strictement respectée. Puis, continuant à se mettre en contradiction avec lui-même, il fit décider par le parlement « que toutes les fois qu'un emprunt aurait dépassé les prévisions de l'amortissement pour l'année où il est contracté, un nouveau fonds serait formé pour amortir cet excédant. Ce fonds sera d'un et demi pour cent des intérêts de l'emprunt qu'il est destiné à amortir. »

Les ministres qui succédèrent à Vansittart eurent

encore moins d'égard que lui pour le fonds de l'amortissement : ils ne se firent aucun scrupule, en 1819, d'y prendre douze millions. L'année suivante, sous le prétexte que l'amortissement était assez riche, puisqu'il s'élevait à dix-sept millions, on en employa douze à des objets tout-à-fait étrangers à son institution originaire. Les mêmes opérations furent renouvelées en 1821 [1]; une somme de treize millions fut encore enlevée à cette dotation déclarée tant de fois inviolable. Les ministres continuèrent à puiser dans cette caisse, jusqu'à ce qu'enfin le comité des finances de 1828, après l'avoir épuisée, la brisât en condamnant les emprunts avec amortissement. Le chancelier de l'échiquier confirma cet arrêt de condamnation en faisant déclarer par la chambre des communes, le 11 juillet de la même année, qu'à l'avenir l'amortissement consisterait dans l'excédant du revenu sur les dépenses [2]. Ainsi s'évanouit ce fantôme, l'espoir de la génération passée, et le résultat des vœux de Pitt; ainsi fut brisée cette machine étonnante, dont le levier poussé par l'imagination, et dirigé par les désirs si ardents et si naturels de tout un peuple, devait opérer l'extinction de la dette nationale.

[1] Com. Journ.

[2] Act. 10. Geor. IV, c. 27. Cette disposition fut mise en œuvre dès le 5 juillet 1829.

On a loué le parlement anglais d'avoir respecté religieusement les engagements financiers. Les faits historiques que nous venons de rappeler ne confirment guère ces éloges. En effet, si les opérations du fonds d'amortissement avaient été toujours dirigées vers le but légitime de son institution, il est certain qu'une grande partie de la dette aurait été rachetée. La déception du fonds d'amortissement ne consistait pas dans sa constitution primitive et essentielle, mais dans l'étendue de ses opérations, lorsqu'au lieu d'*excédant*, il y avait au contraire un grand *déficit*, et que pour entretenir l'erreur du public on était obligé d'augmenter la dette d'une somme plus forte que celle dont on effectuait le remboursement.

Un des trois éléments du système de consolidation était détruit; toutefois le système ne fut pas abandonné. Une nouvelle opération eut lieu en 1830: on essaya de convertir en trois et demi pour cent les quatre pour cent créés, en 1822, par la réduction des cinq pour cent dont nous avons déja parlé. Une des conditions de cette opération fut que *le nouveau fonds ne serait pas rachetable avant le 5 janvier* 1849. On donna aussi aux détenteurs l'option de recevoir 70 liv. ster. des nouveaux cinq pour cent, ou 100 liv. st. des 3 $\frac{1}{2}$ pour cent pour chaque 100 liv. st. des annuités à quatre pour cent.

Cette opération est appelée *prospective* (de prévoyance), parce qu'à l'expiration du terme stipulé, la nation peut obtenir autant de dégrèvement de l'emploi de 70 liv. st. au rachat d'une action de 5 pour cent, que de celui de cent livres à l'extinction d'une rente de 3 $\frac{1}{2}$ pour cent; chacun de ces fonds étant rachetable au pair. Les ministres s'écartèrent cette fois de la règle presque généralement observée dans le système de consolidation; néanmoins le trésor retira de cette mesure un bénéfice annuel de 700,000 liv. st.

Nous sommes entrés dans les détails de ces opérations, non seulement pour indiquer les développements du système de consolidation, comment et sur quels plans il a été suivi, surtout depuis la paix, mais encore parce qu'il nous était agréable d'envisager les efforts qu'on a faits pour tâcher de réduire la dette nationale, et pour alléger ainsi le fardeau sous lequel gémit le peuple britannique. Toutefois nous sommes forcés de dire que les opérations de ce système ont été conduites, dans leur ensemble, de la manière la plus absurde. Chaque année, des sommes considérables ont été mises à la disposition des commissaires, qui, agissant d'après les principes du système de consolidation, ont créé et racheté une grande quantité de fonds. Ainsi en 1829, on créa pour 4,900,000 liv. st. de dettes, et 6,000,000 de l. st. furent amortis; en 1830 on ajouta 154 millions

à la dette, et 168 millions furent rachetés. Mais quel a été le résultat de ces opérations? (Tabl. IV.) Écoutons le comité de 1828: — « Dans le peu d'années, porte le quatrième rapport, qui précédèrent l'abandon virtuel du système, cent vingt millions avaient été ajoutés au capital de la dette nationale, mais les rachats effectués par les commissaires restaient tellement au-dessous de cette somme, que le capital de la dette flottante non rachetée était, au commencement de 1832, de 25 millions de liv. st. plus fort qu'en 1818! » Voilà les résultats du savoir-faire des hommes chargés de mettre à exécution le système de consolidation.

Quelle a donc été la réduction effectuée depuis la paix de 1815? Le comité de finances a déclaré « que la dette nationale n'a éprouvé, de 1816 à 1828, qu'une réduction de *trois millions et demi de liv. st.*!! » Cette déclaration serait incroyable si elle n'était officielle. En effet, on a droit de s'étonner que pendant quatorze ans de paix, avec un immense accroissement d'industrie et de commerce, avec des ministères composés toujours d'hommes de talent, avec le pouvoir de la Banque, les manœuvres de la Bourse et les moyens de l'amortissement; en un mot, qu'avec des ressources immenses on ne soit parvenu à effectuer sur la dette nationale qu'une misérable réduction de trois millions et demi. C'est pourtant

l'exacte vérité : la dette publique s'élevait encore, au 5 janvier 1832, à la somme de 782,667,234 liv. st.[1] (Tabl. IV et XXXIV, part. II.)

[1] Outre cette somme, qui représente la dette consolidée et la dette flottante, il y a 3,297,375 liv. st. d'annuités à terme. Or si l'on évalue le capital de ces annuités d'après la valeur qu'elles ont à la Bourse, on verra qu'il s'élève à une somme de 56,055,375 liv. st.

	liv. st.
Ainsi d'une part..............	782,667,234
De l'autre..................	56,055,375
Grand total de la dette.........	838,722,609

CONCLUSION.

Nous avons vu que la dette nationale de l'Angleterre a eu son origine dans les besoins réels ou fictifs des gouvernements de ce pays. Nous avons vu des rois engager leurs couronnes, leurs habits royaux et même les bijoux de leurs femmes, pour se procurer de l'argent, et nous en avons vu d'autres frauder honteusement leurs créanciers; toutefois, le peuple anglais a toujours insisté pour se faire rembourser les sommes qu'il avait prêtées à ses souverains. Nous avons fait remarquer la coutume d'emprunter pour peu de temps en assignant des fonds pour le rachat du capital et des intérêts de la dette que l'on contractait; et nous avons dit comment cette coutume fut changée par l'adoption de nouveaux principes. Nous avons vu Guillaume III introduire en Angleterre un système d'emprunt qui y était inconnu et qui a donné naissance au système de consolidation. Nous avons exposé que la dette nationale, qui, à la révolution de 1688, ne s'élevait

qu'à 664,000 liv. st., fut portée à plus de 146,000,000 de liv. st. par les dépenses faites à l'occasion de plusieurs guerres étrangères. Enfin nous avons vu comment les hommes du pouvoir, non contents d'avoir imposé un fardeau si lourd à leurs contemporains, et laissé des charges énormes à leurs descendants, ont en outre établi le premier système régulier de corruption, d'avarice, de fraude et d'agiotage.

Le règne de George III commença sous les meilleurs auspices : la dette fut réduite de dix millions de liv. st.; on adopta le fonds d'amortissement de Price; enfin plus de quatre millions et demi furent amortis pendant la paix et par les mesures de Pitt. Une de ces mesures, qui était en même temps sage et hardie, l'acte de restriction, donna un pouvoir extraordinaire à la Banque, au fonds d'amortissement et à la Bourse, ces trois mobiles du système de consolidation. Nous avons retracé l'origine et les progrès de ce système, et nous avons vu son immense pouvoir, et l'usage qu'on en a fait pour augmenter la dette. Nous avons vu que Pitt, en suivant sa politique d'intervention étrangère, fut obligé de donner la plus grande extension au système de consolidation, dont ses successeurs ont si fortement abusé, en émettant des bons du trésor pour des sommes énormes, et en créant dans une seule année pour cent millions de dettes tandis qu'ils

ne rachetaient que le quart de cette somme. Nous avons dit que l'effet général de toutes ces opérations combinées avait surpassé l'attente des fondateurs les plus enthousiastes du système de consolidation, et que le grand résultat avait été la création d'une dette nationale de 864 millions de liv. st.

Enfin, nous avons vu que les ministres, d'accord avec la Banque, commencèrent par réduire les bons du trésor de 5 $\frac{1}{4}$ à 3 $\frac{1}{4}$ pour cent, qu'à cette opération succéda la conversion des 3 pour cent en 3 $\frac{1}{2}$; des 5 pour cent en 4; et enfin des 4 en 3$\frac{1}{2}$ pour cent. Le rétablissement des paiements en numéraire eut lieu aussi pendant cette période. Nous avons vu que le fonds d'amortissement, détourné à plusieurs reprises de l'objet de son institution, a été entièrement supprimé en 1828. Quant à l'administration de ce fonds, nous avons vu qu'elle a été absurde : à ce sujet, il suffit de dire que la dette s'est trouvée en 1823 plus forte de 25 millions qu'en 1818, quoique 120 millions eussent été remis aux commissaires pour opérer des rachats. En un mot, nous retrouvons à la fin de cette période le montant de la dette presque le même qu'à son commencement.

Il est aussi démontré que cette énorme dette a été principalement contractée par l'intermédiaire de la Banque et de la Bourse, et qu'elle a été prodigieusement grossie par les guerres continentales dont

la plupart ont été entreprises contre les véritables intérêts de l'Angleterre, nation maritime, manufacturière et commerçante, que son heureuse situation topographique met à l'abri des troubles et des querelles du continent. Le montant de la dette nationale a été considérablement augmenté en temps de guerre, mais les réductions effectuées en temps de paix ont été extrêmement limitées. Pendant la première période de paix, qui dura douze ans, dix millions furent amortis; pendant la seconde, qui dura également dix ans, la dette n'éprouva qu'une réduction de quatre millions et demi; et pendant la dernière période, beaucoup plus longue, le montant des réductions a été si faible, qu'il paraît presque incroyable. Aussi en voyant l'insignifiante réduction effectuée pendant les seize années de paix qui viennent de s'écouler, avec les immenses ressources et le revenu toujours croissant de la Grande-Bretagne, on ne peut s'empêcher d'éprouver de vives craintes pour l'avenir. Ce sujet offre un vaste champ aux méditations des hommes d'état, des législateurs et des économistes du royaume-uni. Quant à nous, sans nous arrêter aux calculs qu'on peut faire sur les probabilités d'une réduction future, procédons à l'examen des véritables effets de la dette publique, sur toutes les sources de production, sur les richesses du pays, sur le bien-être et la prospérité du peuple. A cet effet, commençons par donner une idée exacte des

ressources et des capitaux de l'empire britannique : ce sera l'objet de la troisième partie de cet ouvrage [1].

[1] Il y a dans les faits que nous venons d'exposer, et dans l'histoire de l'amortissement anglais, une leçon fort instructive pour les financiers. Toutes les nations européennes se trouvent chargées de dettes énormes ; mais c'est en vain qu'elles se flattent de les amortir si l'on continue à suivre la marche ruineuse des ministres britanniques. La dette française s'est accrue en temps de paix autant que celle des autres nations pendant la guerre : cependant le fonds d'amortissement français étant aujourd'hui le plus riche qui existe, les hommes d'état qui dirigent les affaires de la France devraient réfléchir sérieusement sur ce grave sujet et penser à adopter des mesures plus efficaces. Il faut surtout s'écarter de la route suivie en Angleterre. Malheureusement on est trop porté, en France, à imiter les fautes du gouvernement britannique.

TABLEAUX DE LA IIe PARTIE.

TABLEAU Ier.

ÉTAT DES SOMMES DUES PAR LA RÉPUBLIQUE.

	liv. st.	sch.	d.
A la marine, 1658............	541,465	14	7
A l'armée en Angleterre, 1659..	223,747	8	5 ½
Idem *Idem* en Écosse.......	93,827	13	0 ¾
Idem *Idem* dans la citadelle de Leith..................	1,800	0	0
Idem *Idem* en Irlande	299,225	5	4
Idem *Idem*................	71,903	12	0
Aux troupes dans la Jamaïque...	110,228	11	3 ½
A diverses personnes pour fournitures de provisions en Flandre....................	13,153	6	1
Idem *Idem* pour traites tirées d'après les actes du parlement.	268,047	19	6
Idem *Idem* pour traites sur le trésor....................	124,184	15	6
Total.....	1,747,584	5	9 ¾
En outre, il était dû pour les dépenses courantes de la marine....................	393,882	8	0
et pour les dépenses excédant le revenu................	332,823	6	4
Le total de la dette républicaine était donc, en 1659, de......	2,474,290	0	1 ¾

TABLEAU II.

État comparatif des accroissements et des diminutions de la DETTE NATIONALE, depuis son origine jusqu'au moment actuel.

	Principal.	Intérêts.
Dette nationale au moment de la révolution	664,263	39,855
Accroissement sous le règne de Guillaume	15,730,439	1,271,087
Dette à l'avénement de la reine Anne	16,394,702	1,310,942
Accroissement sous le règne de la reine Anne	37,750,661	2,040,416
Dette à l'avénement de George Ier	54,145,363	3,351,358
Diminution sous le règne de George Ier	2,053,128	1,133,807
Dette à l'avénement de George II	52,092,235	2,217,551
Diminution durant la paix	5,137,612	253,526
Dette au commencement de la guerre d'Espagne, 1739	46,954,623	1,964,025
Accroissement durant la guerre	31,338,689	1,096,979
Dette à la fin de la guerre contre l'Espagne, 1748	78,293,312	3,061,004
Diminution durant la paix	3,721,472	664,287
Dette au commencement de la guerre, 1755	74,571,840	2,396,717
Accroissement durant la guerre	72,111,004	2,444,104
Dette à la conclusion de la paix, 1762	146,682,844	4,840,821
Diminution durant la paix	10,739,793	364,000
Dette au commencement de la guerre d'Amérique, 1776	135,943,051	4,476,821
Accroissement durant la guerre	102,541,819	3,843,084
Dette à la conclusion de la guerre d'Amérique, 1783	238,484,870	8,319,905
Diminution durant la paix	4,751,261	143,569
Dette au commencement de la guerre contre la révolution française	233,733,609	8,176,336
Accroissement durant la guerre	295,105,668	12,252,152
Dette à la conclusion de la paix d'Amiens, 1er février 1801	528,839,277	20,428,488
Accroissement durant la seconde guerre	335,983,164	20,796,796
Dette à la conclusion de la paix de Paris, le 1er février 1816	864,822,441	41,225,257
Diminution depuis la paix	82,155,207	12,883,841
Montant de la dette, le 5 janvier 1832	782,667,234	28,341,416

le chaque emprunt, indique s'il a été réalisé en numéraire ou
quel a été le montant de chaque fonds au moment de sa création,
ellement les intérêts, enfin s'ils ont été payés en bons du Trésor
ortissement pendant chaque année, depuis 1793, avec indication
e toute espèce, et quelles sommes n'ont pas été réclamées depuis
et du trésor.

MONTANT DES			TAUX annuel chaque		MONTANT DES		
10,813,016	3	11,492,494	147	3	434,774		
	4	1,166,700	118	4	46,668		
11,543,881	3	18,147,345	157	3	544,417		
12,439,631	3	21,108,442	169	3	633,253		
14,181,006	3	24,120,867	170	3	723,626		
12,748,231	3	19,149,684	150	3	574,490		
11 902,051	3	20,280,098	170	3	608,402	..	Par l'acte 56 de Geor. III, chap. 97, pour l'année 1816, 303,506 l.st. 18 s. 6 d.
11,491,670	3	18,512,056	161	3	555,361	..	Par le même acte p. 1817, 256,288 l st.
	5	3,500	112	5	175	..	
13,555,722	3	17,649,791	130	3	529,493		
14,418,295	3	16,337,633	128	3	490,128	..	Par le même acte, p. 1818 332,948 l.st.
	3 $\frac{1}{2}$	1,908,400	114	3 $\frac{1}{2}$	66,794	..	
9,285,677	3	10,837,614	138	3	325,128	Les annuités sur l'empr. impérial, montant à 230,000 l.st. sont expirées le 1 mai 1819.	Par le même acte, pour 1819, 237,512 l.st.
	3 $\frac{1}{2}$	1,842,000	124	3 $\frac{1}{2}$	64,484		
12,000,000	3	17,152,000	142	3	514,560		
4,101,024	3	5,320,415	145	3	159,612	..	Par le même acte, p. 1820, 283,210 l.st.
	3 $\frac{1}{2}$	583,700	129	3 $\frac{1}{2}$	20,429	..	
12,000,000	3	47,064,000	142	3	511,920	..	

1 centimes de notre monnaie.

(MOREAU.)

ÉTAT de la autrichiens. Cet état indique le montant ont été effectués; il fait aussi connaître le t; enfin le montant actuel des annuités via

	NCES arine et tillerie s, avant lans les la dette nte.	TOTAL de la dette FLOTTANTE.	MONTANT total de la dette non rachetée et flottante.
	v. st.	liv. st.	liv. st.
Le	I....	8,759,500	248,453,400
Le	3,208	10,010,177	249,210,896
	3,320	10,161,889	247,859,554
	3,651	11,637,020	247,828,335
	2,002	12,642,485	247,274,950
	9,338	13,076,902	246,121,867
	1,280	12,488,649	244,026,514
	7,491	14,825,860	244,440,306
	7,824	18,501,116	252,525,834
	3,637	19,036,475	266,913,712
	4,615	26,913,307	328,774,613
	1.897	19,300,989	374,624,763
	3,722	21,233,906	402,759,742
	9,282	21,736,158	436,672,492
	4.119	28,328,219	451.695.766

TABLEAU V. *

État des VARIATIONS sur le montant du CAPITAL de la BANQUE, depuis la date de sa première charte jusqu'au moment actuel (1832).

		liv. st.	s.	d.
1694	Souscription primitive..........	1,200,000	0	0
1697	Souscription nouvelle...........	1,001,171	10	0
		2,201,171	10	0
1707	Souscription rendue.......... ..	1,001,171	10	0
		1,200,000	0	0
1709	Souscription nouvelle..........	1,001,171	10	0
		2,201,171	10	0
1709	Souscription nouvelle...........	2,201,171	10	0
		4,402,343	0	0
1709	Appel de.....................	656,204	1	9
		5,058,547	1	9
1710	Appel de	501,448	12	11
		5,559,995	14	8
1722	Souscription nouvelle...........	3,400,000	0	0
		8,959,995	14	8
1742	Appel de....................	840,004	5	4
		9,800,000	0	0
1746	Appel de....................	980,000	0	0
		10,780,000	0	0
1782	Appel de....................	862,400	0	0
		11,642,400	0	0
1816	Addition de 25 pour cent au fonds des différents actionnaires......	2,910,600	0	0
	Total.	14,553,000	0	0

* Tous les tableaux relatifs à la Banque sont officiels et ont été préparés en 1832 par M. William Smee, agent comptable de la compagnie. Par des raisons typographiques nous avons supprimé la signature dont ils sont revêtus dans l'original.

N. de l'édit. fran.

TABLEAU VI.

État des distributions annuelles faites aux actionnaires de la Banque, et indication du taux pour cent de ces distributions sur le capital de la Banque, dans chaque année où elles ont eu lieu depuis 1790 jusqu'à 1831.

Années.	Capital.	Montant du Dividende.	Taux annuel p. cent.	Bonis.	Taux pour cent.
1790	11,642,400	314,968	7		
1791	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1792	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1793	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1794	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1795	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1796	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1797	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1798	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1799	*Idem*	*Idem*	*Idem*	1,164,240	En 5 p. c. 1797, étant de 10 p. c. sur le capital du fonds de la Banque.
1800	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1801	*Idem*	*Idem*	*Idem*	582,120	En 5 p. c., effets de la marine étant de 5 p. c. sur le capital du fonds de la Banque.
1802	*Idem*	*Idem*	*Idem*	291,060	En 5 p. c. effets de la marine étant de 2 l. st. 10 sch. p. c. sur le capital du fonds de la Banque, 5 p. c. argent.
1803	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1804	*Idem*	*Idem*	*Idem*	582,120	
1805	*Idem*	1,397,088	5 Avril	L. 3 1/2 12	
			10 Oct.	L. 8 1/2	
1806	*Idem*	*Idem*	5 Avril	L. 3 1/2 12	
1807	*Idem*	1,164,240	10 Oct.	L. 8 1/2	
1808	*Idem*	*Idem*	10		
1809	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1810	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1811	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1812	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1813	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1814	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1815	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1816	*Idem*	582,120	*Idem*		
	14,553,000 (5 Avr. 10 oct.)	demi-année 727,650 demi-année	*Idem*	2,910,600	25 o/o d'accroissement sur le capital.
1817	*Idem*	1,455,300	*Idem*		
1818	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1819	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1820	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1821	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1822	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1823	*Idem*	1,164,240	8		
1824	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1825	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1826	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1827	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1828	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1829	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1830	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
1831	*Idem*	*Idem*	*Idem*		
		46,016,526		5,530,140	Total. 51,546,666

TABLEAU VII.

État de toutes les distributions faites par la Banque d'Angleterre aux actionnaires de ses fonds, soit en argent, soit en transferts d'annuités de 5 pour cent, ou de toute autre manière, tels que bonis, accroissement de dividende ou de capital, depuis le 25 février 1797 jusqu'au 31 mars 1832 : le tout ajouté au dividende ordinaire de 7 pour cent sur le capital existant en 1797, y compris tout le dividende payé depuis juin 1816 sur l'accroissement du capital : indication des époques où les distributions ont été faites, et du montant général.

Époque			
En juin 1799, 10 p. %.	Boni en 5 p. % 1797 sur 11,642,400 est de		1,164,240
—mai 1801, 5	*Idem* Effets de la marine 5 p. %..	*Idem*	582,120
—nov. 1802, 2 1/2	*Idem* *Idem*	*Idem*	291,060
—oct. 1804, 5	*Idem* argent	*Idem*	582,120
—oct. 1805, 5	*Idem* *Idem*	*Idem*	582,120
—oct. 1806, 5	*Idem* *Idem*	*Idem*	582,120
Depuis avril 1807 jusqu'à oct. 1822 inclusivement	L'accroissement du dividende au taux de 3 p. % par an, sur 11,642,400, est pour 16 ans de		5,588,352
Depuis avril 1823 jusqu'à oct. 1831, inclusivement..................	L'accroissement du dividende au taux de 1 p. % par an, sur 11,642,400, est pour 16 ans, de......................		1,047,816
En juin 1816....................	L'accroissement de capital à 25 p. %		2,910,600
Depuis oct. 1815 jusqu'à oct. 1822, inclusivement..................	Dividende au taux de 10 p. % par an sur le capital accru de 2,910,600 liv. st., est pour 6 ans et demi de.....		1,891,890
Depuis avril 1823 jusqu'à oct. 1831, inclusivement..................	Le dividende au taux de 8 p. % par an sur le capital accru de 2,910,600 liv. st., est pour 9 ans de............		2,095,632
	Total		17,318,070

Dividende annuel payable sur les actions de la Banque émises en 1797, sur un capital de 11,642,400 liv. st. au taux de 7 p. % par an	814,968
Dividende annuel payable depuis juin 1816, sur un capital de 14,553,000, jusqu'à octobre 1822 inclusivement, au taux de 10 p. % par an..	1,455,300
Dividende annuel payable depuis avril 1823 jusqu'au 31 mars 1832, inclusivement, sur un capital de 14,553,000 liv. st. au taux de 8 p. %.	1,164,240

TABLEAU VIII.

ÉTAT DES PERTES DE LA BANQUE.

	liv. st.
Les pertes faites annuellement par la compagnie de la Banque d'Angleterre, sur les escomptes, ont été depuis 1795 jusqu'à 1831, inclusivement de..............................	31,696
Les pertes de la compagnie, par suite de faux commis dans les inscriptions des fonds publics, se sont élevées, annuellement, depuis 1822, à une somme de......................	40,204

TABLEAU IX.

État des pertes annuelles subies par la Banque par suite de faux commis dans les inscriptions des fonds publics pendant chaque année de 1822 à 1831 inclusivement.

	liv. st.
En 1822..................	12,676
1823	
1824	360,214
1825	972
1826	10,996
1827	1,612
1828	1,110
1829	700
1830	11,869
1831	1,891
	402,040

État des faux billets de banque découverts au moment de la présentation pour le paiement.

ANNÉES.	D'une liv. st.	De deux liv. st.	De cinq liv. st.	De dix liv. st.	De vingt liv. st.	De vingt-cinq liv. st.	Nombre total des faux billets.	Valeur totale des billets.
								liv. st.
1828	725	34	358	66	4	...	1,187	3,343
1829	613	30	432	40	3	...	1,118	3,293
1830	273	23	281	37	..	1	615	2,119
1831	193	28	134	12	2	...	369	1,079

TABLEAU X.

État des billets de banque qui ont été en circulation pendant chaque trimestre de l'année, depuis 1792 jusqu'au moment actuel (1832).

	CIRCULATION PENDANT LES TRIMESTRES FINISSANT			
	31 mars	30 juin.	30 septembre.	31 décembre.
	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.
1792 Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	11,299,040	11,759,100	11,367,160	11,202,840
1793 idem.	12,009,370	12,257,420	11,023,190	11,066,460
1794 idem.	11,396,240	10,549,710	10,422,900	10,964,980
1795 idem.	12,421,260	10,888,090	11,025,840	11,596,520
1796 Idem.	10,809,690	10,767,750	9,696,410	9,609,340
1797 idem, y compris les billets au-dessous de 5 l. st.	9,820,190	11,749,070	11,003,070	11,386,480
1798 idem. idem. . .	12,879,590	13,016,320	12,152,010	12,253,220
1799 idem. idem. . .	12,985,180	13,758,870	13,364,660	13,776,160
1800 idem. idem. . .	15,023,430	14,955,870	15,129,250	15,491,780
1801 idem. idem. . .	16,443,710	15,822,180	15,292,100	15,680,310
1802 idem. idem. . .	15,588,560	16,787,410	16,958,800	17,397,760
1803 idem. idem. . .	15,661,510	16,233,690	16,780,380	17,266,510
1804 idem. idem. . .	17,633,620	17,611,090	17,133,570	17,248,690
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	17,618,480	12,449,050	12,063,970	12,063,360
Idem. au-dessous..		4,481,100	4,424,430	4,431,620
1805. . . .	17,618,480	16,930,150	16,488,400	16,494,980
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	12,425,470	12,715,090	12,410,430	12,422,260
Idem. au-dessous.. . . .	4,427,970	4,304,910	4,263,230	4,190,430
1806. . . .	16,853,440	17,020,000	16,673,660	16,612,690
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	12,427,290	12,731,850	12,744,520	12,257,470
Idem. au-dessous.. . . .	4,230,180	4,059,370	4,230,140	4,142,710
1807. . . .	16,657,470	16,791,220	16,974,660	16,400,180
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	12,524,810	13,189,270	13,060,650	13,259,780
Idem. au-dessous.. . . .	4,121,050	3,995,490	4,113,970	4,163,380
1808. . . .	16,645,860	17,184,760	17,174,620	17,423,160
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	13,504,510	13,978,370	14,144,960	14,464,730
Idem. au-dessous.. . . .	4,335,880	4,555,880	5,195,830	5,477,730
1809. . . .	17,840,390	18,534,250	19,340,790	19,942,460
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	14,544,420	15,177,400	17,075,640	16,873,760
Idem. au-dessous. . . .	5,898,320	6,168,700	7,094,330	7,333,130
1810. . . .	20,442,740	21,346,100	24,170,270	24,206,890
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	16,096,080	16,274,680	15,717,320	15,413,310
Idem. au-dessous. . . .	7,237,350	7,334,550	7,562,240	7,495,180
1811. . . .	23,333,430	23,609,230	23,279,560	22,908,490

Circulation des billets de banque. Suite du Tableau X.

CIRCULATION PENDANT LES TRIMESTRES FINISSANT				
	31 mars.	30 juin.	30 septembre.	31 décembre.
	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	15,816,350	15,458,660	15,833,770	15,647,350
Idem. au-dessous. . . .	7,505,670	7,465,560	7,626,500	7,672,170
1812. . . .	23,322,020	22,924,220	23,460,270	23,319,520
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	16,144,920	16,138,590	15,899,210	16,092,590
Idem. au-dessous. . . .	7,788,220	7,807,600	8,057,120	8,165,940
1813. . . .	23,933,140	23,946,190	23,956,330	24,258,530
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	16,803,390	17,237,670	19,067,920	18,502,690
Idem. au-dessous. . . .	8,354,320	8,626,600	9,571,950	9,465,910
1814. . . .	25,157,710	25,864,270	28,639,850	27,968,600
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	18,075,430	17,936,610	17,714,910	16,912,840
Idem. au-dessous. . . .	9,222,860	9,076,830	9,456,520	9,161,730
1815. . . .	27,298,290	27,103,440	27,171,430	26,074,570
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	17,484,520	17,311,280	18,063,320	17,472,630
Idem. au-dessous. . . .	9,088,760	9,051,960	9,170,380	8,656,410
1816. . . .	26,573,280	26,363,240	27,233,700	26,129,040
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	18,900,600	19,645,180	21,517,920	21,167,300
Idem. au-dessous. . . .	8,237,690	7,896,020	7,986,160	7,748,640
1817. . . .	27,138,290	27,541,200	29,504,080	28,915,940
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	20,957,420	20,113,410	19,356,050	18,523,430
Idem. au-dessous. . . .	7,458,310	7,379,930	7,537,460	7,481,810
1818. . . .	28,415,730	27,493 340	26,893,510	26,005,240
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	18,363,220	18,165,090	18,182,030	16,950,240
Idem. au-dessous. . . .	7,431,220	7,226,880	17,301,930	6,960,560
1819. . . .	25,794,440	25,391,970	25,483,960	23,910,800
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	17,375,740	17,099,080	17,707,470	16,708,650
Idem. au-dessous. . . .	6,758,110	6,662,920	6,757,020	6,569,380
1820. . . .	24,133,850	23,762,900	24,464,490	23,278,030
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	17,635,790	17,489,950	18,030,900	16,558,730
Idem. au-dessous. . . .	6,521,270	5,398,330	2,718,460	1,957,190
1821. . . .	24,157,060	22,888,280	20,749,360	18,515,920
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	17,136,470	16,256,140	17,503,640	16,402,170
Idem. au-dessous. . . .	1,450,330	1,063,170	875,800	763,770
1822. . . .	18,586,800	17,319,310	18,379,440	17,165,940

Circulation des billets de banque. Suite du Tableau X.

CIRCULATION PENDANT LES TRIMESTRES FINISSANT				
	31 mars.	30 juin.	30 septembre.	31 décembre
	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	17,447,550	17,375,760	18,709,020	18,603,210
Idem. au-dessous.	689,560	617,510	557,010	518,480
1823.	18,137,110	17,993,270	19,266,030	19,121,690
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	19,174,890	19,442,730	20,177,820	19,913,040
Idem. au-dessous.	490,310	464,060	446,590	431,930
1824.	19,665,200	19,906,790	20,624,410	20,344,970
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	20,665,600	19,429,990	19,378,290	19,245,430
Idem. au-dessous.	418,870	407,780	398,070	503,410
1825.	21,084,470	19,837,770	19,776,360	19,748,840
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	23,135,690	21,563,030	20,517,790	19,055,600
Idem. au-dessous.	1,343,980	1,489,940	1,215,850	895,670
1826.	24,479,670	23,052,970	21,733,640	19,951,270
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	20,583,570	21,054,260	21,916,750	20,314,060
Idem. au-dessous.	686,670	550,420	487,770	448,320
1827.	21,270,240	21,612,680	22,404,520	20,762,380
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	21,118.540	20,256,960	21,166,790	20,041,510
Idem. au-dessous.	419,980	399,510	384,250	371,820
1828.	21,538,520	20.656,470	21,551,040	20,413,330
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	19,971,690	19,222,300	19,425,030	18,575,980
Idem. au-dessous.	358,860	344,750	335,010	326,170
1829.	20,330,550	19,567,050	19,760,040	18,902,150
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	19,663,950	20,694,890	21,041,660	19,301,630
Idem. au-dessous.	321,330	317,010	313,720	310,220
1830.	19,985,280	21,011,900	21,355,580	19,611,850
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	19,268,840	18,339,130	18,446,600	15,980,990
Idem. au-dessous.	307,270	304,850	302,760	301 0
1831.	19,576,110	18,643,980	18,749,360	16,282,060
Billets de banque de 5 liv. st. et au-dessus.	17,900,950	17,579,920		
Idem. au-dessous.	299,280	297,110		
1832.	18,200,230	17,877,030		

TABLEAU XI.

État approximatif des bénéfices réalisés par la Banque, sur l'escompte des effets et bons du gouvernement, et des billets du commerce.

Circulation......................	20,000,000	
Dépôts du gouvernement..........	4,000,000	.... 24,000,000 de liv. st.

Dont 16,000,000 environ en papier, et huit en dépôts de lingots.

	liv. st.		
Effets 16,000,000, c'est-à-dire,			
9,000,000 en bons du trésor..... à $2\frac{1}{4}$ p. o/o...	202,500		
800,000 en effets publics....... à 3 p. o/o	24,000		
1,000,000 sur papier du commerce. à 3 p. o/o....	30,000		
500,000 papier sur la province. à $3\frac{1}{2}$ p. o/o....	17,500		
4,700,000 .... à $4\frac{1}{2}$ p o/o...	193,875		
16,000,000		467,875	
Déduire :			
Dépenses pour la circulation....................	106,000		
Idem pour les dépôts du gouvernement.........	10,000		
Droits du timbre sur le papier de circulation....	70,000		
1 pour cent sur le capital (possédé par le gouvernement à 3 pour cent)................	147,000		
		333,000	
			134,875

DETTE PUBLIQUE.

	liv. st.		
Montant des sommes reçues du gouvernement pour l'administration de la dette publique, et des annuités viagères pour l'année 1832..	251,000		
Déduire :			
Dépenses pour l'administration de la dette.....	164,000		
Idem pour les annuités viagères...........	3,000		
Pertes causées par les faux sur une moyenne de dix années............................	40,000		
		204,000	
			44,000
Total des bénéfices			178,875

TABLEAU XII.

État des effets du commerce escomptés chaque année par la Banque d'Angleterre, depuis 1795.

ANNÉES	liv. st.	ANNÉES	liv. st.	ANNÉES	liv. st.	ANNÉES	liv. st.
1795	2,946,500	1805	11,366,500	1815	14,947,100	1825	4,941,500
1796	3,505,000	1806	12,380,100	1816	11,416,400	1826	4,908,300
1797	5,350,000	1807	13,484,600	1817	3,960,600	1827	1,240,400
1798	4,490,600	1808	12,950,100	1818	4,325,200	1828	1,167,400
1799	5,403,900	1809	15,475,700	1819	6,515,000	1829	2,250,700
1800	6,401,900	1810	20,070,600	1820	3,883,600	1830	919,900
1801	7,905,100	1811	14,355,400	1821	2,676,700	1831	1,533,600
1802	7,523,300	1812	14,291,600	1822	3,366,700		
1803	10,747,600	1813	12,330,200	1823	3,123,800		
1804	9,982,400	1814	13,285,800	1824	2,369,800		

État des effets escomptés dans chaque trimestre, depuis 1815 jusqu'à 1831.

ANNÉES.	PREMIER trimestre finissant le 31 mars.	SECOND trimestre finissant le 30 juin.	TROISIÈME trimestre finissant le 30 septembre.	QUATRIÈME trimestre finissant le 31 décembre.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
1815	13,611,500	13,846,500	16,613,200	15,717,300
1816	14,315,900	13,380,400	10,569,400	7,399,800
1817	5,823,500	4,148,300	3,329,300	2,541,200
1818	2,976,900	2,847,800	4,610,400	6,865,700
1819	8,363,700	6,632,300	6,021,600	5,042,200
1820	4,810,700	3,605,500	3,987,600	3,130,700
1821	3,238,300	2,715,100	2,294,100	2,459,300
1822	3,137,000	3,216,500	3,388,700	3,724,600
1823	4,107,200	3,252,200	2,801,400	2,334,200
1824	2,226,800	2,553,500	2,449,800	2,248,900
1825	2,466,800	3,973,700	5,486,000	7,839,500
1826	9,586,700	5,037,400	2,950,500	2,164,800
1827	2,198,600	1,226,400	1,107,500	1,239,800
1828	1,298,400	1,165,600	1,170,800	2,157,200
1829	3,952,900	3,283,700	2,611,800	2,152,700
1830	1,860,500	1,414,600	1,275,000	1,930,700
1831	2,549,200	3,240,200	3,422,500	3,771,500

TABLEAU XIII.

État des effets escomptés pour le compte des banquiers, pendant l'année 1831.

liv. st.

844,077.

N. B. On n'a tenu aucun état séparé des escomptes faits pour les banquiers, avant 1831.

SUCCURSALES DE LA BANQUE.

État des effets escomptés par les banques succursales de la Banque d'Angleterre, pendant les années 1828, 1829, 1830 et 1831.

	liv. st.
En 1828	281,000
1829	750,000
1830	700,000
1831	1,718,000

TABLEAU XIV.

État des billets de banque en circulation, des dépôts et de toutes les garanties ou valeurs possédées par la Banque, le 28 février et le 31 août de chaque année, depuis 1778 jusqu'au 7 août 1832.

	liv. st.			liv. st.
Février 28, 1778.		**Février 28, 1778.**		
		Garanties :		
Billets de banque en circulation. .	7,440,330	Publiques	7,898,292	11,220,520
Dépôts	4,662,150	Particulières	3,322,228	
		Lingots		2,010,690
	12,102,480	Reste	1,128,730	13,231,210
Août 31, 1778.		**Août 31, 1778.**		
		Garanties :		
Billets de banque en circulation. .	6,758,070	Publiques	6,540,433	9,627,970
Dépôts	4,715,580	Particulières	3,087,537	
		Lingots		3,128,420
	11,473,650	Reste	1,282,740	12,756,390
Février 28, 1779.		**Février 28, 1779.**		
		Garanties :		
Billets de banque en circulation. .	9,012,610	Publiques	8,862,242	10,935,910
Dépôts	4,358,160	Particulières	2,073,668	
		Lingots		3,711,150
	13,370,770	Reste	1,276,290	14,647,060
Août 31, 1779.		**Août 31, 1779.**		
		Garanties :		
Billets de banque en circulation. .	7,276,540	Publiques	7,493,649	9,849,840
Dépôts	5,201,040	Particulières	2,356,191	
		Lingots		3,983,300
	12,477,580	Reste	1,355,560	13,833,140
Février 29, 1780.		**Février 29, 1780.**		
		Garanties :		
Billets de banque en circulation. .	8,410,790	Publiques	9,145,659	10,901,030
Dépôts	4,723,890	Particulières	1,755,371	
		Lingots		3,581,060
	13,134,680	Reste	1,347,460	14,482,090
Août 31, 1780.		**Août 31, 1780.**		
		Garanties :		
Billets de banque en circulation . .	6,341,600	Publiques	6,740,514	10,345,540
Dépôts	6,655,800	Particulières	3,605,026	
		Lingots		4,179,370
	12,997,400	Reste	1,527,510	14,524,910

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties.

Février 28, 1781.	liv. st.
Billets de banque en circulation..	7,092,450
Dépôts	5,796,830
	12,889,280

Février 28, 1781. Garanties :		liv. st.
Publiques	8,640,073	11,186,140
Particulières	2,546,067	
Lingots		3,279,940
Reste	1,576,800	14,466,080

Août 31, 1781.	liv. st.
Billets de banque en circulation..	6,309,430
Dépôts	5,921,630
	12,231,060

Août 31, 1781. Garanties :		liv. st.
Publiques	6,609,457	11,110,510
Particulières	4,501,053	
Lingots		2,862,590
Reste	1,742,040	13,973,100

Février 28, 1782.	liv. st.
Billets de banque en circulation..	8,028,880
Dépôts	6,130,300
	14,159,180

Février 28, 1782. Garanties :		liv. st.
Publiques	10,346,055	13,794,070
Particulières	3,448,015	
Lingots		2,157,860
Reste	1,792,750	15,951,930

Août 31, 1782.	liv. st.
Billets de banque en circulation..	6,759,310
Dépôts	6,759,450
	13,518,760

Août 31, 1782. Garanties :		liv. st.
Publiques	8,987,573	13,483,790
Particulières	4,496,217	
Lingots		1,956,550
Reste	1,921,530	15,440,340

Février 28, 1783.	liv. st.
Billets de banque en circulation..	7,675,090
Dépôts	4,465,000
	12,140,090

Février 28, 1783. Garanties :		liv. st.
Publiques	10,016,349	12,795,780
Particulières	2,779,431	
Lingots		1,321,190
Reste	1,976,880	14,116,970

Août 30, 1783.	liv. st.
Billets de banque en circulation..	6,307,270
Dépôts	6,105,650
	12,412,920

Août 30, 1783. Garanties :		liv. st.
Publiques	9,566,037	13,841,800
Particulières	4,275,763	
Lingots		590,000
Reste	2,018,960	14,431,880

Février 28, 1784.	liv. st.
Billets de banque en circulation..	6,202,760
Dépôts	3,903,920
	10,106,680

Février 28, 1784. Garanties :		liv. st.
Publiques	7,789,291	11,619,220
Particulières	3,829,929	
Lingots		655,840
Reste	2,168,380	12,275,060

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties.

Août 31, 1784.

	liv. st.
Billets de banque en circulation ..	5,592,510
Dépôts	6,267,130
	11,859,640

Garanties :		liv. st.
Publiques	8,435,777	12,524,380
Particulières	4,088,603	
Lingots..............		1,539,830
Reste	2,204,570	14,064,210

Février 28, 1785.

	liv. st.
Billets de banque en circulation..	5,923,090
Dépôts........................	6,669,160
	12,592,250

Garanties :		liv. st.
Publiques	7,198,564	12,172,490
Particulières	4,973,926	
Lingots.............		2,740,829
Reste	2,321,060	14,913,310

Août 31, 1785.

	liv. st.
Billets de banque en circulation..	6,570,650
Dépôts........................	6,252,030
	12,822,680

Garanties :		liv. st.
Publiques	6,725,891	9,944,570
Particulières	3,218,679	
Lingots..............		5,487,040
Reste	2,608,930	15,431,610

Février 28, 1786.

	liv. st.
Billets de banque en circulation..	7,581,960
Dépôts......	6,151,660
	13,733,620

Garanties :		liv. st.
Publiques	6,836,459	10,353,240
Particulières	3,516,781	
Lingots..............		5,979,090
Reste	2,598,710	16,332,330

Août 31, 1786.

	liv. st.
Billets de banque en circulation..	8,184,330
Dépôts	5,867,240
	14,051,570

Garanties :		liv. st.
Publiques	7,988,,241	10,378,780
Particulières	2,390,539	
Lingots		6,311,050
Reste	2,638,260	16,689,830

Février 28, 1787.

	liv. st.
Billets de banque en circulation..	8,329,840
Dépôts........................	5,902,080
	14,231,920

Garanties :		liv. st.
Publiques	7,642,587	11,359,050
Particulières	3,716,463	
Lingots.............		5,626,690
Reste	2,753,820	16,985,740

Août 31, 1787.

	liv. st.
Billets de banque en circulation..	9,685,720
Dépôts.........................	5,631,540
	15,317,260

Garanties :		liv. st.
Publiques	8,066,303	11,853,660
Particulières	3,787,357	
Lingots		6,293,000
Reste	2,829,400	18,146,660

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties.

	liv. st.			liv. st.
Février 29, 1788.		**Février 29, 1788.**		
		Garanties :		
Billets de banque en circulation..	9,561,120	Publiques	7,833,857	11,864,510
Dépôts...........................	5,177,050	Particulières	4,030,653	
		Lingots..............		5,743,440
	14,738,170	Reste	2,869,780	17,607,950
Août 30, 1788.		**Août 30, 1788.**		
		Garanties :		
Billets de banque en circulation..	10,002,880	Publiques	8,840,068	11,570,320
Dépôts........................	5,528,640	Particulières	2,730,252	
		Lingots..............		6,899,160
	15,531,520	Reste	2,937,960	18,469,480
Février 28, 1789.		**Février 28, 1789.**		
		Garanties :		
Billets de banque en circulation..	9,807,210	Publiques	8,249,582	10,960,690
Dépôts........................	5,537,370	Particulières	2,711,108	
		Lingots..............		7,228.730
	15,344,580	Reste	2,844,840	18,189,420
Août 31, 1789.		**Août 31, 1789.**		
		Garanties :		
Billets de banque en circulation..	11,121,800	Publiques	9,661,859	11,697,760
Dépôts......................	6,402,450	Particulières	2,035,961	
		Lingots..............		8,645,860
	17,524,250	Reste	2,819,370	20,343,620
Février 28, 1790.		**Février 28, 1790.**		
		Garanties :		
Billets de banque en circulation..	10,040,540	Publiques	8,347,387	10,332,120
Dépôts........................	6,223,270	Particulières	1,984,733	
		Lingots.............		8,633,000
	16,263,810	Reste	2,700,310	18,965,120
Août 31, 1790.		**Août 31, 1790.**		
		Garanties :		
Billets de banque en circulation..	11,433,340	Publiques	10,047,257	12,003,520
Dépôts......	6,199,200	Particulières	1,956,263	
		Lingots...		8,386,330
	17,632,540	Reste	2,757,310	20,389,850
Février 28, 1791.		**Février 28, 1791.**		
		Garanties :		
Billets de banque en circulation..	11,439,200	Publiques	10,380,358	12,602,640
Dépôts.......................	6,364,550	Particulières	2,222,282	
		Lingots.............		7,869,410
	17,803,750	Reste	2,668,300	20,472,050

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties.

Août 31, 1791.

	liv. st.
Billets de banque en circulation..	11,672,320
Dépôts........................	6,437,730
	18,110,050

Août 31, 1791.

Garanties :		liv. st.
Publiques	10.921,300	12,819,940
Particulières	1,898,640	
Lingots..............		8,055,510
Reste	2,765,400	20,875,450

Février 29, 1792.

	liv. st.
Billets de banque en circulation..	11,307,380
Dépôts........................	5,523,370
	16,830,750

Février 29, 1792.

Garanties :		liv. st.
Publiques	9,938,799	13,068,560
Particulières	3,129,761	
Lingots..............		6,468,060
Reste	2,705,870.	19,536,620

Août 31, 1792.

	liv. st.
Billets de banque en circulation..	11,006,300
Dépôts........................	5,526,480
	16,532,780

Août 31, 1792

Garanties :		liv. st.
Publiques	10,715,041	13,905,910
Particulières	3,190,869	
Lingots..............		5,357,380
Reste	2,730,510	19,263,290

Février 28, 1793.

	liv. st.
Billets de banque en circulation..	11,888,910
Dépôts........................	5,346,450
	17,235,360

Février 28, 1793,

Garanties :		liv. st.
Publiques	9,549,209	16,005,250
Particulières	6,456,041	
Lingots..............		4,010,680
Reste	2,780,570	20,015,930

Août 31, 1793.

	liv. st.
Billets de banque en circulation..	10,865,050
Dépôts........................	6,442,810
	17,307,860

Août 31, 1793.

Garanties:		liv. st.
Publiques	10,381,838	14,809,680
Particulières	4,427,842	
Lingots..............		5,322,010
Reste	2,823,830	20,131,690

Février 28, 1794.

	liv. st.
Billets de banque en circulation..	10,744,020
Dépôts........................	7,891,810
	18,635,830

Février 28, 1794.

Garanties :		liv. st.
Publiques	9,950,756	14,524,550
Particulières	4,573,794	
Lingots..............		6,987,110
Reste	2,875,830	21,511,660

Août 30, 1794.

	liv. st.
Billets de banque en circulation..	10,286,780
Dépôts........................	5,935,710
	16,222,490

Août 30, 1794.

Garanties :		liv. st.
Publiques	8,863,048	12,446,460
Particulières	3,583,412	
Lingots..............		6,770,110
Reste	2,994,080	19,216,570

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties.

	liv. st.			liv. st.
Février 28, 1795.		**Février 28, 1795.**		
		Garanties :		
Billets de banque en circulation..	14,017,510	Publiques	13,164,172	16,811,340
Dépôts......................	5,973,020	Particulières	3,647,168	
		Lingots..............		6,127,720
	19,990,530	Reste	2,948,530	22,939,060
Août 31, 1795.		**Août 31, 1795.**		
		Garanties :		
Billets de banque en circulation..	10,862,200	Publiques	13,250,904	16,989,920
Dépôts......................	8,154,980	Particulières	3,739,016	
		Lingots..............		5,136,350
	19,017,180	Reste	3,109,090	22,126,270
Février 29, 1796.		**Février 29, 1796.**		
		Garanties :		
Billets de banque en circulation..	10,729,520	Publiques	12,951,812	17,139,840
Dépôts......................	5,702,360	Particulières	4,188,028	
		Lingots..............		2,539,630
	16,431,880	Reste	3,247,590	19,679,470
Août 31, 1796.		**Août 31, 1796.**		
		Garanties :		
Billets de banque en circulation..	9,246,790	Publiques	10,875,347	17,025,470
Dépôts......................	6,656,320	Particulières	6,150,123	
		Lingots..............		2,122,950
	15,902,110	Reste	3,245,310	19,148,420
Février 28, 1797.		**Février 28, 1797.**		
		Garanties :		
Billets de banque en circulation..	9,674,780	Publiques	11,714,431	16,837,750
Dépôts......................	4,891,530	Particulières	5,123,319	
		Lingots..............		1,086,170
	14,566,310	Reste	3,357,610	17,923,920

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties.

Août 31, 1797.

		liv. st.
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et en bons de la poste.....	10,246,535	11,114,120
En billets de banque au-dessous de 5 l. st...........	867,585	
Dépôts......................		7,765,350
		18,879,470

Août 31, 1797.

Garanties :		liv. st.
Publiques	8,765,224	18,261,170
Particulières	9,465,946	
Lingots................		4,089,620
Reste 3,471,320		22,350,790

Février 28, 1798.

Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste........	11,647,610	13,095,830
En billets de banque au-dessous de 5 l. st...........	1,448,220	
Dépôts......................		6,148,900
		19,244,730

Février 28, 1798.

Garanties :		
Publiques	11,241,333	16,799,500
Particulières	5,558,167	
Lingots................		5,828,940
Reste 3,383,710		22,628,440

Août 31, 1798.

Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste........	10,649,550	12,180,610
En billets de banque au-dessous de 5 l. st...........	1,531,060	
Dépôts......................		8,300,720
		20,481,330

Août 31, 1798.

Garanties :		
Publiques	10,930,038	17,349,640
Particulières	6,419,602	
Lingots................		6,546,100
Reste 3,414,410		23,895,740

Février 28, 1799.

Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste........	11,494,150	12,959,800
En billets de banque au-dessous de 5 l. st...........	1,465,650	
Dépôts......................		8,131,820
		21,091,620

Février 28, 1799.

Garanties :		
Publiques	11,510,677	17,039,030
Particulières	5,528,353	
Lingots................		7,563,900
Reste 3,511,310		24,602,930

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties.

Août 31, 1799.

		liv. st.
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste........	12,047,790	13,389,490
En billets de banque au-dessous de 5 l. st...........	1,341,700	
Dépôts.....................		7,642,240
		21,031,730

Février 28, 1800.

		liv. st.
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste........	15,372,930	16,844,470
En billets de banque au-dessous de 5 l. st...........	1,471,540	
Dépôts.......		7,062,680
		23,907,150

Août 31, 1800.

		liv. st.
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste........	13,448,540	15,047,180
En billets de banque au-dessous de 5 l. st...........	1,598,640	
Dépôts.....................		8,335,060
		23,382,340

Février 28, 1801.

		liv. st.
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste........	13,578,520	16,213,280
En billets de banque au-dessous de 5 l. st...........	2,634,760	
Dépôts.........................		10,745,840
		26,959,120

Août 31, 1799.

Garanties :		liv. st.
Publiques	9,452,955	16,930,440
Particulières	7,477,485	
Lingots.................		7,000,780
Reste 2,899,490		23,931,220

Février 28, 1800.

Garanties :		liv. st.
Publiques	13,975,663	21,424,050
Particulières	7,448,387	
Lingots................		6,144,250
Reste 3,661,150		27,568,300

Août 31, 1800.

Garanties :		liv. st.
Publiques	13,586,590	22,138,420
Particulières	8,551,830	
Lingots................		5,150,450
Reste 3,906,630		27,288,870

Février 28, 1801.

Garanties :		liv. st.
Publiques	15,958,011	26,424,730
Particulières	10,466,719	
Lingots................		4,640,120
Reste 4,105,730		31,064,850

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties.

Août 31, 1801.		liv. st.
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste........	12,143,460	14,556,110
En billets de banque au-dessous de 5 l. st............	2,412,650	
Dépôts........................		8,133,830
		22,689,940

Août 31, 1801.		liv. st.
Garanties :		
Publiques	11,926,873	22,209,570
Particulières	10,282,697	
Lingots...............		4,335,260
Reste 3,854,890		26,544,830

Février 28, 1802.		
Circulation en billets de banque de 5. l. st. et au-dessus, et en bons de la poste........	12,574,460	15,186,880
En billets de banque au-dessous de 5 l. st...........	2,612,020	
Dépôts......................		6,858,210
		22,045,090

Février 28, 1802.		
Garanties:		
Publiques	14,199,094	21,959,820
Particulières	7,760,726	
Lingots................		4,152,950
Reste 4,067,680		26,112,770

Août 31, 1802.		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste........	13,848,470	17,097,680
En billets de banque au-dessous de 5 l. st...........	3,249,160	
Dépôts......................		9,739,140
		26,836,770

Août 31, 1802.		
Garanties :		
Publiques	13,528,599	27,113,360
Particulières	13,584,761	
Lingots.		3,891,780
Reste 4,168,370		31,005,140

Février 28, 1803.		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	12,350,970	15,319,930
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	2,968,960	
Dépôts.		8,050,240
		23,370,170

Février 28, 1803.		
Garanties :		
Publiques	9,417,887	23,914,900
Particulières	14,497,013	
Lingots.		3,776,750
Reste 4,321,480		27,691,650

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties.

Août 31, 1803.		liv. st.	Août 31, 1803.		liv. st.
			Garanties :		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste	12,217,390	15,983,330	Publiques	13,336,179	26,918,840
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	3,765,940		Particulières	13,582,661	
Dépôts		9,817,240	Lingots		3,592,580
		25,800,570	Reste 4,710,770		30,511,340

Février 29, 1804.			Février 29, 1804.		
			Garanties :		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste	12,546,560	17,077,830	Publiques	14,684,686	26,998,970
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	4,531,270		Particulières	12,314,284	
Dépôts		8,676,830	Lingots		3,372,140
		25,754,660	Reste 4,616,450		30,371,110

Août 31, 1804.			Août 31, 1804		
			Garanties :		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste	12,466,790	17,153,890	Publiques	14,093,395	25,826,680
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	4,687,100		Particulières	10,833,285	
Dépôts		9,715,530	Lingots		5,879,190
		26,869,420	Reste 4,836,450		31,705,870

Février 28, 1805.			Février 28, 1805.		
			Garanties :		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste	13,011,010	17,871,170	Publiques	16,889,501	28,661,390
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	4,860,160		Particulières	11,771,889	
Dépôts		12,083,620	Lingots		5,883,800
		29,954,790	Reste 4,599,400		34,545,190

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties.

Août 31, 1805.		liv. st.
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	11,862,740	16,388,400
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	4,525,660	
Dépôts.		14,048,080
		30,436,480

Août 31, 1805.		liv. st.
Garanties :		
Publiques	11,413,266	27,772,850
Particulières	16,359,584	
Lingots.		7,624,500
Reste 4,960,870		35,397,350

Février 28, 1806.		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	13,271,520	17,730,120
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	4,458,600	
Dépôts.		9,980,790
		27,710,910

Février 28, 1806.		
Garanties :		
Publiques	14,813,599	26,591,070
Particulières	11,777,471	
Lingots.		5,987,190
Reste 4,867,350		32,578,260

Août 31, 1806.		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	16,757,930	21,027,470
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	4,269,540	
Dépôts.		9,636,330
		30,663,800

Août 31, 1806.		
Garanties :		
Publiques	14,167,772	29,473,100
Particulières	15,305,328	
Lingots.		6,215,020
Reste 5,024,320		35,688,120

Février 28, 1807.		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	12,840,790	16,950,680
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	4,019,890	
Dépôts.		11,829,320
		28,780,000

Février 28, 1807.		
Garanties :		
Publiques	13,452,871	27,408,460
Particulières	13,955,589	
Lingots.		6,142,840
Reste 4,771,300		33,551,300

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties.

Août 31, 1807.

		liv. st.
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste. . . .	15,432,990	19,678,360
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	4,245,370	
Dépôts.		11,789,200
		31,467,560

Août 31, 1807.

Garanties :		liv. st.
Publiques	13,410,055	29,936,950
Particulières	10,526,895	
Lingots.		6,484,350
Reste 4,953,740		36,421,300

Février 29, 1808.

Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	14,093,690	18,188,860
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	4,095,170	
Dépôts.		11,961,960
		30,150,820

Février 29, 1808.

Garanties :		
Publiques	14,149,501	27,384,080
Particulières	13,234,579	
Lingots.		7,855,470
Reste 5,088,730		35,239,550

Août 31, 1808.

Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste. . . .	, 993,020	17,111,290
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	4,118,270	
Dépôts.		13,012,510
		30,123,800

Août 31, 1808.

Garanties :		
Publiques	14,956,394	29,244,090
Particulières	14,287,696	
Lingots.		6,015,940
Reste 5,136,230		35,260,030

Février 28, 1809.

Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste. . . .	14,241,360	18,542,860
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	4,301,500	
Dépôts		9,982,950
		28,525,810

Février 28, 1809.

Garanties :		
Publiques	14,743,425	29,118,200
Particulières	14,374,775	
Lingots.		4,488,700
Reste 5,081,090		33,606,900

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties.

Août 31, 1809.

		liv. st.
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste	14,393,110	19,574,180
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	5,181,070	
Dépôts		12,257,180
		31,831,360

Août 31, 1809. Garanties :

		liv. st.
Publiques	15,307,673	33,435,270
Particulières	18,127,597	
Lingots		3,652,480
Reste	5,256,390	37,087,750

Février 28, 1810.

		liv. st.
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste	15,159,180	21,019,600
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	5,860,420	
Dépôts		12,457,310
		33,476,910

Février 28, 1810. Garanties :

		liv. st.
Publiques	14,322,634	35,378,580
Particulières	21,055,946	
Lingots		3,501,410
Reste	5,403,080	38,879,990

Août 31, 1810.

		liv. st.
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste	17,570,780	24,793,990
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	7,223,210	
Dépôts		13,617,520
		38,411,510

Août 31, 1810. Garanties :

		liv. st.
Publiques	17,198,677	40,973,770
Particulières	23,775,093	
Lingots		3,191,850
Reste	5,754,110	44,165,620

Février 28, 1811.

		liv. st.
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste	16,246,130	23,360,220
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	7,114,090	
Dépôts		11,445,650
		34,805,870

Février 28, 1811. Garanties :

		liv. st.
Publiques	17,201,800	37,122,350
Particulières	19,920,550	
Lingots		3,350,940
Reste	5,667,420	40,473,290

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties.

Août 31, 1811.		liv. st.
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	15,692,490	23,286,850
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	7,594,360	
Dépôts.		11,075,660
		34,362,510
Février 29, 1812.		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	15,951,290	23,408,320
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	7,457,030	
Dépôts.		11,595,200
		35,903,520
Août 31, 1812.		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	15,385,470	23,026,880
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	7,641,410	
Dépôts.		11,848,910
		34,875,790
Février 27, 1813.		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	15,497,320	23,210,930
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	7,713,610	
Dépôts.		11,268,180
		34,479,110

Août 31, 1811.		liv. st.
Garanties :		
Publiques	21,884,248	37,083,280
Particulières	15,199,032	
Lingots.		3,243,300
Reste 5,964,070		40,326,580
Février 29, 1812.		
Garanties :		
Publiques	22,127,253	38,026,290
Particulières	15,899,037	
Lingots.		2,983,190
Reste 6,005,960		41,009,480
Août 31, 1812.		
Garanties :		
Publiques	21,165,190	38,176,120
Particulières	17,010,930	
Lingots.		3,099,270
Reste 6,399,270		41,275,390
Février 27, 1813.		
Garanties :		
Publiques	25,036,626	37,930,950
Particulières	12,894,324	
Lingots.		2,884,500
Reste 6,336,340		40,815,450

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties.

Août 31, 1813.		liv. st.
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au dessus, et en bons de la poste.	16,790,980	24,828,120
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	8,037,140	
Dépôts.		11,159,730
		35,987,850

Août 31, 1813.		liv. st.
Garanties :		
Publiques	25,591,336	40,106,080
Particulières	14,514,744	
Lingots.		2,712,270
Reste 6,830,500		42,818,350

Février 28, 1814.		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	16,455,540	24,801,080
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	8,345,540	
Dépôts.		12,455,360
		37,256,540

Février 28, 1814.		
Garanties :		
Publiques	23,630,317	41,989,910
Particulières	18,359,593	
Lingots.		2,204,430
Reste 6,937,800		44,194,340

Août 31, 1814.		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	18,703,210	28,368,290
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	9,665,080	
Dépôts.		14,849,940
		43,218,230

Août 31, 1814.		
Garanties :		
Publiques	34,982,485	48,345,960
Particulières	13,363,475	
Lingots.		2,097,680
Reste 7,225,410		50,443,640

Février 28, 1815.		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	18,226,400	27,261,650
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	9,035,250	
Dépôts.		11,702,250
		38,963,900

Février 28, 1815.		
Garanties :		
Publiques	27,502,804	44,558,500
Particulières	17,045,696	
Lingots.		2,036,910
Reste 7,631,510		46,595,410

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties.

Août 31, 1815.		liv. st.	Août 31, 1815.		liv. st.
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	17,766,140	27,248,670	Garanties : Publiques	24,194,086	44,854,180
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	9,482,530		Particulières	20,660,094	
Dépôts.		12,696,000	Lingots.		3,409,040
		39,944,670	Reste 8,318,550		48,263,220

Février 29, 1816.			Février 29, 1816.		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	18,012,220	27,013,620	Garanties : Publiques	19,425,780	43,401,310
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	9,001,400		Particulières	23,975,530	
Dépôts.		12,388,890	Lingots.		4,640,880
		39,402,510	Reste 8,639,680		48,042,190

Août 31, 1816.			Août 31, 1816.		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	17,661,510	26,758,720	Garanties : Publiques	26,097,431	37,279,540
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	9,097,210		Particulières	11,182,109	
Dépôts.		11,856,380	Lingots.		7,562,780
		38,615,100	Reste 6,227,220		44,842,320

Février 28, 1817.			Février 28, 1817.		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	19,261,630	27,397,900	Garanties : Publiques	25,538,808	34,278,630
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	8,136,270		Particulières	8,739,822	
Dépôts.		10,825,610	Lingots.		9,680,970
		38,223,510	Reste 5,736,090		43,959,600

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties

Août 30, 1817.

		liv. st.
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	21,550,630	29,543,780
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	7,993,150	
Dépôts.		9,084,590
		38,628,370

Août 30, 1817.

Garanties :		liv. st.
Publiques	27,098,238	32,605,630
Particulières	5,507,392	
Lingots.		11,668,260
Reste 5,645,520		44,273,890

Février 28, 1818.

Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	20,370,290	27,770,970
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	7,400,680	
Dépôts.		7,997,550
		35,768,520

Février 28, 1818.

Garanties :		
Publiques	26,913,360	30,905,330
Particulières	3,991,970	
Lingots.		10,055,460
Reste 5,192,270		40,960,790

Août 31, 1818.

Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	18,676,220	26,202,150
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	7,526,930	
Dépôts.		7,927,730
		34,129,880

Août 31, 1818.

Garanties :		
Publiques	27,257,012	32,370,760
Particulières	5,113,748	
Lingots.		6,363,160
Reste 4,604,040		38,733,920

Février 27, 1819.

Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	17,772,470	25,126,700
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	7,354,230	
Dépôts.		6,413,370
		31,540,070

Février 27, 1819.

Garanties :		
Publiques	22,355,115	31,455,000
Particulières	9,099,885	
Lingots		4,184,620
Reste 4,099,550		35,639,620

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties

Août 31, 1819.		liv. st.
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	18,017,450	25,252,690
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	7,235,240	
Dépôts.		6,304,160
		31,556,850

Août 31, 1819.		liv. st.
Garanties:		
Publiques	25,419,148	31,740,550
Particulières	6,321,402	
Lingots.		3,595,360
Reste 3,779,060		35,335,910

Février 29, 1820.		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	16,794,980	23,484,110
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	6,689,130	
Dépôts.		4,093,550
		27,577,660

Février 29, 1820.		
Garanties:		
Publiques	21,715,168	26,187,490
Particulières	4,472,322	
Lingots.		4,911,050
Reste 3,520,880		31,098,540

Août 31, 1820.		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	17,600,730	24,299,340
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	6,698,610	
Dépôts.		4,420,910
		28,720,250

Août 31, 1820.		
Garanties:		
Publiques	19,173,997	23,846,120
Particulières	4,672,123	
Lingots.		8,211,080
Reste 3,336,950		32,057,200

Février 28, 1821.		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	17,447,360	23,884,920
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	6,437,560	
Dépôts.		5,622,890
		29,507,810

Février 28, 1821.		
Garanties:		
Publiques	16,010,990	20,796,270
Particulières	4,785,280	
Lingots.		11,869,900
Reste 3,158,360		32,666,170

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties.

Août 31, 1821.		liv. st.	Août 31, 1821.		liv. st.
			Garanties:		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.. . . .	17,747,070	20,295,300	Publiques	15,752,953	18,475,540
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	2,548,230		Particulières	2,722,587	
Dépôts........................		5,818,450	Lingots..............		11,233,590
		26,113,750	Reste 3,595,380		29,709,130

Février 28, 1822.			Février 28, 1822.		
			Garanties:		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.. . . .	17,290,500	18,665,350	Publiques	12,478,133	15,973,080
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	1,374,850		Particulières	3,494,947	
Dépôts........................		4,689,940	Lingots..............		11,057,150
		23,355,290	Reste 3,674,940		27,030,230

Août 31, 1822.			Août 31, 1822.		
			Garanties:		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.. . . .	16,609,460	17,464,790	Publiques	13,668,359	17,290,510
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	855,330		Particulières	3,622,151	
Dépôts........................		6,399,440	Lingots..............		10,097,960
		23,864,230	Reste 3,524,240		27,388,470

Février 28, 1823.			Février 28, 1823.		
			Garanties:		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.. . . .	17,710,740	18,392,240	Publiques	13,658,829	18,319,730
Eu billets de banque au-dessous de 5 l. st.	681,500		Particulières	4,660,901	
Dépôts........................		7,181,100	Lingots..............		10,384,230
		25,573,340	Reste 3,130,620		28,703,960

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties.

Août 30, 1823.		liv. st.
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste. . . .	18,682,760	19,231,240
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	548,480	
Dépôts.		7,827,350
		27,058,590

Août 30, 1823. Garanties:		liv. st.
Publiques	11,842,677	17,467,370
Particulières	5,624,693	
Lingots.		12,658,240
Reste 3,067,020		30,125,610

Février 28, 1824.		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	19,250,860	19,736,990
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	486,130	
Dépôts.		10,097,850
		29,834,840

Février 28, 1824. Garanties:		
Publiques	14,341,127	18,872,000
Particulières	4,430,873	
Lingots.		13,810,060
Reste 2,847,220		32,682,060

Août 31, 1824.		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste	19,688,980	20,132,120
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	443,140	
Dépôts.		9,679,810
		29,811,930

Août 31, 1824. Garanties:		
Publiques	14,649,187	20,904,530
Particulières	6,255,343	
Lingots.		11,787,430
Reste 2,880,030		32,691,960

Février 28, 1825.		
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste	20,337,030	20,753,760
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	416,730	
Dépôts.		10,168,780
		30,922,540

Février 28, 1825. Garanties:		
Publiques	19,447,588	4,951,330
Particulières	5,503,742	
Lingots.		8,779,100
Reste 2,807,890		33,730,430

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties.

Août 31, 1825.

		liv. st.
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste....	19,002,500	19,398,840
En billets de banque au-dessous de 5 l. st......	396,340	
Dépôts......................		6,410,560
		25,809,400

Garanties :		liv. st.
Publiques	17,414,566	25,106,030
Particulières	7,691,464	
Lingots.............		3,634,320
Reste 2,930,950		28,740,350

Février 28, 1826.

Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.....	24,092,660	25,467,910
En billets de banque au-dessous de 5 l. st......	1,375,250	
Dépôts......................		6,935,940
		32,403,850

Garanties :		
Publiques	20,573,258	32,918,580
Particulières	12,345,322	
Lingots..............		2,459,510
Reste 2,974,240		35,378,090

Août 31, 1826.

Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.....	20,402,300	21,563,560
En billets de banque au-dessous de 5 l. st......	1,161,260	
Dépôts......................		7,199,860
		28,763,420

Garanties :		
Publiques	17,713,881	25,083,630
Particulières	7,639,749	
Lingots.............		6,754,230
Reste 3,074,440		31,837,860

Février 28, 1827.

Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.....	21,229,220	21,890,610
En billets de banque au-dessous de 5 l. st......	661,390	
Dépôts......................		8,801,660
		30,692,270

Garanties :		
Publiques	18,685,015	23,529,530
Particulières	4,844,515	
Lingots.............		10,159,020
Reste 2,996,280		33,688,550

Août 31, 1827.

Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.....	22,267,400	22,747,600
En billets de banque au-dessous de 5 l. st......	480,200	
Dépôts......................		8,052,090
		30,799,690

Garanties :		
Publiques	19,809,595	23,199,320
Particulières	3,389,725	
Lingots..............		10,463,770
Reste 2,863,400		33,663,090

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties.

Février 29, 1828.

		liv. st.
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	21,564,450	21,980,710
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	416,260	
Dépôts.		9,198,140
		31,178,850

Février 29, 1828.

Garanties :		liv. st.
Publiques	19,818,777	23,581,270
Particulières	3,762,493	
Lingots.		10,347,290
Reste 2,749,710		33,928,560

Août 30, 1828.

Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	20,975,170	21,357,510
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	382,340	
Dépôts.		10,201,280
		31,558,790

Août 30, 1828.

Garanties :		
Publiques	20,682,776	23,905,530
Particulières	3,222,754	
Lingots.		10,498,880
Reste 2,845,620		34,404,410

Février 29, 1829.

Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	19,514,020	19,870,850
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	356,830	
Dépôts.		9,553,960
		29,424,810

Février 29, 1829.

Garanties :		
Publiques	19,736,665	25,384,750
Particulières	5,648,085	
Lingots.		6,835,020
Reste 2,794,960		32,219,770

Août 31, 1829.

Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste.	19,213,530	19,547,380
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	333,850	
Dépôts.		9,035,070
		28,582,450

Août 31, 1829.

Garanties :		
Publiques	20,072,440	24,661,810
Particulières	4,589,370	
Lingots.		6,795,530
Reste 2,874,890		31,457,340

Février 27, 1830.

Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste	19,730,240	20,050,730
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	320,490	
Dépôts.		10,763,150
		30,813,880

Février 27, 1830.

Garanties :		
Publiques	20,038,890	24,204,390
Particulières	4,165,500	
Lingots.		9,171,000
Reste 2,561,510		33,375,390

CONTINUATION DU TABLEU XIV.

Billets de banque, dépôts et garanties.

Août 30, 1830.

		liv. st.
Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste. . . .	21,151,390	21,464,700
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	313,310	
Dépôts.		11,620,840
		33,085,540

Août 30, 1830.

Garanties :		liv. st.
Publiques	20,911,616	24,565,690
Particulières	3,654,074	
Lingots.		11,150,480
Reste 2,630,630		35,716,170

Février 28, 1831.

Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste. . . .	19,293,270	19,600,140
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	306,870	
Dépôts.		11,213,530
		30,813,670

Février 28, 1831.

Garanties :		
Publiques	19,927,572	25,208,980
Particulières	5,281,408	
Lingots.		8,217,050
Reste 2,612,360		33,426,030

Août 31, 1831.

Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste. . . .	18,236,240	18,538,630
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	302,390	
Dépôts.		9,069,310
		27,607,740

Août 31, 1831.

Garanties :		
Publiques	18,056,552	23,905,030
Particulières	5,848,478	
Lingots.		6,439,760
Reste 2,736,850		30,344,790

Février 29, 1832.

Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste. . . .	17,752,610	18,051,710
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	299,100	
Dépôts.		8,937,170
		26,988,880

Février 29, 1832.

Garanties :		
Publiques	18,497,448	24,333,490
Particulières	5,836,042	
Lingots.		5,293,150
Reste 2,637,760		29,626,640

Août 7, 1832.

Circulation en billets de banque de 5 l. st. et au-dessus, et en bons de la poste. . . .	18,523,880	18,819,000
En billets de banque au-dessous de 5 l. st.	295,120	
Dépôts.		11,431,000
		30,250,000

Août 7, 1832.

Garanties :		
Publiques	20,828,000	25,976,000
Particulières	5,148,000	
Lingots.		7,154,000
Reste 2,880,000		33,130,000

TABLEAU XV.

État des sommes mises en circulation par la Banque, du 1er juillet au 1er novembre 1824.

Sommes livrées au public..............	675,000
Idem à M Rothschild, du 21 juillet au 28 août 1824......................	885,000
	1,560,000

TABLEAU XVI.

État des sommes en or monnoyé possédées par la Banque pendant chaque année, de 1815 à 1832. Les années finissent le 28 février.

	liv. st.
1815	1,631,000
1816	1,468,000
1817	1,366,000
1818	3,311,000
1819	4,805,000
1820	2,957,000
1821	3,162,000
1822	4,805,000
1823	7,509,000
1824	7,575,000
1825	6,405,000
1826	2,682,000
1827	3,769,000
1828	7,987,000
1829	7,230,000
1830	5,047,000
1831	6,761,000
1832	4,772,000
Total.	83,242,000

TABLEAU XVII.

État de l'argent monnoyé fondu en lingots, et des pertes faites en 1831 sur cet article.

Argent monnoyé fondu en lingots........	565,000	0	0
Argent fondu et frappé une autre fois.....	35,000	0	0
	600,000	0	0
Perte sur les pièces de six *pences*.	4,601	1	3
Pertes sur les autres pièces.............	62,982	19	2
Total des pertes....	67,584	0	5

État des … indication des garanties que cet établissement offrait pour …

Penda[nt] chaque a[nnée].	[Le mo]nt le plus élevé et le plus bas des valeurs en [num]éraire et en lingots, pendant chaque année. [P]lus élevé.	Le plus bas.	Garanties.	Engagements.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
	 8,206,000	Numéraire.... 8,657,000		
	 5,936,000	Lingots....... 1,715,000		
Févr. 28,	1823, 14,142.000	Mars 1, 1823, 10,372,000	32,682,000	29,834,000
	 7,832,000	Numéraire.... 7,285,000		
	 6,113,000	Lingots....... 1,572,000		
Févr. 29,	1824, 13,945,000	Févr. 26, 1825, 8,857,000	33,730,000	30,992,000
	... 7,245,000	Numéraire.... 426,000		
	... 1,368,000	Lingots....... 601,000		
Févr. 28	[18]25, 8,613,000	Déc. 24, 1825, 1,027,000	35,378,000	32,403,000
	... 7,547,000	Numéraire.... 920,000		
	 2,460,000	Lingots....... 2,428.000		
Févr. 28,	[1]827, 10,007,000	Mars 4, 1826, 3,348,000	33,688,000	30,692,000
	... 9,114.000	Numéraire.... 8,805,000		
	... 1,563,000	Lingots....... 1,391,000		
Févr. 27	[18]27, 10,677,000	Janv. 26, 1828, 10,196,000	33,928,000	31,178,000
	... 8,734.000	Numéraire.... 6,097,000		
	... 1,746,000	Lingots....... 730,000		
Févr. 29	[18]28, 10,480,000	Févr. 1, 1829, 6,827,000	32,219,000	29,424,000
	... 7,086,000	Numéraire.... 5,311,000		
	... 2,075,000	Lingots....... 793,000		
Févr. 28	[18]30, 9,161,000	Avril 18, 1829, 6,104,000	33,375,000	30,814,000
	.. 8,891,000	Numéraire.... 6,088,000		
	... 2,904,000	Lingots....... 2,123,000		
Févr. 28	[183]0, 11,795,000	Févr. 19, 1831, 8,211,000	33,426,000	30,813,000
	.. 6,179,000	Numéraire.... 4,267,000		
	... 2,031,000	Lingots....... 821,000		
Févr. 28	[183]1, 8,210,000	Févr. 6, 1832, 5,088,000	29,626,000	26,989,000

TABLEAU XIX.

État des valeurs en lingots d'or et d'argent, possédées par la Banque, pendant chaque année de 1815 à 1832. Les années finissent le 28 février.

ANNÉES.	OR.	ARGENT.	TOTAL.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.
1815	1,938,265	240,882	2,179,147
1816	2,828,707	570,407	3,399,114
1817	6,643,100	861,184	7,504,284
1818	10.147,115	962,266	11,109,381
1819	6,066,603	655,044	6.721,647
1820	3,663,561	305,967	3,969,528
1821	6,291,446	1,882.973	8,174,419
1822	9,162,298	2,468,792	11,631.090
1823	8,135,629	2,119,069	10,254,698
1824	10,805,780	1,801,183	12,606,963
1825	10,213,247	1,645,348	11,858,595
1826	3,719,824	601,878	4,321,702
1827	5,880,811	727,165	6,607.976
1828	9,505,630	695,623	10,201,253
1829	8,749,020	1,013,210	9,763,130
1830	5.736,186	1,519,586	7,255,772
1831	8,235,162	2,092,199	10,330,361
1832	5,853,334	551,924	6,405,258

TABLEAU XX.

État des sommes reçues à titre de dividende par les actionnaires de la Banque, en 1829, 1830, 1831 et 1832.

En 1829	1,164,234
En 1830	1,164,234
En 1831	1,164,235
En 1832	1,164,235

TABLEAU XXI.

État des bénéfices réalisés par la Banque, pendant les années 1829, 1830, 1831 et 1832, non compris l'intérêt du capital payé séparément.

	liv. st.
En 1829	1,209,482
En 1830	930,786
En 1831	1,215,085
En 1832	1,189,627

TABLEAU XXII.

État des bénéfices de la Banque pendant l'année 1831, avec indication des sources d'où ils ont été tirés.

	liv. st.
Intérêts sur les effets du commerce.......	130,695
Intérêts sur les bons du trésor...........	204,109
Annuités des quarante-cinq années (pour solde de compte)................	451,415
Intérêts sur le capital prêté au gouvernement.	446,502
Allocation pour l'administration de la dette publique.........................	251,896
Intérêts pour les prêts sur gage..........	60,684
Intérêts des actions sur les fonds publics...	15,075
Intérêts sur emprunts particuliers........	56,941
Gain sur les lingots, commissions, gestion des affaires des Banques d'Irlande, d'Écosse et de plusieurs autres.........	71,859
Total...	1,689,176

TABLEAU XXIII.

État des appointements, salaires, gratifications, etc., payés aux employés de la Banque d'Angleterre, auprès des Banques succursales, en 1832.

		liv. st.	s.	d.
820	commis et commissionnaires......			
38	imprimeurs et graveurs...........			
82	commis et commissionnaires dans les Banques succursales..............	211,903	10	10
940.	Terme moyen 225 liv. st. chacun...			

Montant des pensions.

	liv. st.	s.	d.
193 pensionnaires à 161 liv. st. chacun....	31,243	18	11

Dépenses totales de la Banque d'Angleterre, pendant les années 1829, 1830, 1831 et 1832, non compris les droits du timbre et les pertes faites par suite de faux commis sur les fonds publics, les transferts et les dividendes.

	liv. st.
En 1829	331,700
En 1830	337,300
En 1831	336,300
En 1832	339,400

TABLEAU XXIV.

Dettes et créances de la Banque, le 29 février 1832.

DÉBIT.

		liv. st.
Pour les billets de banque en circulation		18,051,710
Pour les dépôts publics, savoir :		
En comptes courants	2,034,790	
Balance de comptes	550,550	
Annuités viagères non payées	85,030	3,198,730
Annuités pour années non payées	38,360	
Bons du trésor déposés	490,000	
Pour les dépôts particuliers, savoir :		
En comptes courants	5,683,870	5,738,430
Autres dettes	54,560	
Aux actionnaires de la Banque pour le capital		14,553,000
Balance de surplus en faveur de la Banque d'Angleterre.		2,637,760
		44,179,630

CRÉDIT.

Pour avances sur les garanties du gouvernement, savoir :		
Bons du trésor, sur les intérêts des fonds consolidés, pour le trimestre finissant le 5 avril 1832.	3,428,340	4,134,940
Idem le 5 juillet 1832	697,000	
Bons du trésor, émission de 1825	7,600	
Idem	2,000	
Pour les avances faites aux commissaires nommés par l'acte 3 de George IV, ch. 51, pour l'achat d'une annuité de 585,740 liv. st. pendant 44 ans, à compter du 5 avril 1823		10,897,880
Pour autres créances, savoir :		
Bons du trésor achetés	2,700,000	
Effets publics	764,600	
Effets de la ville	500,000	
Billets escomptés	2,951,970	9,166,860
Prêts sur gage	1,452,100	
Actions de la compagnie du Bassin de Londres	227,500	
Avances sur diverses garanties	570,690	
Numéraire et lingots		5,293,150
Dette permanente due par le gouvernement		14,686,800
		44,179,630
Reste ou surplus transporté d'autre part		2,637,760
Capital de la Banque dû aux actionnaires		14,553,000
		17,190,760

TABLEAU XXV.

Balance de la Banque d'Angleterre, le 29 février 1832.

DÉBIT.

	liv. st.
Dépenses annuelles, faux, pertes, etc.	428,674
Droits du timbre sur le papier de circulation	70,875
Dividendes dus aux actionnaires. .	1,164,235
	1,663,784
Reste. .	2,637,760
	4,301,544
Reste au 29 février 1832. . . .	2,637,760
Reste au 28 février 1831.	2,612,368
Augmentation. . . .	25,392

CRÉDIT.

		liv. st.
Profits et pertes.		2,612,368
Intérêts pour prêts et escomptes. .		248,321
Garanties du gouvernement. . .		670,598
Intérêts du capital dû par le gouvernement.		446,502
Allocation reçue au sujet de l'administration de la dette publique.		251,896
Gains sur les lingots, les rentes, etc.		71,859
		4,301,544
Reste au 29 février 1832.		2,637,760
Capital dû par le gouvernement. . . .	14,686,800	14,553,000
A déduire sur le reste.	133,800	
		17,190,760

TABLEAU XXVI.

État des dépôts existant à la Banque les 26 février, 26 mai, 26 août et 26 novembre de chaque année, depuis 1815 jusqu'à 1832.

	26 février.	26 mai.	26 août.	26 novembre.
1815	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
Dépôts publics. . . .	10,543,600	11,558,700	11,779,100	10,972,400
Idem particuliers. . .	1,626,100	1,805.700	1,091,600	1,569,000
	12,169,700	13.364,400	12,870,700	12,541,400
1816				
Dépôts publics. . . .	11,064,800	10,205,700	9,898,800	9,001,500
Idem particuliers. . .	986,400	1,197,100	1,215,100	1.833.000
	12,051,200	11,402,800	11,113,900	10,834,500
1817				
Dépôts publics. . . .	8,739,700	9,493,900	7,046,600	6,000,600
Idem particuliers. . .	1,781,200	1,832,300	1,906,600	1,568,600
	10,520,900	11,326,200	8,953,200	7,569,200
1818				
Dépôts publics. . . .	5,755,300	6,578,600	5,188,600	5,914,600
Idem particuliers. . .	1,642,900	2,038,900	1,653,100	2,283,300
	7,398,200	8,617,500	6,841,700	8,197,900
1819				
Dépôts publics. . . .	4,592,300	3,731,700	3,953,000	2,819,600
Idem particuliers. . .	1,523,500	1,997,300	1,879,200	1,632,500
	6,115.800	5,729,000	5,832,200	4,452.100
1820				
Dépôts publics. . . .	3,014,900	2,984,300	3,456,600	3,070,300
Idem particuliers. . .	1,156,500	1,361,100	1,438.100	1,722,000
	4,171,400	4,345,400	4,894,700	4,792,300
1821				
Dépôts publics. . . .	3,553,400	3,094,300	4,417,300	3,464,900
Idem particuliers. . .	1,642,800	1,962.500	1,909 300	2,248,500
	5,196,200	5,056,800	6,326,600	5,713,400
1822				
Dépôts publics. . . .	3,075,000	2,978,900	4,258,200	3,271,000
Idem particuliers. . .	1,735,200	1,987,400	2,715,500	2,736,100
	4,810,200	4,966,300	6,973,700	6,007,100
1823				
Dépôts publics . . .	5,171,900	4,432,200	4,086,300	5.434,500
Idem particuliers. . .	2,509,600	3,657,500	3,091,000	3,937,100
	7,681,500	8,089,700	7,177,300	9,371,600

SUITE DU TABLEAU XXVI.

	26 février.	26 mai.	26 août.	26 novembre.
1824	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
Dépôts publics. . . .	7·330,100	7,508,900	6,246,200	7,181,300
Idem particuliers. . .	2,323,100	2,485,800	2,760,600	3,581,300
	9,653,200	9,994,700	9,006,800	10,762,600
1825				
Dépôts publics. . . .	5,797,900	5,670,400	3,757,900	3,415,700
Idem particuliers. . .	3,346,400	2,785,700	2,853,000	2,798,100
	9,144,300	8,456,100	6,610,900	6,213,800
1826				
Dépôts publics. . . .	3,489,900	3,643,900	3,738,100	3,437,200
Idem particuliers. . .	3,614,700	3,621,700	4,008,400	3,999,400
	7,104,600	7,265,600	7,746,500	7,436,600
1827				
Dépôts publics. . . .	3,459,800	3,322,800	4,821,700	3,488,900
Idem particuliers. . .	5,588,700	5,528,000	4,887,000	4,829,400
	9,048,500	8,850,800	9,708,700	8,318,300
1828				
Dépôts publics. . . .	3,278,000	3,617,300	3,117,500	3,104,900
Idem particuliers. . .	5,684,200	6,705,400	6,903,700	5,863,400
	8,962,200	10,322,700	10,021,200	8,968,300
1829				
Dépôts publics. . . .	3,433,600	3,110,200	3,832,600	3,147,500
Idem particuliers. . .	5,726,300	5,775,600	5,855,900	6,152,000
	9,159,900	8,885,800	9,688,500	9,299,500
1830				
Dépôts publics. . . .	3,592,700	4,456,000	4,238,400	3,431,900
Idem particuliers. . .	6,647,400	7,408,500	7,233,800	7,803,600
	10,240,100	11,864,500	11,472,200	11,235,500
1831				
Dépôts publics. . . .	4,195,800	3,089,900	3,278,300	3,002,800
Idem particuliers. . .	6,847,800	6,591,200	5,737,600	5
	11,043,600	9,681,100	9,015,900	8,571,200
1832				
Dépôts publics. . . .	3,137,900	3,198,800		
Idem particuliers. . .	5,422,600	5,764,900		
	8,560,500	8,963,700		

TABLEAU XXVII.

État des bons du trésor possédés par la Banque, le 1er juin de chaque année, depuis 1816 à 1832 inclusivement.

		liv. st.
Le 1er juin	1816	23,372,600
Idem	1817	24,000,500
Idem	1818	26,342,400
Idem	1819	21,669,900
Idem	1820	18,711,900
Idem	1821	14,461,900
Idem	1822	12,169,200
Idem	1823	12,127,800
Idem	1824	11,593,800
Idem	1825	12,913,000
Idem	1826	11,606,787
Idem	1827	10,099,743
Idem	1828	9,217,550
Idem	1829	7,762,935
Idem	1830	8,918,726
Idem	1831	5,121,700
Idem	1832	6,650,453

TABLEAU XXVIII.

BANQUES SUCCURSALES.

Banquiers de l'intérieur, qui ont reçu et continuent à recevoir de la Banque des billets et des espèces, et qui ne font d'affaires qu'avec le papier de la Banque d'Angleterre.	13
Banquiers de l'intérieur, qui émettent leurs propres billets, et qui ont reçu de la Banque et continuent à recevoir les espèces quand l'occasion le demande.	126

TABLEAU XXIX.

État des places de commerce où la Banque a formé des établissements pour faire des avances sur dépôts de marchandises, et montant des sommes avancées en 1826.

	liv. st.		liv. st.
Manchester....	115,490	Huddersfield...	30,300
Glasgow......	81,700	Birmingham....	19,600
Sheffield......	59,500	Dundee.......	16,500
Liverpool.....	41,450	Norwich.......	2,400

ÉTAT des engagemenée, de 1778 à 1832. Du côté des engagements on di côté des garanties on indique le montant des garn lingots. — Les deux premières colonnes de cet ent pendant la même période de temps, et la dernint fait aussi connaître que depuis 1816 le produit de été employée par le gouvernement, ainsi que 3 à 21 ½ onces d'or une quantité de fonds publics c

ANNÉES.	Une somm 618,163,587 liv. levée, de 179 au moyen d'en d'émissions de marine, du Trés Cette somme couvrir l'exc dépenses de ce de gue	LA BANQUE. …IRE …S.	TOTAL des GARANTIES offertes par la Banque.	BALANCE en faveur de la Banque.	TOTAL de L'OR MONNOYÉ chaque ANNÉE.
			£. st.	£. st.	£. st.
1778		…390	13,231,210	1,128,730	350,438
9		…150	14,647,060	1,276,290	1,696,117
		…060	14,482,090	1,347,410	0

	et …	… de la Banque d'Angleterre.	Monnaie légale du Mexique.	… exportés du Mexique.
		£. st.		
1807		16,705,903	22,014,700	19,287,710
8		17,128,649	21,886,501	11,883,044
9		18,927,833	26,172,982	21,793,500
1810		23,541,523	19,662,221	11,636,872
11		23,282,071	14,295,947	7,233,553
12		23,237,318	9,411,331	4,034,655
13		24,023,569	10,540,783	11,283,526
14		26,927,650	11,238,648	9,276,872
15		26,887,010	8,419,288	8,226,609
16		26,574,840	10,538,491	8,423,534
17		28,274,880	9,937,981	7,659,890
18		27,221,200	12,899,917	4,264,450
19		25,145,310	13,301,590	6,002,737
1820		23,920,080	11,586,656	10,104,645
1		21,577,670	8,067,560	10,623,020
2		17,862,890	11,066,950	9,338,357
3		18,629,540	9,458,536	3,391,924
4		20,135,300	9,680,583	6,503,648
5		20,105,030	9,193,686	3,714,354
6		22,251,600	8,608,278	5,925,367
7		21,512,480	10,619,217	9,669,428
8		21,039,860	9,982,905	12:367,766
9		19,639,970	11,787,133	13,010,020
1830		20,491,120		
1831		18,651,940		
N° de l'Appendice, etc.		—(78 et 81)—		
N° de la Col.		8	9	10

* En 1808, le droit du …porté à 5 d.; une augmentation proportionnelle eut lieu en même temps s…eterre et dans le pays de Galles.

TAB

État comparatif d
compagnies exis
actions émises;
total des somme

NOM des compagnies.	NOM de actio
Compagnie	
Anglo-Mexicaine.	10,0
Idem. Nouvelle souscription.	. .
Bolanos	2,(
Brésilienne . . .	6,(
Id. impériale . .	10,(
Id. St.-Jean-le-Roi.	5,(
Id. Cocaes. . . .	14,(
Bolivar.	10,(
Colombienne . .	8,[illegible]
Comp. générale des mines. .	20,(
Mexicaine. . . .	6,1
De Pénoles . . .	1,(
De Potosi. . . .	10,(
Id. consolidée. .	.
Real del Monte. .	11,[illegible]
Talpuxahua. . .	1,[illegible]
Mexicaine-Unir[illegible]	
Id. nouv. so[illegible] cription.	
Id. nouv. s[illegible] cription	

État des emprunts
indication des ba
ils l'ont été et du

	li
Autrichien* .	2,500
Belge*	2,000
Brésilien . . .	3,200
Idem . . .	2,000
Idem* . .	800
Buenos Ayres.	1,000
Chilien . . .	1,000
Colombien . .	2,000
Idem . . .	4,750

TABLEAU XXXII.

es sommes levées pour les mines d'Amérique; indication des
stantes le 1er février 1825 et le 2 février 1833; nombre des
prix d'achat de chaque action, et sa valeur actuelle; montant
s payées aux deux époques indiquées. (*pr. signifie prime.*)

1er février 1825.					2 février 1833.				
[...]RE [...]s [...]ns.	VALEUR nominale de chaque action.	SOMME payée.	COTE de chaque année.	TOTAL des sommes payées.	NOMBRE des actions.	VALEUR nominale de chaque action	SOMME payée.	VALEUR actuelle de chaque action.	TOTAL des sommes payées.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
00	100	10	117½	100,000	10,000	100	100	12	1,000,000
.	. .	. .	. .	. . . .	. . .	. .	. .	25	250,000
00	400	. .	450 pr.	. . . .	2,000	150	150	160	300,000
00	100	5	26	30,000	6,000	20	5	10s.	30,000
00	. .	. .	. .	. . . .	10,000	35	20	. .	200,000
00	. .	. .	. .	. . . .	5,000	20	10	3	50,000
00	. .	. .	. .	. . . .	14,000	20	5	. .	70,000
00	. .	. .	. .	. . . .	10,000	50	20	. .	200,000
00	100	5	39	42,500	8,500	55	49½	. .	398,000
00	50	. .	12	. . . .	20,000	20	11	. .	220,000
155	. .	. .	. .	. . . .	6,155	100	46	4	283,130
020	. .	. .	. .	. . . .	1,020	12	12	. .	12,240
000	. .	. .	. .	. . . .	10,000	15	5	. .	50,000
. .	. .	. .	. .	. . . .	. . .	. .	10	. .	100,000
500	400	70	. .	805,000	11,500	400	. .	23	805,000
000	400	20	250 pr.	20,000	1,000	400	330	. .	330,000
[illegible]	40	20	130 pr.	600,000	30,000	40	40	9	1,200,000
[illegible]	[illegible]	. .	. .	. . . .	. . .	. .	2	2	60,000
[illegible]	[illegible]	. .	. .	. . . .	. . .	. .	5	14	150,000

TABLEAU XXXIV.

État de la dette nationale consolidée et flottante du royaume de la Grande-Bretagne et d'Irlande, le 5 janvier 1832.

DETTE CONSOLIDÉE.

GRANDE-BRETAGNE.		
Portion de la dette due :	liv. st.	liv. st.
A la compagnie de la mer du Sud, en 3 p. cent. . . .	3,862,784	
Anciennes annuités de la mer du Sud.	3,497,870	
Nouvelles *Idem* *Idem*.	2,460,830	
Annuités de la mer du Sud (1751).	523,100	
A la Banque d'Angleterre.	14,686,800	
Annuités de la Banque, en 1725.	876,050	
Annuités consolidées.	348,017,532	
Annuités réduites.	123,604,712	
Total en 3 pour cent.	. . . . . .	497,329,679
Annuités en $3\frac{1}{2}$ pour cent (1818).	12,553,755	
Annuités réduites *Idem*	63,386,707	
Nouvelles annuités 3 1/2 pour cent.	138,078,982	
Total en 3 1/2 pour cent.	. . . .	214,019,445
Annuités à 4 pour cent créées en 1826	. . . .	10,804,595
Nouvelles annuités à 5 pour cent	. . . .	462,736
Total pour la Grande-Bretagne.	. . . .	722,616,456
IRLANDE.		
Annuités irlandaises consolidées à 3 pour cent.	2,673,545	
Annuités irlandaises réduites. *Idem*.	145,078	
Total à 3 pour cent.	. . . .	2,818,624
Fonds à 3 1/2 pour cent.	14,520,804	
Annuités réduites à 3 1/2 pour cent.	1,277,768	
Annuités nouvelles à 3 1/2 pour cent.	11,672,700	
Total à 3 1/2 pour cent.	. . . .	27,471,372
Dû à la Banque d'Irlande à 4 pour cent.	. . . .	1,615,384
Annuités à 5 pour cent.	6,661	
Dû à la Banque d'Irlande à 5 pour cent.	1,015,384	
		1,022,045
Total pour l'Irlande.	. . . .	32,927,428
Total pour le Royaume-Uni.	. . . .	755,543,78

DETTE FLOTTANTE.

Bons du trésor en circulation le 5 janvier 1832.	27,123,350
Grand total de la dette . . .	782,667,234

TABLEAU XXXV.

L'État suivant, qui indique les réductions des garanties possédées par la Banque en 1819, réductions causées par les préparatifs faits pour la suppression des billets d'une et de deux liv. st. et la reprise des paiements en numéraire, explique la cause de la diminution du *surplus* ou *reste*, ainsi que nous l'avons vu dans le tableau XIX.

GARANTIES POSSÉDÉES PAR LA BANQUE.

	liv. st.
Février 28, 1819	31,455,000
Août 31, 1819	31,740,550
Février 28, 1820	26,181,490
Août 31, 1820	23,486,120
Février 28, 1821	20,796,240

N.B. Les billets d'une et de deux liv. st. furent supprimés cette année.

Août 31, 1821	18,475,540
Février 28, 1822	15,973,080
Août 31, 1822	17,290,510
Février 28, 1823	18,319,730

N. B. Le dividende fut réduit cette année de 8 pour cent par an.

Août 31, 1823	17,467,370

CONTINUATION DU TABLEAU XXXV.

GARANTIES POSSÉDÉES PAR LA BANQUE.

	liv. st.
Février 28, 1824	18,872,000
Août 31, 1824	20,904,530
Février 28, 1825	24,951,330
Août 31, 1825	25,106,030
Février 28, 1826	32,918,580

N. B. Il y eut une panique.

Août 31, 1826	25,083,630
Février 28, 1827	23,520,530
Août 31, 1827	23,199,320
Février 28, 1828	23,581,270
Août 31, 1828	23,905,530

Depuis cette époque, les garanties n'ont guère varié, et à compter de février 1825, les bénéfices ont dépassé les sommes payées aux actionnaires à titre de dividendes.

La réduction progressive du *reste* a été, depuis le 28 février 1819 jusqu'au 28 février 1825, de 1,300,000 liv. st.

Le 28 février 1819..........	4,100,000
Le 28 février 1825..........	2,800,000
Différence.......	1,300,000

CONTINUATION DU TABLEAU XXXV.

En février 1830, une somme de 250,000 liv. st. fut portée en pertes causées par Faunntleroy, et le 7 août 1832, le *reste* fut évalué à 2,880,000 liv. st.

Le remboursement des billets d'une et deux liv. (une somme de 7,000,000 liv. st.) obligea la Banque à réduire ses garanties de la manière indiquée.

Les pertes faites par la Banque pendant cette période dérivent en grande partie de la circulation, jusqu'en 1833, des petits billets de banque de l'intérieur, circulation autorisée par le gouvernement, sans en avoir préalablement averti la Banque, qui s'était pourvue de lingots pour leur remboursement. La conséquence de cette mesure fut que la Banque se trouva, en janvier 1828, embarrassée de cette masse de lingots, dont la valeur excédait quatorze millions de liv. st.; en même temps, ses garanties diminuèrent de dix-sept à dix-huit millions. (*Déclarations devant le comité, etc.*)

TABLEAU XXXVI.

État des déclarations de faillite des banquiers de l'intérieur, depuis 1780.

Année	Nombre	Année	Nombre	Année	Nombre
1780	....	1797	2	1814	27
81	2	98	3	15	25
82	2	99	6	16	37
83	2	1800	5	17	3
84	3	01	3	18	3
85	1	02	2	19	13
86	....	03	5	20	4
87	....	04	2	21	10
88	3	05	9	22	9
89	1	06	5	23	9
90	1	07	1	24	10
91	1	08	5	25	37
92	1	09	4	26	43
93	22	10	20	27	8
94	2	11	4	28	3
95	5	12	17	29	3
96	3	13	8	30	14

TABLEAU XXXVII.

ÉTAT DES DÉPENSES FAITES PAR LA BANQUE, EN 1831.

	liv. st.
1° Pour tenir les comptes publics : loyer, traitement et salaires de vingt-huit employés..........................	10,000
2° Pour l'administration de la dette consolidée : Appointements de 405 commis, gratifications, pensions, retraites, fournitures de bureaux, imprimeurs, huissiers, charbon, chandelles et huile, loyer, garde pendant la nuit, gratifications pour les soldats (224 liv. st.), habillement pour les commissionnaires (372 liv. st.), appointements des directeurs (4,000 liv. st.), taxes (2,624 liv. st.).	164,143

État des pouvoirs d'agir donnés à l'*attorney* (huissier anglais.)

Total...... 2,594

DÉPENSES FAITES POUR LA CIRCULATION DES BILLETS DE BANQUE, DES BONS DE LA POSTE, ETC., ETC.

Appointements de 242 commis, impression et gravure (5,163 liv. st.), papier des billets de banque (10,912 liv. st.), gratifications aux soldats (224 liv. st.), habillement des commissionnaires (372 liv. st.) appointements des directeurs (2,000 l. st.), taxes (1,307), frais de circulation de 250,000 billets des banques succursales divisés en 11 banques (28,508 liv. st.)	106,092

État des changes de L[...]e chaque mois depuis 1820 ; indication des prim[...]onnaies d'or (1,000 fr.).

DATE.	CHANGE de Londres à Paris, à 3 mois de date.	DATE.	PRIME payée à Paris sur les monnaies d'or.
1820	Fr. C.	1826	Fr. C.
Janvier . . 4	25 15 2 1/2	Janvier. . 4	4 —
Février. . 1	25 22 2 1/2	Février . . 4	5 25
Mars . . . 3	25 33 0	Mars. . . . 3	7 25
Avril. . . 4	25 50 5	Avril. . . 4	10 —
Mai. . . . 2	25 67 7 1/2	Mai 3	9 —
Juin. . . . 2	25 80 2 1/2	Juin. . . . 3	8 —
Juillet. . . 4	25 82 5	Juillet. . . 3	9 —
Août. . . . 1	25 8[illegible] 0	Août. . . 4	9 50

[illegible] Venise et Gênes.



…es banques succursales
…ques (28,508 liv. st.)

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES

PRINCIPAUX TRAITÉS CONCLUS

entre les nations civilisées, avec l'indication des guerres et autres événements qui s'y rattachent, depuis le commencement du XIVe siècle jusqu'en 1832.

1326. Guerre entre l'Angleterre et la France, au sujet d'une forteresse dans la Guienne.

1327. Paix entre Robert Bruce et Édouard III. L'indépendance de l'Écosse reconnue.

1336. Édouard III renouvelle ses prétentions à la couronne de France, et se ligue avec les Flamands révoltés.

1356. Sanction de la constitution germanique, connue sous le nom de *Bulle d'Or*; on détermine le mode d'élection de l'empereur.

1360. 8 *mai*. Paix conclue à Bretigny, près Chartres. Par ce traité, l'Angleterre retenait la Gascogne et la Guienne, prenait possession de la Saintonge, de l'Agénois, du Périgord, du Limousin, du Bigorre, de l'Angoumois et du Rouergue et renonçait à ses prétentions sur le Maine, l'Anjou, la Touraine et la Normandie; elle devait aussi recevoir 3,000,000 d'écus, et mettre en liberté le roi Jean, qui avait été long-temps prisonnier à Londres.

1370. Nouvelle guerre entre la France et l'Angleterre.

1381. Paix ratifiée entre Venise et Gênes.

1385. Ligue des Français et des Écossais contre l'Angleterre : à cette occasion, Richard II envahit l'Écosse et brûle Édimbourg.

1390. Le sultan Bajazet ratifie un traité avec l'empereur grec, Jean Paléologue.

1412. Henri IV d'Angleterre se ligue avec le duc d'Orléans, régent de France, pour s'opposer au duc de Bourgogne.

1415. *Août.* Henri V d'Angleterre commence la guerre contre la France.

1420. 21 *mai. Traité de Troyes* entre l'Angleterre, la France et la Bourgogne : il fut stipulé dans ce traité que Henri V épouserait Catherine, fille de Charles VI, serait nommé régent de France, et hériterait de la couronne après la mort de son beau-père.

1423. Traité entre l'Angleterre et la Bourgogne.

1435. 22 *septembre. Traité d'Arras* entre la France et la Bourgogne. Plusieurs villes sont incorporées au duché de Bourgogne.

1439. *Pragmatique-Sanction* arrêtée en France pour régler l'élection des évêques et modérer le pouvoir du pape.

1453. Première alliance entre les Français et les Suisses.

1464. Ligue, dite *du bien public*, formée entre les ducs de Bourgogne, de Bretagne et de Bourbon, et autres seigneurs, contre Louis XI de France.

1465. *Traité de Conflans*, entre Louis XI et les chefs de la ligue ci-dessus indiqués. La Normandie est cédée au duc de Berri.

1468. Louis XI se trouvant au pouvoir du duc de Bourgogne, fut forcé de signer à Péronne un traité confirmatif de ceux d'Arras et de Conflans, avec quelques autres stipulations.

1474. Paix conclue entre Édouard IV d'Angleterre et Louis XI de France.

1475. *Paix de Pecquigny.*

1475. Charles-le-Hardi de Bourgogne conclut un traité avec le roi de France, contre lequel il se déclare, peu de temps après, en se liguant avec Édouard IV d'Angleterre et le duc de Bretagne. D'un autre côté, Louis XI traite avec les Suisses et réussit enfin à devenir l'allié de l'Angleterre. Cet événement inattendu détermine le duc de Bourgogne à conclure, à Vervins, une trêve de neuf ans.

1476. Charles de Bourgogne commence la guerre contre les Suisses; il y perd la vie.

1482. *Traité d'Arras*, entre Maximilien d'Autriche, époux de Marie de Bourgogne, et Louis XI de France. Par suite de ce traité, Marguerite, fille de l'empereur, épousa le dauphin, et reçut en dot l'Artois et la Bourgogne.

1482. Paix conclue à Édimbourg, entre l'Angleterre et l'Écosse.

1494. Guerre commencée par la France pour l'occupation de Naples, légué au roi par Charles du Maine. Ce legs fut attaqué par le pape, par l'empereur, par le roi d'Espagne, par les Vénitiens et par le duc de Milan. La France fut obligée de renoncer à ses prétentions.

1497. Traité entre l'Angleterre et l'Écosse. Par ce traité, Perkin Warbeck se vit forcé de quitter l'Écosse.

1501. Traité entre Louis XII et Ferdinand d'Espagne, pour le partage du royaume de Naples. Ce partage donna naissance à une guerre entre ces deux puissances, et Naples resta entre les mains de l'Espagne.

1508. 10 *décembre*. *Ligue de Cambrai* entre le pape, l'empereur, et les rois de France et d'Espagne, contre la république de Venise. La république se vit obligée de céder à l'Espagne ses possessions dans le royaume de Naples.

1510. *Sainte-Alliance* contre Louis XII de France.

1514. La France est obligée de demander la paix, qu'elle obtient du pape en promettant d'abolir la *pragmatique-sanction*; de l'Espagne, par le mariage du duc de Ferrare, fils du roi d'Espagne, avec Renée, fille du roi de France; enfin de l'Angleterre, par le mariage de Louis XII avec Marie sœur d'Henri VIII.

1515. A l'avénement de François Ier au trône, la France entreprend une guerre pour recouvrer le Milanais.

1516. 16 *août*. *Traité de Noyon*.

1521. *Édit de Worms*, qui proscrit Luther et ses adhérents.

1521. Première guerre entre la France et Charles-Quint; la France tente de rétablir Henri d'Albret dans le royaume de Navarre.

1521. L'empereur Charles V détermine Henri VIII à déclarer la guerre à la France.

1522. La guerre commence entre la France et l'Écosse, et, en même temps, entre la France et l'Angleterre.

1525. Traité entre la France et l'Angleterre.

1526. François Ier, pour sortir de captivité, signe avec Charles-Quint un traité par lequel il rend la Bourgogne, l'Artois, la Flandre, etc., et renonce à toutes ses prétentions sur l'Italie.

1527. Seconde guerre entre la France et Charles-Quint. Le pape fait prisonnier à Rome.

— Traité de réciprocité entre la France et l'Angleterre. Pendant la même année, nouveau traité pour porter la guerre en Italie, afin de rendre le pape à la liberté.

1529. 5 *août. Paix de Cambrai.*

— *Décembre. Ligue de Smalcald* en Franconie, formée entre l'électeur de Brandebourg et les autres princes de l'Allemagne, pour la défense du protestantisme.

1532. 23 *juin.* Nouveau traité d'alliance ratifié entre les rois d'Angleterre et de France.

1532. 2 *août.* Ratification *du traité de Nuremberg.*

1536. Troisième guerre entre François Ier et Charles-Quint, au sujet de la possession de Milan.

1538. 18 *juin. Traité de Nice* entre François Ier et Charles-Quint.

1541. Quatrième guerre entre François Ier et Charles-Quint.

1542. Henri VIII d'Angleterre attaque l'Écosse, pour obliger la jeune reine Marie à contracter une alliance avec Édouard, fils du roi. La paix fut conclue l'année suivante. La guerre fut renouvelée sans succès dans l'année 1547, après l'avénement d'Édouard VI au trône.

1544. Ligue entre le roi d'Angleterre et l'empereur Charles-Quint, contre la France. La paix ayant été conclue peu de temps après fut signée à Cressy, dans le Valais.

1548. 15 *mai. Intérim* accordé par l'empereur Charles-Quint aux protestants d'Allemagne.

1549. Ratification de la paix entre la France et l'Angleterre. Boulogne est rendue à la France.

1551. 5 *octobre*. *Traité de Friedwald*, entre la France et les princes protestants d'Allemagne.

1552. 15 *janvier*. *Traité de Chambord*, qui confirme la ligue entre la France et les princes protestants d'Allemagne.

— 12 *août*. *Traité de Passau*, ratifié entre Charles-Quint et les princes protestants d'Allemagne. La liberté religieuse est reconnue.

1554. *Traité de Naumbourg*, entre Auguste, électeur de Saxe, et Jean Frédéric, électeur déposé. Il fut convenu que l'électorat serait dévolu à Jean Frédéric et à ses héritiers, à défaut d'héritiers mâles d'Auguste.

1555. *Paix de religion*, conclue à Augsbourg. Confirmation du traité de Passau ; établissement du libre exercice de la religion protestante.

1556. L'Angleterre contracte alliance avec l'Espagne contre la France.

1558. *Février*. Les Français s'emparent de Calais, qui avait été possédé par l'Angleterre depuis 1347.

1559. *Paix de Cateau-Cambresis*, entre la France, l'Espagne et le Piémont. La France cède la Savoie, la Corse et près de deux cents forts dans l'Italie et les Pays-Bas.

1560. Ratification de la paix entre l'Angleterre, la France et l'Écosse.

1561. *Traité de Wilna*, entre les puissances du Nord.

1562. Les protestants français ont recours aux armes, Élisabeth leur envoie des secours.

1563. Guerre entre la Suède et le Danemark.

1564. 29 *avril.* Ratification de la paix entre la France et l'Angleterre.

1570. *Paix de St-Germain.*

— 13 *décembre. Paix de Stettin*, entre la Suède et le Danemark.

1571. L'Espagne, Venise et le pape se coalisent contre les Turcs, qui s'efforçaient de soumettre Chypre.

1572. Paix conclue entre l'Angleterre et la France.

1576. Les Provinces-Unies des Pays-Bas envoient à la Haye des députés qui déclarent la déchéance de Philippe II, et nomment Guillaume, prince d'Orange, leur gouverneur ou *stathouder.*

— 8 *novembre. Pacification de Gand*; les troupes étrangères sont chassées des Pays-Bas et l'inquisition abolie. La *ligue* se forme en France.

1579. 22 *janvier. Union d'Utrecht*, formée par la Hollande, Utrecht, la Zélande, la Frise et Gueldre, par laquelle la république de Hollande fut constituée. Overyssel s'y joignit en 1580, et Groningue en 1594.

1595. Guerre déclarée par la France à l'Espagne.

— 18 *mai. Paix de Teusin*, entre la Russie et la Suède : ces puissances avaient été en guerre depuis 1572, sauf une trève de sept ans.

1598. 2 *mai.* Paix ratifiée à Vervins entre la France et l'Espagne. L'Espagne rend ses conquêtes de Calais, d'Amiens, etc.

1603. Traité entre Jacques Ier d'Angleterre, et Henri IV de France, à l'effet de soutenir les États-Généraux contre la branche espagnole de la maison d'Autriche.

1604. 18 *août.* Ratification de la paix, entre l'Angleterre et l'Espagne.

1609. 4 *avril.* Trève de douze ans entre les Espagnols et les Hollandais.

1610. *Traité de Halle*, entre les princes protestants de l'empire.

Ligue de Wurzbourg entre les princes catholiques de l'empire.

1613. *Paix de Siöröd*, qui met un terme à la guerre qui existait depuis deux ans, entre la Suède et le Danemark.

1619. Paix entre la France et l'Espagne; mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, infante d'Espagne.

— 5 *septembre.* L'électeur Palatin, Frédéric V, gendre de Jacques Ier, accepte la couronne de Bohême que lui offrent les États protestants. Ce fut le commencement de la guerre de *Trente ans.*

1620. 3 *juillet. Paix d'Ulm*, par laquelle Frédéric V perdit la Bohême.

1622. Conquête du Palatinat, par l'empereur Ferdinand II.

1625. *Époque danoise* de la guerre de Trente ans, pendant laquelle Christian IV devint chef du parti protestant. Traité entre le Danemark, l'Angleterre et la Hollande.

1626. Ligue des Suédois, des Hollandais et des princes protestants de l'Allemagne, contre l'empereur.

1627. Guerre commencée par l'Angleterre contre la France, en faveur des protestants français opprimés.

1629. Guerre commencée par le roi de France contre l'empereur, le roi d'Espagne et le duc de Savoie, en faveur des réclamations du duc de Nevers sur le territoire de Mantoue.

— 14 *avril.* Ratification de la paix avec la France.

1629 22 *mai*. *Paix de Lubeck*, entre l'empereur et le roi de Danemark.

1630. La France se joint aux princes protestants d'Allemagne, à Gustave Adolphe de Suède et à la Hollande, contre la maison d'Autriche, en Allemagne et en Espagne.

L'Angleterre entre dans cette alliance, dans l'espoir d'opérer la restauration de l'électeur Palatin.

— 24 *juin*. *Époque suédoise* de la guerre de *Trente ans*, pendant laquelle Gustave Adolphe opère une descente dans l'île de Rugen.

— 13 *octobre*. *Paix de Ratisbonne* entre la France et l'empereur; fin de la guerre pour l'héritage de Mantoue.

— 27 *novembre*. Paix proclamée entre l'Angleterre et l'Espagne.

1631. 13 *janvier*. Alliance offensive et défensive entre la France et la Suède.

— *Avril*. *Alliance de Leipzig*, entre l'électeur de Saxe et les princes protestants.

Traité de Chierasco, par lequel le duc de Nevers prend définitivement possession de ses territoires de Mantoue.

1633. *Mars*. *Traité de Heilbrunn* entre la Suède et les protestants du nord de l'Allemagne, après la mort de Gustave Adolphe.

1635. 28 *février*. Alliance entre la France et la Hollande.

— 19 *mai*. Déclaration de guerre par la France contre l'Espagne. La France prend une part active à la guerre de Trente ans, ce qui forme *l'époque française*.

30 *mai*. *Paix de Prague* entre l'empereur et l'électeur de Saxe.

1640. La guerre civile commence en Angleterre; l'armée écossaise prend Newcastle.

1641. Le duc de Bragance, déclaré roi de Portugal, s'allie à la France dans sa contestation avec l'Espagne.

1648. 30 *janvier*. *Paix de Munster* entre l'Espagne et les Hollandais. Indépendance de la Hollande entièrement reconnue.

1648. 24 *octobre*. *Paix de Westphalie* signée à Munster et à Osnabruck, entre la France, l'empereur et la Suède; l'Espagne continue la guerre contre la France. Par cette paix, le principe de la balance des pouvoirs en Europe fut d'abord reconnu; l'Alsace fut donnée à la France; une partie de la Poméranie et quelques autres districts à la Suède; l'électeur Palatin rendit le bas Palatinat; les droits civils et politiques des États germaniques furent établis, et l'indépendance de la Confédération suisse reconnue par l'Allemagne.

1651. *Octobre*. La guerre recommence entre la république anglaise et les Hollandais.

1654. 5 *avril*. Paix ratifiée entre les Hollandais et la république anglaise.

1655. 3 *novembre*. Articles de paix signés entre l'Angleterre et la France.

1656. 15 *février*. L'Espagne déclare la guerre à l'Angleterre.

— 10 *novembre*. *Traité de Liebau*, qui annule la sujétion féodale du duché de Prusse à la couronne de Suède.

1657. 23 *mars*. Traité d'alliance entre l'Angleterre et la France contre l'Espagne.

— 27 *mai*. Alliance de Vienne entre la Pologne, le Danemark et l'empereur, contre la Suède.

1659. 21 *mai*. *Traité de la Haye* entre l'Angleterre, la France et la Hollande, pour le maintien de l'équilibre du Nord.

— 7 *novembre*. Paix conclue entre la France et l'Espagne, par le *traité des Pyrénées;* l'Espagne cède le Roussillon, l'Artois et ses droits en Alsace, et la France abandonne ses conquêtes en Catalogne, en Italie, etc., et s'engage à ne point aider le Portugal.

1660. 3 *mai*. *Paix d'Oliva* ratifiée entre la Suède, la Pologne, la Prusse et l'empereur. L'Esthonie et la Livonie sont abandonnées à la Suède.

— 27 *mai*. *Paix de Copenhague* entre la Suède et le Danemark.

— *Septembre*. On proclame à Londres la cessation des hostilités contre l'Espagne.

1661. 23 *juin*. Traité d'alliance entre l'Angleterre et le Portugal.

1663. La France forme une alliance défensive avec la Hollande et la Suisse.

1664. *Novembre*. La seconde guerre commence entre l'Angleterre et la Hollande.

— Guerre entre les Turcs et l'empereur d'Allemagne. Après la défaite des Turcs, la *trève de Témesvar* fut conclue le 7 septembre pour vingt ans; l'empereur céda Gross-Wardein et Neuhausel.

1666. 26 *janvier*. La France déclare la guerre à l'Angleterre; les Danois se liguent avec les Hollandais contre l'Angleterre.

— *Octobre*. Guerre déclarée par l'Angleterre au Danemark.

1667. 25 *juillet*. *Paix de Bréda* conclue entre l'Angleterre, la France, la Hollande et le Danemark.

1668. 28 *janvier*. Traité conclu entre les États-Généraux et l'Angleterre, contre la France, pour la protection des Pays-Bas espagnols; la Suède accéda ensuite à cette ligue, connue sous le nom de *Triple Alliance*.

— 13 *février*. *Paix de Lisbonne* conclue entre l'Espagne et le Portugal, par la médiation de l'Angleterre. L'indépendance du Portugal est reconnue par l'Espagne.

— 2 *mai*. *Paix d'Aix-la-Chapelle* signée entre la France et l'Espagne. La France cède la Franche-Comté et conserve ses conquêtes dans les Pays-Bas.

1669. 7 *mai*. *Traité de la Haye* entre la Hollande et le Portugal: on permet aux Hollandais de conserver leurs conquêtes dans l'Inde.

1672. Traité entre la France et l'Angleterrre (12 février), et la Suède (14 avril), contre la Hollande.

— 30 *août*. Alliance formée entre l'empereur, l'Espagne et la Hollande, contre la France.

1673. 16 *juin*. *Paix de Vossem* entre l'électeur de Brandebourg et la France. Le premier s'engage à ne point aider les Hollandais. La France déclare la guerre à l'Espagne.

1674. 19 *février*. Paix de Westminster entre l'Angleterre et la Hollande.

— *Juin*. L'empire déclare la guerre à la France.

1678. 10 *janvier*. Traité conclu entre l'Angleterre et la Hollande. Par ce traité la Hollande détacha Charles II des intérêts de la France.

— 11 *août*. *Paix de Nimègue* conclue entre la France et la Hollande. L'Espagne consentit à la paix le 17 septembre, et abandonna la Franche-Comté, etc.; l'empereur y consentit le 5 février, et la Suède le 29 mars suivant.

1679. 29 *juin*. *Paix de Saint-Germain-en-Laye* conclue entre la France, la Suède et l'électeur de Brandebourg.

— 2 *septembre*. Paix de Fontainebleau entre la France et le Danemark.

1683. 31 *mars*. *Alliance de Varsovie*, entre l'Autriche et la Pologne, contre la Turquie : par suite de cette alliance, Jean Sobieski fit lever le siége de Vienne, le 12 septembre suivant.

1684. 15 *août*. Trève de Ratisbonne conclue par la France avec l'Espagne et l'empire; cette trève termina la guerre de l'année précédente.

1686. *Ligue d'Augsbourg* formée par la Hollande et les autres puissances de l'Europe, pour obliger la France à exécuter les traités de Munster et de Nimègue.

1688. La France commence les hostilités contre les états confédérés, et ravage le Palatinat.

1689. 7 *mai*. Guerre déclarée par l'Angleterre à la France.

— 12 *mai*. *Grande Alliance* signée à Vienne entre l'Angleterre, l'empereur et les États-Généraux; l'Espagne et le duc de Savoie s'y joignirent ensuite.

1696. 29 *août*. Le duc de Savoie abandonne la coalition et fait un traité avec la France.

1697. 20 *septembre*. *Paix de Ryswick*, entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande, signée par l'Allemagne le 30 octobre.

1698. 11 *octobre*. *Premier traité de partage* signé entre la France, l'Angleterre et la Hollande, pour déterminer les droits de succession aux états du roi d'Espagne. Joseph Ferdinand, prince électoral de Bavière, fut déclaré héritier présomptif.

1699. 26 *janvier*. *Paix de Carlowitz*, entre la Turquie et l'Allemagne, la Pologne, la Russie et Venise.

1700. 13 *mars*. *Second traité de partage* entre la France, l'Angleterre et la Hollande, par lequel l'archiduc Charles fut déclaré héritier présomptif de la monarchie espagnole, Joseph Ferdinand étant mort en 1699.

— 2 *octobre*. Charles II, dernier rejeton mâle de la branche de la maison d'Autriche régnant en Espagne, lègue son royaume à Philippe d'Anjou.

— 1er *novembre*. Charles II d'Espagne meurt, et les droits de Philippe d'Anjou sont reconnus par la cour de France.

1701. 7 *septembre*. L'Angleterre et la Hollande contractent une alliance à la Haye, pour s'opposer aux prétentions de Philippe d'Anjou, alliance à laquelle presque tous les états de l'Europe se joignent successivement.

— 16 *novembre*. Le roi Jacques II meurt, et son fils est proclamé roi d'Angleterre par la France : à cette occasion Guillaume III rappelle son ambassadeur à la cour de France, et ordonne à l'ambassadeur français de partir immédiatement de Londres.

1702. 4 *mai*. Guerre déclarée contre la France et l'Espagne, par l'Angleterre, l'Empire et la Hollande.

1703. *Traité de Methuen* entre l'Angleterre et le Portugal ayant principalement pour objet de régler le commerce entre les deux pays.

1706. 24 *septembre*. *Paix de Alt Ranstadt* entre Charles XII de Suède et Auguste de Pologne.

1711. 2 *juillet*. *Paix de Talczi* entre la Russie et la Turquie. Les Russes abandonnent aux Turcs Azof et toutes leurs possessions sur la mer Noire. La guerre recommença l'année suivante, et fut terminée le 16 avril par la *paix de Constantinople*.

1713. 11 *avril*. *Paix d'Utrecht* signée par les ministres de la Grande-Bretagne, de France et de tous les autres alliés, excepté ceux de l'Empire. Les articles les plus importants de ce traité avaient pour objet d'assurer la succession protestante en Angleterre, la désunion des couronnes de France et d'Espagne, la destruction de Dunkerque, l'agrandissement des colonies et des plantations anglaises en Amérique, et une satisfaction entière pour les réclamations des alliés.

— 17 *avril*. L'empereur Charles VI publia la *Pragmatique Sanction* par laquelle, à défaut d'enfants mâles, ses filles devaient succéder au trône de préférence aux fils de son frère Joseph Ier.

— 13 *juillet*. *Traité d'Utrecht* signé par l'Espagne.

1714. 6 *mars*. *Paix de Radstadt* entre la France et l'empereur.

— 7 *septembre*. *Paix de Bade*, entre la France et l'empereur. Landau est cédé à la France.

1715. 15 *novembre*. Traité de *la Barrière* signé à Anvers par l'Angleterre, l'Empire et les ministres hollandais.
Les Pays-Bas cédés à l'empereur.

1717. 4 *janvier*. Traité de la Triple Alliance signé à la Haye par la France, l'Angleterre et la Hollande, pour s'opposer aux desseins du cardinal Alberoni, premier ministre d'Espagne.

1718. 21 *juillet*. *Paix de Passarowitz* entre l'empire, Venise et la Turquie.

— 2 *août*. Traité d'alliance signé à Londres entre la Grande-Bretagne, la France et l'Empire. Par l'accession des états de Hollande, cette alliance reçut le nom de *Quadruple Alliance*, et fut contractée pour garantir la succession des familles régnantes dans la Grande-Bretagne et en France, et pour régler le partage de la monarchie espagnole.

— 18 *novembre*. Le duc de Savoie se joignit à la Quadruple Alliance, et ses envoyés signèrent le traité à Whitehall.

— 16 *décembre*. Guerre déclarée par l'Angleterre contre l'Espagne.

22 *décembre*. Guerre déclarée contre l'Espagne par la France, sous la régence du duc d'Orléans.

1719. 20 *novembre*. *Paix de Stockholm* entre le roi de la Grande-Bretagne et la reine de Suède. Les duchés de Brême et Verden furent cédés au roi en sa qualité d'électeur et duc de Brunswick.

1720. 26 *janvier*. Le roi d'Espagne accepte et signe la *Quadruple Alliance*.

1721. 30 *août*. *Paix de Nystadt* dans la Finlande, entre la Suède et la Russie : par ce traité, la Livonie et l'Ingrie furent cédées à la Russie.

1724. 23 *mars*. *Traité de Stockholm* entre la Russie et la Suède, en faveur du duc de Holstein Gottorp.

1725. 30 *avril*. *Traité de Vienne*, entre l'empereur d'Allemagne et le roi d'Espagne, par lequel ils se garantirent respectivement les portions des états espagnols dont ils étaient en possession. Par un traité particulier l'empereur s'engagea à faire rendre Gibraltar à l'Espagne, et promit d'employer tous les moyens possibles pour placer le prétendant sur le trône de la Grande-Bretagne. L'Espagne garantit la *Pragmatique-Sanction*.

— 3 *septembre*. *Traité de Hanovre*, conclu entre les rois d'Angleterre, de France et de Prusse, pour se mettre en mesure contre les dispositions du traité de Vienne.

1726. Guerre commencée entre l'Angleterre et l'Espagne.

— 6 *août*. Traité d'alliance entre la Russie et l'empereur.

1727. 31 *mai*. Articles préliminaires pour la paix générale signée à Paris par les ministres de la Grande-Bretagne, de l'empereur, du roi de France et des États-Généraux. La compagnie d'Ostende fut suspendue.

— 21 *octobre*. *Traité de Nipchoo* (Nerchinsk) entre la Russie et la Chine, par lequel les limites des deux empires furent fixées. Un résident russe fut admis à Pékin, et 200 négociants reçurent l'autorisation de faire le commerce avec la Chine une fois tous les trois ans. Ce traité ne fut ratifié que le 14 juin 1728, par suite de la mort de Catherine.

1728. 14 *juin*. Le congrès assemblé à Soissons ouvrit ses séances.

1729. 9 *novembre. Paix de Séville*, entre la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne. Par le même traité une alliance défensive fut formée entre ces trois puissances : les états de Hollande accédèrent à ce traité, le 21 novembre suivant.

1731. 16 *mars. Traité d'alliance de Vienne*, entre l'empereur, la Grande-Bretagne et la Hollande. Par ce traité la *Pragmatique Sanction* fut garantie, et les contestations au sujet de la succession d'Espagne furent terminées. L'Espagne accéda au traité le 22 juillet.

1732. 7 *octobre.* Paix entre la Suède et la Pologne.

1733. 10 *octobre.* Le roi de France déclare la guerre à l'empereur, qui s'était joint aux Russes pour chasser Stanislas, beau-père de Louis XV, du trône de Pologne, auquel il avait été élu à la mort d'Auguste II.

1735. 3 *octobre.* Préliminaires de paix signés à Vienne entre la France et l'empereur. L'Espagne y accéda le 15 avril suivant.

1736. 23 *avril.* Commencement de la guerre entre la Russie et la Turquie.

1737. 4 *mai.* L'empereur déclare la guerre aux Turcs.

1738. 18 *novembre. Paix définitive de Vienne* entre l'empereur et le roi de France; Louis XV donne sa garantie à la *Pragmatique-Sanction*. La Lorraine est cédée à la France.

1739. 18 *septembre. Paix de Belgrade* entre l'empereur et les Turcs; l'empereur abandonna Belgrade et la Servie. Cette paix fut bientôt suivie de la paix entre la Russie et la Turquie; la Russie rendit Azof et toutes ses conquêtes dans la mer Noire.

1739. 23 *octobre.* L'Angleterre déclare la guerre à l'Espagne.

1740. *Août.* Traité de subsides conclu entre la Grande-Bretagne et la Hesse.

— 20 *octobre.* Charles VI, empereur d'Allemagne, meurt et sa fille aînée Marie-Thérèse lui succède, en vertu de la *Pragmatique-Sanction.* Les rois d'Espagne et de Pologne, qui soutenaient les droits de l'électeur de Bavière, fondés sur le testament de Ferdinand Ier, s'opposèrent à cet ordre de succession : de là une guerre dans laquelle furent engagées presque toutes les puissances de l'Europe.

1741. Alliance de la Grande-Bretagne, de la Russie et de la Pologne, avec la reine de Hongrie (l'impératrice Marie-Thérèse), pour soutenir les intérêts de la maison d'Autriche; en même temps la France, l'Espagne et la Sardaigne s'unirent pour appuyer les prétentions de l'électeur de Bavière.

1742. 28 *juin. Paix de Berlin*, entre le roi de Pologne et la reine de Hongrie. La Silésie fut donnée à la Prusse.

— 18 *novembre.* Traité d'alliance offensive et défensive signée à Whitehall, entre la Grande-Bretagne et la Prusse.

1743. 24 *juin.* Un traité de défense mutuelle pendant quinze ans fut conclu entre la Grande-Bretagne et la Russie.

— 7 *août. Paix d'Abo*, entre la Russie et la Suède.

1744. 14 *mars.* Guerre déclarée à la Grande-Bretagne par Louis XV, qui avait préalablement contracté une alliance offensive avec l'électeur de Bavière.

1744. 27 *avril.* L'impératrice Marie-Thérèse déclare la guerre au roi de France.

1745. 23 *avril. Paix de Fussen*, entre l'impératrice et l'électeur de Bavière.

1745. 25 *décembre*. *Paix de Dresde*, entre la Saxe, la Prusse et l'impératrice. Confirmation des traités de Berlin et de Breslau.

1748. 30 *avril*. Articles préliminaires pour la paix d'*Aix-la-Chapelle* signés par les ministres de la Grande-Bretagne de France et de Hollande, auxquels accédèrent, peu de temps après, l'impératrice, le roi de Sardaigne et le duc de Modène; et, vers la fin de juin, l'Espagne et Gênes. Le traité définitif fut conclu et signé par les diverses puissances en septembre et en octobre suivants. Par cette paix, les traités de Westphalie de 1648, de Nimègue de 1678 et 1679, de Ryswick de 1697, d'Utrecht de 1713, de Bade de 1714, de la triple alliance en 1717, de la quadruple alliance en 1718, et de Vienne en 1738, furent renouvelés et ratifiés.

1750. 5 *octobre*. Traité entre l'Angleterre et l'Espagne, par lequel la première de ces puissances renonça au *traité de l'Assiento* pour fournir des esclaves, stipulé à la paix d'Utrecht en 1713.

1755. 8 *juin*. Commencement de guerre de la part de l'Angleterre, par l'attaque de deux frégates françaises en Amérique.

1756. 16 *janvier*. Traité d'alliance entre la Prusse et l'Angleterre. Le Hanovre est mis sous la protection du roi de Prusse.

— 1er *mai*. Alliance entre l'Autriche et la France conclue à Versailles.

— 9 *juin*. La France déclare la guerre à l'Angleterre.

1756. 17 *août*. La Saxe est envahie par la Prusse. Commencement de la guerre de *Sept ans*.

— 30 *septembre*. Guerre entre l'Autriche et la Prusse.

1757. 17 *juillet*. Guerre entre la Grande-Bretagne et l'Autriche.

— 24 *août*. Commencement des hostilités entre la Suède et la Prusse.

— 10 *septembre*. *Convention de Closterseven*.

— 22 *octobre*. Traité de paix conclu entre la province de Pensylvanie, le Delaware et les Indiens Shawanee.

1761. 15 *août*. *Pacte de famille* entre les différentes branches de la maison de Bourbon, signé à Paris.

1762. 23 *janvier*. Guerre déclarée par l'Angleterre à l'Espagne, au sujet du Pacte de famille.

— 1er *mai*. Les Espagnols et les Français envahissent le Portugal, l'Angleterre envoie une armée au secours de ce pays.

— 5 — *Paix de Pétersbourg*, entre la Russie et la Prusse. La Russie rendit toutes ses conquêtes en Prusse.

— 22 — *Paix de Hambourg*, entre la Suède et la Prusse.

— 23 — Guerre déclarée par le Portugal contre l'Espagne.

— 3 *novembre*. Préliminaires de paix signés à Fontainebleau entre la France et l'Angleterre.

1763. 10 *février*. *Paix de Paris* conclue entre la France, l'Espagne, le Portugal et la Grande-Bretagne. Cession du Canada par la France, et de la Floride par l'Espagne.

— 15 — *Paix de Hubertsberg*, entre la Prusse, l'Autriche et la Saxe. Fin de la guerre de Sept ans.

1765. 22 *mars*. Acte du timbre (*stamp act*) dans l'Amérique anglaise.

1768. 24 *février*. *Traité de Varsovie*, entre la Russie et la Pologne.

— *Octobre*. Guerre entre la Russie et la Turquie.

1771. 22 *janvier*. Traité conclu entre la Grande-Bretagne et l'Espagne. Ce traité confirma à l'Angleterre la possession des îles Falkland.

1772. 17 *février*. Convention secrète pour le partage de la Pologne, entre la Russie et la Prusse.

— 5 *août*. *Traité de Pétersbourg* pour le même objet, entre l'Autriche, la Russie et la Prusse.

1773. 21 *décembre*. Troubles en Amérique commencés par la destruction, à Boston, du thé qui se trouvait sur trois sloops.

1774. 21 *juillet*. *Paix de Kutchuk Kainarji*, entre la Russie et la Turquie. La Crimée fut déclarée indépendante, Azof cédé à la Russie. Par le même traité furent accordées la liberté du commerce et la navigation de la mer Noire.

— 5 *décembre*. Congrès ouvert à Philadelphie.

1775. 19 *avril*. Commencement des hostilités à Lexington (Amérique du nord), entre la Grande-Bretagne et les colons.

— 20 *mai*. Les provinces américaines signent des articles d'union et d'alliance.

1776. 4 *juillet*. Déclaration de l'indépendance américaine.

1778. 6 *février*. La France signe un traité par lequel elle reconnaît l'indépendance des États d'Amérique.

— 13 *mars*. Guerre entre l'Angleterre et la France.

1779. 13 *mai*. *Paix de Teschen* entre l'Autriche, la Saxe et la Prusse.

— 13 *juillet*. L'Espagne prend part à la guerre contre l'Angleterre.

1780. 20 *décembre*. La Grande-Bretagne déclare la guerre à la Hollande.

— 9 *juillet* et 1er *août*. Premières conventions pour la neutralité armée, entre la Russie, le Danemark et la Suède. Les États-Généraux y accédèrent le 24 décembre suivant.

1781. 8 *mai*. Le roi de Prusse accéda à la neutralité armée; l'empereur d'Allemagne en fit autant le 9 octobre.

1782. 30 *novembre*. Indépendance de l'Amérique reconnue par l'Angleterre. Les préliminaires de paix furent signés à Paris par les commissaires anglais et américains.

1783. 20 *janvier*. Articles préliminaires de paix signés à Versailles, entre la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne La Crimée passa sous la domination de la Russie.

— 2 *septembre*. Préliminaires de paix entre la Grande-Bretagne et la Hollande, signés à Paris.

— 3 — *Le traité définitif de paix* entre la Grande-Bretagne et l'Amérique du nord fut signé à Paris; les anciennes colonies anglaises furent reconnues état souverain et indépendant. Le même jour, ce même traité fut signé à Versailles par la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne.

1784. 20 *juin.* *Traité définitif de paix* signé à Paris entre la Grande-Bretagne et la Hollande.

1785. 23 *juillet.* Confédération germanique entre la Saxe, le Brandebourg et le Hanovre.

— 8 *novembre.* *Traité de Fontainebleau*, entre l'empereur et la Hollande.

1787. 18 *août.* Les Turcs déclarent la guerre à la Russie.

1788. 10 *février.* L'empereur d'Allemagne se joint à la Russie contre les Turcs.

— 25 *septembre.* Le roi de France convoque les états-généraux, pour le mois de janvier 1789.

1790. 27 *septembre.* Traité préliminaire entre l'Angleterre et l'Espagne, au sujet de Nootka Sound. Le traité définitif fut signé le 28 octobre suivant.

1791. 20 *juillet.* *Convention de Pilnitz*, entre l'empereur Léopold et le roi de Prusse.

1792. 20 *avril.* L'assemblée nationale déclare la guerre à l'empereur d'Allemagne.

— 26 *juin.* *Première coalition* contre la France : publication du manifeste du roi de Prusse.

— 16 *septembre.* L'assemblée nationale déclare la guerre à la Sardaigne.

1793. 1er *février.* La France déclare la guerre à la Grande-Bretagne et à la Hollande.

— 9 — Reconnaissance de la république française par le grand-duc de Toscane.

— 25 *mai.* L'Espagne s'engage à aider la Grande-Bretagne.

1793. 3 *septembre*. Le roi de Naples déclare la guerre à la république française.

La Grande-Bretagne, qui avait conclu, le 14 juillet, un traité avec la Prusse, le 30 août, un second traité avec l'Autriche, en signa, le 26 septembre, un troisième avec le Portugal.

1795. 15 *février*. Première pacification de la Vendée.

— 18 — Alliance défensive formée entre la Grande-Bretagne et la Russie.

— 5 *avril*. *Paix de Bâle*, entre le roi de Prusse et la république française.

— 16 *mai*. Traité d'alliance signé à Paris, entre la France et les Provinces-Unies, contre l'Angleterre. La Flandre hollandaise fut cédée à la France.

— 22 *juillet*. Paix ratifiée à Bâle, entre la France et l'Espagne. La partie espagnole de Saint-Domingue fut cédée à la France.

— 25 *novembre*. *Partage de la Pologne* entre la Russie, l'Autriche et la Prusse.

1796. 15 *mai*. *Traité de Paris*, entre la république française et le roi de Sardaigne. Le roi céda la Savoie, Nice, le territoire de Tende et Beuil; et accorda un libre passage sur ses états aux armées de la république.

— 5 *août*. *Traité de Berlin* entre la Prusse et la France. Par ce traité la neutralité de l'Allemagne fut garantie.

— 19 — *Alliance* offensive et défensive conclue à Saint-Ildefonse entre la France et l'Espagne.

1796. 6 *octobre*. L'Espagne déclare la guerre à la Grande-Bretagne.

1797. 19 *février*. *Traité de Tolentino* entre la république française et le pape.

— 18 *avril*. Préliminaires de la *paix de Léoben* signés entre l'Autriche et la France.

— 17 *octobre*. *Traité de Campo Formio*, entre la France et l'Autriche; cette dernière puissance céda les Pays-Bas et les îles Ioniennes à la France, et Milan, Mantoue et Modène à la république cisalpine.

— 9 *décembre*. Le *congrès de Radstadt* commence ses travaux à l'effet de conclure une paix générale entre les puissances germaniques.

1798. La Suisse est envahie par la France.

— 12 *septembre*. La Porte Ottomane déclare la guerre à la France. Une alliance offensive et défensive est formée entre la Turquie, la Grande-Bretagne et la Russie.

— 3 *octobre*. Naples et la Sardaigne commencent les hostilités contre la France.

— 29 *décembre*. Conclusion d'un traité d'alliance et de secours entre la Grande-Bretagne et la Russie contre la France.

1799. 22 *juin*. *Seconde coalition* contre la France, entre la Grande-Bretagne, les empereurs d'Allemagne et de Russie, quelques princes allemands, les rois de Naples et de Portugal, la Turquie et les états de Barbarie. Dissolution de la conférence de Radstadt.

1800. 20 *juin*. Traité de subsides ratifié à Vienne, entre l'Autriche et l'Angleterre : par ce traité on stipula que la guerre serait poussée vigoureusement contre la France, et qu'aucune des puissances contractantes ne ferait de paix séparée.

— 30 *septembre*. Traité d'amitié et de commerce entre la France et les États-Unis d'Amérique. Il fut stipulé dans ce traité que le pavillon protégerait la cargaison.

— 16 *décembre*. *Traité de neutralité armée*, entre la Russie, le Danemark et la Suède, signé à Pétersbourg, à l'effet de faire respecter leurs pavillons respectifs par les puissances belligérantes. Le principe que les pavillons neutres protégeraient les vaisseaux neutres, étant contraire au système maritime de l'Angleterre, le cabinet britannique fit des remontrances lorsque l'empereur Paul mit l'embargo sur tous les vaisseaux anglais qui se trouvaient dans ses ports. La Prusse consentit ensuite à ce traité.

1801. 14 *janvier*. Proclamation faite par la Grande-Bretagne, autorisant les représailles et ordonnant un embargo sur tous les vaisseaux russes, suédois et danois.

— 9 *février*. *Paix de Lunéville*, entre la république française et l'empereur d'Allemagne. Outre la confirmation des concessions faites par le traité de Campo Formio, il fut stipulé qu'à l'égard du territoire hollandais, les limites de la France seraient sur le Rhin. L'indépendance des républiques batave, helvétique, ligurienne et cisalpine, fut reconnue par le même traité.

— 3 *mars*. L'Espagne déclare la guerre au Portugal.

1801. 21 *mars*. Traité signé à Madrid entre la France et l'Espagne, par lequel Parme fut cédée à la France, qui, en retour, donna la Toscane à l'Infant prince de Parme, avec le titre de roi d'Étrurie.

— 28 *mars*. Traité de paix signé à Florence entre la France et le roi de Naples : par ce traité la France fit l'acquisition des îles d'Elbe, de Piombino et des Presides.

— 17 *juin*. Traité conclu à Pétersbourg entre la Grande-Bretagne et la Russie.

— 15 *juillet*. *Concordat* entre Bonaparte et Pie VII, signé à Paris.

— 8 *août*. Traité de paix entre l'Espagne et le Portugal.

— 29 *septembre*. Traité de paix signé à Madrid, entre la France et le Portugal.

— 1er *octobre*. Articles de paix entre la France et l'Angleterre, signés à Londres par lord Hawkesbury et M. Otto.

— 8 — Traité de paix ratifié à Paris entre l'empereur de Russie et le gouvernement français.

1802. 25 *mars*. *Paix d'Amiens*, entre la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne et la Hollande.

— 25 *juin*. Traité définitif entre la France et la Porte Ottomane.

— 11 *septembre*. Réunion du Piémont à la France.

1803. 14 *mars*. Les hostilités recommencent entre la Grande-Bretagne et la France.

— 18 *mai*. La Grande-Bretagne déclare la guerre à la France.

— 17 *juin*. L'Angleterre déclare la guerre à la république batave.

1803. Ier *août*. Traité conclu entre la Grande-Bretagne et la Suède.

1804. 12 *décembre*. L'Espagne déclare la guerre à l'Angleterre.

1805. 24 *janvier*. La Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Espagne.

— 8 *avril*. *Traité de Pétersbourg*, entre l'Angleterre et la Russie, pour former une troisième coalition contre la France.

— 9 *août*. L'empereur d'Autriche accède au traité de Pétersbourg.

— 31 — Alliance offensive et défensive formée à Beekaskog, entre la Grande-Bretagne et la Suède.

— 8 *septembre*. *Troisième coalition* contre la France, formée par la Grande-Bretagne, la Russie, l'Autriche, la Suède et Naples.

21 — Traité de neutralité entre la France et Naples.

— 26 *décembre*. *Paix de Presbourg* entre la France et l'Autriche. Les anciens états de Venise furent cédés à l'Italie; la principauté de Eichstett, une partie de l'évêché de Passau, la ville d'Augsbourg, le Tyrol, toutes les possessions de l'Autriche en Souabe, la majeure partie du Brisgau et l'Ortenau, devinrent possessions de l'électeur de Bavière et du duc de Wurtemberg, qui, ainsi que le duc de Bade, furent créés rois par Napoléon : l'indépendance de la république helvétique fut également stipulée.

1806. 7 *avril*. Guerre entre la Grande-Bretagne et la Prusse.

— 12 *juillet*. *Confédération germanique du Rhin* formée sous les auspices de Napoléon.

1806. 20 *juillet. Paix de Paris* entre la France et la Russie. Ce traité ne fut point ratifié par Alexandre.

— Ier *août*. Notification du traité du 12 juillet à la diète de Ratisbonne. Les princes d'Allemagne se séparent de l'empire germanique, et se mettent sous la protection de Napoléon.

— 6 *octobre. Quatrième coalition* contre la France formée par la Grande-Bretagne, la Russie, la Prusse et la Saxe.

— 21 *novembre. Décret de Berlin*, rendu après la bataille de Jéna, par Napoléon, qui déclare les Iles Britanniques en état de blocus, et interdit toute communication avec le Royaume-Uni.

— 28 — La Russie déclare la guerre à la France.

— 11 *décembre*. Traité de paix et d'alliance signé à Cosen, entre Napoléon et l'électeur de Saxe, qui prit alors le titre de roi.

— 17 — Guerre déclarée par la Russie contre la Turquie.

— 31 — Traité de commerce conclu entre la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique : ce traité ne fut point ratifié par le président de la république.

1807. 2 *juillet*. Le président des États-Unis ordonne à tous les vaisseaux anglais de quitter les ports de la république, par suite de la capture du *Chesapeake* par un vaisseau de guerre anglais.

— 7 — *Paix de Tilsit* conclue entre la France et la Russie. Napoléon rendit à la monarchie prussienne la moitié de ses territoires, et la Russie reconnut la Confédération du

Rhin et l'élévation de Joseph, Louis et Jérôme, frères de Napoléon, sur les trônes de Naples, de Hollande et de Westphalie; ce traité fut ratifié le 19 du même mois.

1807. 16 *août.* Manifeste du gouvernement danois contre la Grande-Bretagne.

— 8 *octobre.* Le prince régent du Portugal ordonna que tous les ports de ce pays fussent fermés aux Anglais. Cet ordre fut bientôt révoqué; et, à l'approche des Français de Lisbonne, le prince s'embarqua le 27 novembre pour le Brésil.

— 31 — Traité d'alliance entre la France et le Danemark.

— 1er *novembre.* La Russie déclare la guerre à l'Angleterre.

— 10 — Traité ratifié à Paris entre la France et la Hollande, par lequel Flessingue fut cédé à la France.

— 17 *décembre.* *Décret de Milan* rendu par Napoléon contre l'Angleterre, qui fut déclarée en état de blocus.

1808. 8 *février.* Traité de paix entre la Grande-Bretagne et la Suède.

— 18 — L'Autriche déclare rompre toute alliance avec l'Angleterre.

— 29 — Le Danemark déclare la guerre à la Suède.

— 30 *mars.* Traité d'alliance et de secours formé entre l'Angleterre et la Sicile, par lequel cette île devait recevoir en garnison 10,000 hommes de troupes anglaises et un subside annuel de 300,000 liv. st.

— 1er *mai.* Le régent du Portugal déclare la guerre à la France.

— 5 — *Traité de Bayonne*, par lequel Charles IV cède à

Napoléon tous ses titres sur l'Espagne et ses dépendances, et lui confère le droit exclusif de transmettre la couronne à qui bon lui semblera.

1808. 6 *juin*. Commencement de la guerre entre les Espagnols insurgés et la France.

— 16. Les Portugais s'insurgent à Oporto : cette insurrection se répand si rapidement que les troupes françaises sont forcées d'évacuer les provinces du Nord.

— 25—Les Espagnols proclament à Oviedo la paix avec l'Angleterre et la Suède, son alliée.

— 30 *août*. *Convention de Cintra;* les Français consentent à évacuer le Portugal.

— 5 *novembre*. *Convention de Berlin*, par laquelle Napoléon fit remise à la Prusse de la somme qu'elle lui devait pour les frais de la guerre. Une partie de l'armée impériale évacua la Prusse pour se rendre en Espagne.

1809. 5 *janvier*. Ratification de la paix entre la Grande-Bretagne et la Porte-Ottomane.

— 14—Traité d'alliance entre l'Angleterre et les Espagnols insurgés.

— 6 *avril*. L'Autriche déclare la guerre à la France.

— 9—*Cinquième coalition* contre la France, formée par la Grande-Bretagne et l'Autriche.

— 3 *mai*. La Russie déclare la guerre à l'Autriche.

— 25 *juillet*. Armistice entre la Suède et la Norwège.

1809. 17 *septembre.* Traité de paix entre la Russie et la Suède.

— 14 *octobre. Paix de Vienne*, entre la France et l'Autriche. L'empereur d'Autriche céda à la France le Tyrol, la Dalmatie, et autres territoires, qui furent réunis à l'empire français, sous le titre de provinces Illyriennes; il s'engagea en outre à adhérer au système prohibitf adopté contre l'Angleterre par la France et la Russie.

1810. 6 *janvier. Paix de Paris*, entre la France et la Suède. Par ce traité, la Poméranie suédoise et l'île de Rugen furent données aux Suédois, qui consentirent à adopter le système prohibitif de la France contre la Grande-Bretagne.

— 19 *février.* Traité d'alliance et de commerce entre la Grande-Bretagne et le Brésil.

— 13 *avril.* La Suède interdit tout commerce avec l'Angleterre.

— 19 —Les provinces de Caraccas, etc., dans le Sud de l'Amérique, forment un gouvernement fédératif, sous le titre de *Fédération de Venezuela.*

— 1[er] *mai.* Il fut défendu à tous les vaisseaux français et anglais d'entrer dans les ports des États-Unis.

— 29 —Le dey d'Alger déclare la guerre à la France.

— 9 *juillet.* La Hollande est incorporée à la France par suite de l'abdication de Louis Bonaparte.

— 19 *novembre.* La Suède déclare la guerre à la Grande-Bretagne.

1812. 13 *mars.* Traité d'alliance signé à Paris, entre la France et l'Autriche.

1812.. 24 *mars* Traité d'alliance signé à St.-Pétersbourg, entre Bernadotte, roi de Suède, et l'empereur Alexandre. Bernadotte consentit à prendre part à la guerre contre la France et reçut la Norwège à titre de récompense.

— 1er *avril.* Le décret de Berlin fut révoqué en ce qui concernait l'Amérique.

— 28 *mai.* Préliminaires de paix ratifiés à Bucharest, entre la Russie et la Turquie: on stipula que le Pruth formerait les limites des deux empires.

— 18 *juin.* Les États-Unis d'Amérique déclarent la guerre à la Grande-Bretagne.

— 22 *juin.* Napoléon ayant assemblé une armée très-nombreuse dans l'Ouest de la Prusse, déclara la guerre à la Russie.

— 6 *juillet.* Le traité de paix entre la Grande-Bretagne et la Suède fut ratifié à Orebo.

— 20 —Traité signé entre l'empereur Alexandre et la régence de Cadix, agissant au nom de Ferdinand VII d'Espagne.

—1er *août.* Traité de paix et d'alliance entre la Grande-Bretagne et la Russie, signé à St.-Pétersbourg.

1813. 25 *janvier.* Concordat de Fontainebleau entre Napoléon et Pie VII.

— 1er *mars.* *Sixième coalition* contre la France, formée par la Prusse et la Russie. Le traité fut ratifié à Kalisch.

— 3 —*Traité de Stockholm*, conclu entre l'Angleterre et la Suède.

1813. 1er *avril*. La France déclare la guerre à la Prusse.

— 14 *juin*. Traité d'alliance offensive et défensive entre la Grande-Bretagne, la Russie et la Prusse.

— 8 *juillet*. *Convention de Peterswalden*, entre la Grande-Bretagne et la Russie.

— 10 — Traité d'alliance et de garantie réciproque entre la France et le Danemark, ratifié à Copenhague.

— 3 *septembre*. Le Danemark déclare la guerre à la Suède.

— 9 — *Traité d'alliance*, signé à Tœplitz, entre la Russie, l'Autriche et la Prusse.

— 3 *octobre*. Traité préliminaire d'alliance entre l'Autriche et la Grande-Bretagne, signé à Tœplitz.

— 8 *décembre*. *Traité de Valence*, entre Napoléon et Ferdinand VII, par lequel ce dernier fut mis en pleine possession du royaume d'Espagne, à condition d'en maintenir l'intégrité.

1814. 14 *janvier*. *Traité de Kiel*, entre la Grande-Bretagne, la Suède et le Danemark. La Norwège fut cédée à la Suède.

— 5 *février*. Les Cortès d'Espagne refusent le traité *de Valence*. Congrès de Châtillon entre les quatre grandes puissances alliées contre la France. Caulincourt y assistait au nom de la France. Le congrès fut dissous le 19 mars.

— 1er *mars*. *Traité de Chaumont*, entre la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Russie et la Prusse.

— 11 *avril*. *Traité de Paris*, ratifié par Napoléon et les alliés. Par ce traité Napoléon renonce à toute souveraineté sur

la France, etc. On lui assigne l'île d'Elbe pour résidence pendant sa vie, avec un revenu convenable, tant pour lui que pour Marie-Louise, qui devait avoir en outre les duchés de Parme et de Plaisance, pour les transmettre à son fils.

1814. 23 *avril.* Convention signée à Paris, entre le comte d'Artois et les alliés, stipulant la cessation des hostilités et l'évacuation du territoire français, réduit à ses limites telles qu'elles étaient le 1er janvier 1792.

— 30 *mai. Traité de paix* signé à Paris, entre la France et les puissances alliées. Dans un article supplémentaire de cette convention, Louis XVIII stipula qu'il ferait ses efforts avec les puissances continentales et la Grande-Bretagne pour l'abolition de la traite des nègres.

— 20 *juillet.* Traité de paix signé à Paris, entre la France et l'Espagne, confirmatif des traités existant le 1er janvier 1792.

— 26 —La Norwège et la Suède commencent les hostilités. La Norwège s'oppose d'abord à sa séparation du Danemark, mais s'y soumet enfin dans le mois d'août suivant.

— 13 *août.* Convention entre la Grande-Bretagne et le prince souverain des Pays-Bas, relativement aux colonies hollandaises.

— 28 *septembre.* Convention ratifiée à Vienne, par laquelle la Saxe fut placée sous la surveillance de la Prusse.

— 24 *décembre. Paix de Gand*, entre la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique.

1815. 13 *mars*. Les huit puissances qui avaient ratifié le traité de Paris, publièrent un manifeste après le départ de Napoléon de l'île d'Elbe, et le déclarèrent ennemi du repos du monde.

— 23—*Traité de Vienne*, entre la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Russie et la Prusse, confirmatif des principes d'après lesquels les puissances avaient agi en vertu du traité de Chaumont.

— 28—Murat commence la guerre contre l'Autriche.

— 18 *mai*. Paix ratifiée entre la Saxe et la Prusse.

— 20 — Convention signée à Zurich entre la diète suisse et les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne, d'Autriche, de Russie et de Prusse. Autre convention formée près Capoue entre le commandant autrichien, l'envoyé anglais et Joachim Murat, par laquelle ce dernier abandonne son royaume au roi Ferdinand.

— 31—*Traité de Vienne* entre le roi des Pays-Bas d'une part, et la Grande-Bretagne, la Russie, l'Autriche et la Prusse de l'autre, consentant à l'agrandissement des territoires hollandais, et plaçant la souveraineté dans la maison d'Orange.

— 4 *juin*. *Traité de Vienne*. Le Danemark cède la Poméranie suédoise et Rugen à la Prusse, en échange de Lauenburg.

— 8—Constitution fédérative de l'Allemagne signée à Vienne

— 15—Les hostilités commencent par l'entrée de Napoléon en Belgique.

1815. 3 *juillet*. Convention de St. Cloud conclue entre le maréchal Davoust, le duc de Wellington et Blücher, par laquelle Paris fut remis aux alliés, qui y entrèrent le 6.

— 2 *août*. Convention signée à Paris, entre la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Russie et la Prusse, par laquelle Napoléon fut déclaré prisonnier des quatre puissances alliées, et la garde de sa personne confiée au gouvernement britannique.

— 14 *septembre*. Convention formée à Vienne, par laquelle les duchés de Parme, etc., furent assurés à l'impératrice Marie-Louise, sans réversion à son fils.

— 26—Traité qualifié de *Sainte-Alliance*, ratifié à Paris par les empereurs d'Autriche et de Russie et par le roi de Prusse.

— 5 *novembre*. Traité ratifié à Paris entre la Grande-Bretagne et la Russie, concernant les îles Ioniennes, qui furent déclarées former un État-Uni sous la protection de l'Angleterre.

— 20—*Paix de Paris* entre la France d'une part, et la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Russie et la Prusse de l'autre, fixant les limites de la France et stipulant que les troupes étrangères occuperaient pendant trois ans plusieurs forteresses françaises.

— 20—*Traité de Paris* passé entre la Grande-Bretagne, la Russie, l'Autriche et la Prusse, confirmatif des traités de Chaumont et de Vienne.

1816. 13 *mars*. Traité entre la France et les Cantons Helvétiques pour l'admission de 12,000 Suisses au service de la France.

1817. 10 *juin. Traité de Paris* entre la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne, la Russie et la Prusse, pour l'accomplissement des articles du congrès de Vienne.

— 28 *août.* Traité conclu à Paris entre la France et le Portugal, relatif à la réduction de la Guiane française.

1818. 25 *avril.* Convention signée à Paris, entre la France d'une part, et les puissances alliées de l'autre, dégageant la France de toutes les dettes résultant des traités depuis le 30 mai 1814 jusqu'au 20 novembre 1815. Autre convention ratifiée à Paris entre l'Angleterre et la France. Le gouvernement britannique se chargea de liquider toutes les demandes et réclamations des sujets de la Grande-Bretagne.

— 4 *mai.* Traité entre l'Angleterre et les Pays-Bas, pour l'abolition de la traite des noirs.

— 9 *octobre.* Convention arrêtée entre les grandes puissances de l'Europe, assemblées à Aix-la-Chapelle, d'une part, et le duc de Richelieu de l'autre, pour l'évacuation du territoire français, le 30 novembre suivant. Par le même traité, la somme dont la France restait débitrice envers les alliés, fut fixée à 265,000,000 de francs.

1819. 1er *août. Congrès de Carlsbad.*

1820. 20 *octobre. Congrès de Troppau.*

24—Traité entre l'Espagne et l'Amérique : la Floride est cédée aux États-Unis.

1821. 6 *mai. Congrès de Laybach*, auquel assistèrent pendant quelque temps les souverains d'Autriche, de Russie et

de Prusse. Il fut dissous, après la publication d'un manifeste annonçant la détermination des souverains d'occuper Naples avec les troupes autrichiennes, et d'étouffer l'insurrection populaire.

1822. 1er *janvier.* Les Grecs insurgés déclarent leur indépendance.

— 19 *mars.* L'indépendance de la Colombie, du Mexique et du Pérou, fut reconnue par les États-Unis d'Amérique.

— 25 *août. Congrès de Vérone.*

1823. 7 *avril.* La France envahit l'Espagne, sous prétexte de protéger Ferdinand contre le parti libéral.

— 30 *octobre.* Des consuls anglais furent envoyés dans les États de l'Amérique du Sud.

1824. 4 *février.* Convention entre la Grande-Bretagne et l'Autriche, déposée sur la table de la chambre des communes, par laquelle la première consent à recevoir 2,500,000 l. st., à titre de compensation définitive, pour ses réclamations sur la dernière, montant à 30,000,000 liv. st.

— 16 *juin.* Traité de commerce entre la Grande-Bretagne et le Danemark.

1825. 9 *janvier.* Le gouvernement anglais se détermine à reconnaître l'indépendance du Mexique, de la Colombie et de Buenos-Ayres, et envoie des commissaires chargés de pleins pouvoirs pour conclure des traités de commerce basés sur cette reconnaissance.

— 2 *février.* Traité de commerce signé à Buenos-Ayres entre la Grande-Bretagne et les provinces-unies de la Plata.

1825. *Février* 28. Convention entre la Grande-Bretagne et la Russie; la frontière du Nord-ouest de la côte d'Amérique est fixée.

— 17 *avril.* Le gouvernement français reconnaît l'indépendance de St.-Domingue.

— 18 —Traité d'amitié entre la Grande-Bretagne et la Colombie.

— 20 *septembre.* Traité de commerce entre la Grande-Bretagne et les villes Anséatiques.

— 18 *octobre.* Traité entre la Grande-Bretagne et le Brésil pour l'abolition de la traite des noirs.

1826. 26 *janvier.* Traité de navigation entre la Grande-Bretagne et la France.

— 19 *mai.* Traité de navigation entre la Grande-Bretagne et la Suède.

— 4 *septembre.* Traité d'Akermann.

— 28—La Russie déclare la guerre à la Perse.

— 13 *novembre.* Convention conclue entre l'Angleterre et les États-Unis, relativement aux indemnités dues aux sujets américains lésés par la guerre.

1828. 22 *février. Paix de Turkmanchay* entre la Russie et la Perse. Erivan et Nakhitchwan sont cédés à la Russie.

— 26 *avril.* La Russie déclare la guerre à la Turquie.

— 26 *juin.* Convention entre la Grande-Bretagne et l'Espagne au sujet des réclamations des négociants anglais.

1828. 6 *août.* Convention entre le vice-roi d'Égypte et l'amiral Codrington pour l'évacuation de la Morée.

— 29—Traité de paix entre le Brésil et Buenos-Ayres, signé à Rio-Janeiro.

— 28 *octobre.* Paix conclue entre Naples et Tripoli.

1829. 6 *juillet.* *Traité de Londres*, entre la Russie, la France et la Grande-Bretagne, pour le réglement des affaires de la Grèce.

— 14 *septembre.* Paix entre la Russie et la Turquie.

1830. 7 *mai.* Traité entre la Turquie et les États-Unis. Par ce traité il fut permis aux vaisseaux américains de naviguer dans la mer Noire.

— 5 *juillet.* Alger pris par les Français.

— 26—Publication des ordonnances de Charles X.

— 27—Insurrection contre les ordonnances publiées la veille.

— 28—Prise de l'Hôtel-de-Ville par les insurgés.

— 29—Gouvernement provisoire installé à l'Hôtel-de-Ville. Évacuation de Paris par les troupes royales.

— 30—Le gouvernement provisoire refuse de traiter avec Charles X.

— 31—Le duc d'Orléans est nommé Lieutenant-Général du royaume.

— 7 *août.* La chambre des députés prononce la déchéance de Charles X et de tous ses descendants, et défère la couronne au duc d'Orléans.

— 9—Le duc d'Orléans accepte le titre de *roi des Français* et prête serment à la charte modifiée par la chambre des députés.

1830. 29 *novembre.* La révolution commence à Varsovie : l'armée polonaise se déclare immédiatement en faveur du peuple; le 4 décembre, le grand-duc Constantin abandonne le voisinage de la capitale.

— 26 *décembre.* L'envoyé belge à Londres annonce au congrès que les puissances alliées ont reconnu l'indépendance de la Belgique.

1831. 25 *janvier.* La diète de Varsovie déclare le trône de Pologne vacant.

— 20 *février.* Bataille de Grochow, près Prague, faubourg de Varsovie, entre les Polonais et les Russes. Après un combat obstiné, qui dura toute la journée et une grande partie du lendemain, les Polonais restèrent maîtres du champ de bataille. Les Russes se retirèrent avec une perte d'environ 7,000 hommes : celle des Polonais ne fut que de 2,000.

— 24—Le congrès belge nomme M. Surlet de Chokier régent de la Belgique.

— 1er *mars.* Mesure ministérielle pour une réforme parlementaire introduite à la chambre des communes par lord Jean Russell.

— 7 *avril.* Révolution au Brésil. L'empereur don Pedro Ier abdique en faveur de son fils, don Pedro II, enfant de cinq ans, et s'embarque avec une partie de sa famille sur un vaisseau de guerre anglais. Les représentants de la nation nomment une régence pour agir au nom du jeune empereur.

— 28 *mai.* Fréderic, roi de Danemark, donne à son royaume et aux duchés de Sleswick et de Holstein une nouvelle constitution, basée sur un système représentatif de conseils locaux.

1831. 4 *juin*. Le prince Léopold est élu roi des Belges par le congrès de Bruxelles.

— 26—Le prince Léopold écrit à la députation belge pour lui annoncer qu'il accepte la couronne.

— 21 *juillet*. Léopold Ier fait son entrée à Bruxelles. Le 22 a lieu son inauguration, et il jure, en présence du congrès, de conserver et de défendre la constitution belge.

— 3 *août*. Le roi des Pays-Bas recommence la guerre contre la Belgique et obtient plusieurs avantages sur les troupes belges. Le roi Léopold demande la protection des cinq puissances sous les auspices desquelles le réglement des différends entre les deux États avait eu lieu. La France envoie une armée à son secours; le 13, le roi des Pays-Bas consent à retirer ses troupes et convient d'un nouvel armistice.

— 7 *septembre*. Après deux jours d'un combat opiniâtre, Varsovie capitule et les Russes en prennent possession. Une grande partie de l'armée polonaise se retire vers Plock et Modlin.

— 20 *octobre*. Le ministère belge soumet à la chambre des représentants le protocole arrêté entre les plénipotentiaires des cinq puissances, concernant les conditions pour la séparation de la Belgique et de la Hollande.

— 3 *novembre*. Le congrès belge, après une longue discussion, adopte, à la majorité de 35 voix contre 8, les articles de séparation, telle qu'elle était proposée par la conférence de Londres.

— 6 *décembre*. Le président Jackson envoie au congrès des États-Unis un message qui annonce l'espoir du remboursement prochain de la dette publique.

1831. 12 *décembre*. La nouvelle mesure ministérielle pour la réforme parlementaire est introduite à la chambre des communes par lord J. Russell.

— 27 — L'acte pour l'abolition de la pairie héréditaire en France passe à la chambre des pairs à une majorité de 36 voix.

1832. 23 *février*. Une expédition française débarque à Ancone, et prend possession de la citadelle. Le pape la qualifie *d'invasion*, et proteste contre cet acte d'hostilité.

— 26-Ukase de l'empereur Nicolas déclarant que le royaume de Pologne formera à l'avenir une partie intégrante de l'empire de Russie.

— 4 *mai*. Les ratifications de la Russie au sujet du traité sur les affaires de la Hollande et de la Belgique sont échangées à Londres.

— 7—Le ministère Grey succombe à la chambre des lords sous une majorité de 35 voix, sur la motion de lord Lyndhurst, au sujet des clauses de l'acte de réforme.

— 28 *juin*. La diète de Francfort publie un manifeste qui proclame les mesures adoptées par les membres de la Confédération germanique, pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité dans leurs États respectifs. La publication de ce manifeste excite une grande agitation dans les États d'Allemagne : il était particulièrement dirigé contre la liberté de la presse.

— 30—La Cour de cassation déclare que l'ordonnance qui avait mis Paris en état de siége, et soumis les citoyens non militaires aux conseils de guerre, était illégale : en conséquence, la Cour annule les jugements rendus par les cours martiales contre les personnes accusées d'avoir pris part à la rébellion, les 5 et 6 juin, à l'occasion des funérailles du général Lamarque.

1832. 8 *juillet.* L'expédition de don Pédro débarque sur la côte du Portugal près Oporto, et prend possession de cette ville sans opposition.

— 11 *octobre.* Formation d'un nouveau ministère sous la présidence du maréchal Soult.

— 25 *octobre.* La reine d'Espagne est nommée régente pendant la maladie du roi. Elle introduit de grands changements dans toutes les branches du gouvernement.

— 4 *novembre.* La flotte anglo-française part de Spithead, sous le commandement de sir Pulteney Malcolm et de l'amiral Villeneuve.

— 6—L'embargo est mis sur les vaisseaux hollandais dans tous les ports de l'Angleterre.

— 13—Le roi Léopold annonce aux chambres belges son prochain mariage avec une des filles du roi des Français.

— 24 *décembre.* La citadelle d'Anvers, après avoir été assiégée et bombardée par les Français, jusqu'à ce qu'elle ne fût plus tenable, est rendue par le général Chassé au maréchal Gérard.

FIN DU PREMIER VOLUME.

APPENDICE.

La partie de notre *Histoire financière* qui traite de la Banque d'Angleterre était déja sous presse lorsque la nouvelle charte a été adoptée par le parlement. Nous avons jugé convenable de donner dans un appendice la traduction des principales dispositions de cet acte législatif.

(3 et 4 Guil. IV, ch. 98 — 29 août 1833.)

1° La Compagnie de la Banque d'Angleterre aura le privilége exclusif de faire des opérations de banque suivant les actes qui ont réglé ce privilége, et sauf ce qui sera dit dans les articles suivants (art. 1.)

2° Pendant la durée de ce privilége, aucune compagnie de banque excédant six membres ne pourra émettre des bons ou billets payables au porteur dans la ville de Londres, ni dans une circonférence de soixante-cinq milles. Les compagnies de banque, dont le siége sera en dehors de ces limites, pourront en conséquence émettre des bons payables au porteur ou autrement, dans le lieu de leur émission ou autres places non comprises dans la prohibition susdite. Ces bons ou billets, dont la valeur ne devra jamais être au-dessous de cinq liv. st., pourront aussi être payés à Londres et dans les environs par un ou plusieurs agents, à qui il est défendu de les remettre en circulation (art. 2).

3° Tous les bons ou billets de la Banque d'Angleterre payables au porteur, mis en circulation hors de Londres, seront remboursables au lieu même de leur émission (art. 4).

4° Le privilége exclusif de la Banque d'Angleterre expirera

le 29 août 1854. Toutefois, cette mesure n'aura son effet qu'un an révolu à compter du jour où les directeurs de la Compagnie en auront reçu avis, et seulement après que cet établissement aura été remboursé des sommes qui lui sont dues en capital, intérêts et annuités, tant par le gouvernement que par le public (art. 5).

5° Les billets de la Banque d'Angleterre auront un cours légal et obligatoire, excepté lorsqu'ils sont émis en paiement par la Banque ou par ses succursales (art. 6).

6° Les billets de la Banque émis pour une circulation non excédant trois mois ne seront pas soumis aux dispositions des lois sur l'usure (art. 7).

7° Il sera envoyé chaque semaine au chancelier de l'échiquier un état détaillé des valeurs en lingots, numéraire, etc., existant à la Banque, ainsi que des billets mis en circulation. Il sera aussi publié, à la fin de chaque mois, dans le journal officiel, un extrait des états du trimestre précédent (art. 8).

8° La Banque devra être remboursée d'un quart de sa créance sur l'état, laquelle se monte à 14,686,800 liv. st. (art. 9).

9° Si une assemblée générale des actionnaires de la Banque juge convenable de réduire son capital actuel, qui s'élève à 14,553,000 liv. st., cette réduction sera de 3,638,250 liv. st., et ne pourra être effectuée qu'après le 5 octobre 1834. La différence sera répartie entre tous les actionnaires au moment de l'opération et au taux de 25 o/o (art. 10).

10° La Banque déduira, en raison des priviléges exclusifs qui lui sont accordés, une somme annuelle de 120,000 liv. st. sur celle allouée à cet établissement pour l'administration de la dette nationale (art. 13).

11° Sont maintenues les dispositions des actes 39 et 40 Georg. III, en tant qu'elles ne sont pas contraires à celles du présent acte qui établit que les priviléges exclusifs de la Banque

cesseront, à compter du 1er août 1855, moyennant un avis donné un an auparavant et après le remboursement intégral des 11,015,100 liv. st., somme qui restera due après le paiement du quart dont il est parlé dans l'art. 8 ci-dessus, ainsi que de tous les arrérages des 100,000 liv. st. d'annuités stipulées dans les actes susdits; enfin, après le remboursement intégral des sommes dues en capital ou intérêts sur tous ordres de l'échiquier, bons du trésor et autres effets de l'État, lesquels pourraient se trouver entre les mains de la Compagnie (art. 14).

Nous avons dit que la traduction de l'ouvrage de M. Pebrer, que nous donnons au public, a été enrichie d'un grand nombre de documents officiels, d'actes parlementaires et de notes qui ne se trouvent point dans l'original anglais. Il nous a paru inutile de signaler ces importantes additions faites pendant l'impression. Toutefois, comme nous avons reçu trop tard la continuation de la note placée à la page 116, nous l'insérons ici par déférence pour l'auteur.

Cependant la situation politique de l'Europe ayant subi de grands changements, et les véritables intérêts des nations étant aujourd'hui mieux entendus, on reconnaît généralement que les progrès et les améliorations d'un pays exercent une salutaire influence sur d'autres parties du monde. Il est donc de l'honneur de la France de renoncer entièrement à la politique ambitieuse et meurtrière de ses anciens gouvernements à l'égard de la péninsule espagnole.

Qui ne sent maintenant que plus les institutions de l'Espagne seront en harmonie avec celles de la France, plus les rapports entre les deux pays prendront de l'extension, et qu'à mesure que la population de la péninsule sera plus nombreuse et plus riche, le commerce entre ces deux nations acquerra une plus grande importance ?

Il y a dix ans, le gouvernement de la restauration arracha au peuple français plus de 300 millions de francs pour soudoyer les soi-disant *défenseurs de la foi*, ces séides du plus affreux despotisme et de la plus révoltante tyrannie. La plus injuste invasion mit le comble aux attentats de la restauration contre la prospérité de l'Espagne. Les sources productives de cette importante partie de l'Europe, que devaient féconder les mesures d'un gouvernement libéral, furent taries, et l'expédition du duc d'Angoulême, qui coûta des sommes énormes à la France, eut pour résultat le rétablissement du pouvoir absolu et de la puissance monacale dans la péninsule. N'est-il pas évident que si une somme aussi considérable avait été consacrée au développement du commerce entre les deux pays, les importations françaises en Espagne ne seraient pas réduites à une valeur insignifiante de 29 millions de fr., ni les exportations à celle de 17,600,000 fr., suivant les états officiels de 1833? Tels sont aujourd'hui les résultats des relations commerciales de la France avec l'Espagne, un des pays les mieux situés du globe, avec une population de 17 millions d'ames, et dont le sol, le plus riche en mines de toute espèce, est peut-être le plus fertile de l'Europe, tandis que le mouvement du commerce entre la France et la Belgique, peuplée seulement de quatre millions d'habitants, mais dotée d'institutions libérales, s'est élevé à 44,500,000 fr. en importations et à 40,560,000 fr. en exportations !

Ces faits parlent trop haut et devraient suffire pour desiller les yeux de ces faux politiques qui croient assurer la prospérité

et consolider la puissance de leur propre pays en travaillant à la ruine des nations voisines.

Enfin, par considération pour l'auteur, nous plaçons ici la continuation de la note qui se trouve à la page 240.

Nous ne pouvons nous empêcher de dire quelque chose sur un autre sujet qui affecte vivement les intérêts du commerce britannique; nous voulons parler de la grande question de l'indépendance de l'Amérique espagnole. M. Canning ayant lu ce que nous avions dit à ce sujet dans une brochure publiée à Londres en 1826, désira connaître plus amplement notre opinion personnelle. Cet homme d'état fut étonné de nous entendre soutenir que la tranquillité et l'ordre ne pouvaient renaître de *sitôt* dans ces vastes contrées où les populations, mêlées et naturellement ennemies, étaient si clair-semées, que, dans plusieurs provinces, on ne comptait pas toujours deux habitants pour chaque mille carré. Tous les éléments sociaux de ces pays, ajoutions-nous, sont entièrement hétérogènes : chaque district, chaque petit village doit être considéré comme un *état indépendant*, ou, si l'on veut, comme une *république ;* chaque soldat se croit officier, chaque officier veut être général, et chaque général s'efforce de se faire président de la république. Tel est le véritable état de l'Amérique espagnole, état de trouble et de désordre qui doit se prolonger au moins pendant le reste de ce siècle. Que Votre Excellence, ajoutions-nous en terminant, tire de ce fidèle exposé les conséquences au sujet du commerce britannique dans ces régions. Le ministre envisageait les choses d'une manière toute différente; mais il nous est bien pénible de reconnaître que jusqu'à ce moment (1833) nos prédictions se sont entière-

ment confirmées. L'Amérique méridionale continue à être en proie à la discorde, et paraît destinée à rester encore bien long-temps plongée dans la plus profonde anarchie. Le ministre anglais n'était pas exactement informé sur l'état des choses dans les anciennes colonies espagnoles. Aussi on peut dire qu'on n'a jamais suivi de politique plus erronée qu'en cette occasion, tant à l'égard de ces pays eux-mêmes que par rapport aux intérêts de la Grande-Bretagne. En traitant de la reconnaissance de ces prétendues républiques, on favorisa l'insurrection et l'on offrit de nouveaux éléments à l'anarchie. Le commerce anglais en ressent les tristes effets. La foule des spéculateurs croyait trouver dans ces régions la terre promise et des monceaux d'or et d'argent : on connaît les résultats.

Cependant quelques puissances ne cessent de pousser le gouvernement espagnol à reconnaître l'indépendance des républiques américaines. Ces démarches sont inconsidérées et absurdes. Car en supposant que l'Espagne se laissât entraîner à cet acte dans le sens que l'entendent les Américains, *ceux-ci n'en seraient pas pour cela plus près d'un état de tranquillité, et leurs discordes et leur anarchie n'en continueraient pas moins leur cours.* Les éléments de trouble, de dissension et de guerre civile, existent dans le caractère d'une population de races différentes et ennemies, population dispersée sur une immense surface, avide de commandement, adonnée au jeu, naturellement paresseuse et en proie à tous les vices. Nul doute que l'Espagne trouverait de grands avantages à reconnaître l'indépendance de ces nouveaux gouvernements; mais elle ne doit le faire qu'à la condition de recevoir une juste compensation pour les immenses travaux qu'elle a exécutés dans le nouveau monde, ainsi que pour le capital qu'y possédaient ses sujets européens. Ce serait le comble de la folie de la part du gouvernement espagnol que de renoncer aux droits et aux titres de la mère-patrie sur ses anciennes colonies sans en obtenir

une indemnité convenable. Le commerce général souffre beaucoup de l'état de désordre dans lequel se trouve plongée une des plus importantes parties du globe. La Grande-Bretagne, qui y a engagé une si grande quantité de capitaux, est surtout intéressée à la pacification de ces vastes et fertiles contrées; mais il est bien à craindre que cela ne puisse avoir lieu de longtemps, à moins qu'on n'emploie à cet effet des moyens puissants et décisifs.

FIN DE L'APPENDICE.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

DEUXIÈME PARTIE.

Origine, progrès et état actuel de la dette nationale et du système d'amortissement.

